Tom. I.

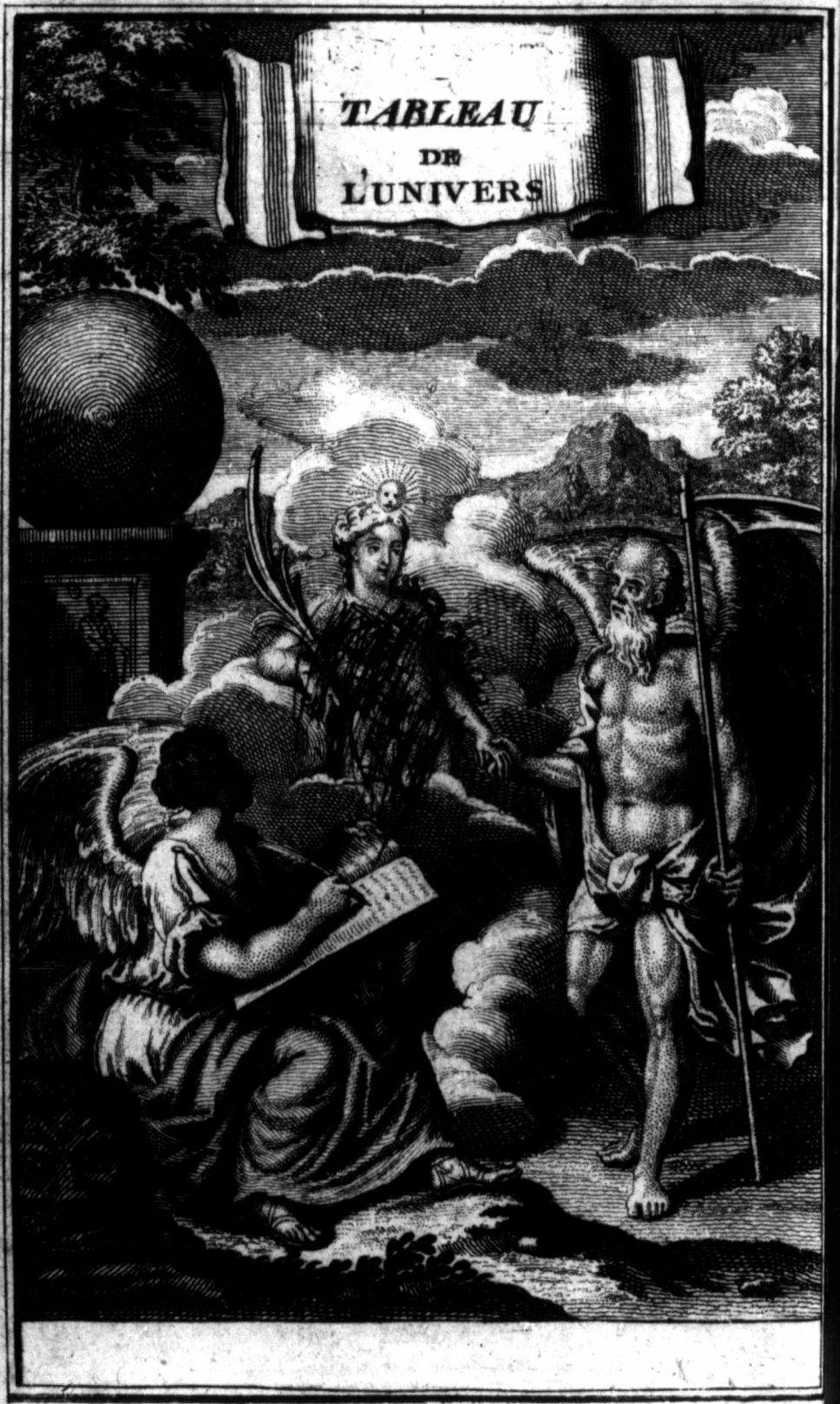

MDCCLXVIII

TABLEAU
DE L'UNIVERS
EN GÉNÉRAL,
ET
DE LA FRANCE
EN PARTICULIER,

Où ſe trouvent la Deſcription de chaque pays, leur Religion, leur Gouvernement, leur Commerce, leurs Productions, leurs Monnoies évaluées à celles de France, & les Routes qui conduiſent aux Villes principales.

ENRICHI DE CARTES GÉOGRAPHIQUES.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez LECLERC, Libraire, quai des Auguſtins, près la rue Gilles-Cœur.

M DCC LXVIII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

AV

No
trois
les gr
ou de
trique
cinq
mille
ques,
dégré
géome
ordina
trente
ou 30
suite

AVERTISSEMENT.

NOUS avons en France, trois ſortes de lieues, qui ſont les grandes de vingt au degré ou de trois mille pas géométriques, les moyennes de vingt-cinq au degré ou de deux mille cinq cens pas géométriques, les petites de trente au dégré ou de deux mille pas géométriques. La poſte ſe ſert ordinairement de celles de trente au dégré, juſqu'à 25 ou 30 lieues de Paris, & enſuite de celles de vingt-cinq

au dégré dans le reſte du royaume. Toutes les lieues marquées dans ce volume ſont celles de la poſte, les autres qui ne ſont point ſur les grandes routes, ſont meſurées ſur des cartes à vol d'oiſeau, par conſéquent où les chemins ne ſont pas droits, la diſtance réelle eſt plus grande qu'elle n'eſt indiquée; les chiffres qui précèdent le nom des villes, marquent le nombre de lieues de leur diſtance de Paris.

Cet Ouvrage eſt diviſé en deux parties.

La première comprend un abrégé de la France, le cours de ſes rivières, les voitures

par eau, la deſcription de Paris & la diſtance de ſes environs ; les gouvernemens avec la deſcription hiſtorique des provinces & leur commerce ; les généralités diviſées par élections, avec les routes & la deſcription des villes qui en dépendent, & le chemin qu'il faut prendre pour celles qui n'ont point de poſte. Il y en a qui ont des poſtes plus proche que celles qui ſont indiquées, elles ne ſont point marquées à cauſe de la difficulté des chemins.

La ſeconde partie comprend les juriſdictions, les foires, la France eccléſiaſtique, & une Table générale.

AVIS

Sur la Table ſuivante.

LES routes de la France ſe forment de la deſcription de chaque généralité en partant de Paris comme d'un centre ; toutes les routes de la généralité de Paris ſe trouvent donc dans la deſcription de cette généralité, juſqu'à ſa frontière ; les routes de la généralité ſuivante indiquent le dernier lieu de la généralité de Paris avec la page où il ſe trouve, & continuent juſqu'à ſa frontière oppoſée, & ainſi de ſuite de généralité en généralité en parcourant toute la France. Mais comme pour aller à Lyon première route, par exemple, on ignore qu'il faut paſſer par les généralités de Paris, Dijon & Lyon, & même quelle eſt la route de chacune de ces généralités qui eſt celle de Paris à Lyon ; il a fallu faire la Table ſuivante pour réunir tous les endroits par où il faut paſſer pour aller à Lyon, en indiquant la page à meſure qu'elle change. Le mot italique ſuivi d'un chifre comme Charenton 64, *indique que le commencement de la route de Lyon eſt à Charenton page 74. Les mots en lettres romaines qui ſuivent Charenton ſont dans la même page 74.* Moret 75, *indique que la page change & ainſi de ſuite dans toutes les routes.*

B. de Ste Anne
B. St Denis
B. St Martin
B. de Montmartre
B. de la Courtille
B. de la Gde Pinte
Septentrion
Nord-Nord-Ouest
Nord
Nord-Est
B. de Monceaux
Nord-Ouest
Ouest-Nord-Ouest
B. de la Conférence
B. du Roule
B. de la Grenelle
B. de St Dominique
B. de Varenne
Ouest
Occident
PARIS
Ouest-Sud-Ouest
Sud-Ouest
Sud-Sud-Ouest
Sud
Sud-Sud-Est
Sud-Est
B. de Babilone
B. de St Germain
Midi
B. de Vaugirard
B. des Chartreux
B. de St Jacques
B. des Gobelins

La lettre B signifie Barriere

B. St Martin

St Denis

B. de la Courtille

Septentrion

B. du Temple

B. de Menil-Montant

B. de Charonne

B. de Montreuil

B. du Fau. St Antoine

B. de Charenton

Nord

Nord-Nord-Est

Nord-Est

Est-Nord-Est

Orient

PARIS

Est

Est-Sud-Est

B. de Reuilly

B. de Bercy

Sud-Est

Sud-Sud-Est

Sud

Midi

B. de St Victor

B. des Gobelins

B. de St Jacques

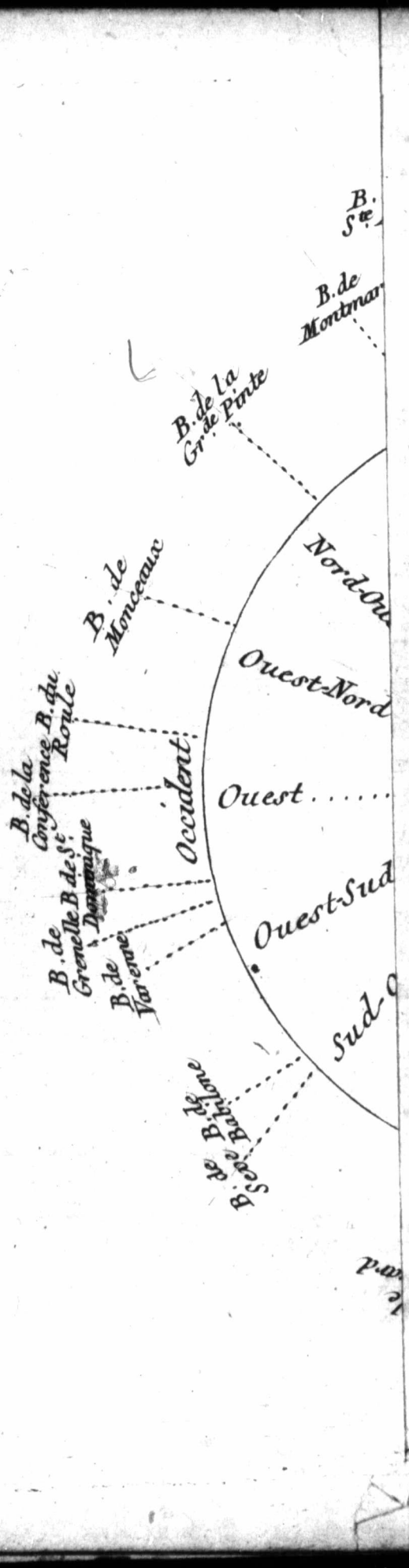

DES

* ABB
Dunkerq
* *Angers*,
* *Arras*, ro
* *Aurillac*
de Paris
Linas, A
pes, Mo
ville, Bo
nai, Ce
idem, C
Fusilier,
Massei,
Lotier 17
Boismanc
idem, la
idem, Pi
che. *La* C
Argentac
Paul-des-
* *Bayonne* &
Prend la
219, à G
la-Gubatt
idem, l'H
l'Epéron,

TABLE

DES ROUTES DE FRANCE.

* *ABBEVILLE* & *Amiens*, dans la route de Dunkerque

* *Angers*, route de Nantes.

* *Arras*, route de Lille.

* *Aurillac* (de Paris à) *page* 62 : par Uzerche, de Paris à *Croix de Berni* 79, idem, Lonjumeau, Linas, Arpajon. *Bonne* 80, idem, Etrechi, Eſtampes, Montdeſir. *Monerville* 123, idem, Angerville, Boiſſeau, Touri, Château-Gaillard, Artenai, Cercotes, Orléans. *la Ferté Lovendal* 125, idem, Chaumont, la Motte-Beuvron, Nouant-le-Fuſilier, Salbris, la Loge. *Vierzon* 15, idem, Maſſei, Vatan, l'Epine-Fauveau, Château-Roux. *Lotier* 176, idem, Argenton, le Faï, Boiſremond, Boiſmandé, Montmagné, Mortroſles. *Razzei* 199, idem, la Maiſon-Rouge. *Limoges* 200. *Boiſſeil* 201, idem, Pierre-Buffière, Magnac, Fregefond, Uzerche. *La Graulière* 202, idem, Tulles, la Garde, Argentac, Laubage. *Montvert* 208, idem, Saint-Paul-des-Landes, Aurillac.

* *Bayonne & Eſpagne* (de Paris à) par Bordeaux, on prend la route de Bordeaux ci-après, de Bordeaux 219, à *Gradignan* 220, idem, l'Eſtaule, Puts-de-la-Gubatte, Barps, l'Hoſpitalet, Belin. *Muret* 226, idem, l'Hiſpotei, la Bouchaire, Belloc, la Harie, l'Epéron, Caſtets, Majex, Mons, Saint-Vincent,

la Cabane, Ondres, Bayonne. *Bidart* 227, idem, Saint-Jean-du-Luz, Orogne.

* *Beſſort & Bâle* (de Paris à) par Provins, Troies, Langres, de Paris à *Charenton* 77, idem, Gros-Bois, Brie-Comte-Robert, Guigne, Mormans, Nangis, La Maiſon-Rouge, Provins. *Nogent-ſur-Seine* 78. *les Granges* 256, idem, Gros, Troies. *Montieramé* 257, idem, Vandeuvre, Bar-ſur-Aube. *Suzincourt* 258, idem, Chaumont, Veſigné, Langres. *Les Griffonettes* 282, idem, Faibillot, Saintrei, Combeau-Fontaine, Port-ſur-Saone, Veſoul, Calmoutier, Lure, Ronchamps, Frayet. *Beſſort* 383. *Chavane* 384. idem, Alkirk, Trois-Maiſons, Huningue, Bâle.

* *Beſançon & Pontarlier* (de Paris à) par Dijon, voyez ci-après la route de Lyon par Dijon, de Dijon 267, à *Genlis* 271, idem Auxonne. *Dole* 279. *Orchamps* 280, idem, Saint-Wit, Beſançon. *Merei* 181, idem, Ormans, La Grange-d'Alaine, Pontarlier.

* 1 *Bordeaux* (de Paris à) on prend la route d'Aurillac juſqu'à *Orléans* 123. *Saint-Memin* 124, idem, Cleri, Lailli, Saint-Laurent-des-Eaux, Nouan, St. Diey, Blois. *Chouzi* 125. *Veuve* 141, idem, le Haut-Chantier, Amboiſe, les Bordes, la Frilière, Tours *Les Carrez* 143, idem, Montbaſon, Sorigni, Sainte-Catherine, Sainte-Maure, Beauvais. *Les Ormes-Saint-Martin* 167, idem, Ingrande, Châtelleraud, Barres-de-Nintré, la Tricherie, Clan, le Grand-Pont, Poitiers. *Croutelle* 168. *Ruffigni* 169, idem, Vivonne, les Minières, Coué, Chaunai, Sauſſaie. *Bonieres* 194, idem, Villefagnan, Fond-des-Marais, Aigre, Gourville, Saint-Cibardeau, Villars-Marangé, Châteauneuf, Nonnaville, Barbézieux, Reignac, la Gréole, Chevanceaux, Monlieu, Cherſac. *Pierre-Brune* 222, idem, Cavignac, Bois-Martin, Cubſac, Carbon-Blanc, Bordeaux.

*2 *Bordeaux* (de Paris à) par Limoges, on prend *1* route d'Aurillac juſqu'à Limoges 200, de Limogea à *Aix* 201, idem, Creuſenet, Chaſlus, la Coquilles *Thiviers* 218, idem, Patiſſoux, les Tavernes, Périgueux, Maraval, Grignols, Muſſidan, Montpont, Couſſeaux, Saint-Méard, les Chapelles, Libourne. *Martinet* 219, idem Carbon-Blanc, Bordeaux.

* Bourges (de Paris à) on prend ci-après la route de Paris à Saint-Flour juſqu'à la Charité, *de la Charité* 176, idem, à Charentonnai, Beaugis, Nohant, Bourges.

* 1 *Breſt* (de Paris à) par Rennes, voyez ci-après la route de *Rennes* 154, à *Paſſé* 157, idem, Bedée, Montauban, Saint-Jouan, Bron, Langouëdre, Lambale, les Etangles, Saint-Brieux. *Châtelaudrin* 158, idem: Guingamp, Gois-Mormant, Belle-île, Pontir, Pontou, Morlaix. *Saint-Egonec* 159, idem, Landiviſiau, Landernau, Guiſpava, Breſt.

* 2 *Breſt*: (de Paris à) par Caen, voyez ci-après la route de Caen; *de Caen* 113, à Mouan 2 lieues, Villers-le-Boecage, 3 l. Saint-Martin-de-la-Beſace 3 l. Pontfarci 4 l. Ville-Dieu 4 l. Avranches 4 l. Pontorſon 5 l. le Viviers 5 l. Saint-Malo 4 l. Matignon 5 l. Lambale 4 l. les Etangles 2 l. Saint-Brieux 2 l. Châtelaudrin 4 l. 158, &c. comme dans l'autre route.

* *Caen* (de Paris à) *Nanterre* 66: idem, Saint-Germain-en-Laie. *Trielle* 67, idem, Meulan, Mante. *Boſnieres* 105, idem, Paſſi, Evreux. *La Commanderie* 108, idem, la Rivière, Marché-Neuf, l'Hotellerie, Liſieux. *Moux* 113, idem, Caen.

* *Calais*, dans la route de Dunkerque.

* *Châlons-ſur-Marne*, dans la route de Straſbourg.

* *Charires*, route de l'Orient.

* *Clermont-en-Auvergne*, dans la route de Saint-Flour.

* *Compiegne*, route de Valencienne.

* *Dijon*, dans la première route de Lyon.

* *Dunkerque* (de Paris à) par Amiens & Abbeville, *Saint-Denis* 68. *Ecouen* 71, idem, Luſarche, Chantilli. *Creil* 72, idem, Lingueville. *Clermont* 245. *Saint-Juſt* 391, idem, Warigni, Breteuil, Flers, Hebecourt, Amiens. *Pecquigni* 392. *Flixecourt* 393, idem, Hailli-le-haut-Clocher, Abbeville. *Nouvion* 394, idem, Bernai, Nampont, Montreuil-ſur-Mer, Cormont, Samers, Boulogne. *Marquiſe* 395, idem, Haut-Buiſſon, Calais, Gravelines 410 : idem, Dunkerque.

* *Fontaine-Bleau*, première route de Lyon.

* *Geneve* (de Paris à) on prend la route de Lyon ci-après, de Lyon à *Mirebel* 294. *Montluel* 295, idem, Maximieux, Saint-Denis, Saint-Jean-le-Vieux, Cerdon, Saint-Martin-du-Fréne, Nantua, Saint-Germain-le-Joux, Châtillon, Coulonges, Saint-Jean, Saint-Genis, Geneve.

* *Grenoble* (de Paris à par Lyon, on prend la route de Lyon ci-après, de Lyon 289 à *Bron* 303, idem, Saint-Laurent-des-Mures. *La Verpillière* 304, idem, Bourgoin, Ecloſe, la Frette, Rives, Voreppes, Grenoble.

* *Havre-de-Grâce* (de Paris au) on prend la route de Rouen, ci-après; de Rouen 99 à *Les-Vieux* 102 : idem, Caudebec, *Forges* 103 : idem, la Botte, le Havre-de-Grace.

* *Lille* (de Paris à) *Bourget* 72 : idem, Louvre, la Chapelle, Senlis, Pont-Sainte-Maixence. *Bois-de-Lihus* 397, idem, Gournai, Cuvilli, Couchi-lès-Pots, Roye, Fonche, Marché-le-Pot, Péronne, Sailli-en-Arouaiſe. *Hervillé* 407, idem, Arras. *Lens* 408, idem, Carvins, Lille.

* *Limoges*, dans la route d'Aurillac.

* *L'Orient* (de Paris à) par Nantes, *Seve* 63, idem, Verſailles. *Trapes* 65, idem, Connières. *Rambouil-*

let 121, Maintenon 122, idem, Chartres. *Courville* 123, idem, la Loupe. *Nogent-le-Rotrou* 111. *la Ferté-Bernard* 138. *Connerré* 139, idem, Saint-Marc, le Mans, Gueſſelard, Fouilletourte, la Flèche, Duretal, Bourgneuf, Pélouaillé, Angers. *La Roche-au-Breuil* 140, idem, Saint-George-ſur-Loire. *Chantocé* 151, idem, Varade, Ancenis, Oudon, Mauves, Nantes. *Temple*, 152, idem, Lamoire. *Pontchâteau* 153, idem, la Roche-Bernard, Muſſillac, Vannes, Aurai, Landevant, Hennebont, Lorient.

* 1 *Lyon* (de Paris à) par Sens, Dijon, Mâcon. *Charenton* 74, idem, Villeneuve-Saint-George, Mongeron, Lieurſain, Melun, Fontainebleau. *Mores* 75, idem, Foſſart, Villeneuve-la-Guiare, Pont-ſur-Yonne, Sens. *Villeneuve-le-Roi* 77, idem Villevalier, Joigni, Baſſou. *Auxerre* 266. *Saint-Brix* 267, idem, Vermanton, Petit-Liſſard, Luci-lès-Bois, Cuſſi-les-Forges, Rouvrai, la Maiſon-Neuve, Viteaux, la Chaleure, Pont-de-Panis, la Cude, Dijon. *La Baraque* 269, idem, Nuits, Beaune, Chaigni, Châlons-ſur-Saone. *Senneceé* 270, idem, Tournus, Saint-Albin, Mâcon. *La Maiſon-Blanche* 288, idem, Saint-George-de-Regnaut, Ville-Franche, *les Echelles* 289, idem, la Chaux, Lyon.

* 2 *Lyon* (de Paris à) par Nemours, Nevers, Moulins, on prend la route ci-après de Saint-Flour, juſqu'à *Moulins* 184; de Moulins à *Sannes* 185, idem, Beſſei, les Echirolles, Varennes, Saint-Geran, la Palice, Droiturier, *Saint-Martin-d'Eſtreaux* 293, idem, la Pacaudière, Saint-Germain-de-l'Epinace Rohane. L'*Hôpital* 294, idem, Saint-Siphorien-de-la Croiſette, Lai, la Fontaine, Tarare, la Croiſette, la Breſle, la Tour, Lyon.

* *Saint-Malo*, dans la ſeconde route de Breſt.

* *Marſeille*, dans la route de Toulon.

* *Metz*, dans la route de Straſbourg.
* *Montauban* (de Paris à) dans la route ſuivante de Montlouis.
* *Montlouis* (de Paris à) par Limoges, on prend la route d'Aurillac juſqu'à *Limoges* 200, Boiſſeil 201, Pierre-Buffière, Magnac, Fregefond, Uzerches, Bariolet, Donzenac, Brives. *Creſſenſac* 233, idem, Souillac, Peyrat, Pont-de-Rhodez, Pouſſat, Cahors. *L'Hoſpitalet* 234, idem, Caſtelnau-de-Montratier, Molières, Saint-Romans, Montauban. *la Baſtide-Saint-Pierre* 311, idem, Grolles, Saint-Jorri, Courtanſoul, Toulouſe *Caſtanet* 313, idem, Baſſiege, Ville-Franche, la Baſtide-d'Anjou, Caſtelnaudari, *Santi-Papoul* 314, idem, Carcaſſonne. *Limoux* 315, idem, Alet, Couiſſat, Aunat. *Puivalador* 337, idem, Montlouis.
* *Montpellier*, dans la route de Perpignan.
* *Moulins*, dans la ſeconde route de Lyon.
* *Nanci & Luneville* (de Paris à) on prend la route ci-après de Straſbourg, juſqu'à Châlon-ſur-Marne de Châlon 254, à *Chepi* 255, idem, la Chauſſée, Saint-Amand, Vitri-le-François, Faremond, Pertes, Saint-Dizier. *Sauldrup* 367, idem, Bar-le-Duc. *Ligni* 368, idem, Saint-Aubin, Void, Layes, Toul, Velaine, *Nanci* 366. *Dombale* 371, idem, Luneville.
* *Nantes* (de Paris à) par Orléans & Tours, on prend la route d'Aurillac juſqu'à *Orléans* 123. *Saint-Memin* 124, idem, Cléri, Lailli, Saint-Laurent-des-Eaux, Nouan, Saint-Diey, Blois. *Chouzi* 125. *Veuve* 141, idem, le Haut-Chantier, Amboiſe, les Bordes, la Frillière, Tours. *Luines* 142, idem, la Pile-Saint-Marc, Langei. *Trois-Volets* 143, idem, Chauzé, Sainte-Catherine-de-l'île-Auger, Saumur, Saint-Martin-de-la-Place, les Roſiers, Miniſtré, la Daguenière, Angers. *La Roche-au-Brueil.*

Roche-au-Breuil 140, idem Saint-George-ſur-Loire, Chantocé, Varade. *Ancenis* 151, idem, Oudon, Mauves, Nantes.

* Narbonne, dans la route de Perpignan.

* *Pau* (de Paris à) on prend la route de Bordeaux, de Bordeaux 219 à *Gradignan* 220, idem l'Eſtaule, Puts-de-la-Gubatte, Barps, l'Hoſpitalet, Belin. *Muret* 226, idem, l'Hiſpotei, la Bouchaire, Belloc, la Harie, l'Epéron. *Caſtets* 227, idem, Taſſers, Dax. *Orthez* 239, idem, Pau.

* *Perpignan* (de Paris à) par Lyon & Pont-Saint-Eſprit, on prend la route de Lyon 289. à *Saint-Fond* 301, idem, Saint-Saphorin-Dozun, Vienne. *Auberive* 302, idem, Péage-de-Rouſſillon, Saint-Rambert, Saint-Vallier, Tain, Sillard, Valence. *la Paillace* 303, idem, Loriol, Laine, Montlimard, Donzere, Pierre-Latte, la Palu. *Pont-Saint-Eſprit* 319. *Bagnols* 320, idem, Connaut, Valiguières, Rémoulin, Saint-Gervaſi, Niſmes. *Uchaut* 321. *Lunel* 322, idem, Collombière, Montpellier. *Fabregues* 323, idem, Gigean. *Loupian* 324, idem Villemagne, Pezenas, la Begude-de-Jordi, Beziers. *Niſſant*, 325 : idem, Narbonne. *Sijean* 326 : idem, la Palme, *Salces* 337 : idem, Perpignan.

* *Plombières* (de Paris à) on prend la route de Nanci; de Nanci 366, à *Flavigni* 370, idem, Roville, Charmes, Ygnei, Eſpinal, Xertigni, Plombières.

* *Pont-Beauvoiſin* (de Paris au) par Lyon; de Lyon à *Bron* 305, idem, Saint-Laurent, la Verpilière, Bourgoin, Vacheres, la Tour-du-Pin, Gas, Pont-Beauvoiſin.

* *Reims & Sédan* (de Paris à) *Bourget* 73, idem, Meſnil, Dammartin, Nanteuil. *Levignan* 242, idem, Villers-Cotrets. *Vertefeuil* 243, idem, Soiſ-

ſons. *Braine* 244, *Fiſmes* 251, idem, Jonchéri, Reims. *Iſle* 252, idem, Rethel. *Cheſne-le-Pouilleux* 372, idem, Sédan.

* *Rennes* (de Paris à) *Séve* 63, idem, Verſailles, *Pontchartrain* 65, idem, la Queue, Houdan, Dreux. *Nonancourt* 109, idem, Tillier, Verneuil, Saint-Maurice, Mortagne, Meſle-ſur-Sarthe, Meſnil-Broux, Alençon. *Saint-Denis* 137, idem, Prez-en-Paille, Ribai, Maienne. *Martigni* 138, idem, Laval, la Gravelle. *Vitré* 154, idem, Château-bourg, Noyal, Rennes.

* *Rochelle* (*la*) (de Paris à) on prend la route de Nantes juſqu'à Tours; de Tours 141. à *les Carrez* 143, idem, Montbaſon, Sorigni, Sainte-Cathérine, Sainte-Maure, Beauvais. *les Ormes-Saint-Martin* 167, idem, Ingrande, Châtelleraud, Barres-de-Nintré, la Trichérie, Clan, le Grand-Pont, Poitiers. *Croutelle* 168, idem, Colombières, Luſignan, Ville-Dieu-du-Péron, la Motte-Sainte-Héraie. *Saint-Maixan* 169, idem, Ville-Dieu-du-Pont-de-Veaux, Niort. *Rohan* 191, *Moſai* 192, idem, Courſon, Nouaillé, Huſſeau, la Rochelle.

* *Rocroi & Givet* (de Paris à) on prend la route de Reims juſqu'à Rethel; de Rethel à *Launoi* 252, idem, Mezieres & Charleville. *Rocroi* 253, *Marienbourg* 422, idem, Givet.

* 1 *Rouen* (de Paris à) Nanterre 66: idem, Saint-Germain-en-Laie. *Trielle* 67, idem, Meulan, *Mante* 68. *Bonières* 100, idem, Vernon, Gaillon, Vaudreuil, Port-Saint-Ouein. *Rouen* 99.

* 2 *Rouen* (de Paris à) *Saint-Denis* 68. *Sannois* 69, idem, Pontoiſe, Bordeaux-de-Vigni, *Magni* 98, idem, Saint-Clair, Tillier, Ecouis, Bourg-Baudoin, la Forge-Feret, Rouen 99.

* *Saint-Flour* (de Paris à) *Ville-Juif* 79, idem, Fro-

menteau, Eſſonne, *Pont-Thieri*, Chailli, Fontainebleau, Bouron, Nemours, Glandelle, la Croiſière. *Fontenai* 125, idem, Pui-la-Lande, Montargis. *la Commodité* 126, idem Nogent, Bezard, Buiſſière, Belair, Briare, Ouſſon, Boni, Neuvi, la Celle, Coſne, Maltaverne, Pouilli, Meuves, la Charité. *Barbeloup* 183, idem, Pougues, Nevers, Magni, *Saint-Pierre-le-Mouſtier* 184, idem, Chantenai, Villeneuve, la Perche, Moulins. *Chemilli* 185, idem, Châtelneuve, Saint-Pourçain, Vernet, Gannat, Aigueperſe. *Riom* 209, idem, Clermont. *Vaire* 210, idem, Coude, Iſſoire, Saint-Germain-Lambron, Pont-de-Lemps, Maſſiac, Vieilleſpece, Saint-Flour.

* Straſbourg (de Paris à) par Châlons-ſur-Marne, Mets, Saverne. *Bondi* 73, idem, Vergalant, Claie, Tribardou, Meaux. *Saint-Jean* 74, idem, la Ferté-ſous-Jouarre, Montreuil-ſur-Marne. *Vivrai* 245, idem, Château-Thierri, Paroi. *Dormans* 254, idem, Port-à-Binſon, la Cave, Epernai, Plivaux, Jalons, Maſtogne, Châlons-ſur-Marne. *Notre-Dame-de-l'Epine* 259, idem, Belai, Orbeval, Sainte-Menehoult. *Les Islettes* 260, Clermont 363, idem, Dombale, Verdun. *Manheule* 364, idem, Harville, Marſlatour, Gravelotte, Mets. *La Horgne* 370, idem, Solgne, Delme, Vic, la Bourdonnaye, Azondange, Heming, Sarebourg, Hommartin, Phaltzbourg. *Saverne* 380, idem, Wilten, Stiſſen, Straſbourg.

* *Toulon* (de Paris à) par Lyon & Pont-Saint-Eſprit, on prend la route de Perpignan, juſqu'au Pont-Saint-Eſprit; du Pont-Saint-Eſprit 319, à *Bagnols* 320. *la Begude-Saint-Laurent* 343, idem, Pujeau, *Avignon* 344, idem, Saint-Andiol, Orgon, Pont-Royal, Saint-Canat, Aix, *Pin* 345,

idem, Marſeille. *Aubagne* 347, idem, Cuges; Bauſſet, Toulon.

* *Toulouſe*, dans la route de Montlouis.

* Valence (de Grenoble à) de Grenoble 304, à *Vorepe* 305, idem, Tullins, la Légrerie, Saint-Marcelin, les Fories, Romans, Valence 302.

* *Valencienne & Condé* (de Paris à) *Bourget* 72, idem, Louvre, la Chapelle, Senlis, Braſſeuſe, Verberie, la Croix, Compiégne. *Bac-à-Bellerive* 241, idem, Noyon. *Magni-Guiſcard* 242, idem, Ham. *Roupi* 398, idem, Saint-Quentin, Catelet, *Bons-Avis* 415: idem, Cambrai. *Bouchain* 417, idem, Valencienne, *Condé* 418.

ROUTE DE TRAVERSE.

Aix à Nice,	349
Amiens à Dourlans,	396
Aumale à Amiens,	396
Beſſort à Colmar,	383
Beſſort à Huningue,	384
Bordeaux à Montauban,	220
Caen à la Hougue,	113
Caen à Saint-Lô,	115
Cambrai à Douai,	420
Carentan à Cherbourg,	115
Carentan à Coutance,	115-6 lieues
Chaunai à Angoulême,	202
Clermont à Limoges,	211 & 202
Clermont à Lyon,	211
Cleſmont à Nanci,	372
Dourlans à Montcaſſel,	403

Dunkerque à Bergues-Saint-Vinox,	410
Fléche (la) à Lude,	140
Frayet à Colmar,	383
Fort-Louis à Landau,	386
Guiſe à Maubeuge,	420
Huningue à Straſbourg,	384
Lambale à Dinan,	157
Landreci à Avenes,	421
Laon à Moncornet,	245
Laval à la Fléche,	138
Lens à Lille,	408
Lorient à Quimper-Corentin,	153
Luneville à Scheleſtat,	387
Lyon à Grenoble,	303
Maubeuge à Philippeville,	422
Mets à Nanci,	369
Mets à Phaltzbourg,	370
Mets à Sarlouis,	366
Mets à Thionville,	368
Nanci à Sarbruch,	371
Narbonne à Carcaſſonne,	326
Perpignan à Mont-Louis,	338
Ponteau-de-Mer à Pont-l'Evêque,	104
Pont-Farci à Pontorſon,	116
Pont-de-Lemps à Brioude,	210
Pontoiſe à Forges,	97
Pontorſon à Dole,	158
Rennes à Saint-Brieux,	157
Rennes à Saint-Malo,	156
Rennes à Nantes,	156
Rochelle (la) à Rochefort,	192
Rocroi à Charlemont,	422
Rouen à Eu,	101
Rouen à Honfleur,	104
Saint-Denis à Beauvais,	69

Saint-Dizier à Chaumont, 255
Saint-Dizier à Nanci, 367
Saint-Pol à Bethune, 406
Saint-Pol à Heſdin, 406
Saint-Quentin au Queſnoi, 419
Sédan à Mouzon, 372
Séez à Falaiſe, 110
Soiſſons à Guiſe, 243
Straſbourg à Fortlouis, 386
Straſbourg à Landau, 385
Valencienne à Condé, 417
Verdun à Nanci, 366
Verdun à Stenai, 363

FIN de la Table des Routes de France.

255
367
406
406
419
372
110
243
386
385
417
366
363

rance.

TABLEAU
DE
LA FRANCE.

LA Nation Françoiſe, compoſée de trois Corps, le Clergé, la Nobleſſe & le Peuple ou le Tiers-état, eſt gouvernée par un Monarque dont la couronne eſt héréditaire & deſtinée à l'aîné de ſes enfans mâles légitimes, au défaut deſquels elle paſſe à l'aîné des Princes du ſang qui en ſont les plus proches; les filles en ſont exclues par la loi Salique.

L'étendue de ce royaume eſt aujourd'hui de 260 lieues du levant au couchant, depuis Landau juſqu'au Conquet aux confins de la Bretagne; & de 250 du midi au ſeptentrion, depuis les confins du Rouſſillon

juſqu'à Dunkerque. Son circuit eſt au moins de 1200 l. Il paſſe pour un des meilleurs pays de l'Europe & des plus floriſſans de l'univers. C'eſt le plus ancien des royaumes chrétiens ; l'air en eſt ſain, pur & tempéré & la ſituation agréable. Il y a de belles rivières, de hautes montagnes, de grandes forêts, de riches prairies, d'agréables plaines ; en général ſon terroir eſt très-fertile en bled, légumes, vins, fruits, chanvres, &c. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de plomb & d'argent ; des carrières de très-belles pierres & d'ardoiſes. On fait une grande quantité de bon ſel ſur ſes côtes, vers leſquelles on pêche d'excellens poiſſons : on y voit beaucoup de chevaux, de beſtiaux & de gibier, comme bœufs, moutons, chèvres, ſangliers, cerfs, chevreuils, lapins, lièvres, perdrix, faiſans, pluviers, bécaſſes, cailles, poulets, poulardes, pigeons, canards, dindons & toutes ſortes de volatiles.

La France eſt bornée au nord par les Pays-bas ; au levant par l'Allemagne, la Suiſſe ; la Savoie, & les Alpes ; au midi par la Méditerranée & les Pyrénées ; au couchant par l'Océan. Sa longitude s'étend depuis le 13 degré, juſqu'au 25 - 10 minutes, & ſa latitude depuis le 42 - 20 juſqu'au 51.

Les arts & les ſciences y ſont en honneur ; la ſeule religion catholique y eſt ſoufferte

depuis la révocation de l'Edit de Nantes en 1685.

Elle a 400 grandes villes, 2000 autres villes & gros bourgs fermés, en tout environ 40400 villes & villages, 20 univerſités & pluſieurs académies. Dans le nombre de ſes provinces, villes, bourgs & châteaux, il y en a 403 qui portent des titres, dénommés dans ce volume; ſçavoir 32 de principautés, 67 de duchés-pairies, 45 de duchés, 49 de marquiſats, 10 de comtés-pairies, 106 de comtés, 33 de vicomtés, 61 de baronies, & une très grande quantité de terres qui ont des titres de marquiſats, de comtés, de vicomtés, de baronies; tout compris l'on y compte 70000 fiefs ou arrière-fiefs, & au moins 4000 familles d'ancienne nobleſſe.

Ses villes fortifiées ſont au nombre de 157; ſçavoir 24 fortes places maritimes avec de très-bons ports; 39 moyennes places maritimes avec de petits ports; 53 fortes places frontieres, dont pluſieurs ſont preſque imprenables; & 41 avec de moyennes fortifications.

On y voit 25 lieux remarquables par leurs eaux minérales, les plus renommées ſont celles de Bagnères, de Forges, de Plombières, de Bourbon-les-bains, de Bourbonne-les-bains, de Vals & du Mont d'or.

Les îles, dont quelques unes ſont for-

mées par des rivières & les autres ſituées près des côtes de la France, dans la Méditerranée & l'Océan, ſont au nombre de 33.

L'on compte en France au moins 18 millions d'habitans, 18 archevêchés, 112 évêchés, 1350 abbayes de religieux, 550 abbayes de religieuſes, 12000 prieurés, 15200 chapelles avec leurs chapelains, 14777 couvents, 40 milles paroiſſes & environ, 250 mille écclésiaſtiques 19 univerſités, 250 commanderies de l'ordre de Malte, 12 Parlemens, 12 Chambres des Comptes, 12 Cours des Aides, 37 gouvernemens, 33 généralités, 100 chevaliers de l'ordre du Saint Eſprit qui le ſont auſſi de l'ordre de Saint Michel, & ont chacun 3 mille livres de penſion, 80 officiers grand'croix de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, inſtitué en 1683 par Louis XIV : cet ordre a 450 mille livres de revenu ; le nombre de ſes chevaliers n'eſt point fixé, le Roi en fait autant qu'il y a d'officiers qui ont mérité cet honneur : les étrangers au ſervice de la France, qui ne ſont point catholiques romains, n'y pouvant être admis, en 1759 Louis XV créa en leur faveur l'ordre du Mérite, dont la croix eſt à 8 pointes comme celle de l'ordre de Saint-Louis ; mais la première eſt attachée avec un ruban rouge, & la dernière avec un ruban bleu.

Les principales provinces de la France ſont:

L'Ile-de-France, & à l'orient de cette province, la Brie, la Champagne, la Lorraine, les Trois-évêchés, l'Alſace, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Breſſe & le Bugei.

Au midi, la Beauce, l'Orléanois, la Touraine, le Berri, le Bourbonnois, le Nivernois, le Beaujolois, le Lyonnois, le Dauphiné, la Provence, le Forès, le Vivarais, le Languedoc, l'Auvergne, le Querci, le Rouergue, l'Angoumois, la Guienne, le Perigord, la Gaſcogne, l'Armagnac, la Navarre, le Bigorre, le Rouſſillon.

Au couchant, la Normandie, le Perche, le Maine, la Bretagne, l'Anjou, le Poitou, l'Aunis & la Saintonge.

Au nord, la Picardie, l'Artois, le Cambreſis, la Flandre, & le Hainaut.

Toutes ces Provinces ſe ſubdiviſent en pluſieurs contrées, qui ont auſſi leurs noms.

Le royaume de France fut fondé l'an 408 par Pharamond ſon premier Roi: il ſubſiſte glorieuſement depuis 1357 ans ſous le règne de 65 rois. Sa ſituation eſt avantageuſe pour le commerce, & ſa puiſſance eſt devenue telle que Louis XIV en 1681, avoit une marine de 198 vaiſſeaux de guerre, en y comprenant les alléges, & 30 galères.

On comptoit alors onze mille hommes de troupes règlées pour ſervir ſur les vaiſſeaux, & en tout 160 mille hommes enclaſſés pour les divers ſervices de la marine. Il eut dans ſes plus grandes guerres juſqu'à 450 mille hommes ſous les armes. Dans la dernière guerre finie à la paix de Fontainebleau qui fut ſignée le 3 Novembre 1762, ſuivant l'état militaire donné en 1761, elles ſe montoient à 354 mille 908 hommes: les Maréchaux de France étoient au nombre de 16, les Lieutenans-généraux de 202, les Maréchaux-de-camp de 290, & les Brigadiers des armées du Roi de 364. A l'égard des revenus de ce royaume, Sa Majeſté jouit au moins d'un million de livres par jour.

Le Roi de France a la qualité de Roi Très-chrétien; ſa maiſon militaire eſt de 10 mille hommes; les charges & offices pour la magnificence du trône ſont au nombre de 2400; ſçavoir: 200 officiers de la muſique, de la chapelle & de la chambre du Roi; 1300 officiers de la chambre, du cabinet, de la garde robe & des ſept offices de la bouche; 300 de la grande & de la petite écurie, 300 de la grande-vénerie, de la louveterie, & de la fauconnerie; 300 des bâtimens. Les premières places ſont occupées par des princes, des ducs & autres ſeigneurs dans l'ordre ſuivant:

Un grand-aumônier, un premier aumônier, un maître de l'oratoire, deux aumôniers ordinaires; un grand-maître; un grand chambellan; quatre premiers gentilshommes de la chambre, deux grands-maîtres de la garde-robe, deux maîtres de la garde-robe; quatre capitaines des gardes-du-corps, un capitaine-colonel des cent-ſuiſſes; un grand-écuyer, un grand-pannetier, un grand-veneur, un grand-fauconnier, un grand-louvetier, un grand-maréchal-des logis, un grand-prevôt, un premier écuyer, un capitaine des gardes de la porte du Roi, un capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde, un capitaine-lieutenant des chevaux-legers de la garde, deux capitaines lieutenans des deux compagnies des mouſquétaires de la garde, un grand-maître des cérémonies, un colonel du régiment des gardes-françoiſes, & un colonel du régiment des gardes-ſuiſſes. Les charges & offices de la maiſon de la Reine ſont aux environs de 450.

Les Colonnies de la France ſont:

DANS L'AMÉRIQUE.

Les îles de l'Aſſomption, de Saint-Barthelemi, de la Deſirade, une partie de celle de Saint-Domingue, la Cayenne avec ſon diſtrict de 300 lieues de circuit dans la terre

ferme, les îles de la Grenade, de la Guadaloupe, de Sainte-Lucie, de Marie-Galante, de la Martinique, de Miquelon, de Saint-Pierre, de Saint-Martin en partie, de Tabago & de Saint-Vincent.

Dans l'Afrique.

Le Baſtion de France, l'île de Bourbon, l'île Maurice & l'île Arguin.

Dans l'Inde.

Pondicheri, une habitation à Rajapour & à Héan.

Les Conſuls François, pour le commerce dans les pays étrangers, ſont au nombre de 77; ſçavoir 21 en Italie, 12 en Eſpagne, 6 en Portugal, 10 dans le nord, & 28 dans les échelles du levant & la Barbarie.

L'on trouvera la deſcription de ces pays dans les volumes du Tableau de l'univers, qui ſont à la ſuite du Tableau de la France.

A l'égard du commerce de la France, celui de l'intérieur du royaume ſe trouvera dans la deſcription de ſes provinces; l'on y verra leurs productions & leur négoce: en général les écritures s'y tiennent en livres, ſous & deniers; les lettres-de-change ont 10 jours de grace après l'échéance, & les

billets valeur en marchandiſes un mois : pour en faire obſerver les règles, on a établi dans 66 villes, des juges-conſuls.

Les monnoies idéales de la France, ſont le denier, la livre de 20 ſous & la piſtole de 10 liv. à l'égard des courantes, toutes celles qui ſont étrangères, ainſi que celles de ſes anciennes fabriques, ne ſont point reçues dans le royaume & doivent être portées aux hôtels des monnoies, pour les changer en nouvelles eſpèces, qui ſont celles des fabriques commencées en 1726 : elles ſont compoſées.

EN OR.

Du *double-Louis*, de 48 livres ; du *louis*, de 24 livres ; & du *demi-louis*, de 12 livres

EN ARGENT.

De l'*écu*, de 6 livres ; du *petit-écu*, de 3 livres ; de la *pièce* de 24 ſous, de celle de 12 ſous, & de celle de 6 ſous.

D'ALLIAGE ET EN CUIVRE.

La *pièce* de 2 ſous, celle de ſix liards, celle d'un ſou, celle de 2 liards, celle d'un liard ou de 3 deniers.

Evaluation de la livre de France, avec les monnoies des villes & royaumes le plus en correſpondance avec la France.

Amſterdam. . . . La livre de France vaut 9 ſous communs & 5 fenins.

Le ſou commun vaut monnoie de France 2 ſ. 1 d. 3-4 de d.

Le fenin vaut, m. de Fr. 1 d. $\frac{1}{5}$. de d.

Ausbourg. . . . . comme *Vienne*.

Bâle. . . . . La liv. de Fr. vaut 22 creutzers.
Le creutzer vaut, m. de France, 10 d. 9-10 de d.

Bergame. . . . . La liv. de Fr. vaut 40 ſ. de change.
Le ſ. de change vaut, m. de Fr. 6. d.

Berlin. . . . . La liv. de Fr. vaut 6 bon-gros.
Le bon-gros vaut, m. de France, 3 ſ. 4 d.

Breslaw. . . . . comme *Vienne*.

Cadix en Eſpagne. La liv. de Fr. vaut 4 réaux de vellon.
La réale de vellon vaut, m. de Fr. 5 ſ.

Conſtantinople. . . . La liv. de Fr. vaut 40 aſpres.
L'aſpre vaut, m. de France, 6 d.

Copenhague. & Danemark. La liv. de Fr. vaut 21 ſchelins Danois & 2 fenins 5-6 de fenin.
Le ſchelin Danois vaut, m. de Fr. 11 d. $\frac{29}{96}$. de d.
Le fenin vaut, m. de F. $\frac{45}{48}$ $\frac{5}{1152}$ de d.

Dantzick. . . . . La liv. de Fr. vaut 22 gros Polonois, & 9 fenins.
Le gros Polonois vaut, m. de Fr. 10 d. 2-3 de d.
Le fenin vaut, m. de Fr. 16-27 de d.

Florence. . . . . La liv. de Fr. vaut 3 ſ. d'or & 11 d. $\frac{1}{2}$.
Le ſ. d'or vaut, m. de Fr. 5 ſ. $\frac{2}{3}$. de d.

Francfort ſur le Mein. comme *Vienne*.

Gênes. . . . . La liv. de Fr. vaut 25 ſ. & 10 den. courans.
Le ſ. vaut, m. de Fr. 9 d. 7-25 de d.

Genève . . . . . La liv. de Fr. vaut 26 ſ. & demi, petite monnoie.
Le ſou, petite monnoie, vaut, m. de F. 9 d. 1-20 de d.

Hambourg . . . . . La liv. de Fr. vaut 9 ſous-lubs de banque.
Le ſou-lubs de banque vaut, m. de Fr. 2 ſ. 2 d. 5-8 de d.

Leipſic . . . . . La liv. de Fr. vaut 6 ſilvers-gros
Le ſilver-gros vaut, m. de Fr. 3 ſ. 4 d.

Lisbonne & Portugal . . . La liv. de Fr. vaut 166 rés.
Le rés vaut, m. de Fr. 1 d. 37-83 de d.

Londre. & Angleterre. . La liv. de Fr. vaut 11 d. ſterlins.
Le dernier ſterlin vaut, m. de Fr. 1 ſ. 9 d. 3-4 & 1-15 de d.

Meſſine & Sicile . . La liv. de Fr. vaut 48 grains.
Le grain vaut, m. de Fr. 5 d.

Milan. . . . . . La liv. de Fr. vaut 26 ſ. 3 d. courans.
Le ſ. courant vaut, m. de France, 9 d. 3-20 de d.

Naples. . . . . . La liv. de Fr. vant 24 grains.
Le grain vaut, m. de Fr. 10 deniers.

Nuremberg. . . . . comme *Vienne.*

Petersbourg. & Ruſſie. . . La liv. de Fr. vaut 19 copecks.
Le copeck vaut, m. de Fr. 1 ſ. 7-9 de d.

Rome. . . . . . La liv. de Fr. vaut 19 bayoques & un quattrino.
La bayoque vaut, m. de France, 1 ſ. 3-5 de d.

Stockolm & Suède. La liv. de Fr. vaut 24 ſtuvers de cuivre.
Le ſtuver de cuivre vaut, m. de Fr. 10 deniers.

Turin, Piémont & Savoie. La liv. de Fr. y vaut, m. de Fr. 18 ſous 2 d.

Veniſe . . . . . La liv. de Fr. en monnoie de Veniſe, vaut 2 liv.

Vienne. . . . . . La liv. de Fr. vaut 22 creutzers & 2 fenins.

Le creutz. vaut, monnoie de Fr. 10 d. 2-3 de d.

Le fenin vaut, monnoie de Fr. 2 d. 2-3 de d.

Quelques Monnoies d'Europe reduites à la valeur de celles de France.

CLEVES.

Florin. . . . . 11 l. 6 ſ. 8 d.
Schelin. . . . . 10 ſ.
Thaler. . . . . 11 l. 19 ſ.

COLOGNE.

Ducat. . . . . 10 l. 16 ſ.
Thaler . . . . . 3. l. 18 ſ.
Thaler eſpèce. . . . . 4 l.

EMPIRE.

Ducat. . . . . 9 l. 10 ſ. 8 d.
Florin. . . . . 2 l. 13 ſ. 4 d.
Marien-groche. . . . . 2 l. 2 d. 2-5 de d.
Rixdaler. 4
Tonne d'or. . . . . 400000.

HONGRIE.

Ducat. . . . . 11 l. 4 ſ. 5 d.
Hongre Kremnitz. . . 10 ſ. 5 d. 1-5 de d.
Thaler. . . . . 5 l. 6 ſ. 8 d. 1-8 de d.

LIVOURNE.

Ducat d'argent. . . . . 5 ſ. 18 ſ. 4-5 de d.
Livre courante. . . . . 16 ſ. 10 d 2-5 de d.
Livre d'or . . . . . 5 l. 1 ſ 1 d. 1-3 de d.
Piaſtre de change. . . . . 4 l. 17
Sou ou Sou d'ot. . . . . 5 ſ. 2-3 de d.

Les autres Monnoies étrangères ſe trouvent dans le Tableau de l'Univers, à l'article de chaque ville principale.

DES

DES RIVIÈRES *DE LA FRANCE.*

ENTRE toutes les rivières qui arroſent la France, il y a quatre grands fleuves, qui ſont le Rhône, la Garonne, la Seine & la Loire.

Le Rhône a environ 160 lieues de cours, il prend ſa ſource dans la montagne de la Fourche, à l'extrémité orientale du Valais, & commence à être navigable à Seiſſel : il traverſe le lac de Genève, le Lyonnois, le Viennois, le Valentinois, le Comtat-Venaiſſin, une partie de la Provence, & ſe jette par pluſieurs bouches dans la Méditerranée. Il reçoit dans ſon cours, la Saone à Lyon, l'Iſère à une lieue au deſſus de Valence, & la Durance à une lieue au deſſous d'Avignon. Les principales villes où il paſſe, ſont Génève, Lyon, Vienne, Valence, Pont-Saint-Eſprit, Avignon & Arles.

La Garonne a environ 130 lieues de cours ; elle prend ſa ſource dans les Pyrénées, traverſe le Languedoc & la Guienne,

& reçoit dans ſon cours, le Tarn & le Lot ; puis après s'être jointe au Bec d'Ambez à la Dordogne, où elle prend le nom de Gironde; elle va ſe jetter dans l'Océan. Les principales villes par où elle paſſe ſont Muret, Toulouſe, Agen & Bordeaux.

La Seine a environ 140 lieues de cours: elle prend ſa ſource près de Chanceaux en Bourgogne à 6 lieues de Dijon, paſſe à Châtillon, Bar, Troies, Méri où elle commence à porter bateaux, à Nogent, Brai, Montereau, Melun, Corbeil, Paris, Saint-Cloud, Poiſſi, Meulan, Vernon, Pont-de-l'Arche, Rouen, Caudebec, Quillebeuf, & ſe jette dans l'Océan au Havre-de-Grace. Elle reçoit dans ſon cours, l'Ionne à Montereau, la Marne au deſſus de Paris, &. l'Oiſe au-deſſous. Cette rivière fait de ſi grandes ſinuoſités de Paris à Poiſſi, que l'on y compte vingt lieues par eau, quoiqu'il n'y ait que cinq lieues par terre; cela procure une ſituation très riante à de jolies maiſons de campagne & de beaux châteaux, qui ſont pour ainſi dire aux portes de la capitale.

La Loire a environ 192 lieues de cours: elle prend ſa ſource dans les Cévennes, commence à être navigable à Rouanne dans le Forès, traverſe la frontière de Bourgogne, le Bourbonnois, le Nivernois, l'Orléanois, le Blaiſois, la Touraine, l'Anjou, la

Bretagne &
reçoit dan
l'Indre, la
le Loir, &
bert, Roua
Orléans, B
& Nantes.

La Saon
elle prend
à Grai, A
ſe jette dan

L'Iſère a
prend ſa ſou
du Piémont
dans le Rh
lence, paſſe
Conflans, G

La Duran
ſes inondatic
ges; elle pren
verſe la Prov
au deſſous d'
à Tallart, S

Le Tarn a
il prend ſa ſc
verſe l'Albige
ronne près de

Le Lot a
il prend ſa ſou
par Mende,

Bretagne & ſe jette dans l'Océan. Elle reçoit dans ſon cours; l'Allier, le Cher, l'Indre, la Vienne, la Mayenne, la Sarte & le Loir, & paſſe par le Pui, Saint-Rambert, Rouanne, Nevers, Briare, Gien, Orléans, Blois, Amboiſe, Tours, Saumur & Nantes.

La Saone a environ 70 lieues de cours: elle prend ſa ſource dans le Baſſigni, paſſe à Grai, Auxonne, Châlon, Mâcon & ſe jette dans le Rhône à Lyon.

L'Iſère a environ 47 lieues de cours; il prend ſa ſource aux confins de la Savoie & du Piémont, traverſe le Dauphiné & ſe jette dans le Rhône auprès & au-deſſus de Valence, paſſe par les villes de Beaufort, Conflans, Grenoble & Romans.

La Durance a environ 77 lieues de cours; ſes inondations cauſent de grands dommages; elle prend ſa ſource dans les Alpes, traverſe la Provence & ſe jette dans le Rhône au deſſous d'Avignon, paſſe près d'Embrun, à Tallart, Siſteron & Cavaillon.

Le Tarn a environ 45 lieues de cours; il prend ſa ſource dans le Gévaudan, traverſe l'Albigeois, & ſe jette dans la Garonne près de Montauban.

Le Lot a environ 96 lieues de cours; il prend ſa ſource dans le Gévaudan, paſſe par Mende, Saint-Geniès, Cahors où il

commence à porter bateaux, & ſe jette dans la Garonne à Aiguillon.

La Dordogne a environ 90 lieues de cours; elle prend ſa ſource dans la baſſe-Auvergne, au Mont-d'or, traverſe la Guienne & ſe joint à la Garonne: (Le confluent de ces deux rivières au Bec-d'Ambez eſt très-dangereux pour les vaiſſeaux;) elle paſſe à Argentac, Souliac, Bergerac, Caſtillon & Libourne.

L'Ionne a environ 48 lieues de cours; elle prend ſa ſource aux montagnes du Morvant, paſſe à Cravant, porte bateaux à Auxerre, à Joigni, Villeneuve-le-Roi, Sens, Pont-ſur-Ionne, & ſe jette dans la Seine à Montereau.

La Marne a environ 90 lieues de cours; elle prend ſa ſource au pied d'une Montagne dans le Baſſigni, paſſe par les villes de Chaumont, Joinville, Saint-Diſier, Vitri-le-François, Châlons, Chatillon, Château-Thiéri, La Ferté-ſous-Jouarre, Meaux, Lagni & ſe jette dans la Seine, audeſſous de Charenton près de Paris.

L'Oiſe a environ 50 lieues de cours; elle prend ſa ſource dans les Ardènes, paſſe par les villes de Guiſe, la Fère, Compiègne, Creil, l'Ile-Adam, Pontoiſe & ſe jette dans la Seine.

L'Allier a environ 66 lieues de cours:

il prend ſa ſource dans le Gévaudan, traverſe le Bourbonnois, le Nivernois, paſſe par les villes de Brioude, Iſſoire, Vichi, Moulins, & ſe jette dans la Loire auprès de Nevers.

Le Cher a environ 38 lieues de cours: il prend ſa ſource dans l'Auvergne, traverſe le Bourbonnois, le Berri, la Touraine, paſſe par les villes d'Auzance, de Montluçon de Saint-Amand & ſe jette dans la Loire au deſſus de Vierzon.

L'Indre a environ 44 lieues de cours: il prend ſa ſource au village de S. Pierre-la-Marche dans le Berri, traverſe la Touraine, paſſe par les villes de la Châtre, Château-roux, Châtillon, Loches, Montbaſon, & ſe jette dans la Loire.

La Vienne a environ 63 lieues de cours: elle prend ſa ſource dans le bas-Limouſin, traverſe la Marche, le Poitou, paſſe par les villes de Limoges, Saint-Germain, Chatelleraud, L'Ile-Bouchart, Chinon, & ſe jette dans la Loire à 3 lieues au deſſus de Saumur.

La Mayenne a environ 40 lieues de cours: elle prend ſa ſource dans le Maine, paſſe par Mayenne, Laval, & ſe jette dans la Loire auprès d'Angers.

La Sarthe a environ 56 lieues de cours: elle prend ſa ſource en Normandie, paſſe

par Alençon, le Mans & ſe jette dans la Loire auprès d'Angers.

Le Loir a environ 53 lieues de cours : il prend ſa ſource dans le Perche, paſſe par les villes de Bonneval, Freteval, Vendôme, Château-du-Loir, la Flèche & ſe perd dans la Sarthe auprès d'Angers.

La Vilaine a environ 38 lieues de cours : elle prend ſa ſource auprès d'Ernée dans le Maine, paſſe à Rênes, la Roche-Bernard, & ſe jette dans l'Océan, vis-à-vis de l'île d'Oléron.

La Meuſe a environ 105 lieues de cours : c'eſt une groſſe Rivière qui prend ſa ſource auprès du village de Meuſe dans le Baſſigni, traverſe les Evêchés de Toul & de Verdun, la Champagne, le Luxembourg, le Comté de Namur, l'évêché de Liége, les Provinces-unies & ſe jette dans l'Océan ; elle paſſe, par les villes de Vaucouleurs, Verdun, Sivri, Stenai, Mouzon, Sedan, Mézières, Charleville, Givet, Dinant, Namur, Hui, Liége & Maſtric.

La Moſelle a environ 80 lieues de cours : elle prend ſa ſource dans les Voſges au Mont-des-Faucilles, paſſe par Toul, Metz, Trêves, & ſe jette dans le Rhin.

ROUTES PAR EAU.

Route de Chalon à Lyon ſur la Saone, ... 28 lieues & demie.

De Chalon à Tournus, ... 5 lieues.
De Tournus à Mâcon, ... 5 lieues.
De Macon à Montmerle, ... 6 lieues.
De Montmerle à Trévoux, ... 6 lieues.
De Trévoux à l'île-Barbe, ... 6 lieues.
De l'île-Barbe à Lyon, ... ½ lieue.

Route de Lyon ſur le Rhône juſqu'à Avignon, ... 50 lieues.

De Lyon à Vienne, ... 7 lieues.
De Vienne à Valence, ... 21 lieues.
De Valence au Pont Saint-Eſprit, ... 15 lieues.
Du Pont Saint-Eſprit à Avignon, ... 7 lieues.

Route de Rouanne ou Rohane à Nantes ſur la Loire, ... 128 lieues.

De Rohane à Nevers, ... 33 lieues.
De Nevers à Briare, ... 18 lieues.
De Briare à Orléans, ... 13 lieues.
D'Orléans à Blois, ... 14 lieues.
De Blois à Tours, ... 10 lieues.
De Tours à Saumur, ... 13 lieues.
De Saumur à Angers, ... 9 lieues.
D'Angers à Nantes, ... 18 lieues.

Route de Rohane à Paris, ſur les rivières de Loire & de Seine qui ſont jointes par les Canaux de Briare & de Loin, ... 86 lieues.

De Rouane à Briare, ... 51 lieues.
De Briare à Montargis, ... 10 lieues.
De Montargis à Nemours, ... 6 lieues.

De Nemours à Moret où l'on arrive ſur la Seine, ... 4 lieues.
De Moret à Melun, ... 5 lieues.
De Melun à Paris, ... 10 lieues.

Route d'Auxerre à Paris ſur les rivières d'Ionne & de Seine. . . . . 43 lieues.

D'Auxerre à Sens, ... 14 lieues.
De Sens à Montereau où l'on joint la Seine, 10 lieues.
De Montereau à Melun, ... 9 lieues.
De Melun à Corbeil, ... 4 lieues.
De Corbeil à Paris, ... 6 lieues.

Route de Nogent à Paris ſur la Seine, ... 35 lieues.

De Nogent à Brai, ... 6 lieues.
De Brai à Montereau, ... 10 lieues.
De Montereau à Melun, ... 9 lieues.
De Melun à Corbeil, ... 4 lieues.
De Corbeil à Paris, ... 6 lieues.

L'on trouve au Port-Saint-Paul, & au quai hors Tournelle à Paris, tous les jours des Coches qui font route pour differens lieux.

Départ des Coches qui montent & deſcendent au Port S. Paul.

[*Leurs Bureaux ſont ſur le quai de même nom, & celui des Céleſtins.*]

Auxerre part deux fois la ſemaine, le mercredi & le ſamedi à 7 heures du matin.

En deſcendant il en arrive deux autres les mêmes jours après midi.

Briare, Montargis & Nemours, réunis, part le mardi à 7 heures du matin.

En deſcendant il arrive le dimanche au ſoir.

Melun part le vendredi à 7 heures du matin.
En deſcendant, il arrive le mardi après midi.
Montereau part le Jeudi à 7 heures du matin.
En deſcendant, il arrive le lundi au ſoir.
Nogent part le dimanche à 7 heures du matin.
En deſcendant, il arrive le jeudi au ſoir.
Sens part le lundi à 7 heures du matin.
En deſcendant, il arrive le vendredi après midi.

Départ des Coches hors Tournelle.

[*Leurs Bureaux ſont ſur le quai de même nom.*]

Corbeil part deux fois par ſemaine, le mercredi & le ſamedi à 7 heures du matin.
En deſcendant, il en arrive un le mardi, & un autre le vendredi après midi.
Fontainebleau, ou le *Coche Royal* : ce Coche ne fait route que lorſque la Cour eſt à Fontainebleau ; il en part un tous les jours à 7 heures du matin & arrive à 7 heures du ſoir à Valvin.
Un pareil Coche part auſſi de Valvin à 7 heures du matin & arrive le ſoir à Paris.
Ville-neuve Saint-Georges part deux fois la ſemaine, le mercredi & le ſamedi à 3 heures après midi.
En deſcendant, il en arrive un le mercredi, & un autre le ſamedi ; ce Coche ne fait route que depuis Pâques juſqu'à la S. Remi.

Galliottes de Paris à Sève & Saint-Cloud.

Depuis Pâques juſqu'à la Saint-Martin, l'on trouve deux Galliottes qui montent & deſcendent tous les jours à la même heure : elles partent à 8 heures du matin & à 4 heures après midi, l'une du Pont-Royal à Paris, & l'autre de Saint-Cloud & de Séve.

Route de Dax à Bayonne ſur la rivière de l'Adour, ... 8 lieues.

De Dax, après avoir paſſé la rivière, on va à
Saint-Georges, ... 3 lieues.
De Saint-Georges à Saint-Vincent, ... 1 lieue.
De Saint-Vincent à Veneſſe, ... 1 lieue.
De Veneſſe à Hondre-Labeſne, ... 1 l. $\frac{1}{4}$.
De Labeſne à Hondre, ... $\frac{3}{4}$.
De Hondre à Ternots, ... $\frac{1}{4}$ de l.
De Ternots à Bayonne, ... 1 lieue.

Route par eau, de la Méditerranée à l'Océan, par le Canal de Languedoc 45 l.

De Saumal, maiſon ſur le bord du Canal Royal, à 2 lieues au-deſſus de Béziers, où l'on s'embarque, pour aller ſur la Garone, un peu au-deſſous de Toulouſe, & de là à l'Océan.

De Saumal à Beziers, ... 2 lieues.
De Beziers à Caſtelnaudari, ... 27 lieues.
De Caſtelnaudari à Toulouſe, ... 15 lieues.

de Toulouſe ſur la Garone à Agen 28 lieues, d'Agen à Bordeaux 30 lieues où l'on s'embarque pour l'océan.

L'on s'embarque auſſi à Poiſſi ſur la Seine, pour Rouen ; & à Beaumont, ſur la rivière d'Oiſe, pour aller à Compiègne & ailleurs.

Il y a eu pendant le voyage du Roi à Compiegne en 1765, un Coche qui partoit de la porte de la Conférence à Paris, alloit en deux jours à Compiegne & en revenoit de même,

DE LA VILLE DE PARIS.

PARIS, Capitale de l'Ile-de-France & de tout le royaume, eſt ſituée ſur la Seine; cette ville, qui a 5 lieues de circuit, eſt très-ancienne, elle portoit le nom de *Lutèce* ou *Lutécie* du tems des premiers Gaulois; lorſque les Romains vinrent dans les Gaules, c'étoit la capitale d'un Peuple appellé *Pariſii*, & qui lui a donné ſon nom. Ce ne fut d'abord qu'une petite ville enfermée dans une île, que formoient les deux bras de la Seine, cependant elle paſſoit pour une place forte, à cauſe de ſa ſituation. Il y avoit 5 Temples conſacrés aux Divinités payennes; un dans la ville dédié à Jupiter, un à Cérès ou Iſis, où l'on voit aujoud'hui Saint-Germain-des-prés, un autre où ſont les Carmélites du fauxbourg-Saint-Jacques; Mercure & Mars avoient les leurs à Montmartre.

Paris fut aggrandi par les Empereurs romains, principalement par Julien & Valentinien; enſuite par les Rois de France, qui l'ont rendu ſi conſidérable, qu'on ne

peut le voir à préſent, ſans être frappé de ſa vaſte étendue, de la beauté de ſes bâtiments, du grand nombre de ſes habitans que l'on fait monter à un million, de ſes richeſſes, de ſon commerce, des beaux meubles & des équipages de ſes citoyens.

On y compte 13 mille caroſſes, y compris les remiſes & les fiacres; il y a 500 beaux hôtels, 30 mille maiſons, tant dans la ville que dans les fauxbourgs; elles ſont élévées à trois, quatre & cinq étages, & même ſouvent juſqu'à ſix ou ſept. Cette ville a 22 quais, 875 rues, 105 culs-de-ſacs très-bien payés, & qui ſont éclairés par 6200 lanternes, leſquelles coûtent chaque nuit, environ 700 livres; la ville eſt gardée par 1200 Officiers à cheval & Archers à pieds, avec 225 Gardes de nuit pour les ports, ſans compter les Gardes & Archers de la Ville, ceux de la Robe-courte, de la Monnoie & de la Connétablie.

La Garde militaire eſt compoſée de ſix bataillons de Gardes-Françoiſes, quatre bataillons de Gardes-Suiſſes, dont trois compagnies ſont dans la ville, le reſte dans les environs, & pluſieurs Compagnies d'Invalides; on peut y ajouter les Mouſquetaires Gris & les Noirs; c'eſt dans ces deux compagnies, qui forment une partie de la

cavalerie de la maiſon du Roi, que la nobleſſe & les fils de bonne famille font leur école militaire; elles ſont logées dans deux grands hôtels, la première au faubourg Saint-Germain, la ſeconde au faubourg Saint-Antoine.

Paris eſt le ſiége d'un Archevêché & de cette célèbre Univerſité qui engendra toutes celles de l'Europe; elle fut commencée en 790 ſous le règne de Charlemagne, par des écoles publiques; elle eſt compoſée de quantité de colléges, dont 10 ſont de plein exercice; celui des Jéſuites n'étoit pas un collége de l'Univerſité. Depuis que l'on a ſupprimé pluſieurs petites paroiſſes dans la cité, pour en aggrandir d'autres; elles ſont à préſent au nombre de 45, ſans compter 10 égliſes qui ont ce droit: il y a 11 chapitres ou collégiales, 3 abbayes d'hommes, (qui ſont Sainte-Géneviève, Saint-Germain-des-prés, Saint-Victor, & Saint-Martin-des-champs, riche prieuré; 7 abbayes de filles, 40 couvents d'hommes & 72 de filles, 80 égliſes & chapelles non paroiſſes, & 12 ſéminaires.

Les égliſes de Paris, au nombre de 137, ſont généralement belles; celles que l'on remarque le plus ſont: Notre-Dame métropole, bâtie dans le douzième ſiècle; l'on y montoit en ce tems par 13 marches:

le chœur en a été décoré au commencement de ce ſiècle ; elle paſſe pour une des plus belles du royaume : après elle, on remarque l'égliſe & le couvent des filles du Val-de-Grâce, abbaye royale où il y a de très-belles peintures : le bâtiment & l'égliſe de la Sorbonne, où l'on voit le magnifique mauſolée du cardinal de Richelieu, ſon reſtaurateur : l'égliſe de Saint-Sulpice ; dont le chœur eſt à la romaine : celle de Saint-Roch, où il y a un percé qui dévoile, d'un ſeul coup d'œil, l'autel du chœur, celui de la Vierge, celui de la communion & celui du calvaire : l'égliſe où étoient ci-devant les Jéſuites, rue Saint-Antoine ; l'on y voit, aux deux côtés du chœur, les cœurs de Louis XIII & de Louis XIV ; le mauſolée du père du grand Condé, en marbre noir, eſt dans une chapelle à la droite du chœur. Sainte Geneviéve que l'on bâtit nous promet un très-bel édifice ; depuis 7 ans plus de 400 ouvriers y travaillent, ils n'ont encore fait que les deux tiers.

Les plus grands édifices ſont, le château des Tuilleries, le Vieux-Louvre ; le palais du Luxembourg ; le Palais-royal, le palais de Bourbon, la Baſtille compoſée de 8 Tours entourées de foſſés, où l'on met les priſonniers d'Etat (il y a un Gouverneur, un Lieutenant-de-roi & une garde d'Invalides);

l'Obſervatoire ; l'Hôtel de Ville ; le Collège Mazarin ; le Palais, où il y a deux égliſes l'une ſur l'autre, que l'on nomme la Sainte-chapelle ; cet édifice eſt admiré des connoiſſeurs, celle d'en bas eſt la paroiſſe des Domeſtiques des Chanoines, & celle d'en haut le chapitre ; la Place royale avec la ſtatue équeſtre de Louis XIII ; la place des Victoires où eſt la ſtatue pédeſtre de Louis XIV, qui le repréſente avec les habits de ſon couronnement, la Victoire lui mettant une couronne ſur la tête, & ayant à ſes pieds quatre Nations enchaînées ; la place de Vendôme ou de Louis le Grand, avec la ſtatue équeſtre du même Roi ; la place de Louis XV que l'on bâtit entre les Thuilleries & le Cours. Les beaux édifices qui ne ſont point achevés, leſquels occupent journellement environ deux mille ouvriers ſont : la place de Louis XV ; l'égliſe de Sainte-Géneviève ; celle de la Magdelaine, faubourg Saint-Honoré ; les nouvelles Halles à la place de l'hôtel de Soiſſons ; l'Opéra, rue Saint-Honoré, & le grand baſſin d'eau, appellé la Gâre, près l'Hopital général, qui ſervira de magaſin pour les denrées de Paris. Les nouveaux travaux du Vieux-Louvre nous promettoient un Palais magnifique, mais depuis cinq ans l'on n'y travaille plus ; les autres édifices ſont : les Portes Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Antoine,

Saint-Bernard : les Ponts-au-change & de Saint-Michel, le Pont-royal, le Pont-neuf, le plus long, le plus large & le plus beau; l'on y voit la ſtatue équeſtre de Henri IV & le château de la Samaritaine; celui de Notre-dame & de la Tournelle, & quantité de beaux quais, avec des ports pour les marchandiſes; un grand égout où il y a 14 vannes avec un beau réſervoir; 24 marchés; 51 fontaines publiques, dont l'eau eſt fournie par la pompe du pont Notre-Dame, le château de la Samaritaine & l'acqueduc d'Arcueil. Ses fontaines les plus belles ſont, celles des Saints-Innocens & de la rue de Grenelle.

Le nombre de ſes Communautés d'Arts & Métiers, ſe monte à 118, il y a plus de 50 mille maîtres. Ses plus grandes Manufactures ſont les Gobelins, faubourg Saint-Marcel, pour les tapiſſeries, & la Teinture de l'écarlate, trouvée ſous François I : & la Manufacture de Glaces du faubourg Saint-Antoine.

Quant aux principales promenades publiques, celles du dehors de la ville ſont, le Cours de la Reine, les Champs Eliſées, le Bois de Boulogne, les Allées & le Bois de Vincennes: celles de dedans ſont, les Jardins des Thuilleries, du Palais-royal, du Luxembourg, du Roi, de l'Arcenal, de l'Hôtel de Soubiſe, les Boulevards ou Remparts, de lon-

gueur d'une grande lieue, arroſés tous les jours pendant cinq mois de l'Eté, promenade à la mode où il y a beaucoup de monde de toutes ſortes d'états, attirés par la muſique des Caffés & les parades des Baladins. Les nouveaux Boulevards, auſſi longs que les précédens, commencent derrière les Invalides, & finiſſent à l'Hôpital général. Les Jardins royaux ne ſont point fréquentés du petit peuple; il n'y entre que le jour de Saint-Louis, qui eſt la fête du Roi : les Thuilleries & le Palais royal ſont les plus brillants de tous.

Les Spectacles ordinaires ſont l'Opera (qu'un incendie vient de détruire & que l'on rebâtit au même lieu, en attendant il donne ſes repréſentations dans la ſalle des machines aux Thilleries); la comédie Françoiſe & la comédie Italienne, à laquelle a été réuni depuis peu l'Opera-comique : les Spectacles extraordinaires ſont les Danſeurs de cordes & autres qui jouent ſur les Boulevards, dans les intervales des Foires de Saint-Germain & de Saint-Laurent, dont la première a été incendiée & détruite au mois de Mars 1762; l'on y a bâti des loges juſqu'à ſon retabliſſement : elle commence le trois Février, & finit le dernier jour de la ſemaine de la Paſſion. Celle de S. Laurent commence le 25 Juillet, & dure juſqu'au 30

Septembre ; outre ces deux Foires il y a celle de Saint-Ovide, qui ſe tient dans la place de Louis-le-Grand ; elle commence le 31 Août & dure environ 15 jours.

Il y a dans Paris un grand nombre de Juriſdictions ; ſon Parlement, qui eſt le plus ancien & le plus étendu de tous ceux du royaume ; une Chambre-des-comptes, une Cour-des-Aides, un Grand-Conſeil, une Cour-des-Monnoies, un Bureau des Finances, une Chambre des Domaines, une Juriſdiction appellée le Châtelet, une Juriſdiction des Eaux-&-Forêts, une des Conſuls, une Connétablie & Maréchauſſée de France, un Bailliage du Palais & un Grénier-à-ſel ; une Généralité qui comprend 22 Elections. On voit auſſi, dans cette ville 7 Académies royales, qui ſont l'Académie Françoiſe, établie en 1635 ; celle des Inſcriptions & Belles-Lettres en 1663, des Sciences en 1666, de Peinture & Sculpture en 1648, d'Architecture en 1671, celle de Chirurgie en 1748 & deux Académies pour apprendre à monter à cheval. Il y a 7 Bibliothèques publiques ; celle du Roi qui eſt la plus belle de l'Europe ; celle de Mazarin, de Saint-Victor, de Sainte-Géneviève, de la Doctrine chrétienne, des Avocats & de la Faculté de Médecine ; un Jardin du Roi, rempli de toutes ſortes de plantes & où il

y a un Cabinet de curioſités naturelles. Il y a auſſi pluſieurs Hopitaux bien rentés, dont les plus remarquables ſont l'Hôtel Dieu, l'Hôpital général, Bicêtre, la Pitié, les Frères de la Charité, les Hoſpitalières, les Incurables, les Petites-maiſons, les Enfans-trouvés, les Enfans-bleus & les Enfans-rouges. L'Hôpital général nourrit au moins 8 mille perſonnes; les Enfans-trouvés reçoivent, tous les ans, environ 5 mille nouveaux-nés; l'Hôtel Dieu a journellement plus de 3 mille malades & 536 perſonnes pour les ſervir; le nombre de ces derniers eſt compoſé de Prêtres, de Religieuſes, de Médecins, de Chirurgiens & de Domeſtiques.

La Police de Paris eſt tenue par un Lieutenant-général de Police, qui a ſous ſes ordres 40 Inſpecteurs de Police, 49 Commiſſaires & quantité d'Exempts; les Commiſſaires ſont diſtribués dans chaque quartier.

La Seine diviſe la ville de Paris en trois parties, qui ſont la Cité, la Ville & l'Univerſité; la Cité, qui eſt la plus ancienne, ne comprend que ce que l'on nomme l'île du Palais & l'Iſle Notre-Dame, ou Saint-Louis; l'Univerſité eſt au midi de la rivière, & la Ville au Nord; ces trois parties ſe diviſent en 20 quartiers qui ſont:

1 La Cité
2 Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

3 Sainte - Opportune.
4 Le Louvre ou Saint-Germain l'Auxerrois.
5 Le Palais Royal.
6 Montmartre.
7 Saint - Euſtache.
8 Les Halles.
9 Saint - Denis.
10 Saint - Martin.
11 La Grève.
12 Saint - Paul ou la Mortellerie.
13 Sainte - Avoie ou la Verrerie.
14 Le Temple ou le Marais.
15 Saint - Antoine.
16 La place Maubert.
17 Saint - Benoît.
18 Saint - André.
19 Luxembourg.
20 Saint - Germain - des - Prés.

Ses quatorze Fauxbours ſont :

Saint - Antoine.
Du Temple.
Saint - Martin.
Saint - Laurent.
Saint - Denys.
Saint - Lazare.
Montmartre.
De Richelieu.
Saint - Honoré.
Saint - Germain.
Saint - Michel.
Saint - Jacques.
Saint - Marceau.
Saint - Victor.

[Le premier & le dixième très-conſidérables.]

Pour donner de la correſpondance à peu de frais, à tous ces quartiers, l'on a établi, en 1760, une petite Poſte qui porte les Lettres neuf fois le jour ; leur port n'eſt que de deux ſous dans la ville & les fauxbourgs, & trois ſous au-de - là des barrières pour la banlieue.

COMMERCE DE PARIS.

LE commerce national de Paris, ainſi que celui qu'il fait avec les Etrangers, eſt très-conſidérable; cette ville eſt comme le centre & le magaſin univerſel du commerce qui ſe fait dans tout le royaume: ſi d'un côté les provinces de la France ont des grains, des vins, des beſtiaux, des laines, des ſoies, des étofes, des toiles, des ſels, des bois, du fer, & un grand nombre d'autres marchandiſes, pour en fournir cette capitale; & que les villes maritimes n'entretiennent des matelots & n'arment des navires ſur l'une & l'autre mer, que pour lui aller chercher ce qu'il y a de plus précieux dans les quatre parties du monde; non-ſeulement elle leur en reſtitue une partie, enrichie & embellie par la main de ſes plus habiles ouvriers, mais encore elle leur envoie celles qui leur manquent par des échanges. Son principal commerce avec les provinces de France & les étrangers, conſiſte en modes, en étofes d'or, d'argent & de ſoie, en galons de toutes ſortes, en bas au metier & à l'égüille, en belles tapiſſeries des Gobelins, en teintures écarlates, en glaces, en librairies, en gravûres, & en une infinité de toutes ſortes de beaux ouvrages. Longitude 20, latitude 48-50.

Le ſoleil s'y lève aux plus longs jours, à 3 h. 57. m. & s'y couche à 8 h. 3 m. Les plus courts jours y ſont de 8 h. 3 m. ſans le crépuſcule.

DISTANCE DE PARIS AUX VILLES CI-APRÈS MENTIONNÉES.

[*Les chifres marquent le nombre des lieues, & les lettres leurs poſitions,*]

Aix-la-Chapelle.....	86.	*N. E.*
Alep.....	724.	*S. E.*
Amſterdam.....	107.	*N.*
Anvers.....	72.	*N.*
Bâle.....	103.	*E. S.*
Belgrade.....	401.	*E. S.*
Berlin.....	231.	*N. E.*
Berne.....	123.	*E. S.*
Bruxelles.....	63.	*N. E.*
Cadix.....	387.	*S. O.*
Caire.....	794.	*S.*
Candie.....	623.	*E. S.*
Chambéri.....	144.	*E. S.*
Cologne.....	100.	*N. E.*
Conſtantinople.....	585.	*E. S.*
Copenhague.....	279.	*N. E.*
Cracovie.....	337.	*E. N.*
Dreſde.....	220.	*N. E.*
Dublin.....	178.	*O. N.*
Edimbourg.....	210.	*N. E.*
Egra.....	203.	*E. N.*
Florence.....	281.	*E. S.*
Gènes.....	264.	*E. S.*
Genève.....	151.	*E. S.*
Hambourg.....	188.	*N. E.*

Hanovre.	179.	N E.
Jeruſalem.	700.	S. E.
Konisberg.	357.	E. N.
La Haie.	95.	N.
Leipſick.	196.	N. E.
Leyde.	98.	N.
Liége.	76.	N.
Lisbonne.	379.	S. O.
Londres.	96.	O. N.
Madrid.	287.	S. O.
Magdebourg.	168.	N. E.
Malte.	428.	S. E.
Meſſine.	409.	S. E.
Milan.	220.	E. S.
Modêne.	252.	E. S.
Moſkow.	668.	N. E.
Namur.	65.	N. E.
Olmutz.	327.	E N.
Padoue.	278.	E. S.
Parme.	240.	E S.
Petersbourg.	503.	N. E.
Port-Mahon.	333.	
Prague.	236.	S.
Rome.	371.	E. S.
Roterdam.	91.	N.
Saragoſſe.	218.	S. O.
Smyrne.	681.	S. E.
Stokolm.	383.	N. E.
Turin.	188.	E S.
Valladolid.	269.	S. O.
Veniſe.	285.	E. S.
Vienne.	295.	E.
York.	151.	O. N.

VILLES, BOURGS & VILLAGES DES ENVIRONS DE PARIS.

[*Leur diſtance de cette Ville eſt marquée par les chifres que l'on voit à côté, en lieues, demi-lieues & quarts-de-lieue. On commence à la compter au ſortir de la Ville.*]

De la banlieue de Paris, qui a 12 l. de circuit.

NORD.

CLICHI-LA-GARENNE. . . 1.
Clignancourt. . . . . 1/2.
Crevecœur. . . . . 1/4.
La Chapelle. . . . . 1/2.
Montfaucon. . . . . 1/4.
Montmartre. . . . . 1/2.
Nouvelle-France. . . . . 1/4.
Porcherons (les). . . . . 1/4.
Saint-Denis. . . . . 2.
Saint-Ouen. . . . . 1 1/4.

NORD-NORD-EST.

Aubervillier dit Notre-Dame des Vertus. . . . . 1 1/4.
Belleville. . . . . 1/2.
La Villette. . . . . 1/2.
Pantin. . . . . 1.
Saint-Louis. . . . . 1/4.

NORD-EST

La Courtille. . . . . 1/4.
Ménilmontant. . . . . 1/2.
Mont-Louis. . . . . 1/4.
Pré Saint-Gervais. . . . . 3/4.
Romainville. . . . . 1 1/4.
Saint-Denis. . . . . 1.

EST-NORD-EST.

Bagnolet. . . . . 1.
Charonne. . . . . ½.
Malaffis. . . . . 1.
Montreuil. . . . . 1.
Pincour. . . . . ¼.

EST.

Abbaye Saint-Antoine.
Arc de Triomphe.
Maiſon du Trône.
Picpus. . . . . ½.
Piſſote. . . . . 1.
Saint-Mandé. . . . . ¾.

EST-SUD-EST.

Berci. . . . . ¾.
Château de Berci. . . . . 1.
Charenton. . . . . 2.
Conflant. . . . . 1 ½.
La Rapée. . . . . ¼.

SUD-EST.

Hopital général. . . . . ¼
Ivri. . . . . 1.
Port-à-Langlois. . . . . ½
Saint-Germain. . . . . ¼
Vitri. . . . . ¼.

SUD-SUD-EST.

Bicêtre. . . . . 1.
Chevilli. . . . . 2 ¼.
Gentilli. . . . . ¼
Gobelins (les)
Gournai. . . . . ½
La Sauſſaie. . . . . 2 ¼
L'Haï. . . . . 2.
Platrières. . . . . 1 ¾.
Villejuif. . . . . 2.

SUD.

Arcueil. . . . . 1.
Beaulavoir. . . . . 2.
Bagneux. . . . . 1 ½.
Cachant. . . . . 1 ½.
Fontenai-aux-Roſes. . . . . 1 ¼.
L'Obſervatoire. . . . . ¼.
Mont-Rouge. . . . . ¼.

SUD-SUD-OUEST.

Chatillon. . . . . 1 ¼.
Clamar. . . . . 1 ½.
Roſières. . . . . 1 ½.
Vanvre. . . . . 1.

SUD-OUEST.

Fleuri. . . . . 1 ¼.
Iſſi. . . . . 1.
Saint-Vincent. . . . . ½.
Val-de-Meudon. . . . . 1 ½.
Vaugirard. . . . . ¼.

OUEST SUD-OUEST.

Auteuil. . . . . 1.
Boulogne. . . . . 1 ½.
Grenelle. . . . . ½.
Invalides (les). . . . . ¼.

OUEST.

Bois de Boulogne. . . . . ¼.
Bons-hommes. . . . . ¼.
Chaillot. . . . . ½.
Cours de la Reine. . . . . ¼.
Ile aux Cignes. . . . . ¼.
La Meute. . . . . ¼.
Madrid. 1
Paſſi. . . . . ¼.
Savonnerie. . . . . ½.

OUEST NORD-OUEST.

Croix des Sablons. . . . . 1.

Neuilly. . . . . 1.
Roule (le). . . . . 1 ½.
Ville-l'évêque.

NORD-OUEST

Château des Porcherons. . . . . ¼.
Ternes. . . . . ½.
Villers. . . . . 1.

NORD-NORD-OUEST.

Courcelle. . . . . 1.
Gardeplaine. . . . . ¾.
La Planchette. . . . . 1 ¼.
Monceau. . . . . ½.

Environs de Paris hors de la Banlieue.

NORD.

Alainville. . . . . 4 ½.
Blemur. . . . . 4 ¼.
Cercelles. . . . . 3 ½.
Courneuve. . . . . 2.
Daumont. . . . . 4 ½.
Eſcouan. . . . . 4.
Eſtainville. . . . . 4 ¼.
Mareil. . . . . 5.
Montmagni. . . . . 3.
Moiſelle. . . . . 4 ¼.
Menil-Aubri (le). . . . . 4 ¼.
Ombreval. . . . . 4 ¾.
Pierrefite . . . . . 2 ¾.
Piſcop. . . . . 4.
Stains. . . . . 2 ¼.
Saint-Brice. . . . . 3 ¾.
Saint-Léofar. . . . . 3 ¼.
Saint-Lucien. . . . . 2.
Saint-Remi. . . . . 2 ¼.
Vilaines. . . . . 5.

Villiers-le-Bel. . . . . 4.
Villiers-le-Sec. . . . . 5.

NORD NORD-EST.

Aunai. . . . . 3.
Baubigni. . . . . 1 ¼.
Bonneuil. . . . . 3.
Bourget (le). . . . . 2.
Châtenai. . . . . 5.
Chenevières. . . . . 5.
Dugni. . . . . 2 ½.
Dranci (petit). . . . . 1 ½.
Dranci (grand). . . . . 1 ¾.
Eſpiais. . . . . 4 ½.
Ernouville. . . . . 3.
Fontenai. . . . . 4 ½.
Garges. . . . . 2 ¾.
Goneſſe. . . . . 3 ½.
Gouſſainville. . . . . 4.
Groſlai. . . . . 2.
Le Tillet-les Tournelles. . . . . 3 ½.
Louvre-en-Pariſis. . . . . 4 ½.
Maladeries. . . . . 4 ¾.
Mauregard. . . . . 5.
Ménil (le). . . . . 3 ¾.
Ormes (les). . . . . 4 ¼.
Roiſſi. . . . . 3 ¾.
Savigni. . . . . 3 ½.
Saint-Médard. . . . . 4 ¾.
Tremblai (petit). . . . . 8 ½.
Tremblai (grand). . . . . 4.
Vauderland Fontaine de Grou. . 3 ½.

NORD-EST

Bondi. . . . . 2.
Bondi (Bois de). . . . . 2 ⅓.
Claie. . . . . 6.
Courberon. . . . . 5 ¾.

Courteri. . . . . 4.
Gagni. . . . . 2 1/2.
Greſſi. . . . . 5.
Livri. . . . . 3.
Mauri. . . . . 4.
Ménil-Madame - Rancé. . . . . 3 1/2.
Merlan. . . . . 1 1/2.
Meſſi. . . . . 5.
Mitri. . . . . 4.
Molignon. . . . . 5 1/4.
Montauban. . . . . 3 3/4.
Montjoie. . . . . 4 3/4.
Montfermeil. . . . . 3 1/2.
Nantouillet. . . . . 6.
Noiſi - le - ſec. . . . . 1 1/2.
Nonneville. . . . . 2 1/2.
Notre - Dame - des - Anges. . . . . 3.
Pin (le). . . . . 4 1/4.
Rainci. . . . . 2 1/2.
Sevran la foſſe. . . . . 3 1/4.
Souilli. . . . . 6.
Stain. . . . . 5 1/2.
Saint - Marcel. . . . . 4 1/2.
Thieux. . . . . 5.
Vaujour. . . . . 3 1/2.
Villemonble. . . . . 2 1/4.
Ville Pariſis. . . . . 4 1/4.
Ville - Pinte. . . . . 3 1/2.
Ville-Vande. . . . . 4 1/2.
Vineuil. . . . . 6.

EST - NORD - EST.

Bantilli. . . . . 4 1/2.
Bourdeaux. . . . . 5 1/2.
Buſſi - Saint - Georges. . . . . 5.
Buſſi - Saint - Martin. . . . . 4 3/4.
Carnetin. . . . . 6.

Champs. . . . . 3 ½.
Chelle. . . . . 3 ½.
Collegient. . . . . 4 ¼.
Conches. . . . . 5.
Damar. . . . . 5 ¾.
Germates. . . . . 5.
Gournai . . . . . 3.
Gouverne. . . . . 5.
Lagni. . . . . 5 ¼.
Luiſard. . . . . 3 ¾.
Montereau. . . . . 1 ½.
Neuilli - ſur - Marne. . . . . 2 ½.
Noiſier. . . . . 3 ¾.
Noiſier le grand. . . . . 2 ¾.
Pompone. . . . . 5.
Roſni. . . . . 1 ¾.
Ru-de-Torci. . . . . 4 ¼.
Saint - Denis-du - port. . . . . 5 ½.
Saint - Germain - des - noyers. . . . 4 ½.
Saint - Thibaut - des - vignes. . . . 5.
Tillemont. . . . . 1 ½.
Torigni. . . . . 5 ½.
Ver. . . . . 4 ½.

E S T.

Amboile. . . . . 3 ¾.
Berchères. . . . . 4 ¾.
Bois - Saint - Martin. . . . . 3.
Brie - ſur - Marne. . . . . 2 ½.
Champigni. . . . . 2 ½.
Chenevières. . . . . 3 ½.
Combault. . . . . 4.
Creteil. . . . . 2 ½.
Cueilli. . . . . 3.
Emeri. . . . . 4.
Fontenai - ſur - Bois. . . . . 1 ½.
Garenne. . . . . 8 ¼.

La

La Patrouille..... 5.
La Queue..... 4 1/4.
Les Agneaux..... 5 1/2.
Les Raves..... 5 1/2.
Maiſon-ſeule..... 4 1/2.
Monteti..... 5.
Nogent..... 2.
Noiſeau..... 3 3/4.
Pleſſis-Saint-Antoine..... 3 1/2.
Pontault..... 4 1/2.
Pontillant..... 5.
Roiſſi..... 4 1/2.
Saint-Hilaire (Paroiſſe)..... 3 1/2.
Saint-Maur..... 2 1/2.
Saint-Maurice..... 2 1/4.
Villers..... 2 3/4.
Vincennes..... 1 1/4.

EST-SUD-EST.

Antilli..... 6.
Alfort..... 2 1/2.
Bonneuil..... 3 1/2.
Boiſſi..... 3 3/4.
Brevannes..... 4.
Brie-comte-Robert..... 6.
Château-gaillard..... 2 1/2.
Charentonneau..... 2 1/2.
Ferol..... 5 1/2.
Gros-bois..... 4.
La Jonchée..... 5.
La Ménagerie..... 5 1/2.
Le Piple..... 3 3/4.
Léſigni..... 5 1/2.
Limai..... 4 1/4.
Les Marmouſelles-ſous-Carrières.. 5 1/4.
Maiſons..... 2 3/4.

Marolles. . . . . 4 ¼.
Meſſi. . . . . 3 ½.
Romaine. . . . . 5 ¾.
Santeni. . . . . 4 ¾.
Servon . . . . . 5.
Saint - Eloi. . . . . 6.
Saint - Gratien . . . . . 5.
Sulli. . . . . 3 ¼.
Suſſi. . . . . 3 ¼.
Valenton. . . . . 4.
Vilerſeau. . . . . 5 ¼.
Villemenon . . . . . 5.
Iverneaux. . . . . 5.

SUD - EST.

Ablon . . . . . 4.
Atiz. . . . . 4 ½.
Fourci. . . . . 5 ¼.
Brunoi. . . . . 5.
Chalandrai. . . . . 4 ½.
Champroſe. . . . . 5 ½.
Château-Gaillard. . . . . 4.
Choiſi - le - Roi. . . . . 2 ½.
Corbeil. . . . . 7.
Croſne. . . . . 4 ½.
Dravet. . . . . 5 ¼.
Eſpinai. . . . . 5 ½.
Eſſonne. . . . . 7.
Etiole. . . . . 6 ¼.
Evri. . . . . 6 ¼.
Godeau-Ruiné. . . . . 4 ¾.
Grignon. . . . . 2 ¾.
Les Bocherons. . . . . 5 ½.
Lieurſaint. . . . . 6 ½.
Mandre. . . . . 5.
Mengeron. . . . . 4 ½.
Mons. . . . . 4 ¼.

Orli. . . . . 3.
Ormoi. . . . . 6.
Perigni. . . . . 5.
Quinci. . . . . 6.
Senart. . . . . 6.
Senart (Forêt de). . . . . 5.
Soiſſi. . . . . 6.
Saint - Germain. . . . . 6 $\frac{1}{2}$.
Saint - Jacques. . . . . 6 $\frac{3}{4}$.
Thiais. . . . . 2 $\frac{1}{2}$.
Tigeri. . . . . 6.
Varenne. . . . . 5 $\frac{3}{4}$.
Vigneux . . . . . 4 $\frac{3}{4}$.
Villemenu. . . . . 6.
Villeneuve - Saint - George. . . . . 4.
Ville - neuve - le - Roi. . . . . 3 $\frac{1}{2}$.
Ville - Piſquée. . . . . 6.
Yères. . . . . 4 $\frac{1}{2}$.

SUD - SUD - EST.

Baliſi (Grand). . . . . 5 $\frac{1}{4}$.
Baliſi (Petit). . . . . 5 $\frac{1}{2}$.
Bazinvilliers. . . . . 5 $\frac{1}{2}$.
Baudouin. . . . . 6.
Berni. . . . . 2 $\frac{1}{2}$.
Bourg - la - Reine. . . . . 2.
Chilli. . . . . 4 $\frac{1}{2}$.
Epinai. . . . . 5 $\frac{3}{4}$.
Freſne. . . . . 2 $\frac{1}{2}$.
Grigni. . . . . 5 $\frac{3}{4}$.
Huiſſous. . . . . 3 $\frac{1}{2}$.
Juviſi. . . . . 5.
Le Meſnil. . . . . 6.
Longpont. . . . . 6 $\frac{1}{4}$.
Longjumeau . . . . . 5.
Monjean. . . . . 3.

Morang's . . . . . 4 ¼.
Morſan. . . . . 5 ¼.
Orangis. . . . . 6 ½.
Parei. . . . . 3 ¾.
Ris. . . . . 5 ¼.
Rungis. . . . . 3.
Savigni. . . . . 5 ½.
Sainte-Geneviéve-des-Bois. . . . . 6 ½.
Vaux, (grand). . . . . 5 ¼.
Vaux, (petit). . . . . 5 ½.
Vilbouſin. . . . . 6.
Ville Milan. . . . . 3 ½.
Ville-Moiſſon. . . . . 6.
Villers. . . . . 5 ¾.
Viri. . . . . 5 ½.

SUD.

Ablinvilliers. . . . . 3 ½.
Antoni. . . . . 2 ¾.
Aunoi. . . . . 2 ½.
Bièvres. . . . . 3.
Bure. . . . . 5 ¼.
Champlan. . . . . 4 ½.
Chaſtenai. . . . . 2 ½.
Cordeville. . . . . 4 ½.
Courtalleu. . . . . 6.
Freţai. . . . . 6 ½.
Gif. . . . . 5 ¾.
Ini. . . . . 3 ½.
La Poitrine. . . . . 6 ¼.
Launai. . . . . 5.
Maſſi. . . . . 3 ½.
Maudetour. . . . . 6 ¼.
Mignoz. . . . . 3 ¼.
Orſai. . . . . 4 ¼.
Palaiſeau. . . . . 4.

Pleſſis-Piquet. . . . . 2 1/4.
Rouillon, (grand). . . . . 6.
Rouillon, (petit). . . . . 6 1/4.
Sacle. . . . . 5.
Saulx. . . . . 5.
Saint-Aubin. . . . . 5 1/2.
Sceaux. . . . . 2 1/2.
Vauhallan. . . . . 3 3/4.
Verrières. . . . . 3.
Vilaine. . . . . 3 1/2.
Vilbon. . . . . 5.
Villegenis. . . . . 3 1/2.
Villers. . . . . 5 1/2.
Villejuſt. . . . . 6.

SUD SUD-OUEST.

Aubervillier-ruine. . . . . 4 1/2.
Buc. . . . . 4 1/2.
Champfailli. . . . . 5 3/4.
Châteaufort. . . . . 4 3/4.
Chaville. . . . . 2 1/2.
Chevreuſe. . . . . 6.
Creſſi. . . . . 5 1/2.
Gomberville. . . . . 5 1/2.
Gonbartin. . . . . 6 1/4.
La Trinité. . . . . 5.
Les Loges. . . . . 4 1/4.
Magni. . . . . 5 1/4.
Meudon. . . . . 2.
Milon. . . . . 5 1/2.
Montmoyen. . . . . 4 1/4.
Monteclin. . . . . 3 1/2.
Orée. . . . . 5.
Orſigni. . . . . 4 3/4.
Rodon. . . . . 5 1/4.
Saint-Mars. . . . . 4 1/2.
Saint-Remi. . . . . 6.

Touſſu. . . . . 4 ½.
Voboyen. . . . . 3 ½.
Vaumerier. . . . . 5 ½.
Villacoublai. . . . . 5.
Villaroi. . . . . 5.
Ville-Neuve. . . . . 5 ¾.
Villier-le-Bacle. . . . . 4 ¾.
Viltain. . . . . 4.
Voiſin-le-Caut. . . . . 4 ¾.
Urſine. . . . . 2 ¼.

SUD-OUEST.

Bois d'Arci. . . . . 5 ½
Bouvières. . . . . 5.
Chaville. . . . . 3.
Clagni. . . . . 3 ¾.
Elancour. . . . . 6 ¼.
Erga. . . . . 6 ½.
Fontaine dit le Fleuri. . . . . 5.
Glatigni. . . . . 3 ½.
Gravières. . . . . 5 ¼.
La Ménagerie. . . . . 4 ½.
Larci. . . . . 5 ½.
Launai. . . . . 6 ½.
Les Guienecours. . . . . 5.
Le Haut-Fontenai. . . . . 5 ¼.
Les Monceaux. . . . . 6 ¾.
Le Tremblai. . . . . 7.
Maurepas. . . . . 6 ½.
Montagni. . . . . 5 ¼.
Montreuil. . . . . 3 ½.
Petite-Normandie. . . . . 4 ¾.
Porché-Fontaines. . . . . 4 ¾.
Satauri. . . . . 4 ½.
Sève. . . . . 2.
Saint-Cyr. . . . . 5.
Trappes. . . . . 6.

Trianon. . . . . 4 ½.
Verſailles. . . . . 4.
Villedavrai. . . . . 2 ½.
Viroflai. . . . . 3 ½.
Voiſin-la-Bretonneux. . . . . 5 ½.

OUEST-SUD-OUEST.

Bailli. . . . . 4.
Bois-du-Roi. . . . . 4 ½.
Bougival. . . . . 3.
Buſenval. . . . . 2 ½.
Chavanet. . . . . 6 ½.
Chenai. . . . . 3 ½.
Dauron. . . . . 7.
Feucherolles. . . . . 7.
Garges. . . . . 2 ¼.
La Breteche. . . . . 5.
La Doucerie. . . . . 4 ¾.
La Montagne. . . . . 4 ¼.
Le Jardin. . . . . 2 ¾.
Lenlevez. . . . . 7.
Les Bordes. . . . . 7.
Les Claies. . . . . 5 ¾.
Les Eſſars. . . . . 4.
Leſtang. . . . . 4 ½.
Lucienne. . . . . 3 ¼.
Noiſſi. . . . . 4 ¼.
Parc-de-Marli. . . . . 3 ¾.
Petit-Plaiſir. . . . . 6 ½.
Raiz. . . . . 5.
Renemoulin. . . . . 5.
Roquencour. . . . . 3 ½.
Saint-Cloud . . . . . 2.
Saint-James. . . . . 6.
Saint-Michel. . . . . 3.
Saint-Nom. . . . . 5 ½.

Trou d'Enfer. . . . . 3 ¾.
Vaucreſſon. . . . . 2 ¼.
Villancé. . . . . 6 ¾.
Ville-Neuve. . . . . 2 ½.
Ville-Preux. . . . . 6 ¼.

OUEST.

Aigremont. . . . . 5.
Bettemont. . . . . 5 ¼.
Bidaniere. . . . . 5 ½.
Calvaire. . . . . 2.
Chambourci. . . . . 5.
Chantecoq. . . . . 1 ¾.
Chatou. . . . . 3.
Croiſſi. . . . . 3.
Forqueux. . . . . 4 ¼.
Hapcourt. . . . . 6 ½.
Hardeville. . . . . 7.
Joyenval. . . . . 4 ½.
La Chauſſée. . . . . 3.
La Climentière. . . . . 6 ½.
La Malmaiſon. . . . . 2 ¾.
Les Allerets-le-Roi. . . . . 7.
Les Beurières. . . . . 5 ¾.
Le Pec. . . . . 3 ¾.
Mareil. . . . . 3 ¾.
Marli. . . . . 3 ¾.
Nanterre. . . . . 2 ¼.
Norainvilliers. . . . . 7.
Orgeval. . . . . 6 ¼.
Prenet. . . . . 3.
Puteau. . . . . 2.
Ruel. . . . . 2 ½.
Saint-Léger. . . . . 4 ¼.
Saint-Germain-en-Laie. . . . . 4.
Sutêne. . . . . 1 ¾.

Teſſancour. . . . . 6.
Tour de Montjoie . . . . . 4 1/2.
Tremblai. . . . . 6 3/4.
Vilaines. . . . . 6 1/2.

OUEST-NORD-OUEST.

Achères. . . . . 6.
Andreci. . . . . 6 1/2.
Belle-Fontaine, (grand). . . . . 6 3/4.
Belle-Fontaine, (petit). . . . . 7.
Breſſolle. . . . . 7.
Carrières. . . . . 5 1/2.
Carrières. . . . . 4 1/2.
Carrières-Saint Denis. . . . . 3.
Chanteloup. . . . . 6 1/2.
Chappet-l'Election. . . . . 7.
Denonval. . . . . 5 3/4.
Forêt Saint-Germain. . . . . 4 1/4.
Fouilleuſe. . . . . 2 1/4.
Freſne. . . . . 7.
La Roulette. . . . . 6.
Le Meſnil. . . . . 4 1/2.
Les Bourgets. . . . . 5 1/4.
Les Loges. . . . . 4 1/2.
Medan. . . . . 6 1/2.
Monteſſon. . . . . 3 1/2.
Piſſe-Fontaine. . . . . 3 1/2.
Poiſſi. . . . . 5.
Treſlan. . . . . 6 1/4.
Trieſle. . . . . 7.
Vaux. . . . . 8.
Verneuil. . . . . 6 3/4.
Vernouillet. . . . . 7.

NORD-OUEST.

Beauvoir. . . . . 1 1/2.
Bezon. . . . . 2 1/2.

Boiſmont. . . . . 7.
Chenevière. . . . . 5.
Choiſi. . . . . 6.
Conflans-Sainte-Honorine. . . . . 5.
Cormeil en Pariſis. . . . . 3 ½.
Courbevoie. . . . . 1 ¼.
Courte-Manche. . . . . 7.
Eragni. . . . . 5 ½.
Garenne. . . . . 4 ½.
Genſi. . . . . 6 ½.
Glatigni. . . . . 6.
Herblai. . . . . 4 ¾.
Houille. . . . . 2 ¼.
Joui-la-Fontaine. . . . . 6 ¾.
Joui-le-Moutier. . . . . 6 ½.
La Frète. . . . . 3 ½.
La Tournelle. . . . . 1 ½.
L'Aumône. . . . . 2 ¾.
Le Bruloi. . . . . 6.
Le Marais. . . . . 2 ¼.
Maiſon. . . . . 3 ¾.
Maubuiſſon. . . . . 7.
Menandon. . . . . 6 ¼.
Montigni. . . . . 3 ¾.
Mortcour. . . . . 6.
Neuville. . . . . 5 ¾.
Pierrelaie. . . . . 5.
Pontoiſe. . . . . 7.
Ruines de Lieſſe. . . . . 5 ½.
Sergi . . . . . 6 ¼.
Sertrouville. . . . . 3.
Saint-Ouen. . . . . 6 ½.
Vauréal. . . . . 7.
Vincour. . . . . 6 ½.

NORD-NORD-OUEST.

Andilli. . . . . 4.
Argenteuil. . . . . 2 1/2.
Aſnières. . . . . 1 1/2.
Auvers. . . . . 7.
Beſſancourt. . . . . 5 1/4.
Bettemont. . . . . 5 1/2.
Bonnenville. . . . . 6 1/4.
Bouſlemont. . . . . 5.
Cernai. . . . . 3 1/2.
Chauvri. . . . . 5 3/4.
Colombes. . . . . 2.
Eau-Bonne . . . . . 4.
Epinai. . . . . 2 3/4.
Franconville. . . . . 3 1/4.
Frépillon. . . . . 5 3/4.
Forêt de Beaucarreau. . . . . 6.
Genevilliers. . . . . 2.
Gournai. . . . . 5 1/2.
La Barre. . . . . 3.
La Belle-Etoile. . . . . 3 1/4.
La Garenne. . . . . 1 3/4.
Le Pleſſis. . . . . 4.
Maſlée. . . . . 5 3/4.
Maillet. . . . . 5 1/4.
Mannes. . . . . 4 1/4.
Margenoi. . . . . 4 1/4.
Meriel. . . . . 6 1/4.
Meri. . . . . 6 1/2.
Montmorenci. . . . . 3 1/2.
Montmorenci, (Bois de). . . . 3 1/4.
Monſault. . . . . 5 1/2.
Moulignon. . . . . 4 1/4.
Ormeſſon. . . . . 3.
Sanois. . . . . 3 1/4.

Segnolles. . . . . 6 $\frac{1}{2}$.
Soiſi. . . . . 4.
Soiſi, (vieux). . . . . 4 $\frac{1}{4}$.
Saint-Gratien. . . . . 3 $\frac{3}{4}$.
Saint-Leu. . . . . 4 $\frac{3}{4}$.
Saint-Prix. . . . . 4 $\frac{1}{2}$.
Stour. . . . . 7.
Taverni. . . . . 5.
Vaux. . . . . 6 $\frac{1}{2}$.
Villers-Adam. . . . . 6.
Villetaneuſe. . . . . 2 $\frac{3}{4}$.

[*La deſcription des lieux intéreſſans ſe trouve ci-après dans la Généralité de Paris*].

ILE DE FRANCE.

ILE DE FRANCE n'eſt, à proprement parler, que le pays compris entre les rivières de Seine, d'Oiſe, de Marne & d'Aîne. C'eſt d'où elle a pris le nom d'île; ſon Gouvernement, qui eſt plus étendu, a 65 lieues de long, ſur 50 de large & 230 de circuit; il comprend, outre Paris qui eſt la capitale, la Brie Françoiſe, le Hurepoix, le Gatinois François, le Beauvaiſis, le Valois, le Vexin François, le Soiſſonnois & le Laonnois.

Cette Province eſt une des plus agréables du Royaume, par le grand nombre de ſes belles maiſons de campagne; ſon air eſt doux & tempéré, ſon terroir fertile en grains, vins, légumes & bons fruits.

La Ville, Prevôté & Vicomté de Paris a un Gouverneur & un Lieutenant-de-Roi.

L'île de France a un Gouverneur & trois Lieutenants-Généraux.

GÉNÉRALITÉ DE PARIS.

[*La réſidence de MM. les Intendants eſt marquée d'une étoile* *].

LA Généralité de Paris comprend les Gouvernements de Paris, de l'Ile-de-France, les Archévêchés de Paris, de Sens, les Évêchés d'Auxerre, de Beauvais, de Meaux, de Senlis & 2103 Paroiſſes; elle s'étend à 75 lieues de long ſur 35 de large, & 296 de circuit; on y compte 22 Élections, qui ſont :

Beauvais.	Nemours.
Compiègne.	Nogent-ſur-Seine.
Coulomiers.	* Paris.
Dreux.	Pontoiſe.
Etampes.	Provins.
Joigni.	Rozoi.
Mantes.	Saint-Florentin.
Meaux.	Senlis.
Melun.	Sens.
Montfort-l'Amauri.	Tonnerre.
Montreau.	Vezelai.

Routes de cette Généralité.

Toutes les Poſtes du Royaume ſont marquées d'une étoile *, *celles qui ſont aux frontières des Généralités ont une parenthèſe*

en fus (*, *& celles où l'on reprend les routes, une barre avant l'étoile* |*.

* *De Paris*, en ſortant par la porte de la Conférence, à

* *Sève* 2 lieues: village ſur la route de Verſailles, près duquel il y a un magnifique château, appellé Belle-vue, & une belle manufacture de porcelaine; de Sève à

* *Sud-oueſt. De Paris 4 l.*) *Verſailles* 2 l. Ville & château, autrefois village; Louis XIV, qui le fit bâtir, dépenſa plus de quatre cens millions, pour le rendre digne d'être la réſidence ordinaire de nos Rois. L'on y arrive de Paris par une grande avenue formée de trois allées d'arbres; elle ſe réunit à deux autres qui ſont celles de Saint-Cloud & de Sceaux, au bout deſquelles eſt la place d'armes. Sur la grande avenue ſont les beaux bâtimens du Chenil, de l'Hôtel du Grand-Maître, de la grande & de la petite Ecurie; l'avant-cour eſt flanquée de quatre gros pavillons, bâtis en brique comme le château: enſuite on entre dans la cour, derrière laquelle, ſur l'aîle droite du château, eſt la chapelle, édifice dont l'extérieur & l'intérieur eſt des plus riche & des mieux décoré; les peintures ſont des plus grands maîtres, la Tribune qui règne au pourtour eſt d'une beauté unique; la petite cour eſt pavée de

marbre noir & blanc, c'eſt-là qu'étoit ci-devant le grand eſcalier, il conduiſoit aux grands appartemens compoſés d'une longue enfilade de pièces toutes magnifiques; l'on y admire ſurtout la galerie, la plus belle qu'il y ait en Europe: elle a 37 toiſes de long ſur 7 de large, avec 17 fenêtres du côté du jardin, & autant d'arcades remplies de glaces, du côté de l'appartement du Roi, & qui ſont ſéparées par 24 pilaſtres de marbre, compris ceux des arcades; la voute repréſente une partie des belles actions de Louis le Grand, ſous des figures allégoriques, elle eſt du célèbre le Brun. La façade du château, du côté du parterre, eſt bâtie en belles pierres blanches & ornée de ſculptures & de figures, ainſi que les deux aîles qui ſont d'une grande étendue. Les Jardins & le parc ont près de deux lieues, ils ſont ornés d'un très-grand nombre des plus belles Statues de marbre; les eaux en ſont magnifiques, & l'on peut dire que tout y eſt vraiment admirable. L'on y remarque ſurtout le parterre de fleurs, le tapis verd, l'orangerie, la pièce des Suiſſes, le labirinthe, le grand canal de 800 toiſes de long, ſur 37 de large, traverſé par un autre canal de 120 toiſes de long, qui conduit d'un côté à la Ménagerie & de l'autre à Trianon, le baſſin d'Apollon,

d'Apollon, la colonade, le boſquet des bains d'Apollon, le boſquet des Dames, le boſquet d'Encelade, le boſquet de la ſale du bal, le baſſin de Neptune, l'allée d'eau & la fontaine de la piramide. Verſailles eſt partagé en deux par la grande avenue; il y a deux paroiſſes d'une belle conſtruction, un couvent de Récolets, un Bailliage royal, une Prévôté & quantité de beaux Hôtels que les Seigneurs ont fait bâtir; l'on y compte, lorſque la Cour eſt raſſemblée, juſqu'à 40000 habitans. L'on voit auprès de Verſailles le beau château de Clagni, que Louis XIV fit élever pour Madame de Monteſpan; c'eſt le premier ouvrage que Manſard ait fait pour le Roi. Long. 19-47., latitud. 48-48. De Verſailles à * Trapes 2 l. (* Connières 2 l. |* De Verſailles à **Ponchartrain* 4 l. village avec un beau château.* La Queue 2 l.

* *Houdan*, 3 l. petite ville de la Beauce ſur le Vègre, où il y a une manufacture de bas. De Houdan, à (* *Oueſt de P.* 17 *l.* *Dreux*, 4 l. petite ville ſur la route de Paris à Angers; elle eſt très-connue par la bataille de 1562, donnée ſous le règne de Charles IX, où les Calviniſtes furent battus, & le Prince de Condé fait priſonnier; elle eſt ſituée ſur la Blaiſe, au pied d'une montagne; on y fait un

grand commerce de draps : il y a une Maîtriſe des Eaux - & - Forêts, une élection, un Bailliage royal, un Grenier à ſel & une Maréchauſſée. Long. 19-1, lati. 48-44.

|* De Houdan à (* *D. P.* 17 *l.*) *Anet* 4 l. Bourg qui a titre de principauté, avec un beau & grand château, bâti par Henri II. pour Diane de Poitiers, ducheſſe de Valentinois; il eſt ſitué ſur la rivière d'Eure, dans la Beauce, il y a une horloge où l'on voit une meute de 15 ou 20 chiens de bronze qui marchent & abboyent, & un cerf de même métail qui, avec un de ſes pieds, ſonne les heures.

|* De Paris, en ſortant par le Roule, à * *Nanterre* 2 l. village fameux par la naiſſance de Sainte - Géneviève Patrone de Paris; les religieux de cet ordre y ont un collège; l'on voit dans l'égliſe paroiſſiale un puits, dont l'eau rendit la vue à la mere de cette ſainte. De Nanterre à

* *Oueſt de P.* 4 *l.*) *Saint-Germain - en-Laie* 2 l. jolie ville de l'Ile - de - France, avec deux beaux châteaux qu'ont embelli pluſieurs de nos Rois; la ville eſt ſituée au bord de la Seine ſur une montagne qui d'un côté forme une plaine, où il y a une forêt de 5550 arpens; percée de pluſieurs belles routes; on trouve devant les deux châteaux, un parc, de beaux jardins,

une terraſſe magnifique de longueur de demie lieue, d'où l'on découvre une grande étendue de pays & la rivière qui ſerpente en bas de la montagne.

Il y a à Saint-Germain une maitriſe des Eaux-&-Forêts, une paroiſſe, un couvent de Récolets & un d'Urſulines; on y trouve pluſieurs beaux Hôtels. Long. 19-40, latitud. 48-52.

Poiſſi, à une lieue de Saint-Germain, ſur les bords de la forêt & de la Seine, eſt une petite ville très connue par la célèbre aſſemblée de 1561, appellée le colloque de Poiſſi, & par le gros marché aux bœufs qui s'y tient tous les Jeudis; il s'y vend, chaque ſemaine, au moins 1500 de ces animaux, pour la ſeule conſommation de Paris; il y a une paroiſſe, une collégiale, un hôpital, un couvent de Capucins, un beau monaſtère, bâti par Philippe-le-Bel, pour des Religieuſes de Saint-Dominique, & une maiſon d'Urſulines. De Saint-Germain à

* *De P.* 7 *l. Trielle* 3 l. gros bourg ſur la Seine dans le Vexin François, avec un hopital & une prévôté royale.

* *Meulan* 2 *l.* ville où il y a beaucoup de Tanneurs, elle eſt ſituée ſur la Seine; il y a trois paroiſſes, un couvent de Bénédictins, un d'Annonciades, un de Pénitens & un beau pont: pendant les guerres

civiles le Duc de Mayenne fut obligé d'en lever le ſiège. C'eſt auprès de Meulan qu'eſt l'île-belle, magnifique maiſon bâtie par l'abbé Bignon, dans une île de demi-lieue de long, avec de beaux Jardins.

* *De P.* 12 *l. Mante* 3 l. ville aſſez conſidérable de l'Ile de France, & la capitale du Mantois; elle a un préſidial, un bailliage, une élection, un chapitre, trois couvents d'hommes qui ſont les céleſtins, les cordeliers, les capucins; trois maiſons de religieuſes, de belles fontaines & d'agréables promenades: l'on y conſtruit un pont magnifique. Longitude 19-20, lati. 48-58. (* Boſnières 3 l.

|* *De Paris*, en ſortant par le fauxbourg Saint-Denis, à

* *Nord de P.* 2 *l.*) *Saint-Denis* 2 l. ville de l'Ile de France, ſituée ſur la petite rivière de Croul, peu éloignée de la Seine; elle eſt fort connue par ſon abbaye de bénédictins, où l'on voit la ſépulture des rois de France, des princes & princeſſes du ſang royal, avec un tréſor précieux & de beaux mauſolés; ils ont déja les corps de 40 rois 21 reines avec leurs enfans, ceux du connétable Du Gueſclin & du marechal de Turenne; Louis XIV en a attaché la manſe abbatiale à la Maiſon de Saint-Cyr. Saint-Denis eſt connu par

ſes foires & par la bataille qu'y gagnèrent les catholiques, ſur les huguenots le 10 Novembre 1567; on y trouve de belles caſernes pour les gardes-ſuiſſes; elle a un bailliage. Long. 20 - 1, lati. 48 - 55.

* Sannois 2 l. de Sannois à

* *Nord-oueſt de P. 7 l.*) *Pontoiſe*, 3 l. ville de l'Ile de France, capitale du Vexin François; elle eſt bâtie ſur une hauteur & ſur les rivières d'Oiſe & de Vionne; ſon nom vient d'un pont qui traverſe la première; en 1561 les Etats-généraux y furent aſſemblés, & le parlement de Paris y a été transféré en 1652, 1720 & 1753. Cette ville a été priſe par les Anglois en 1435 d'une maniére ſingulière: ce fut par un temps de neige, ils l'eſcaladèrent avant que les ſentinelles s'en apperçuſſent ſous des draps blancs & des échelles blanches, & étant eux-mêmes habillés de blanc. Charles VII la reprit d'aſſaut aux Anglois, en 1442. Elle a titre de vicomté, un bailliage, une prévôté, une châtellenie, pluſieurs paroiſſes & maiſons religieuſes, une abbaye d'hommes & une collégiale; l'Archevêque de Rouen y tient un grand-vicaire. Long. 19 - 45, lati. 49 - 3.

* Bordeau, de Vigni 4 lieues.

* De Saint-Denis à Saint-Brice 2 l. à

* *D. P. 8 l.*) *Beaumont ſur-Oiſe* 4 l. petite ville avec titre de comté; elle eſt

ſituée ſur la pente d'une montagne près de l'Oiſe. * Chambly 2 l. bourg du Beauvoiſis avec un château qui étoit autrefois une maiſon royale. * Boncourt 3 l.

(* *Nord de P. 16 l.*) *Beauvais* 3 l. ville du gouv. de l'Ile de France, elle a environ 14 mille habitans c'eſt la capitale du Beauvaiſis; elle eſt ſituée ſur le Thérain qui baigne ſes murs Outre le grand commerce que l'on y fait en toile, il y a une riche manufacture de tapiſſerie, que M. Colbert y a établie en 1664; quoiqu'elle ne ſoit qu'en baſſe-liſſe, on y exécute de grands ſujets: cependant juſques ici ſes tentures les plus recherchées dans toute l'Europe, ſont celles qui repreſentent des fêtes champêtres & des paſtorales. C'eſt dans cette ville que les femmes marchent les premiéres, & même avant le Corps de ville, à une proceſſion qui ſe fait tous les ans en mémoire de ce qu'en 1472, Charles-le-hardi, duc de Bourgogne, étant venu avec une armée de 80 mille hommes, y donner un aſſaut général. Lorſque les bourgeois commençoient à plier, les femmes, conduites par Jeanne Hachette, accoururent ſur la brêche, où, combattant avec intrépidité, elles repouſſèrent les ennemis. Beauvais a un évêché ſuffragant de Reims, un préſidial, un bailliage, une élection, une juſtice conſulaire & ſept collégiales.

Le chœur de la cathédrale eſt d'une élévation & d'une légèreté admirable, il paſſe pour un chef d'œuvre d'architecture. Long. 19 - 44, lati. 49 - 26.

[* De Saint - Denis à * Ecouen 2 l. bourg avec un beau château à la Maiſon de Condé. * *Luſarche* 3 l. petite ville de l'Ile - de - France ; elle eſt chef - lieu d'une chatellenie & d'un Bailliage.

* *De P.* 9 l.) *Chantilli* 2 l. bourg du Valois qui appartient à la Maiſon de Condé, il y a un hopital, un magnifique château, devant lequel on voit la Statue équeſtre en bronze, du dernier connétable de Montmorenci, on y trouve de ſuperbes écuries ; les jardins & le parc en ſont d'une grande étendue ; des eaux naturelles y jouent continuellement ; on y voit une belle forêt qui contient 7600 arpens, au milieu de laquelle eſt une place de figure ronde, on l'appelle la *Table ;* douze grandes routes bordées de charmilles, commencent à cette étoile. Tous ces agrémens divers en font une des plus belles maiſons de plaiſance que l'on puiſſe voir. Il y a, à quelques diſtances du village de Saint - Firmin ſitué à la tête du canal, environ 50 maiſons de payſans qui ne ſont point humides quoiqu'elles ſoient en terre, car leurs chambres ſont taillées dans des rocs ; on y trouve

portes, fenêtres, cheminées & des petits jardins au deſſus,

* *Creil* 2 l. petite ville ſur l'Oiſe que l'on y paſſe ſur un pont. (* Lingueville 3 l.

|* De Paris, en ſortant par le fauxbourg Saint-Martin, au * Bourget 2 l. * Louvres 3 l. * La Chapelle 3 l.

* *Nord-eſt de P. 10 l.*) *Senlis* 2 l. ville du Valois & capitale du comté du même nom; elle eſt ſituée ſur la rivière de Nonette, au penchant d'un côteau auprès d'une grande forêt. Elle a un éveché ſuffragant de Reims, un préſidial, un bailliage, une élection, une prévôté royale, une capitainerie de chaſſe, un grenier à ſel, ſix paroiſſes, deux chapitres ſans compter la cathédrale, le château où le préſidial tient ſes ſéances; il a été bâti par ſaint Louis. Long. 20-14, lati. 49-10

(* Pont Sainte-Maixance 3 l.

l* de Senlis à * Braſſeuſe 2 l.

* *De P. 14 l. Verberie*, 2 l. bourg du duché de Valois, ſitué ſur l'Oiſe; il eſt de l'élection de Compiègne; trois conciles y ont été tenus. * La Croix 2 l.

(* *Nord de P. 18 l.*) *Compiègne* 2 l. ville du Valois, ſituée ſur l'Oiſe proche la forêt de même nom, qui a environ 29 mille arpens; en 1430 la Pucelle d'Orléans y fut faite priſonnière par les Anglois; elle

à un bailliage, une élection, une juſtice conſulaire & un très-beau château où les Rois, en tems de paix, font leur réſidence une partie de l'été, deux paroiſſes & un collège, ci-devant de Jéſuites : il s'eſt tenu dans cette ville pluſieurs conciles. Long. 20; 29, lati. 49-24.

1 * De Paris, en ſortant par le fauxbourg Saint-Martin, au * Bourget 2 l. * au Meſnil, 4 l. * Dammartin 2 l.

(* *De P.* 11 *l. Nanteuil* 3 l. petite ville du Valois, ſituée ſur une hauteur, avec un château & une collégiale.

1 * De Paris, en ſortant par le faubourg Saint-Martin, à Bondi 2 l. * Vert-galant 2 l. * Claie 2 l. * Tribardou 2 l.

* *Nord-eſt de P.* 10 *l.*) *Meaux* 2 l. jolie ville bien peuplée, ayant titre de comté, capitale de la Brie-Champenoiſe, ſituée ſur la Marne qui la diviſe en deux, elle eſt dans un lieu qui produit beaucoup de bled, de vin & de bois; ſes prairies nourriſſent les beſtiaux qui nous procurent les bons fromages de Brie; elle a un évêché ſuffragant de Paris, une prevôté, un préſidial, un bailliage & une élection : le chœur de ſa cathédrale paſſe pour un chef-d'œuvre. Cette ville, la première de France où les ſectateurs de Calvin prêchèrent ſes héréſies, fut auſſi la première qui, après avoir beau-

coup ſouffert des guerres de la ligue, rentra ſous l'obéiſſance de Henri IV. Long. 20-23, lati. 48-57. * Saint-Jean 2 l. * La Ferté ſous Jouare, petite ville 2 l. (*Montreuil ſur-Marne 3 l.

1* De Paris, en ſortant par le fauxbourg Saint-Antoine *rue de Charenton* à

* *Charenton* 2 l. bourg connu par le fameux temple des religionnaires, qui a été détruit en 1685.

* Ville-neuve Saint-Georges 2 l. petite ville de l'Ile-de-France, ſur la Seine; à une l. au-deſſus de cette ville, eſt le beau château de *Brunoi* appartenant à M. de Montmartel; l'on y voit des eaux jailliſſantes, d'une beauté admirable. De Ville-neuve Saint-George à * Mongeron 2 l. * Lieurſain 2 l.

* *Sud-eſt de P.* 11 l. *Melun* 3 l. ville capitale du Hurepois, ſituée ſur la Seine qui la partage en trois parties, réunies par deux ponts de pierre; ſon commerce, pour Paris, conſiſte en farine, bled & vins; elle a titre de vicomté, un préſidial, un bailliage, une élection, une maréchauſſée & un grenier à ſel. Long. 20-16, lati. 48-33.

* *Sud de P.* 15 *l.*) *Fontainebleau* 4 l. bourg du Gatinois, célèbre par ſon château bâti par différens Rois; c'eſt une maſſe confuſe de bâtimens joints les uns aux autres,

ſans ordre ni ſymmetrie, mais qui néanmoins a un air de majeſté & de grandeur qui ſurprend. Il eſt ſitué dans un fond qui n'a nul agrément, principalement dans la ſaiſon où la campagne & les bois ſont dépouillés de leur verdure. Une grande forêt, preſque ronde, de 26424 arpens, lui ſert d'enceinte, & aux environs du château, ce ſont des collines couronnées de rochers qui ne produiſent rien, ni pour le plaiſir des yeux, ni pour les néceſſités de la vie; les jardins qui ſont très-beaux, la forêt où il y a un grand nombre de fontaines qui l'embelliſſent, & une infinité de bêtes fauves, en font un ſéjour agréable pour la chaſſe; depuis Louis VII, les Rois y vont prendre ce divertiſſement une partie de l'automne. Il y a une maitriſe des Eaux-&-Forêts. Long. 20-18, lati. 48-21.

* *De P.* 18 *l.*) *Moret* 3 l. petite ville ſur le Loin, avec titre de comté & un château. * Foſſart 3 l.* Ville-neuve la Guiare 2 l.

* *Sud-eſt de P.* 26 *l. Pont-ſur-Ionne* 3 l. petite ville du diocèſe de Sens, ſur les confins du Gatinois & de la Champagne.

* *Sud-eſt de P.* 29 *l. Sens* 3 l. ville très-ancienne, où l'on compte 10 mille habitans, en y comprenant ceux de ſes quatre fauxbourgs; elle fut célèbre du tems de Céſar, & elle eut ſes comtes particu-

liers depuis le commencement de la ſeconde race de nos Rois, juſqu'en 1005 que le roi Robert la prit & l'unit à la couronne: ce que l'on y remarque le plus eſt la métropole; il y avoit un riche ſoubaſſement de maître-autel, où étoient repréſentés, en bas relief, ſur une table d'or, les quatre Evangéliſtes & dans le milieu un Saint-Etienne à genoux; cette table a été portée à la monoie dans la dernière guerre pour les beſoins de l'État. La ville eſt ſituée dans une plaine fertile ſur l'Ionne, dans l'endroit où la Vanne s'y jette; cette petite rivière fournit à preſque toutes les rues, de petits ruiſſeaux qui les lavent & ſervent aux habitans pour différens uſages. Elle eſt capitale du Sénonois; il y a un archévêché, un hôtel-dieu, un préſidial, une élection, une juſtice conſulaire, une maitriſe des Eaux & Forêts, une mairie, une maréchauſſée, un grenier à ſel, 14 paroiſſes, deux abbayes de bénédictins, un collège occupé ci-devant par des Jéſuites, un ſéminaire, pluſieurs couvents & de belles promenades, le commerce de cette ville n'eſt pas conſidérable quoique ſa ſituation ſoit avantageuſe. Il y a depuis peu d'années une manufacture de velours de coton, dont M. le cardinal de Luines a favoriſé l'établiſſement. Long. 20-57, lati 48-12.

* Ville-neuve-le-Roi 3 l. ville ſur l'Ionne.
* Valle-valier 2 l.

* *Sud-eſt de P. 36. l. Joigni* 2 l. ville du diocèſe de Sens; elle eſt avantageuſement ſituée ſur l'Ionne; il y a 3 paroiſſes, un beau château & une élection. On y a nouvellement conſtruit de très-belles caſernes. Long. 21, lati. 47-56. (* Baſſou 3 l.

1 * De Paris, en ſortant par le fauxbourg Saint-Antoine *rue de Charenton*, à * Charenton 2 l. * Gros-bois 3 l. village où il y a un magnifique château avec un beau parc.

* *De P. 7 l. Brie-comte-Robert* 2 l. petite ville fondée par Robert, comte de Dreux, fils de France, ſituée près la petite rivière d'Iſère, dans un pays fertile en bled; elle a un ſiège de juſtice qui reſſortit au châtelet de Paris. *Guigne 4 l. *Mormans 2 l.

* *De P. 16 l.*) *Nangis* 3 l. petite ville de la Brie, ſituée dans une plaine fertile; elle a titre de marquiſat & un beau château.
* La maiſon Rouge 2 l.

* *Sud-eſt de P. 20 l.*) *Provins* 2 l. ville commerçante en bled & renommée pour ſa conſerve de roſes; elle eſt ſituée ſur la rivière de Vauzie, dans la Brie Champenoiſe: elle a un préſidial, un bailliage, une élection, 4 paroiſſes, une abbaye de chanoines reguliers, quatre couvents d'hommes & quatre de filles. Long. 20-56, lati. 48-34.

(* *Sud-eſt de P. 24 l*) *Nogent-ſur-Seine.* 4 l. petite ville ſur la Seine, avec un pont qu'il faut paſſer pour aller à un de ſes fauxbourgs; le côteau ſur lequel elle eſt bâtie, domine ſur de grandes & fertiles plaines; elle a une élection, quoique la Martiniere aſſure qu'elle n'en a point, & ſa juriſdiction s'étend à 10 l. de long, ſur 5 dans ſa plus grande largeur & une dans ſa plus petite, & 40 de circuit; elle comprend 46 paroiſſes, la ville a ſon gouverneur particulier; elle a été remiſe en comté, en faveur de M. de Boullongne: il vient de l'embellir d'une porte & d'une promenade nouvelle du côté du fauxbourg de Troies, & il a fait élever dans le chœur de l'égliſe paroiſſiale, une colomne de marbre noir de onze pieds de haut, ornée d'armoiries en relief & d'inſcriptions. Cette colonne eſt terminée par une urne qui renferme le cœur de Madame de Boullongne. La tour de l'égliſe eſt un bel ouvrage gothique, & ſon couronnement eſt un chef-d'œuvre de l'ancienne architecture. Nogent a un bailliage, un grenier à ſel, une maréchauſſée, un hôtel-dieu & un couvent de capucins, auprès duquel eſt un abîme d'eau, nommé *la foſſe aux Nones*; parce qu'autrefois un caroſſe rempli de religieuſes y périt entièrement. Le principal

commerce de cette ville, où l'on compte près de 4000 habitans, conſiſte en grains & en foins. M. de Boullongne y a protégé l'établiſſement d'une manufacture de coton & de bonneteries; on voit aux environs de Nogent deux beaux châteaux, celui de la Chapelle & celui de la Motte. La fameuſe abbaye du Paraclet, n'en eſt éloignée que d'une lieue; elle a l'honneur d'avoir préſentement une abbeſſe qui joint au nom de la Rochefoucault, beaucoup de mérite, & qui parle fort-bien la langue latine. Long. 20-56, lati. 48-34.

|* De Paris, en ſortant par la barrière des Gobelins, à * Ville-Juif 2 l. * Fromenteau 3 l. * Eſſonne 3 l. bourg où il y a une manufacture royale de poudre. * Pont-Thierri 3 l. * Chailli 2 l. * Fontainebleau 3 l. p. 74. * Bouron 2 l.

|* *De P.* 21 *l.*) *Nemours* 3 l. ville commerçante en bled, qui a titre de duché, un bailliage royal, & un vieux château; elle eſt ſituée ſur le Loin, dans le Gatinois. * Glandelle 2 l. (* La Croiſière 2 l.

|* De Paris, en ſortant par la barrière des chartreux, à * la Croix de Berni 3 l. * Longjumeau 3 l. bourg où il y a un prieuré de Sainte-Géneviève. * Linas 2 l.

* *De P.* 10 *l.*) *Arpajon* ou *Châtres* 2 l. petite ville de l'Ile-de-France, dans le Hure-

pois, érigée en marquiſat en 1720; elle eſt ſituée ſur la petite rivière d'Orge, dans un vallon agréable. * Bonne 2 l. Etrechi 2 l.

* *Sud de P.* 16 *l.*) *Etampes* 2 l. petite ville du Gatinois, portant le titre de duché; elle eſt ſituée dans un pays fertile, ſur la Juine où l'on pêche beaucoup d'écreviſſes : elle a deux collégiales, un préſidial, un bailliage, une élection, une maréchauſſée & un grenier à ſel. Long. 19-43, lati. 48-25. (* Mont-deſir 2 l.

Lieux de cette Généralité qui ne ſont pas ſur les grandes routes de Poſte.

Anci-le-franc, petite ville de Champagne, ſituée ſur la rivière d'Armançon, à 10 l. d'Auxerre.

Arcueil, village à une lieue de Paris; où il y a un très-bel Aqueduc qui a été conſtruit par les ordres de Marie de Médicis en 1624; l'eau en eſt conduite par des canaux, dans différens quartiers de Paris.

Argenteuil, gros bourg à 2 l. & demie de Paris; il eſt ſitué ſur la Seine, dans un terrein agréable : on voit dans le prieuré des bénédictins, la robe ſans couture de N. Seigneur; il y a un couvent d'Auguſtins & un d'Urſulines; ſes environs ont pluſieurs carrières de plâtre.

Bezon, village à 2 l. & demie de Paris,

ſur les bords de la Seine, avec un château & une belle prairie, où il y avoit ci-devant, le premier dimanche après le 30 Août, une foire agréable & remplie de maſques; celle que l'on y voit à préſent n'eſt preſque rien depuis qu'on lui préfere le petit Bezon, c'eſt-à-dire les allées des Champs-Éliſées.

Bicêtre, château à une lieue de Paris, qui a pris ſon nom d'un évêque de Winchester; c'eſt le lieu où l'on renferme les gueux, les foux & les vagabons; l'on y voit un puits d'une conſtruction admirable.

Brai-ſur-Seine, petite ville du Sénonois en Champagne, avec un pont ſur la Seine; il y a égliſe paroiſſiale & collégiale: la cure appartenoit autrefois aux chanoines; le commerce s'y fait en grains, elle a titre de baronie, elle eſt à trois lieues de Provins, page 77.

Bretigni, village à une lieue d'Arpajon, p. 79: connu par le traité de paix de 1360, entre la France & l'Angleterre.

Brinon-l'Archevêque, petite ville de Champagne, ſur la rivière d'Armançon, dans le Sénonois à 3 l. de Joigni p. 77.

Château-Landon, petite ville du Gatinois, avec une abbaye de l'ordre de Saint-Auguſtin; elle eſt ſituée ſur une colline, près du ruiſſeau de Fuſſin, à une lieue de la Croiſière, p. 79.

Chablis, petite ville, ſur les confins de la Champagne ; elle eſt connue par ſes bons vins blancs, à 4 l. d'Auxerre.

Châtelet (*le*), bourg de l'élection de Melun, avec une prévôté royale, à 4 l. de Chailli p. 79.

Chelles, bourg de l'Ile-de-France qui a une célèbre abbaye de bénédictines ; il eſt ſitué près de la Marne à 3 l. & demie de Paris, par la Porte Saint-Antoine.

Chevreuſe, petite ville qui a titre de duché-pairie, ſituée ſur la rivière d'Ivette, dans le Hurepois, à 2 l. de Trappe, p. 65. Il y a, ſur une montagne voiſine, un vieux château.

Choiſi-le-Roi, village à 2 l. de Paris ; il eſt ſitué ſur les bords de la Seine, il y a une belle maiſon royale avec de beaux jardins.

Cloud (*S.*), gros bourg, ſitué ſur les bords de la Seine, à 2 l. de Paris ; il y a un château magnifique qui appartient à la maiſon d'Orléans. Les Jardins & le parc y ſont ſpacieux, tout eſt plein de boulingrins, de boſquets, de plates-bandes, de grandes pièces de gazon, de belles eaux plates & jailliſſantes ; il y a une caſcade qui eſt admirable & un jet d'eau qui ſurpaſſe de dix pieds les plus grands arbres. La Seigneurie appartient aux archevêques de Paris

qui prennent le titre de duc de Saint-Cloud. Ce bourg eſt peut-être, de tout le royaume, celui où il y a le plus de mouvement, à cauſe du concours du peuple de Paris qui s'y rend les dimanches & les fêtes, par la commodité de deux galliotes & d'une quantité de batelets qui voguent ſur la Seine; il y a une manufacture de fayence. C'eſt dans ce lieu que Henri III fut tué par un Jacobin, en 1589.

Conflans, belle maiſon qui prend ſon nom de ſa ſituation au confluent de la Seine & de la Marne; elle eſt à une l. & demie de Paris, ſituée ſur la pente d'un côteau; elle domine ſur la rivière & ſur la plaine d'Ivri, ce qui lui donne une vue très-agréable: c'eſt la maiſon de plaiſance des archevêques de Paris,

Coulommiers, petite ville de la Brie, ſur le Morin, à 4 l. de Saint-Jean, p. 74.

Corbeil, ville de la Brie Françoiſe, avec 4 paroiſſes dans leſquelles on comprend une collégiale; la Seine partage cette ville en deux, & reçoit la Juine proche Eſſonne, p. 79.

Corbigni-Saint-Léonard, petite ville du Nivernois, avec un abbaye de bénédictins; elle eſt ſituée près de l'Ionne à 8 l. de Luci-les-Bois.

Courbevoie, village à une lieue & demie

de Paris, proche la Seine; il y a de belles caſernes pour les gardes-Suiſſes.

Courtenai, petite ville ſur le ruiſſeau de Clairi, dans le Gatinois; elle eſt célèbre par ſes ſeigneurs, entre leſquels elle compte des empereurs & des rois, mais dont la branche eſt éteinte aujourdhui, à 4 l. de Ville-neuve-le roi, p. 77.

Creſſi, petite ville qui a un prieuré de filles, de l'ordre de Saint-Benoît; elle eſt ſituée dans la Brie, au diocèſe de Meaux, à 4 l. de Claye, p. 73.

Croix-fontaine, magnifique château, bâti par un financier; il eſt ſitué ſur la rive droite de la Seine, à 2 l. audeſſus de Melun, p. 74.

Saint-Cyr, village a 1 l. de Verſailles; il y a une maiſon magnifique pour une célèbre communauté de 50 dames religieuſes de l'ordre de Saint-Auguſtin, 36 ſœurs converſes & 250 demoiſelles. Cette abaye fut fondée par Louis XIV en 1686. Les ſœurs y font les 3 vœux de religion, & les dames en font un quatrième de conſacrer leur vie à l'inſtruction des demoiſelles de leur communauté. Ces demoiſelles ſont à la nomination du roi; elles doivent avoir 7 ans accomplis & faire preuve de quatre dégrés de nobleſſe, du côté paternel; au deſſus de 11 ans elles ne

peuvent être admiſes en cette maiſon, & aucunes n'y peuvent reſter audeſſus de 20 ans accomplis, car alors on les renvoie à leurs parens, ou on les marie à des perſonnes qu'agrée le roi, ou bien on les met en religion dans des abbayes royales où le Roi a des places de religieuſes à ſa diſpoſition. Cette communauté jouit du revenu de la menſe abbatiale de Saint-Denis en France, qui a été ſupprimée en 1686 & de la Seigneurie de S. Cyr, avec 80 mille liv. de rentes à prendre ſur les domaines de la Généralité.

Ecole militaire, grande maiſon royale, ſituée dans la plaine de Grenelle, un peu audeſſous des Invalides; elle a été fondée par Louis XV, pour l'éducation de 500 gentilshommes; ils y apprennent tout ce qui eſt néceſſaire à la guerre; le nombre n'en eſt point encore rempli & leur bâtiment n'eſt point achevé, mais le plan promet un bel édifice.

Ervi, petite ville, de l'élection de Saint-Florentin, à 6 l. de Troyes.

Farmouſtier, petite ville de la Brie Pariſienne, avec une abbaye de bénédictins, à 5 l. de Meaux p. 73.

La Ferté-Alais, petite ville à 3 l. au Nord-eſt d'Etampes, p. 80.

La Ferté-gaucher, petite ville ſur la rivière de Morin, à 4 l. de Provins p. 77.

Saint-Florentin, ville qui a titre de comté & une élection; elle eſt ſituée dans le Sénonois proche le confluent de l'Armançon & de l'Armance, à 5 l. de Joigni, p. 77.

Goneſſe, à 3 l. de Paris où ſe fait d'excellent pain que l'on apporte à Paris deux fois la ſemaine.

Invalides, l'Hôtel royal des Invalides, ſituée hors de Paris, au-de-là de la rue de Grenelle, dans la plaine de ce nom. C'eſt un magnifique bâtiment quarré qui occupe un terrein de 17 arpens; l'on y trouve quatre grandes cours de même forme & une cinquième au milieu auſſi grande que les quatre autres enſemble, le tout entouré de bâtimens réguliers à quatre étages; il y a encore pluſieurs autres petites cours qui ſont pour les beſoins de la maiſon. L'égliſe qui eſt très-belle a un dôme de 50 toiſes de haut depuis le rez-de-chauſſée juſqu'à l'extrémité de la croix; il eſt décoré de ſculpture & de dorure au dehors, & au dedans de magnifiques peintures: cette maiſon a été fondée par Louis XIV pour ſervir d'azile à ceux qui ont été 20 ans dans les troupes, ou qui ont eu quelques accidens au ſervice. L'on y admire l'exacte

diſcipline & le bon ordre qui s'y obſerve. Il y a un gouverneur, un lieutenant-de-roi & un major.

Joui, petite ville de la Brie, de l'élection de Roſai, il y a juſtice royale, à 4 l. de Nangis, p. 77.

Ile-Adam (*l'*), bourg, ſitué ſur l'Oiſe; il a titre de baronnie & un beau château qui appartient au prince de Conti, à 1 l. en deça de Beaumont, p. 69.

Lagni, petite ville ſur la Marne, à 2 l. de Claie, p. 73; elle a une fameuſe abbaye de bénédictins.

Magnanville, beau château nouvellement bâti près Mantes, p. 68.

Madrid, château à une l. de Paris; il eſt ſitué ſur les bords de la Seine, à la tête du bois de Boulogne qui ſert de parc; François I le fit bâtir ſur le modele de celui de Madrid, en Eſpagne.

Maiſons, village ſur les bords de la Seine, à une lieue de Saint-Germain-en-laie; p. 66, il y a une maiſon, bâtie par Manſard, qui eſt des plus agréables: elle fut au Préſident de Maiſons, ſurintendant des Finances, & appartient préſentement à M. le marquis de Soyecourt.

Marli, village à 4 l. de Paris, entre Saint-Germain & Verſailles; il y a une belle maiſon royale que Louis XIV fit bâ-

tir par Manſard. Ce palais, qui eſt dans une belle ſituation, eſt compoſé d'un grand pavillon iſolé, decoré en dehors de peintures à freſque, & de douze petits pavillons, ſix d'un côté & ſix de l'autre, joints les uns aux autres par des berceaux de treillages: les jardins & les eaux en ſont ſuperbes. Il y a une machine ſur la rivière de Seine, entre Marli & la chauſſée, pour élever les eaux de cette rivière. C'eſt un ouvrage unique dans ſon eſpèce; elle eſt compoſée de 14 roues, 7 ſur le devant & autant ſur le derrière: ces roues ont chacune deux manivelles qui ſont attelées à 13 grandes chaînes, à ſept petites, & à huit équipages qui menent 64 corps de pompes ſur la rivière, 79 à mi-côte & 82 au puiſart ſupérieur. Ces 225 corps de pompe font monter les eaux ſur une tour qui eſt à 610 toiſes de la rivière, & 62 toiſes audeſſus de ſa ſuperficie; l'eau étant dans la tour, entre dans l'acqueduc qui a 300 toiſes de long, & de là eſt conduite, par deux tuyaux de fer, de 18 pouces, juſqu'aux réſervoirs de Marli qui en ſont éloignés de 350 toiſes,

Saint-Maur, bourg à 2 l. & demie de Paris, avec un beau château qui appartient à la Maiſon de Condé: le jardin & la terraſſe ſont admirables pour la vue & la propreté.

Meudon, bourg à 2 l. de Paris, en deſcendant

dant la rivière, où il y a une belle maiſon royale; elle appartenoit autrefois à Madame de Louvois, Louis XIV en fit l'acquiſition pour ſon fils le Dauphin qui y a fait faire des embelliſſemens dignes d'un grand prince. Elle eſt ſituée au bord de la Seine, ſur un côteau qui s'éleve dansla plaine, d'où l'on a une vue magnifique : l'on y arrive par une avenue de 870 toiſ. de long; une terraſſe charmante qui a coûté des ſommes immenſes, ſe préſente enſuite & ſert encore d'avenue & d'avant-cour au château, dont la façade fait un très-bel effet. Il y a un couvent de capucins & une verrerie.

Meru, bourg avec un château; il eſt auprès d'un ruiſſeau qui ſe jette dans l'Oiſe, au diocèſe de Beauvais en Picardie, à 2 l. de Chambli, p. 70.

Meute [*la*], maiſon royale à l'entrée du bois de Boulogne, près de Paris,

Molême, petite ville de Champagne, avec une abbaye de bénédictins, à 6 l. de Montieramei & 4 l. de Bar-ſur Seine.

Montereau-faut-Ionne, petite ville au confluent de la Seine & de l'Ionne; cette ville eſt à une l. de Foſſart, p. 75. c'eſt ſur le pont de cette ville que le duc de Bourgogne fut aſſaſſiné, en 1419, pendant ſon entrevue avec Charles VII, alors Dauphin.

Montfort-l'Amauri, petite ville qui a titre de duché, une maitriſe des Eaux & Forêts, une élection, un bailliage une maréchauſſée, un grenier à ſel, une collégiale, à 2 l. de Pont-chartrain, p. 65.

Mont-Valérien (*le*), lieu de grande dévotion qui offre une image du Calvaire; l'on y trouve preſque toujours beaucoup de perſonnes pieuſes qui viennent le viſiter, principalement dans la ſemaine ſainte & aux fêtes de la croix. Le mont-Valérien, ſitué à 2 l. de Paris, eſt une montagne haute & roide, couverte de vigne; l'on y a pratiqué, dans les endroits les plus difficiles de larges marches qui conduiſent à 3 ou 4 terraſſes, où on voit pluſieurs chapelles dans leſquelles l'on a repréſenté, en figures de grandeur naturelle, les différentes circonſtances de la paſſion du Sauveur, & d'où l'on découvre les beaux payſages des environs de Paris, le beau canal de la rivière de Seine, le bois de Boulogne, l'abbaye de Longchamps & quantité de villages. Le ſommet de la montagne eſt applani en forme de terraſſe, l'on y voit trois grandes croix, une petite égliſe, avec la repréſentation du ſépulchre, une maiſon pour les prêtres qui la deſſervent, & à quelques pas de-là, une maiſon d'Hermites.

Montmorenci, petite ville à 3 l. & demie

de Paris, & une & demie de Saint-Denis : elle eſt ſituée ſur une colline près d'une grande vallée qui produit beaucoup de fruits, principalement des ceriſes très-eſtimées : on y voit les tombeaux de ſes anciens ducs ; c'eſt le lieu de la ſépulture de la Maiſon de Condé, il y a une maiſon de Mathurins.

Pont-ſur-Seine, petite ville ſur la Seine, où il y a un très-beau château avec un grand parc orné de pièces d'eaux, ſituée à 2 l. au-deſſus de Nogent-ſur-Seine, p. 78.

Rebais, bourg dans la Brie, avec une abbaye de bénédictins, à 5 l. de Nanteuil, ſur Marne, p. 73.

Roſai, petite ville de la Brie, où il y a une place ornée d'une belle fontaine d'eau vive, à 2 l. de Mormans, p. 77. Le beau château de la Fortelle n'eſt qu'à un quart de lieue de Roſai.

Roſni, beau château bâti par le duc de Sulli, à 1 l. de Mantes.

Ruelle, village fort agréable & bien pavé, à 2 l. & demie de Paris, avec un château, de beaux jardins & de belles caſernes pour les gardes-Suiſſes ; l'égliſe eſt jolie pour une paroiſſe de village.

Seaux, village à 2 l. de Paris, où on voit une magnifique maiſon, appartenante à M. le comte d'Eu : mais ce ſeigneur n'habite qu'un petit bâtiment qu'il a fait élever

près de l'égliſe. La ſituation du lieu, ſes bâtimens, ſes jardins, ſon parc, ſes avenues, ſes meubles riches & précieux; tout y annonce la grandeur: il y a une manufacture de porcelaine.

Tonnerre, ville du Sénonois en Champagne, très-renommée pour ſes bons vins, & capitale d'un comté conſidérable; elle eſt ſituée ſur la riviere d'Armançon, elle a une collégiale, une élection, quelques couvents & un grenier à ſel, à 8 l. d'Auxerre.

Trenelle, petite ville mal bâtie, ſituée dans un fond ſur une petite rivière, à 3 l. de Nogent-ſur-Seine, p. 78. Ses environs ſont fertiles en chanvre, qui fait tout ſon commerce; elle a deux paroiſſes, une collégiale, & titre de marquiſat. C'eſt de ce lieu que ſont venues les dames, de la Madelaine du fauxbourg Saint-Antoine, à Paris.

Trianon, petit palais magnifique & galant, avec de beaux jardins d'un goût admirable, & de belles eaux; il eſt ſitué vis-à-vis de la ménagerie; tout deux ſont dans le parc de Verſailles.

Vezelai, ville ſituée ſur les confins du Morvan, dans le Nivernois, ſur la croupe d'une montagne près la rivière de Cure, à 3 lieues du petit Liſſar. Elle a une abbaye de Saint-Benoît qui a été ſécula-

riſée, un bailliage, une maréchauſſée, un grenier à ſel & une élection.

Ville-neuve-l'Archevêque, petite ville à 5 l. au levant de Sens, p. 75.

Vincennes, village à une l. audeſſus de Paris, avec une maiſon royale où l'on met quelquefois des priſonniers d'État; il y a un parc, en face du château, de 167 arpens d'étendue.

NORMANDIE.

CETTE Province a titre de duché, un gouverneur & trois lieutenants-généraux; ſa longueur eſt de 60 l. ſur 35 de largeur & 225 de circuit. Elle eſt ſéparée de l'Angleterre, du côté du nord, par la mer Britannique, dite la Manche, au levant par la Picardie & l'Ile-de-France, au midi par le Perche, le Maine & une partie de la Bretagne, au couchant par l'océan.

On la diviſe en haute & baſſe, la haute confine à la Picardie & comprend les bailliages de Rouen, d'Evreux, de Caux, & de Giſors; la baſſe confine à la Bretagne & comprend les bailliages de Caen, d'A-

lençon & de Coutances. On y voit un grand nombre de villes & villages bien peuplés ; elle abonde en tout excepté en vin, mais il y eſt remplacé par de bon cidre ; ſes vaſtes prairies, ſes gras pâturages où l'on engraiſſe preſque tous les bœufs que l'on mange à Paris & autres endroits, ſes rivières, ſon grand nombre de verreries, de fabriques de toiles, la mer qui y eſt fort poiſſonneuſe, & ſon grand commerce, en font une des plus riches provinces du royaume. L'on peut dire que de toutes celles de la France, il n'en eſt point qui contribue plus à l'abondance & à la délicateſſe des tables de la Capitale, par la bonté de ſes vivres. On en eſtime ſurtout les moutons & lapins de Cabours, les poules & coqs vierges du pays de Caux, les perdrix du Bec, les bœufs du pays d'Auge, les canards & les veaux de Rouen, appellés veaux de rivière, & les confitures qui ſe font à Rouen.

Ses principales rivières ſont :

La Seine.
La Dive.
L'Eu.
La Sée.
La Tougue.
L'Orne.
La Seule.
La Rille.
La Vire.
L'Eure.
La Sélunce &
L'Ouve.

Avant l'arrivée des Romains, ſous la conduite de Jules Céſar, les peuples qui habitoient cette province commandoient chacun dans leur pays; ils ſont connus dans la Gaule-Celtique ſous le nom de la ligue des onze cités, Auguſte les réduiſit à ſept, lorſqu'il plaça cette contrée dans la ſeconde Lyonnoiſe.

Après la mort de Clovis, qui l'avoit réduite en province, elle fit partie du royaume de Soiſſons, & enſuite de celui de Neuſtrie; depuis le nom de Normandie lui fut donné à cauſe des peuples du nord qui vinrent l'habiter, après avoir ravagé la France près de 70 ans, & juſqu'à ce que Charles le ſimple ſe trouva forcé, en 912, de la donner à Raoul, leur chef, à titre de duché, relevant de la couronne avec Giſelle ſa fille en mariage. Ses ſucceſſeurs, rois d'Angleterre, ſont devenus ſi puiſſans qu'ils ont ſouvent ſoutenu de longues guerres contre les rois de France & autres princes. Cette province fut réunie à la Couronne, en 1203, par Philippe Auguſte, qui la prit aux Anglois.

Commerce de la Normandie.

Cette province comprend trois généralités, dans leſquelles l'on fait différens

commerces; celui de la Généralité de Rouen, conſiſte en bleds, cidres, lins, chanvres, beſtiaux & poiſſons que l'on pêche ſur les côtes; dans la fabrique de ſes draps de toutes façons, & autres laineries qui ſont en ſi grand nombre, que l'on fait monter les métiers à plus de 12 cents, l'on n'y employe que des laines d'Eſpagne & des meilleures de France; il y a auſſi des fabriques de chapeaux, de papiers, de peignes & autres merceries qui ne ſont preſque aujourd'hui que pour la conſommation de la province.

Le commerce de la Généralité de Caen conſiſte en bled, cidre, ſel, quantité de drogues, & plantes propres pour la teinture, gros cuirs très-eſtimés & cuirs de vaches, qu'on appelle de l'empeigne, chanvres, lins, fer, & les années communes il s'y fabrique aux environs de 29 à 30 mille pièces de toiles.

Le commerce de la généralité d'Alençon conſiſte en différentes toiles, connues ſous le nom d'Alençon, de Brionne, de Blancard, de Cretonne & autres dans leſquelles ont choiſit les plus belles pour Paris; en point d'Alençon, en ouvrages de laineries, l'on compte qu'il s'en marque, année commune, plus de 16 mille pièces par an, à la ſeule foire de Guibrai; à ce

commmerce

commerce, il faut ajouter celui des chevaux que l'on éleve dans les herbages d'Auge, les ouvrages de ſes cinq principales verreries & de ſes ſix forges les plus conſidérables.

Gouvernement du Havre-de-Grace.

LE gouvernement du Havre-de-Grace de 8 l. d'étendue, a un Gouverneur & un Lieutenant-général, *V.* Havre-de-Grace, p. 103.

GÉNÉRALITÉ DE ROUEN.

LA généralité de Rouen, comprend une partie du gouvernement de Normandie, l'archevêché de Rouen, l'évêché d'Evreux & 1847 paroiſſes; elle s'étend à 38 lieues de long, ſur 30 de large & 147 de circuit: on y compte 14 élections qui ſont:

Andeli.	Lions.
Arques.	Montivilliers.
Caudebec.	Neuchatel.
Chaumont & Magni.	Pont-Audemer.
Eu.	Pont-de-l'Arche.
Evreux.	Pont-l'Evêque.
Giſors.	* Rouen.

Routes de cette Généralité.

(* Pontoiſe, p. 69, à Chars 4 l.

* *De P. 15 l.*) *Gisors* 4 l. ville capitale du Vexin-Normand ; elle eſt ſituée ſur l'Epte, ſon terrein eſt fertile en bled. En 1742, Louis XV l'érigea en duché-pairie pour le maréchal de Belle-Iſle, qui, à ſa mort arrivée en 1761, en a fait don au Roi. Elle a un Gouverneur, une élection, un bailliage-royal, un grenier à ſel, un hôtel-Dieu & un collége. Long. 19-18, lati. 49-15.

De P. 21 l.) *Gournai* 6 l. ville au pays de Brai en Normandie ; elle eſt ſituée ſur l'Epte & très-connue par ſon marché qui fournit une grande quantité de bon beurre. Cette ville a haute-Juſtice, un grenier à ſel, pluſieurs couvens & deux paroiſſes.

(* *Nord-oueſt de P. 26 l.*) *Forges* 5 l. bourg du petit pays de Brai, il eſt renommé pour ſes eaux minérales. Long. 19-15. lati. 49-38.

* De Bordeau-de-Vigni, p. 69, à * *Magni* 3 l. petite ville du Vexin-François, ſituée dans un terrein fertile. Elle a 3 couvens, qui ſont les Bénédictins, les Cordeliers & les Urſulines.

* *Saint-Clair* 2 l. bourg du Vexin-François, ſitué ſur l'Epte, & fameux par les pélerinages que l'on y fait. * Tilliers 2 l. bourg. * Ecouis 4 l. * Bourgbaudoin 3 l. * La Forge-Feret 2 lieues.

(* *Nord-oueſt de P. 29 l.*) ROUEN a l. grande ville, capitale de la Normandie, ſituée ſur la rive droite de la Seine; l'on y compte plus de 60 mille habitans. Elle a 6 portes, 30 places où ſe tiennent des marchés, 300 Fontaines, 35 paroiſſes, 56 couvens de religieux & religieuſes: les rues y ſont étroites & les maiſons aſſez mal-bâties; elle eſt très-marchande & une des plus riches du royaume: on y voit un pont d'une ſtructure particulière qui ſe hauſſe & baiſſe à proportion du flux & reflux de la Seine; il eſt de bois, pavé & conſtruit ſur des bâteaux, la marée y remonte ſi haut qu'il y vient des vaiſſeaux de l'Océan, les plus gros s'arrêtent & déchargent leurs marchandiſes à Quillebœuf 10 lieues au-deſſous. Elle a un archevêché, un parlement, une cour des aides, une chambre des comptes, un préſidial, un bailliage, une juſtice-conſulaire, une généralité de 14 élections, une intendance, un hôtel-des-monnoies, deux abbayes, une académie de littérature, un beau collége qui appartenoit aux Jéſuites, deux chapitres ſans compter celui de la cathédrale, un vieux château, un grand nombre de manufactures de draps & autres étoffes, pluſieurs beaux édifices: l'on y remarque la grande place où l'on voit

la ſtatue de la Pucelle d'Orléans, & dans une des tours de la cathédrale une cloche peſant 36 mille, qui paſſe pour la plus groſſe de l'Europe ; on la nomme George-d'Amboiſe : la promenade du cours & celle du quai ſont très-agréables ; il y en a d'autres moins belles : on voit aux environs de cette ville de belles maiſons de campagne. Long. 18-46, lati. 49-26.

* De Bonières, page 68, à

* *De P. 18 l.*) *Vernon* 3 l. jolie ville aſſez conſidérable & bien peuplée, dans le diocèſe d'Evreux ; elle eſt ſituée dans une plaine ſur la Seine. Elle a une ancienne fortereſſe, un ancien château, une élection, un bailliage, une maîtriſe des eaux & forêts, pluſieurs maiſons religieuſes & une collégiale. Longitude 19-8, latitude 49-4.

* *De P. 21 l.*). *Gaillon* 3 l. bourg du diocèſe d'Evreux, ſitué à une demi-lieue de la Seine, dans un endroit charmant, où il y a une magnifique maiſon de plaiſance qui appartient aux archevêques de Rouen, & à un quart-de-lieue une belle chartreuſe qui vient d'être incendiée. * Vaudreuil 4 l. * Port-Saint-Ouein 3 l. Rouen 2 l. ville, p. 98.

* Vertgalant 3 l. La Boiſſière 3 l. * Neufchatel 3 l. petite ville avec une élection.

(* *De P. par la route de Beauvais 31 l.*) *Aumale* 5 l. ville du pays de Caux, érigée en duché-pairie pour le duc de Guiſe, par Henri II. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une colline & bornée par une prairie où coule la rivière de Breſle ; il y a une fabrique de très-bonnes ſerges & une abbaye de Bénédictins.

1 * De Rouen à * Cambres 3 l. * Toſtes 3 l. * Oſmonville 3 l.

* *Nord-oueſt de P. 41 l.*) *DIEPPE* 3 l. jolie ville exempte de taille & gabelle. Elle a un bon port, 10 mille habitans, une juſtice-conſulaire & une école de marine ; c'eſt la capitale du pays de Caux. Elle fut bombardée par les Alliés en 1694, & rebâtie plus belle & plus régulière ; les rues y ſont tirées au cordeau, les maiſons bâties uniformes avec chacune leur fontaine, ſon enceinte a 20 portes, dont il y en a 12 ſur le quai ; elle eſt ſituée à l'embouchure de la rivière d'Arques, dans un terrein uni entre deux montagnes de rochers ; ſon port long & étroit eſt preſqu'à ſec dans les marées baſſes, mais la marée y fait entrer 16 à 18 pieds d'eau : il y a un château qui commande à la ville, & ſous ce château des rochers & des parcs où l'on conſerve les huitres pour Paris, l'égliſe paroiſſiale qui eſt fort belle, a une tour du haut de laquelle on découvre les

côtes d'Angleterre ; il y a dans cette ville pluſieurs maiſons religieuſes, un collége de peres de l'Oratoire, les Jéſuites y avoient un hoſpice : on y admire deux belles jettées, & on y diſtingue deux rades, la grande & la petite ; les vaiſſeaux de guerre mouillent à la grande qui eſt à 2 lieues en mer.

Le principal commerce de Dieppe conſiſte en merlans, harengs, maquereaux, huitres & autres poiſſons, & en dentelles ; autrefois on y faiſoit une grande quantité d'ouvrages d'ivoire, parce que les habitans de cette ville ayant fait la découverte de la Guinée, en rapportèrent beaucoup de dents d'éléphant qu'ils travaillèrent avec délicateſſe ; mais cette branche de leur commerce eſt préſentement bien tombée. Long. 18-44, lati. 49-55.

(* *Eu* 6 l. ville conſidérable dans la haute-Normandie ; elle eſt ſituée ſur la Breſle dans un vallon ; elle a titre de comté-pairie, un bailliage, une élection & un Gouverneur : il y a un château & une belle place ; ſon commerce conſiſte en dentelles, toiles & ſerges.

1 * De Rouen, page 98, à * Les Vieufs 4 lieues.

* *De P. 36 l.*) *Caudebec* 3 l. ville du pays de Caux, ſituée ſur la Seine au pied

d'une montagne; ſa fabrique de chapeaux de même nom, eſt tombée à meſure que le commerce du Canada a rendu plus commun ceux que l'on fait de poil de caſtor. Elle a un préſidial & une élection.

* Aux Forges 4 l. * la Botte 3 l.

(* *Nord-oueſt de P. 47 l.*) *Havre-de-Grace* 4 l. ville maritime du pays de Caux, dans la haute-Normandie; il y a un département de la marine ſur l'Océan. Elle eſt grande, belle, riche, commerçante; l'on y compte environ 30 mille habitans; elle eſt ſituée à l'embouchure de la Seine, dans un lieu marécageux & ſur un terrein uni, ſon port eſt un des meilleurs.

Louis XII, en 1509 jetta les premiers fondemens de cette ville; François I la fortifia pour faire un rempart contre les Anglois qui déſoloient les pêcheurs; Louis XIII en a fait une clef du royaume, en y bâtiſſant une citadelle avec une double enceinte flanquée de bons baſtions; Louis XIV en a augmenté les ouvrages & l'a rendue preſque imprenable. Elle eſt compoſée d'environ 40 belles rues bien pavées; on y voit de beaux édifices, de belles fontaines, un arcenal pour la marine fourni de tout ce qui eſt néceſſaire; ſa place d'armes & ſes boulevards ſont

plantés d'arbres qui forment de belles promenades. En 1694 les Alliés la bombardèrent le 24 Juillet, le dommage ne fut pas grand par les ſoins que l'on prit. Cette ville a un Gouvernement particulier de 8 l. d'étendue, une amirauté, un bailliage & un grenier à ſel. Long. 17-45, lati. 49-29.

| * De Rouen, p. 98, à * Moulineau 3 l. Bourgcachart 3 l. * Rougemontier 2 l.

* *Nord-oueſt de Paris 40 l.*). *Pontaudemer* 3 l. ville commerçante en bled, cuirs & laine; elle eſt ſituée ſur la Rille avec un pont, dans le diocèſe de Liſieux; il y a une vicomté, un bailliage, une élection, un grenier à ſel, une maîtriſe des eaux & forets, un gouverneur, pluſieurs communautés religieuſes & deux paroiſſes. Long. 18-48, lati. 49-18.

(* *Nord-oueſt de P. 43 l.*) *Honfleur* 3 l. ville du diocèſe de Liſieux, avec un bon port; elle eſt ſituée ſur la rive gauche de la Seine, ſon principal commerce eſt en dentelles. Elle a une amirauté, un gouverneur, un état-major, une haute-juſtice, 2 paroiſſes & environ 12 mille habitans. Long. 17-43, lati. 49-25.

| * De Pontaudemer, page 104 à

* *De P. 46 l.*) *Pont-l'Evêque* 6 l. petite ville ſur a Touque, à 3 l. de la mer; elle

à titre de vicomté, un gouverneur, un bailliage, une élection & une maîtriſe des eaux & forêts.

(* Dive 4 lieues.

| * De Boſnières, p. 68, à * Paſſi 4 l.

(* *Nord-oueſt de P.* 23 *l.*) *Evreux* 4 l. ville qui a titre de comté-pairie; elle eſt ſituée ſur l'Iton, dans la haute-Normandie: ſon principal commerce conſiſte en draperie, en toiles & en grains. Elle a un évêché ſuffragant de Rouen, une belle cathédrale, un préſidial & une élection; cette ville fut cédée à la maiſon de Bouillon en échange de la principauté de Sédan. Long. 18-49, lati. 49-1.

| * Rouen, page 98. * Moulineau 3 lieues. (Bourgteroude 2 l.

Villes de cette généralité où il n'y a pas de poſtes.

Arques, petite ville ſur la petite rivière d'Arques au pays de Caux : elle eſt remarquable par la victoire de 1589, que Henri IV y remporta ſur le duc de Mayenne; elle eſt à 2 l. de Oſmonville, p. 101.

Elbœuf, gros bourg qui a été érigé en duché-pairie, dont une branche de la maiſon de Lorraine porte le titre; il y a une grande manufacture de draps, il eſt ſitué ſur la Seine, à 5 lieues au-deſſus de Rouen, p. 98.

Feſcamp, ville maritime & commerçante qui a titre de baronie, un port, une abbaye de Bénédictins, un gouverneur, un lieutenant-de-roi, une amirauté & un grenier à ſel, à 5 l. des Forges, p. 98.

Harfleur, ville au pays de Caux, avec un bailliage: elle eſt ſituée ſur la Lezarde proche la Seine; elle fut priſe d'aſſaut par les Anglois en 1415, & n'eſt plus conſidérable depuis que ſon port s'eſt rempli & que ſes fortifications ont été raſées; il y a une juſtice-royale & un grenier à ſel; elle eſt à 2 l. de la Botte, p. 103.

Lillebonne, petite ville du pays de Caux près l'embouchure de la Seine, à 3 l. de Caudebec, p. 102.

Lions, petite ville avec une élection, à 4 l. de Gournai, p. 98.

Longueville, à 2 l. de Toſtes, p. 101. C'eſt ce bourg qui a donné ſon nom aux princes de Longueville.

Louviers, jolie ville ſituée dans une plaine fertile, à 5 l. d'Evreux, p. 105. Elle a une manufacture de draps, titre de comté, trois fauxbourgs & un gouverneur particulier.

Montivillier, ville avec une célèbre & riche abbaye de Bénédictins & une élection, à 2 l. de la Botte, p. 103.

Pont-de-l'Arche, petite ville qui a titre

de vicomté, un très-beau pont, un château, un gouverneur, une maîtriſe des eaux & forêts, un bailliage, une élection & un grenier à ſel ; elle eſt ſituée ſur la Seine, à 1 l. de Vaudreuil, p. 100.

Valleri en Caux, (*Saint*) petite ville avec un port dans le pays de Caux, à 5 l. de Forges, p. 98.

Yvetot, gros bourg avec une petite terre voiſine. Pluſieurs de nos hiſtoriens lui ont donné le titre de royaume ſur un fondement qui paroît romaneſque ; ils prétendent que Clotaire I, qui mourut en 575, ayant fait aſſaſſiner le poſſeſſeur de cette petite ſeigneurie le vendredi-ſaint, fut excommunié par le Pape, & que la bulle d'excommunication ne fut levée, qu'après qu'il eut érigé Yvetot en royaume ſouverain. Ce bourg qui ne paye ni tailles, ni gabelles a porté le titre de principauté dans la maiſon de Belai ; il eſt ſitué dans le pays de Caux, à 3 l. de Caudebec, p. 102. Il s'y tient tous les ans quatre foires aſſez fréquentées.

GÉNÉRALITÉ D'ALENÇON.

LA généralité d'Alençon, comprend une partie du gouvernement de Normandie, les évêchés de Liſieux, de Séez & 1270 paroiſſes; elle s'étend à 42 lieues de long, ſur 22 de large & 128 de circuit; on y compte 9 élections qui ſont:

*Alençon.	Falaiſe.
Argentan.	Liſieux.
Bernai.	Mortagne.
Conches.	Verneuil.
Domfront.	

Routes de cette Généralité.

|* D'Evreux, p 105, à * la Commanderie 4 l. * la Rivière 4 l. * Marché-neuf 2 l. * l'Hôtellerie 3 l.

* *Nord-oueſt de P. 39 l.*) **LISIEUX** 3 l. ville capitale du pays Lieuvin dans la haute-Normandie: l'on y fait un grand commerce de toile; elle eſt ſituée à 5 l. de la mer au confluent du Gaſſei & de l'Arbec, qui après s'être joint prennent le nom de Touques. Il y a à Liſieux un évêché ſuffragant de Rouen, un beau palais

Epiſcopal, de belles égliſes & maiſons religieuſes, de belles fontaines & une élection. Long. 17-54, lat. 49-10. Saint-Aubin 3 l.

(* Moux 4 l.

| * De Dreux, p. 65, à

* *De P. 20 l.*) *Nonancourt* 3 l. petite ville qui a titre de vicomté & un bailliage.

* *Tillier* 2 l. bourg qui a titre de comté & un château ; il eſt ſitué ſur la rivière d'Aure.

* *De P. 24 l.*) *Verneuil* 2 l. petite ville ſur la rivière d'Aure au diocèſe d'Evreux ; elle a un bailliage & une élection. C'eſt le ſeul endroit où l'on ait le ſecret de tanner les veaux qui ſervent à la reliûre. * Saint-Maurice 4 l.

* *De P. 33 l.*) *Mortagne* 5 l. ville la plus peuplée du Perche ; elle a un bailliage, une élection, une maîtriſe des eaux & forêts, un grenier à ſel, une maréchauſſée, deux paroiſſes, une collégiale & quelques couvens. Long. 18-12, lati. 48-30. * Meſle ſur Sarthe 3 l. * Menilbrou 2 l.

* *Oueſt-nord-oueſt de P. 42 l.*) *Alençon* 4 l. belle & grande ville au diocèſe de Séez dans la baſſe-Normandie, portant titre de duché : elle eſt ſituée ſur la Sarthe qu'on paſſe ſur un pont, dans une campagne fertile en grains & en fruits ; on y fait un grand commerce de toiles & den-

telles connues ſous le nom de point-d'Alençon. Il y a dans ſes environs des carrières de pierre à bâtir, avec leſquelles l'on trouve des pierres que l'on nomme diamant d'Alençon. Elle a une généralité de neuf élections, un préſidial, un bailliage, des Juge-conſuls, un collége ci-devant de Jéſuites, une maîtriſe des eaux & forêts, un bureau des finances, un grenier à ſel & pluſieurs communautés religieuſes; cette ville a beaucoup ſouffert pendant les guerres du ſeizième ſiècle, le maréchal de Montigni y empêcha le maſſacre des Huguenots le jour de ſaint Barthelemi, l'an 1572. Long. 17-45, lati. 48-25.

* *Oueſt de P. 47 l.*) *Séez* 5 l. ville de la baſſe-Normandie qui a environ 3 mille habitans; elle eſt ſituée près de la forêt d'Eſcouves, ſur l'Orne, dans une campagne abondante & agréable. Elle a un évêché ſuffragant de Rouen, une riche abbaye de Bénédictins, un collége, un ſéminaire & 15 paroiſſes. Long. 17-50, lati. 48-37.

* *De P. 52 l.*) *Argentan* 5 l. ville commerçante, ſituée au diocèſe de Séez ſur une hauteur aux bords de l'Orne & au milieu d'une plaine belle & fertile. Elle a titre de marquiſat & une élection.

(* *De P. 56 l.*) *Falaiſe* 4 l. ville de

la baſſe-Normandie dans le diocèſe de Séez; elle eſt ſituée ſur l'Anté, remarquable par la foire dite de *Guibrai* du nom d'un de ſes fauxbourgs; elle s'y tient tous les ans au mois d'Août : cette ville fait commerce de dentelles, de toiles & de ſerges. Elle a un château où il y a une des plus belles tours qui ſoient dans le royaume & une élection.

| * De Dreux, p. 65. à * Creci 3 l. * Châteauneuf 2 l. * Digni 2 l. * la Loupe 3 l. Remalard 4 l.

(* *BELLESME* 4 l. petite ville capitale du Perche; elle a un bailliage & un château.

| * De la Loupe, p. 111, à

(* *Nogent-le-Rotrou* 5 l. petite ville du Perche avec une collégiale, ſituée ſur l'Huine.

| De Bourgteroude, p. 105, à Brionne 4 l. ville avec titre de comté, ſur la Rille dans une belle vallée fertile en grains, à 2 l. de la Rivière, p. 108.

* Bernai 3 l. Broglie 2 l. Verneuſe 3 l. Ciſai 3 l. Melleraut 2 l. Séez 3 l. page 110;

(* Alençon, p. 109.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Conches, petite ville dans le pays d'Ouche, ſituée ſur la croupe d'une montagne; elle a titre de comté, une abbaye de Bé-

nédictins, une élection, une maîtriſe des eaux & forêts, un bailliage, un grenier à ſel; ſes environs ont des mines de fer dont on fait différens ouvrages, à 3 lieues d'Evreux, p. 105.

Domfront, petite ville ſur une montagne qui a titre de comté & une élection, à 9 l. de Ribai.

Laigle, ville où ſe fabriquent les épingles, à 6 l. de Verneuil, p. 109.

Orbec, petite ville du diocèſe de Liſieux, ſituée dans un terroir où l'on engraiſſe quantité de beſtiaux, à 4 l. de Liſieux, p. 108.

Le Pin, village où il y a un beau château, de très-belles écuries qui tiennent 400 chevaux pour le haras du Roi, à 2 l. d'Argentan, p. 110.

Le Sap, gros bourg de l'élection de Liſieux; il a titre de comté, à 1 l. de Verneuſe, p. 111.

Vimouſtiers, bourg ſur la rivière de Vic de l'élection d'Argentan, où l'on fait un grand commerce de gros bétail; il eſt du diocèſe de Liſieux, chemin de traverſe entre Argentan & Orbec, à 5 lieues d'Argentan, p. 110.

GÉNÉRALITÉ

GÉNÉRALITÉ DE CAEN.

LA généralité de Caen, comprend une partie du gouvernement de Normandie, les évêchés d'Avranches, de Coutances, de Bayeux & 1228 paroiſſes; elle s'étend à 30 lieues de long, ſur 29 de large & 130 de circuit; on y compte 9 élections qui ſont:

Avranches.	Mortain.
Bayeux.	Saint-Lô.
* Caen.	Valogne.
Carentan.	Vire.
Coutances.	

Routes de cette Généralité.

* De Moux, p. 109, à
* *Oueſt de P. 51 l.*) *Caen* 4 l. grande, ville, belle, conſidérable & bien peuplée. C'eſt la ſeconde de Normandie dans le diocèſe de Bayeux; elle fut bâtie à ce que l'on prétend par Céſar; elle eſt ſituée ſur l'Orne, à 4 l. de la mer, dans un vallon entre deux belles prairies; elle a une généralité de 9 élections, un préſidial, un hôtel-des-monnoies, une académie de

belles-lettres, une célèbre univerſité fondée par Charles VII, dans laquelle il y avoit précédemment un collége de Jéſuites, une amirauté, un grenier à ſel, une juſtice-conſulaire, 12 paroiſſes, 8 couvens d'hommes, 7 de filles & pluſieurs foires dont la principale eſt celle de la *Quaſimodo*. Long. 17-18, lati. 49-11.

* Breteville 3 l.

* *Nord-oueſt de P. 57 l.*) *Bayeux* 3 l. ville aſſez conſidérable, & ſituée à une lieue de la mer, ſur la petite rivière d'Aure. Elle a un évêché ſuffragant de Rouen, un bailliage, une élection, une juſtice-conſulaire, une des plus belles cathédrales de Normandie, un château, un gouverneur, un collége ci-devant de Jéſuites, 7 couvens & 17 paroiſſes. Long. 16-57, lati. 49-16.

* Formigni 3 l.

* *De P. 63 l.*) *Iſigni* 3 l. gros bourg de la baſſe-Normandie, très-connu par ſon bon cidre, ſon beurre & ſes ſalines: il a un petit port & un ſiége d'amirauté.

* *De P. 65 l.*) *Carentan* 2 l. petite ville du Cotentin, ſituée à 3 l. de la mer. Elle a une élection, un bailliage, une amirauté & un ancien château. * Saint-Marcou 4 l.

(* *La Hougue* 3 l. port défendu par un fort nommé l'Ile-à-Madame.

1 * De Carentan, p. 114, à * Sainte-Mere-Egliſe 3 l. bourg de l'élection de Carentan.

* *De P. 71 l.*) *Valognes* 3 l. ville du diocèſe de Coutances dans la baſſe-Normandie, à 3 l. de la mer ſur un ruiſſeau; elle a une élection.

(* *De P. 75 l.*) *Cherbourg* 4 l. ville maritime du diocèſe de Coutances dans la baſſe-Normandie. Elle a un petit port qui lui attire quelque commerce, une amirauté, un bailliage & une abbaye de l'ordre de S. Auguſtin.

1 * De Carentan, p. 114, à

(* *Oueſt de P. 71 l.*) COUTANCES, ville conſidérable & capitale du Cotentin, ſituée proche de la mer, dans la baſſe-Normandie. Elle a un évêché ſuffragant de Rouen, un préſidial, une élection, une vicomté, une maîtriſe des eaux & forêts, une amirauté, un ſéminaire regi par les peres Saint-Lazare, de belles égliſes principalement la cathédrale, & pluſieurs maiſons religieuſes d'hommes & de filles. Long. 16-12, lati. 49-2.

1 * De Caen, p. 113, à * Mouan 2 l. * Villers-le-Bocage 3 l * Saint-Martin de la Beſace 3 l. * Pontfarci 4 l.

(* *Oueſt de P. 67 l.*) *Saint-Lô* 5 l. ville du Cotentin qui eſt aſſez conſidérable; elle eſt ſituée ſur la Vire dans une terrain fer-

riſe; il y a une fabrique de draps, d'étoffes, de ſerges à deux envers & de rubanneries, c'eſt le chef-lieu d'une élection. Elle a titre de vicomté, un bailliage, un chapitre, pluſieurs couvens & 4 paroiſſes. Long. 16-36, lati. 49-8.

* De Pontfarci, p. 115, à

* *De P. 65 l.*) *Ville-Dieu* 4 l. gros bourg où l'on fait un grand commerce de poèlerie; il y a une Commanderie de Malte.

* *Oueſt de P. 69 l.*) *Avranches* 4 l. petite ville aſſez jolie avec une bonne citadelle, ſituée ſur une montagne à demi-lieue de la mer. Elle a titre de vicomté, un évêché ſuffragant de Rouen, un bailliage & une élection, ſon cidre eſt des meilleurs de la baſſe-Normandie. Long. 16-17, lati. 48-41.

(* *Pontorſon* 5 l. petite ville que Louis XIII, fit démanteler après la priſe de la Rochelle; elle eſt ſituée ſur la rivière de Coeſnon aux confins de la Bretagne.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Barfleur, ville qui fournit de bon poiſſon; elle eſt peu conſidérable depuis que ſon port s'eſt comblé, & qu'elle a été ruinée en 1346

par Edouard roi d'Angleterre ; elle eſt ſituée ſur une côte dans le Cotentin, à 3 l. de la Hougue, p. 114.

Condé-ſur-Nerreau, petite ville commerçante en tannerie, ſituée ſur le Nerreau dans le Beſſin, à 5 l. de Falaiſe, p. 111.

Granville, ville maritime avec un port ; elle eſt connue par ſes armateurs, & ſituée en partie dans la plaine & en partie ſur un rocher, à 6 l. de Ville-Dieu, p. 116.

Leſſai, bourg vis-à-vis l'île de Jerſei au diocèſe de Coutances, où il y a des ſalines & une abbaye, à 5 l. de Carentan, p. 114.

Oueſt de P. 71 l.) *Mont Saint-Michel*, ville très-forte avec un château, du diocèſe d'Avranches : elle eſt ſituée ſur une roche dans la mer ; l'on prend le temps du reflux pour y monter, la marée inonde les environs de cette ville deux fois tous les vingt-quatre heures. Elle a une abbaye ſi célèbre par ſon tréſor & ſon grand nombre de reliques, qu'on y va en pélérinage de tous pays : l'abbé eſt gouverneur né de la fortereſſe, où l'on enferme quelquefois des priſonniers. Cette abbaye a donné lieu à l'inſtitution de l'ordre militaire de Saint-Michel, fondé par Louis XI ; à 4 l. d'Avranches, p. 116. Longitude 16-2, latitude 48-38.

Marigni, gros bourg avec titre de marquiſat, à 2 l. de Saint-Lô, p. 115.

Mortain, petite ville preſque environnée de rochers eſcarpés, ſur la petite rivière de Lances aux confins du Maine, avec titre de vicomté, une collégiale, un bailliage, une élection & une maîtriſe des eaux & forêts, à 9 l. d'Avranches, p. 116.

Saint-Sauveur-le-Vicomte, petite ville dans des marais ſur la rivière d'Ouve au diocèſe de Coutances, avec une abbaye de Bénédictins, à 2 l. de Sainte-Mere-Egliſe, p. 115.

VIRE, ville aſſez conſidérable qui a le titre de vicomté & capitale du petit pays de Bocage; elle eſt ſituée ſur la rivière de Vire dans la baſſe-Normandie. Elle a pluſieurs manufactures de draps, une élection, une maîtriſe des eaux & forêts, un grenier à ſel; l'égliſe de la paroiſſe eſt belle & deſſervie par beaucoup de Prêtres; on y compte 4 couvens, qui ſont les Capucins, les Cordeliers, les Bénédictins & les Urſulines, à 3 l. de Ponfarci, p. 115. Long. 16-46, lati. 41-51.

ORLÉANNOIS & BEAUCE.

L'Orléannois & la Beauce ont un Gouverneur & trois Lieutenans-généraux, la longueur de ces deux provinces eſt de 40 l. ſur 35 de largeur, leur circuit eſt de 155 lieues.

L'orléannois eſt une province fertile en bled, vin & fruits excellens; ſes bornes ſont au levant, le Gâtinois; au midi, la Sologne & une partie du Blaiſois; au couchant, le Dunois & le Vendomois; & au nord, la Beauce: on le diviſe en haut & bas, ſéparé par la Loire, le haut eſt au nord & le bas au midi.

Dans la Beauce, dont Chartres eſt la capitale, l'on ne trouve preſque point d'arbres, ni de buiſſons, peu d'eau, preſque point de vignes; on n'y voit que de grandes plaines couvertes de bled, ce qui lui a donné le nom de grenier de Paris. Elle eſt ſituée entre l'Ile-de France, l'Orléannois, le Blaiſois & le Perche.

Commerce de l'Orléannois.

Cette province, où il y a trois raffineries

pour le ſucre, un moulin à papier & une verrerie, fait conſiſter ſon principal commerce dans une grande quantité de vin qu'elle produit ; non-ſeulement elle en fait des envois, conſidérables à Paris, mais encore quand le commerce eſt ouvert, il en deſcend beaucoup par la Loire juſqu'à Nantes, où les Anglois viennent les enlever. Ses manufactures pour les draps, ne ſont pas en grand nombre ; mais elle comprend plus de 25 villes où il y a des fabriques de chapeaux, de ſerges & autres laineries : à ce commerce on peut ajouter le ſafran, le cotignac, les coins d'Orléans, les drogues propres à la teinture que l'on y recueille en pluſieurs endroits, & les plans d'arbres fruitiers que l'on envoie tous les ans à Paris & autres lieux.

GÉNÉRALITÉ

GÉNÉRALITÉ D'ORLÉANS.

LA généralité d'Orléans, comprend le gouvernement Orléannois, les évêchés d'Orléans, de Blois, de Chartres & 1153 paroiſſes; elle s'étend à 50 lieues de long, ſur 48 l. de large & 234 de circuit; on y compte 12 élections qui ſont:

Beaugenci.	Gien.
Blois.	Montargis.
Chartres.	* Orléans.
Châteaudun.	Pithiviers.
Clameci.	Romorantin.
Dourdan.	Vendoſme.

Routes de cette Généralité.

(* De Connières, p. 65.

* *De P. 11 l.*) *Rambouillet* 3 l. bourg du Hurepoix portant titre de duché-pairie, il a un château bâti à l'antique où mourut François I. Il appartient à la maiſon de Penthiévre. Le château eſt aſſez triſtement ſitué au milieu des eaux & des bois; l'on y arrive par une fort longue avenue qui eſt en face, & à gauche de laquelle il y a un bâtiment-neuf de 120 toiſes, ce bâtim. contient

la capitainerie, les cuiſines, offices, écuries & au-deſſus 54 appartemens de maîtres, tous commodes & bien meublés, le jardin eſt grand & partagé en deux par le château; il y a de belles pièces d'eau, le parc a 2400 arpens, & la forêt 28271. On y a tracé plus de 300 lieues de routes pour la chaſſe, le bourg n'a qu'une rue, une égliſe & un beau marché.

Epernon, petite ville qui a titre de duché, ſur la route de Chartres, entre Rambouillet & Maintenon.

* *De P. 16 l.*) *Maintenon* 5 l. petite ville de la Beauce, ſur la rivière d'Eure. Elle fut érigée en marquiſat par Louis XIV, en faveur de Françoiſe d'Aubigné, qui eſt devenue ſi célèbre ſous le nom de marquiſe de Maintenon.

* *Sud-oueſt de P. 20 l.*) CHARTRES 4 l. ville mal-bâtie, qui a titre de duché; elle eſt ſi ancienne que quelques Auteurs prétendent qu'elle fut fondée plus de 2200 ans avant Jéſus-Chriſt, par les enfans de Gomer, d'autres aſſurent que les Druides & les Saronides, Miniſtres de la religion des Gaulois, la bâtirent, elle eſt la capitale du pays Chartrain & de la Beauce, & ſituée ſur l'Eure, en partie ſur une colline, dans un terroir fertile. Elle a un évêché ſuffragant de Paris, un palais épiſcopal

nouvellement bâti, un préſidial, un bailliage, une élection, une juſtice-conſulaire; l'on y admire les clochers de la cathédrale qui ſont très-beaux. Long. 18-50, lati. 48-26. * Courville 4 l. (* La Loupe 4 lieues.

* De Montdeſir, p. 80, à * Monerville 2 l. * Angerville 2 l. * Boiſſeau 2 l. * *Toury* 2 l. bourg de la généralité d'Orléans. * Château-Gaillard 2 l. * Artenai 2 l. bourg. * Cercottes 3 l.

* *Sud-oueſt de P. 36 l.*) ORLÉANS 3 l. grande, belle, marchande & l'une des plus conſidérables villes de France, portant titre de duché; elle eſt la capitale de l'Orléannois, l'appanage du ſecond fils de France, & fut autrefois capitale d'un royaume de ce nom. Elle eſt ſituée ſur la Loire, dans un bon terroir, elle fait un grand commerce en bled, vin, eaux-de-vie, &c. Cette ville de figure ovale a ſix portes, quatre places publiques, des maiſons aſſez bien bâties, mais une grande partie de ſes rues ſont étroites. Elle eſt remarquable par le fameux ſiége qu'elle ſoutint en 1428 contre les Anglois & qui fut levé le 8 Mai 1429, par le ſecours de Jeanne d'Arc ſi connue ſous le nom de Pucelle d'Orléans; l'on y voit la ſtatue de cette héroïne ſur le pont. L'évê-

ché d'Orléans eſt ſuffragant de Paris ; il y a dans cette ville une généralité de 12 élections, une intendance, un hôtel-des-monnoies, un préſidial, un bailliage, une juſtice-conſulaire, une univerſité, un collége où il y avoit des Jéſuites, un ſéminaire bien bâti, 22 paroiſſes, une des plus belles cathédrales du royaume, une collégiale, une abbaye & pluſieurs communautés religieuſes. La promenade du quai eſt la plus agréable de la ville, on y voit à toutes heures arriver ou partir des cabanes ou bâteaux qui viennent de toutes les villes par où paſſe la Loire, ſur laquelle pluſieurs bâtimens vont à la voile comme ſur mer, on trouve aux environs d'Orléans, une très-grande forêt de même nom de 20 lieues de long, ſur 7 de large en quelques endroits & 2 dans d'autres ; elle contient 94 mille arpens. Long. 19-34, lati. 47-54.

* Saint-Memin 2 l. * Cleri 2 l. petite ville fameuſe par les pélérinages qui s'y font à Notre-Dame. Louis XI, y eſt enterré. * Lailli 2 l. * Saint-Laurent-des-Eaux 2 l. * Nouan 2 l. * Diey 2 lieues.

* *Sud-oueſt de P. 52 l.*) *Blois* 4 l. ville aſſez grande & commerçante, principalement en vins & eaux-de-vie ; elle eſt ſituée ſur la Loire, dans un lieu agréable, avec

un beau pont & de belles fontaines. Elle a un évêché ſuffragant de Paris, un préſidial, une chambre-des-comptes, une élection, un bailliage, une collégiale, une abbaye, un collége ci-devant de Jéſuites, un couvent de Cordéliers & un de Jacobins ; l'on y voit un beau château où le duc de Guiſe chef de la ligue fut tué avec le cardinal ſon frere l'an 1588, aux Etats que Henri III, avoit convoqué dans cette ville ; il eſt compoſé de quatre gros pavillons & de quatre grands corps de logis, c'étoit la réſidence d'Henri II, qui l'a embelli de peintures & de tableaux ; les jardins ſont ornés de ſtatues de marbre, de jets d'eaux, de parterres & de fontaines. Long. 18-59, lati. 47-35. (* Chouzi 3 l.

(* D'Orléans, page 123, à * la Ferté-Lovendal 5 l. * Chaumont 2 l. La Motte-Beuvron 2 l.

* Nouan-le-Fuſilier 2 l. * Salbris 3 l.

(* La Loge 2 l.

(* De la Croiſière, p. 79, à * Fontenai 2 l. * Pui-la-Lande 2 l.

(* *Sud de P. 31 l.*) MONTARGIS 2 l. ville qui fait une partie de l'appanage de M. le duc d'Orléans ; elle eſt ſituée ſur le Loing ; c'eſt la capitale du Gâtinois, il y a un préſidial, une prévôté, une élection, un bailliage, une capitainerie de chaſſe,

un ancien château, un collége de Barnabites, quelques couvens des deux ſexes, une paroiſſe collégiale, & à quelques diſtances une belle forêt de même nom de 8300 arpens. Long. 20-24, lati. 47.

* La Commodité 3 l. * Nogent 2 l. * Bezards 2 l. * Buiſſière 2 l. * Belair 2 l.

* *Sud de P. 44 l.*) *Briare* 2 l. petite ville du Gâtinois-Orléannois ſur la Loire, qui n'a qu'une longue rue remplie de Maréchaux & d'Hôtelleries; mais elle eſt très-connue à cauſe du canal de ce nom, qui après pluſieurs interruptions fut fini en 1642. Le cours de ce canal qui a une quarantaine d'écluſes, eſt de 12 lieues, il commence à Briare, joint la Loire au canal de Loing, près Montargis & par-là ſe rend dans la Seine.

* Ouſſon 2 l. * Boni 2 l. * Neufvi 2 l. * La Celle 2 l.

* *Coſne* 2 l. ville où l'on fait beaucoup de Coutellerie; elle eſt ſituée ſur la Loire diocèſe d'Auxerre.

* Maltaverne 2 l.

* *Pouilli* 2 l. petite ville ſur le Loing du diocèſe d'Auxerre élection de la Charité; elle eſt connue pour ſes bons vins. * Meuves 2 l.

(* *Sud de P. 62 l.*) *La Charité* 2 l. ville du Nivernois ſur le Loing, avec un beau pont, une élection & un prieuré de

l'ordre de Clugni, dont le Prieur eſt le ſeigneur ſpirituel & temporel de la ville.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Beaugenci, ville avec titre de comté, une élection & une abbaye de Bénéditins, il s'y eſt tenu deux Conciles l'un en 1104 & l'autre en 1152, à 1 lieue de Lailli, p. 124.

Bois-Commun, petite ville avec un château, à 6 l. de Montargis, p. 125.

Bretigni, hameau à une l. de Chartres, p. 122. où fut conclu le Traité de 1360; ſuivant le plus grand nombre des Hiſtoriens.

Canal d'Orléans, ce canal un peu plus long que celui de Briare, a 14 lieues, il fut fait en 1662, & commence à la Loire, un peu au-deſſus d'Orléans, traverſe la forêt & ſe joint au Loing près de Montargis.

Chambort, château-royal qui paſſe pour un des plus beaux bâtimens gothiques; il n'eſt pas fini, quoique François I, qui le fit élever, y employât pendant 12 ans, 18 cent ouvriers, il eſt ſitué dans un fond ſur la petite rivière de Coſſon, à 4 lieues de Blois, p. 124, au milieu d'un parc de 7 l. de circuit, fermé de murailles & rempli de bêtes fauves, les jardins répondent à

la beauté du bâtiment, le château eſt compoſé de quatre grands pavillons; l'on trouve au milieu un eſcalier fait en coquille, avec des montans enchaſſés l'un dans l'autre, où pluſieurs perſonnes peuvent monter ſans ſe voir, quoiqu'elles puiſſent ſe parler; on y voit encore la fenêtre ſur laquelle François I, traça ces mots:

Souvent femme varie
Mal habil qui s'y fie.

CHATEAUDUN, ville ſur une hauteur proche le Loing; c'eſt la capitale du Dunois dans l'Orléannois. Elle a un château, une élection & une abbaye de l'ordre de ſaint Auguſtin; ſes habitans ſont dit-on fort ſpirituels, la ville eſt à 8 l. d'Artenai, p. 123.

Château-Renard, petite du Gâtinois, où l'on fait commerce de ſafran & de draps pour l'habillement des troupes, à 4 l. de Montargis, p. 125.

Châtillon-ſur-Loing, ville du Gâtinois qui a titre de duché & une collégiale; ſituée dans une vallée agréable, à 4 l. de Nogent, p. 126.

Clameci, petite ville du Nivernois au confluent de la riviere de Beuvron avec l'Ionne, ſon fauxbourg a le titre d'évêché ſous le nom de Bethléem, à 7 l. de Vermanton.

Sud-oueſt de P. 15 l.) *Dourdan*, petite ville ſur l'Orge, qui a ſa coutume particulière; il y a deux paroiſſes, une élection, juſtice-royale & une manufacture de bas, à 3 l. de Bonne, p. 80.

Gien, ville qui a une élection, une collégiale, un couvent de Cordéliers, un de Capucins & un de Minimes; elle eſt ſituée ſur la Loire, dans le Gâtinois, à 2 l. de Briare, p. 126.

Menars, beau château, à 2 l. de Blois, page 124.

Meung ou *Mehun*, petite ville ſur la Loire; elle a une collégiale, à 2 l. de Cleri page 124.

Montmirail, petite ville où il y a une verrerie, une coutellerie, un chapitre; elle eſt ſituée ſur une montagne dans le Perche-Gouet, à 6 l. de Nogent-le-Rotrou, page 111.

Montoire, petite ville renommée pour ſes toiles; ſituée ſur la Loire, dans le Vendomois, à 10 l. de Saint-Laurent-des-Eaux; page 124.

Patay, petite ville de l'élection de Châteaudun dans la Beauce; elle eſt remarquable par la défaite des Anglois en 1429, où la pucelle d'Orléans ſe diſtingua; l'on y fit le général Talbot priſonnier, cette ville eſt à 3 l. d'Artenai, p. 123.

Pithiviers, petite ville de la Beauce avec un élection, à 6 l. de Boiſſeau ; p. 123.

Romorentin, ville avec un château, une élection & une collégiale ; elle eſt ſituée dans la Sologne au Blaiſois ſur le ruiſſeau de Morentin, qui a des eaux propres à dégraiſſer les laines ; il y a une fabrique de draps & de ſerges, à 7 lieues de Salbris, page 125.

Sulli, ville ſur la Loire, à 8 l. au-deſſus d'Orléans, page 123. Elle a titre de duché-pairie, érigé en 1606 en faveur de la maiſon de Bethune.

* *Sud-oueſt de P. 51 l.*) *VENDOSME*, ville conſidérable ſur la rive droite du Loir ; c'eſt la capitale du Vendômois dans la Beauce. Elle a une abbaye de Bénédictins où l'on conſerve une relique appellé la Sainte-Larme ; il y a un collége de peres de l'Oratoire, on voit dans l'égliſe collégialle de S. George, une partie des tombeaux de ſes Seigneurs : on compte à Vendôme, 3 couvens, un de Cordéliers, un de Capucins & un d'Urſulines ; il y a élection, bailliage, grenier à ſel & maréchauſſée : cette ville fut priſe par les Réformés en 1562, enſuite elle ſe déclara pour les Ligueurs & fut priſe par Henri IV, en 1586, à 8 l. de Saint-Laurent-des-Eaux, p. 124. Long. 18-44, lati. 47-46.

GOUVERNEMENT
DU MAINE & DU PERCHE.

LE Maine, le Perche & le comté de Laval, ont enſemble un Gouverneur & un Lieutenant-général, la longueur de ces provinces eſt de 35 l. ſur 22 de largeur, leur circuit eſt de 125 l.

La province du Maine qui a titre de duché, a la ville du Mans pour capitale; elle tire ſon origine des Cénomans, qui ravagèrent l'Italie 600 ans avant Jéſus-Chriſt; les Romains s'en rendirent les maîtres comme du reſte des Gaules; mais les François l'ayant enlevé aux Romains; elle fut aſſujettie à des comtes qui fondirent dans la maiſon des comtes d'Anjou, leſquels devinrent rois d'Angleterre. En 1202 ce comté fut confiſqué avec les autres terres que les Anglois avoient en France, pour crime de félonie, Jean roi de France l'érigea en comté-pairie l'an 1380, pour Louis ſon ſecond fils, roi de Naples & de Sicile, ayeul de Charles duc du Maine, qui en 1481 inſtitua le roi Louis XI, pour ſon héritier: ſes bornes ſont au levant,

le Perche, le Dunois & le Vendômois; au midi, l'Anjou & une partie de la Touraine; au couchant, la Bretagne & encore l'Anjou; au nord, la Normandie, le terroir en eſt fertile en bled, vin & chanvre: on y trouve du gibier, de bons chapons, des prairies qui nourriſſent grand nombre de beſtiaux, des eaux minérales, des carrières de marbre, des mines de fer, des manufactures de toiles & des verreries.

Le Perche eſt une petite province qui a eu long-temps ſes Seigneurs particuliers; ils ont porté le titre de comte de Belleſme & enſuite celui du Perche. Elle fut réunie à la Couronne par S. Louis; ſes bornes ſont au levant, la Beauce; au midi, le Maine & le Dunois; au couchant encore le Maine; & au nord, la Normandie: le terroir en eſt fertile, l'on y trouve des forges & des verreries.

Commerce de ce gouvernement.

Le pays du Maine, où il y a des mines de fer, qui occupent 12 forges, 2 carrières de marbre, des verreries & quelques manufactures de laineries, fait conſiſter ſon plus grand commerce en cire ouvrée & non-ouvrée, en lin & chanvre qui ſe recueillent dans le pays, & dont la

quantité eſt ſi grande que l'on a vu dans ſes fabriques de toiles, juſqu'à 20 mille ouvriers en y comprenant les fileuſes & dévideuſes.

Le Perche, où il y a pluſieurs forges, des manufactures de papier, d'étamines, & où on élève des beſtiaux que l'on engraiſſe dans ſes pâcages, fait conſiſter ſon plus grand commerce en fil & toiles, la quantité de chanvre que l'on y receuille fait que les autres provinces en tirent de brut & non-ouvré.

ANJOU.

LE duché d'Anjou, que l'on donne ordinairement pour appanage au troiſième fils de France, a un Gouverneur & deux Lieutenans-généraux; ſa longueur eſt de 33 lieues, ſur 20 de large & ſon circuit de 102: il eſt borné au levant, par la Touraine; au midi, par le Poitou; au couchant, par la Bretagne; & au nord, par le Maine; c'eſt un pays agréable & abondant en bled, vins, fruits, légumes, pâturages, chanvres, beſtiaux, volailles, gibier de toutes ſortes; les carrières d'ardoiſes y ſont ſi communes qu'on les employe dans la maçonnerie, & on en couvre les maiſons des payſans.

Les Angevins, avant que les Romains s'en rendiſſent les maîtres, obéiſſoient à des Capitaines qui les conduiſoient à la guerre, & qui adminiſtroient la juſtice pendant la paix.

Cette province fut miſe dans la troiſième Lyonnoiſe, lorſque les Romains diviſèrent la Gaule en 17 provinces métropolitaines ; elle leur fut enlevée par Childeric I du nom, qui chaſſa de l'Anjou le comte Paul qui commandoit pour les Romains vers l'an 472. Depuis elle a eu pluſieurs Seigneurs particuliers, dont les uns furent rois de Jéruſalem, & les derniers rois d'Angleterre. Saint Louis en ayant inveſti Charles ſon frere; ce duché ne revint à la Couronne que l'an 1481, après la mort de Charles petit fils du roi Jean qui inſtitua Louis XI, ſon héritier.

Commerce de l'Anjou.

Le commerce de l'Anjou conſiſte dans ſes productions de vins, lins & chanvres, avec leſquels on fait quantité de fils & de toiles, ſur-tout de celles que l'on appelle cholet, & en charbon & en fer; il y a des blanchiſſeries de cire & de toiles, des affineries de ſucre & de ſalpêtre, des verreries & des fabriques de toutes ſortes de droguets & étamines.

SAUMUROIS.

LE Saumurois, eſt un petit pays de l'Anjou qui a un Gouverneur & un Lieutenant-général, ſa grandeur eſt de 15 lieues de long, ſur 10 de large & 50 de circuit.

TOURAINE.

LA Touraine a un Gouverneur & un Lieutenant-général; ſa longueur eſt de 28 lieues, ſur 15 de large & ſon circuit de 78 l. ſes bornes ſont au levant, l'Orléannois; au midi, le Berri; au couchant, l'Anjou & le Poitou; & au nord, le Maine.

Cette province a paſſé des Romains qui l'avoient placé dans la troiſième Lyonnoiſe, aux François; le roi Louis III, la donna à Ingelge comte d'Anjou, pour l'engager à défendre le pays de la Loire contre les Normands. Elle paſſa de ſes deſcendans aux comtes de Blois, ces derniers en furent dépouillés par Geofroi Martel comte d'Anjou, le roi Jean l'ayant érigé en duché le donna à Philippe ſon quatrième fils, vers l'an 1360. Elle fut réunie à la couronne en 1584, après la mort de Fran-

çois duc d'Alençon qui l'avoit pour appanage.

Commerce de la Touraine.

La Touraine que l'on nomme le jardin de la France, par rapport à ſon terroir fertile en toutes choſes, & au grand nombre de rivières & de ruiſſeaux qui lui donnent de grandes commodités pour le commerce, fait conſiſter ce dernier non-ſeulement dans ſes fruits, que l'on fait ſécher ou confire pour les tranſporter à Paris & autres lieux, & ſes vins que l'on envoie à Nantes & à Paris, par le canal de Briare, ou qui ſe brûlent pour l'eau-de-vie; mais encore en des étoffes auſſi belles que celles de Gênes, de Veniſe, de Florence, &c. dont le débit ſe fait plus en France que dans le pays étrangers; elle a auſſi des manufactures de laineries dans plus de 20 villes de cette province, d'où l'on tire des étamines, des ſerges & des droguets.

GÉNÉRALITÉ

GÉNÉRALITÉ DE TOURS.

LA généralité de Tours, comprend le gouvernement de Touraine, une grande partie de ceux d'Anjou, du Saumurois, du Maine & du Perche, l'archevêché de Tours, les évêchés d'Angers, du Mans & 1976 paroiſſes; elle s'étend à 60 lieues de long, ſur 42 de large & 230 de circuit; on y compte 16 élections qui ſont:

Amboiſe.	Loches.
Angers.	Loudun.
Baugé.	Mans. (le)
Château-Gontier.	Maïenne.
Château-du.Loir.	Montreuil Bellai.
Chinon.	Richelieu.
Fléche. (la)	Saumur.
Laval.	* Tours.

Routes de cette Généralité.

(* D'Alençon, p. 109, à * Saint-Denis 3 l. * Prez-en-Paille 3 l. * Ribai 4 l. * *Oueſt de P. 56 l.*) *Maïenne* 4 l. ville portant titre de duché-pairie; il fut érigé par Charles IX, l'an 1573 en faveur de Charles de Guiſe, connu ſous le nom de

duc de Maienne, chef de la ligue en 1660; le cardinal Mazarin acheta ce duché pour le duc de Mazarin, qui avoit épouſé une de ſes nièces. Cette ville qui eſt jolie & bien peuplée a ſoutenu quatre aſſauts contre une armée Angloiſe. Elle a une élection, une maîtriſe des eaux & forêts, un grenier à ſel, une maréchauſſée & deux paroiſſes. Long. 17, lati. 48-18. * Martigni 4 lieues.

* *De P. 64 l.*) *Laval* 4 l. ville ſituée ſur la Maienne; elle a titre de duché-pairie; c'eſt la plus peuplée du bas-Maine, parce que l'on y fabrique beaucoup de toiles, qui ne ſont pourtant que d'une bonté & d'un prix médiocre. Elle a une élection, deux châteaux, 2 paroiſſes, 2 collégiale, un collége & pluſieurs communautés religieuſes. Long. 16-53, latitude 48-4.

(* La Gravelle 5 l.
| * De Laval, p. 138, à * Meſlai 5 l.

* *Sablé* 5 l. petite ville ſur la Sarte, ſituée aux confins de l'Anjou, dans le bas-Maine.

* La Fléche 2 l.

(* De Nogent-le-Rotrou, p. 111, à

* *La Ferté-Bernard* 4 l. petite ville ſur l'Huine dans le Maine. Elle a un grenier à ſel, une maréchauſſée & trois couvens.

* Connerré 4 lieues. * Saint-Marc 2 lieues.

* *Sud-eſt De P. 46 l.*) **LE MANS** 3 l. grande & ancienne ville, riche & bien peuplée ; c'eſt la capitale du Maine, elle eſt ſituée ſur une colline près de la Sarthe. Son commerce conſiſte en cire, dont on fait de très-belles bougies, & en étamines que l'on y fabrique. Elle a un évêché ſuffragant de Tours, un préſidial, un bailliage, une élection, une juſtice-conſulaire, 15 paroiſſes, un ſéminaire, deux abbayes, & pluſieurs communautés religieuſes. Long. 17-44, lati. 47-56.

* Gueſſelard 4 l. * Fouilletourte 2 l.

* *Sud-oueſt de P. 56 l.*) *La Fléche* 4 l. petite & jolie ville d'Anjou ſur le Loir ; l'on y compte environ 6000 habitans. Elle a un préſidial, une élection, une ſénéchauſſée, & un beau collége ſi grand qu'un Roi pourroit y loger avec toute ſa Cour. Il étoit occupé ci-devant par des Jéſuites ; on conſerve dans des boëtes d'or le cœur d'Henri IV, & celui de ſon épouſe Marie de Médicis, dans une chapelle de l'égliſe de ce collége. Long. 17-32, lati. 47-41. * Duretal 3 l.

* Bourgneuf 2 l. * Pelouaillé 3 l.

* *Sud-oueſt de P. 66*) *ANGERS* 2 l. grande ville bien bâtie, capitale du duché

d'Anjou, ſituée un peu au-deſſus du lieu où ſe jettent la Sarte & le Loir dans la Maïenne. Elle a état-major & gouverneur, environ 40 mille habitans, un évêché ſuffragant de Tours, un préſidial, une élection, un bailliage, un hôtel-des-monnoies, une univerſité, des Juge-conſuls, une académie de belles-lettres, 16 paroiſſes y compris les 4 qui ſont dans les fauxbourgs, une cathéd. remarq. par ſes clochers, par la hauteur & la longueur de ſa nef, une des plus belles de France; cette égliſe renferme un tréſor qu'on ne voit qu'aux grandes fêtes; il y a de plus dans la ville un collége de pères de l'Oratoire, trois riches abbayes, des Cordeliers, des Minimes & des Capucins: on y fait à la fête-Dieu une célèbre proceſſion dite le *ſacre*. Long. 17-8, lati. 47-49.

* La Roche-au-Breuil 2 lieues. * Saint-George-ſur-Loire 2 l. (* Chantocé 2 lieues.

| * De Belleſme, p. 111, à * SaintCôme 3 lieues.

* *Bonnétable* 3 l. petite ville du Maine, où l'on fait un commerce conſidérable de bled.

* Savigni 4 l. (* Le Mans 3 l. p. 139.

| * De la Fléche, page 139, à

* *Lude* 5 l. ville qui avoit autrefois le

tière de duché-pairie ; elle eſt ſituée ſur le Loir aux frontières du Maine ; il y a un bon château. * Souvigné 5 l. * Le Tremblai 4 l. (* Tours 3 lieues.

| * De Chouzi, p. 125, à * Veuve 3 l. * Le Haut-Chantier 2 l.

* *De P. 62 l.*) *Amboiſes* 2 l. petite ville ſitué ſur la Loire ; l'on y fabrique de groſſes étoffes qui en portent le nom. Elle a un bailliage, une élection, un beau château élevé ſur un rocher & fortifié de pluſieurs tours rondes du côté de la campagne, & un pont ſur la Loire de 14 arcades. Cette ville qui a vu naître & mourir Charles VIII, eſt très-connue par la conjuration des Huguenots, contre les Guiſes & François II, ſa plus belle promenade eſt un cours formé de quatre rangées d'arbres. Longitude 18-40, lati. 47-25.

* Les Bordes 2 l. La Frilière 2 l.

Sud-oueſt de P. 68 l.) TOURS 3 l. ville aſſez grande, belle, marchande & la capitale de la Touraine ; elle eſt ſituée dans une belle plaine entre le Cher & la Loire ; on y fabrique des étoffes de moindre prix que celles de Lyon, comme velours & damas, façon de Gênes, raz de Sicile, raz de Saint-Maur, gros-de-Tours, &c. Elle a environ 33 mille habitans. Toutes les maiſons

ſont bâties en pierres blanches & couvertes d'ardoiſes, il y a 12 portes, 5 fauxbourg, 6 fontaines, un vieux château, un pont ſur la Loire de 19 arches qui paſſe par pluſieurs îles, un très-grand mail compoſé de quatre rangées d'arbres, un archevêché avec une belle métropole dédiée à S. Gratien, ſon illuſtre chapitre eſt ſous l'invocation de S. Martin; l'égliſe eſt une des plus vaſtes du royaume, ſes ornemens précieux furent pillés par les Calviniſtes dans les guerres civiles; il y a la célèbre abbaye de Marmoutier aux portes de la ville dont la menſe abbatiale vient d'être unie à l'archevêché, une intendance, une généralité de 16 élections, un hôtel-des-monnoies, un préſidial, un bailliage, une juſtice-conſulaire, un collége ci-devant de Jéſuites, & grand nombre de communautés religieuſes; c'eſt près de cette ville que l'an 732, Charles Martel remporta cette célèbre victoire ſur les Sarazins, ou 200 mille de ces infidéles furent tués avec leur général Abderame. Long. 18-22, lati. 47-23.

* *Luines* 3 l. petite ville qui a titre de duché-pairie; elle eſt poſſédée par la maiſon d'Albert, avec trois baronnies ſur la Loire qui en dépendent. * La Pile Saint-Marc 2 lieues.

* *Langei* 2 l. petite ville ſur la Loire

connue par ſes bons melons. * Trois-Volets 3 l. * Chouzé 3 l. Sainte-Catherine de l'île Auger 2 l.

**Sud-oueſt de P. par la Fléche 76 l.*) *SAUMUR* 2 l. petite ville mal-bâtie, capitale du Saumurois, ſituée agréablement ſur la Loire, avec un ancien & fort château où l'on renferme quelquefois des priſonniers; il eſt compoſé de pluſieurs tours rondes; ſa ville a une élection, une ſénéchauſſée, une prévôté, un grenier à ſel, une maréchauſſée, un collége royal dirigé par les peres de l'Oratoire, 3 paroiſſes & environs 5500 habitans; il s'y eſt tenu 2 Conciles, l'un en 1276 & l'autre en 1315; la promenade ordinaire de Saumur, eſt le long d'un pont qui traverſe de petites îles, d'où l'on a la vue ſur la Loire. Long. 17-34, lat. 47-16.

* Saint-Martin de la Place 2 l. * Les Roſiers 2 l. Miniſtré 2 l. La Daguénière 3 l. (* Angers, 2 l. page 139.

(* De Tours, page 141, à * Les Carrez 3 lieues.

* *Montbaſon* 2 l. petite ville ſur l'Indre; elle a titre de duché-pairie & un vieux château. * Sorigni 2 l. * Sainte-Catherine 2 l. * Sainte-Maure 2 l. (* Beauvais 2 l.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Ambrières, petite ville dans le Maine; avec titre de baronie, à 3 l. de Maïenne, page 137.

Ballon, petite ville avec titre de marquiſat, à 2 l. de Bonneſtables, p. 150.

Beaufort, petite ville avec un château & titre de duché; ſituée ſur la rivière d'Aution, commerce en bled, à 6 l. d'Angers, page 139.

Beaugé, petite ville avec un château & une élection, à 4 l. de la Fléche, p. 139.

Briſſac, petite ville ſur la rivière d'Aubence, avec un beau château; elle fut érigée en duché-pairie l'an 1611; on y joignit les cinq ſeigneuries de Pouence, Montejeans, la Greſille, la Batte & Montaugibert, à 2 l. de la Daguénière, p. 143.

Calés ou *Saint-Calais*, petite ville avec titre de baronie & une abbaye de Bénédictins, à 4 l. de Conneré, p. 139.

Château-Gontier, ville avec un château, une collégiale, 3 paroiſſes, un couvent de Capucins, un de Cordeliers & un d'Urſulines; elle eſt ſur la Maïenne, à 6 l. de Sablé, page 138.

Château-du-Loir, petite ville ſur le Loir, avec

avec une maîtriſe des eaux & forêts, une élection, une juſtice-royale, un grenier à ſel & 2 paroiſſes, à 5 l. de Fouilletourte, page 139.

Chemillé, petite ville avec titre de comté, 2 paroiſſes & une collégiale, ſituée ſur la petite rivière d'Irome, à 5 lieues d'Angers, page 139.

Chinon, ville ſur la Vienne, dans un pays agréable & fertile; c'eſt dans ce lieu que la pucelle d'Orléans alla offrir ſes ſervices à Charles VII, roi de France, à 3 l. de Trois-Volets, page 143.

Cholet, petite ville qui a titre de baronie & un château; elle eſt commerçante en toiles & en beſtiaux, la Moine y paſſe, à 12 l. de Saumur, page 143.

Chriſtophe, (*Saint*) bourg qui a titre de baronie, à 4 l. de Martigni, p. 138.

Coulans, bourg qui a titre de baronie & un château, à 4 l. du Mans, p. 139.

Duretal, petite ville avec un bon château; elle eſt ſituée ſur la Loire, dans un terrein abondant en grains & en vins, à 3 l. de la Fléche, p. 139.

Florent-le-Vieil, (*Saint*) petite ville ſur le bord de la Loire, avec une abbaye de Bénédictins, à 1 lieue de Varade, p. 151, route d'Angers à Nantes.

Ile-Bouchart, ville & île formée par la

Vienne, à 7 lieues de Tours, page 141.

La Roche-Poſai, ville où il y a des eaux minérales, à 6 l. de Châtelleraud, page 167.

Loches, petite ville de Touraine; ſituée agréablement ſur l'Indre auprès d'une grande forêt; elle a titre de comté, une élection & un château très-fort où fut enfermé le cardinal de la Balue l'an 1469. Il y a deux cages garnies de fer dans l'une deſquelles mourut Ludovic Sforce, duc de Milan, il y avoit été envoyé priſonnier par Louis XI; l'on voit dans le chœur de l'égliſe collégiale bâtie dans l'enceinte du château, le beau tombeau en marbre-blanc d'Agnès Sorel maîtreſſe de Charles VII, la ville eſt à 5 l. d'Amboiſe, page 141. Long. 18-39, lati. 47-8.

Loudun, ville avec une élection, un bailliage & ſiège royal; elle eſt ſituée ſur une montagne, à 5 l. de Chouzi, p. 141.

Lucé, petite ville qui a titre de baronie, à 3 l. de Saint-Marc, page 139.

MIREBEAU, ville capitale du Mirebalais dans le Poitou, en 1202 elle ſouffrit un long ſiège; elle a 2 communautés religieuſes & une collégiale, à 4 l. de Clan, page 167.

Mondoubleau, petite ville de l'élection du Château-du-Loir dans le Maine; elle a

un château & titre de vicomté, à 9 l. de Saint-Marc, p. 139.

Montreuil-Bellai, petite ville ſur la rivière de Touet en Anjou. Elle a une élection, une collégiale, une maréchauſſée, une maîtriſe des eaux & forêts, à 4 l. de Saumur, p. 141.

Montrichard, petite ville ſur une haute montagne près du Cher en Touraine. Elle a un couvent d'Urſulines & 2 paroiſſes, à 3 l. d'Amboiſe, p. 141.

Preuilli, ville de l'élection de Loches, ſur la Claiſe en Touraine; elle a titre de baronie, une abbaye de Bénédictins & 5 paroiſſes; il y a des mines de fer à quelque diſtance de cette ville qui eſt à 9 l. de Château-Roux, page 175.

Sud-oueſt de P. 83 l.) *Richelieu*, jolie ville avec des rues tirées au cordeau, & des maiſons bâties en pierres-blanches toutes de même hauteur, un beau château & une belle place bâtie en 1637 par le cardinal de Richelieu. Elle a titre de duché-pairie & une élection; elle eſt ſituée ſur les rivières de Vide & d'Amable dans le bas-Poitou, à 6 l. de Sainte-Catherine, page 143, & 5 l. de Loudun. Long. 17-52, la. 47.

Segre, petite ville ſur l'Odon avec titre de baronie; elle eſt de l'élection d'Angers, à 8 l. de Sablé, p. 138.

Suzanne, (*Sainte*) petite ville ſur une hauteur dans le Maine. Elle a titre de comté, à 10 l. du Mans, p. 139.

Vibrais, bourg avec titre de marquiſat; ſitué ſur la rivière de Brai, à 4 l. de Conneré, page 139.

Vihers, ville de l'Anjou, ſituée ſur un étang; l'on y fait un grand commerce de beſtiaux. Elle a titre de comté, à 6 l. de Saumur, page 143.

BRETAGNE.

CETTE province a un Gouverneur-général, cinq Lieutenans-généraux & pluſieurs Gouverneurs particuliers; c'eſt une preſqu'île de 70 lieues de long, ſur 35 de large & 265 de circuit; elle eſt bornée à l'Orient par l'Anjou, le Maine, la Normandie & le Poitou; le reſte eſt environné de tous côtés par l'Océan. On la diviſe en haute & baſſe ou en neuf évêchés. Son terroir, peu fertile en bled & en vin, abonde en lin, fruits, excellens pâturages, qui nourriſſent quantité de chevaux.

La Bretagne que l'on appelloit ancien-

nement Armorique comme étant ſur la mer, fut poſsèdée par differens peuples qui formoient un corps de république; elle fut connue ſous le nom de cités Armoriques; lorſque Céſar la ſubjugua environ 55 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, Auguſte la comprit dans la troiſième Lyonnoiſe. Elle fut enſuite partagée entre divers petits Souverains, Charlemagne les ayant tous ſoumis, y établit Néomène pour Gouverneur de tout le pays, Néomène s'en fit déclarer Roi vers l'an 834. Son ſucceſſeur Heruſpée ſoutint la guerre contre Charles-le-Chauve & s'y maintint. Elle fut depuis partagée en pluſieurs factions juſqu'en 1206, que Philippe Auguſte ayant obligé Gui de Thouars à s'en démettre, la donna à titre de duché à Pierre de Dreux, petit-fils de Robert le Grand cinquième fils de Louis VI: ſes ſucceſſeurs l'ont gardée juſqu'à François II, le dernier de ſes Ducs. Ce Prince laiſſa une fille nommée Anne de Bretagne, qui fut mariée à deux de nos Rois, Charles VIII & Louis XII l'an 1532; ce duché fut réuni à la Couronne par François I, héritier d'Anne de Bretagne dont il avoit épouſé la fille. On y trouve quantité de pauvres nobles, ſes habitans paſſent pour être bons marins, commerçans & guerriers.

Commerce de la Bretagne.

Le grand nombre des ports de mer de cette province, la rend une des plus commerçantes, non-ſeulement par les marchandiſes qu'y apportent ſes différens vaiſſeaux aux villes de Nantes, de Saint-Malo & autres, mais encore par ſes productions & ſes fabriques, qui conſiſtent en étoffes de laines, comme petits draps, ſerges, droguets, étamines, moltons & crepons, le nombre de ſes métiers ſe monte aux environs de 800. On y fait une quantité de fils très-eſtimés, qui ſe tranſportent dans toutes ſortes de pays, ainſi que toutes ſortes de toiles; on fait des ſels que l'on tire de ſes marais ſalants de Bourgneuf & du Croiſic environ 33 mille muids année commune, ils ſont enlevés par les nations du nord, comme les meilleurs pour la ſalaiſon de leurs pêches; ſon excellent beurre, la pêche de la ſardine & du maquereau, dont on ſale tous les ans pluſieurs milliers de bariques, qui ſe débitent, ſur-tout ſur les côtes de la Méditerranée, ſont auſſi de fortes branches de ſon commerce.

GÉNÉRALITÉ DE RENNES.

LA Généralité de Rennes ou de Bretagne de la même étendue que ſon gouvernement, eſt un pays d'états, où il y a 1445 paroiſſes : on la diviſe en 9 diocèſes qui ſont :

Dol.	Saint-Malo.
Nantes.	Saint-Paul-de-Leon.
Quimper.	Treguier.
* Rennes.	Vannes.
Saint-Brieux.	

Routes de cette Généralité.

(* De Chantocé, page 140, à * Varade 4 lieues.

* *Ancenis* 3 l. petite ville ſur la Loire; c'eſt une des cinq baronies de Bretagne.

* Oudon 3 l. Mauve 3 l.

* *Sud-oueſt de P. 87 l.*) NANTES 3 l. ville conſidérable, la plus riche, la plus peuplée, &, par ſon commerce maritime, la plus marchande de la Bretagne; on y compte, en comprenant ſes 5 fauxbourgs, 100 mille perſonnes, 10 paroiſſes, 2 ſéminaires, une collégiale; il y a des pères de l'Oratoire, des Chartreux, des Car-

mes, des Cordéliers, des Minimes, des Jacobins & pluſieurs couvens de filles. Elle eſt ſituée dans un lieu charmant ſur la Loire, où il y a un très-beau pont bâti de cartelages, les gros vaiſſeaux s'arrêtent à Painbœuf 8 lieues au-deſſous, ne pouvant remonter la rivière juſqu'à Nantes; les autres y arrivent pendant la marée qui monte deux lieues au-deſſus de cette ville, ils arrêtent à un port appellé la Foſſe; ce port eſt bordé de belles maiſons. Il y a à Nantes un bon château, un évêché ſuffragant de Tours, une univerſité, un préſidial, un hôtel-des-monnoies & une juſtice-conſulaire; ſa promenade la plus agréable eſt celle des ponts de pierre, qui traverſent pluſieurs îles de longueur d'un grand quart-de-lieue, où l'on voit une grande étendue de la Loire, couverte d'un côté des bateaux qui deſcendent des villes qu'elle arroſe, & de l'autre des barques & des navires qui viennent chargés de marchandiſes de toutes les parties de l'Europe. Ce fut dans cette ville que Henri IV, donna en 1593, ce célèbre Edit ſi favorable aux Calviniſtes, qui a été révoqué par Louis XIV l'an 1685. Longitude 16-6, latitude 47-13.

* De Nantes à * Temple 5 l. * Lamoire 3 l.

* Pont-Château 3 l. * La Roche-Bernard 4 l. Muſillac 4 l

* *Oueſt-Sud-oueſt de P. 111 l.*) *Vannes* 5 l. ville avec un port qui peut contenir des vaiſſeaux ; elle eſt bien peuplée, marchande & ſituée à une l. de la mer, le canal de Morbihan lui en donne la communication. Elle a un évêché ſuffragant de Tours, une maîtriſe des eaux & forêts, une amirauté, une juriſdiction-conſulaire, un préſidial, un collége occuppé ci-devant par des Jéſuites, pluſieurs paroiſſes & communautés religieuſes des deux ſexes. Longitude 14-55, latitude 47-42. La route de Rennes, p. 155 eſt plus courte.

* Aurai 4 l. petite ville dans le golfe appellé Morbihan, avec un port de mer & une ſénéchauſſée. * Landevant 4 l.

* *De P. 122 l.*) *Hennebon* 3 l. petite ville où il y a de riches marchands ; elle eſt ſituée ſur la rivière de Blavet. Elle a une ſénéchauſſée.

* *Oueſt de P. 124 l.*) *L'Orient* 2 l. jolie ville bien peuplée, ayant un bon port dans le fond de la Baie de Saint-Louis, que l'on a commencé à bâtir en 1735. C'eſt le magaſin de la Compagnie des Indes, elle y fait conſtruire ſes vaiſſeaux, & l'on y vend tous les ans ſes marchandiſes. En 1746, les Anglois tentèrent inutilement de

s'en emparer. Long. 14-12, lati. 47-45.

* *Oueſt-ſud de P. 129 l.*) *Quimperlai* 5 l. petite ville à 2 l. de la mer. Elle a une abbaye de Bénédictins. * Roſporden 5 l. p. ville.

(* *Oueſt de P. 138 l.*) *QUIMPER-CORENTIN* 4 l. ville très-marchande de la baſſe-Bretagne ſur la rivière d'Oder où les gros vaiſſeaux peuvent remonter juſqu'auprès de la ville quand la marée eſt haute; elle eſt bâtie ſur les ruines de la ville d'Ys engloutie par l'Océan; c'eſt la capitale du petit pays de Cornouaille qui a titre de comté; on y voit une tour d'une largeur extraordinaire, qui ſervoit autrefois de château; il y a de beaux bâtimens & de ſuperbes égliſes, un évêché ſuffragant de Tours & un préſidial. Long. 13-32, lati. 47-48.

| De la Gravelle, p. 138, à

* *Vitré* 4 l. ville bien peuplée où l'on fait commerce de toiles, de gans & de bas de fil; elle eſt ſituée ſur la Vilaine. Elle a titre de baronie qui appartient à la maiſon de la Trémouille & une collégiale.

* Châteaubourg 4 l. * Noyal 2 l.

* *Oueſt-ſud-oueſt de P. 81 l.*) *RENNES* 3 l. ville ſituée ſur la Vilaine, & la capitale de la Bretagne, embellie depuis 1720, où il y eut une incendie qui brûla 850 maiſons; on la diviſe en haute & baſſe

ville qui ſont
rues en ſont
cauſe que les
& que les e
bois & des
vent des bro
nent ordinai
vince. Elle a
un parlemen
ſidial, une i
noies, une
tion-conſula
celles de ſ
grands que
couvens, ur
L'on y ren
ment com
qui renfer
de galeries
ſes ſales ſ
richement
pour un c
pe où il
vironnée d
arcades. L
* Mord
neau 4 l.
une ſénéc
d'Oueſt. *
* Vannes

ville qui ſont jointes par trois ponts, les rues en ſont étroites, humides & ſales, à cauſe que les maiſons y ſont très-hautes & que les environs de la ville ſont des bois & des prairies qui occaſionnent ſouvent des brouillards épais; c'eſt où ſe tiennent ordinairement les Etats de la province. Elle a un évêché ſuffragant de Tours, un parlement, une cour des aides, un préſidial, une intendance, un hôtel des-monnoies, une table de marbre, une juriſdiction-conſulaire, 9 paroiſſes en comptant celles de ſes fauxbourgs, qui ſont plus grands que la ville, 2 abbayes, pluſieurs couvens, un collége ci-devant de Jéſuites. L'on y remarque le beau palais du parlement compoſé de quatre gros pavillons qui renferment une grande cour bordée de galeries & de boutiques de marchands; ſes ſales ſont ſpacieuſes & ſes chambres richement tapiſſées, le grand eſcalier paſſe pour un chef-d'œuvre; la place de la pompe où il y a une fontaine publique eſt environnée de maiſons ſoutenues par de belles arcades. Long. 15-55 lati. 48-7.

* Mordelles 4 l. * Pletan 5 l. * Compeneau 4 l. * Ploermel. 2 l. petite ville avec une ſénéchauſſée; elle eſt près la rivière d'Oueſt. * Rez-Saint-André 2 l. * Elevan 4 l. * Vannes 3 l. page 144.

|* De Rennes à Nantes, de Rennes 3 page 154, à * Bout-de-Lande 3 lieues. * Roudun 2 l. * La Breharaye 3 lieues. * Derval 2 l. * Noſai 3 l. * Le Pavillon 3 l. * Geſvres 3 l. (* Nantes 3 l. page 154.

|* De Rennes à Saint-Malo, de Rennes, page 154, à * la Mezière 3 l. * Hedé 2 l. * Saint-Domineu 2 l. * Saint-Pierre de Pleguen 2 l. * Château-neuf 3 l.

(* *Oueſt de P. par la route de Caen 84 l.*) *Saint-Malo* 3 l. ville de la Bretagne fort marchande & très-peuplée; elle eſt ſituée dans une île qui n'eſt jointe à la terre que par une chauſſée d'un quart-de-lieue de longueur. Elle a un bon port, de difficile accès parce qu'il eſt environné de rochers, la ville eſt défendue par un grand nombre de forts & un château. Auſſi-tôt qu'elle eſt fermée, on lâche pour ſa garde extérieure ſur la chauſſée & ſur le ſable qui eſt à découvert pendant le reflux, de gros dogues enfermés le jour dans un endroit ſombre; les Anglois en 1693 la bombardèrent inutilement. Elle a un évêché ſuffragant de Tours, une juſtice-conſulaire, un gouverneur particulier, état-major & garniſon dans le château, dans les dernières guerres de Louis XIV, les Malouins qui paſſent pour les meilleurs marins du Royaume, ſe ſont acquis de la

réputation & de grandes richeſſes par les fréquentes priſes qu'ils faiſoient aux Hollandois & aux Anglois ; ils donnèrent en 1711 juſqu'à 30 millions au Roi qui ſe trouvoit dans un grand beſoin d'argent. Long. 15-37, lati. 48-38.

1 * De Rennes à Saint-Brieux, de Rennes, page 154, à * Paſſé 2 l. * Bedée 3 l. * Montauban 2 l. * Saint-Jouan 3 l. * Broon 2 l. * Langouëdre 2 l.

* *De P. 98 l.*) *Lambale* 3 l. petite ville de l'évêché de Saint-Brieux, ſituée dans la haute-Bretagne. Elle eſt chef-lieu du duché de Penthiévre ; ſon commerce conſiſte en parchemin & en bétail. * Les Etangles 2 l.

(* *Oueſt de P. 102 l.*) *Saint-Brieux* 2 l. ville de la haute-Bretagne, ſituée à demie-lieue de la mer, dans un terroir fertile en bled & en fruits. Elle a un havre & un évêché ſuffragant de Tours ; cette ville doit ſon origine à un monaſtère fondé par Saint-Brieux Irlandois. Long. 14-17, lati. 48-33.

| * De Lambale, p. 155. à * *Jugon*, 4 l. petite ville à 5 l. de la mer.

(* *N'ord-nord-eſt de P. 101 l.*) *Dinan* 4 l. ville de la Bretagne du diocèſe de Saint-Malo, ſur la rivière de Rance ; elle eſt aſſez conſidérable ; il y a des eaux mine-

rales, un château avec un gouverneur; cette ville eſt entourée de murs ſi larges que le deſſus forme une belle promenade. Elle étoit anciennement la place d'armes des ducs de Bretagne. Long. 22-35, lati. 50-14.

(* De Pontorſon, p. 116, à *Oueſt de P. 79 l.*) *Dol*, 5 l. ville de la baſſe-Bretagne peu peuplée à cauſe de ſon air malſain; elle eſt ſituée, à 2 l. de la mer dans un terroir fertile en bled, chanvre & fruits. Elle a un évêché ſuffragant de Tours.

* Saint-Malo 5 l. page 156. * Matignon 5 l. * Lambale 4 l. * Les Etangles 2 lieues. * Saint-Brieux 2 l. p. 157. * Chatelaudrin 4 l. * Guingamp 3 l. * Goiſmormant 2 l. * Bell-île 2 l. * Pontir 2 l. * Pontou 2 l.

* *Oueſt de P. 116 l.*) *Morlaix* 4 l. ville de la baſſe-Bretagne dans l'évêché de Tréguier; elle eſt ſituée à 2 lieues de la mer ſur le Morlaix. Elle a un port dont le mouillage eſt très-bon, les groſſes barques y montent à la faveur de la marée & peuvent y être à l'abri des vents dans une rade de demi-lieue de long; il y a un château, un hôpital très-beau, une ſénéchauſſée, une juſtice-conſulaire, une collégiale & pluſieurs communautés religieuſes, ſon commerce conſiſte en chanvre, lin, tabac & en ouvrages de fil. Long. 13-44 lati. 48-

30. * Saint-Egonec 2 l. * Landiviſiau 2 l. * *De P. 123 l.*) *Landerneau* 3 l. petite ville ſur la rivière d'Elhorn ; elle eſt chef-lieu de l'ancienne baronie de Leon. * Guiſpava 2 lieues.

(* *Oueſt de Paris 127 lieues*) *Breſt* 2 lieues, ville de la baſſe-Bretagne, avec un des meilleurs & des plus beaux ports de l'Europe ; il pourroit contenir juſqu'à 500 vaiſſeaux de guerre dans ſa rade ; ſon port qu'on appelle le Goulet, eſt dans une grande baie dont l'entrée eſt étroite à cauſe des rochers cachés qui avancent dans la mer des deux côtés, ce qui le rend difficile mais très-ſur ; les Anglois y tentèrent une deſcente en 1694 & furent obligés de ſe retirer après avoir perdu pluſieurs de leurs vaiſſeaux, une quantité de barques & plus de 1500 hommes. Cette ville bien fortifiée a un château du côté de la mer ſur un rocher eſcarpé, où il y a toujours forte ganiſon, un bel arcenal, de forts beaux magaſins, un ſéminaire pour les aumôniers de la marine, occupé ci-devant par les Jéſuites ; l'on fait à Breſt des armemens conſidérables, c'eſt le premier département de la marine ; il y a à quelque diſtance de cette ville, des bois, des mines de fer & d'autres choſes propres à la conſtruction des vaiſſeaux. Long. 13-9, lati. 48-22.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Aubin-du-Cormier, (*Saint*) ville du diocèſe de Rennes, remarquable par la bataille que le vicomte de la Trémouille gagna en 1488 ſur le duc d'Orléans qu'il fit priſonnier. Ce Duc étant monté ſur le trône ſous le nom de Louis XII, fit les délices de ſes ſujets & fut ſurnommé le père du peuple; elle eſt à 3 l. de Châteaubourg, p. 154.

Belle-Ile, île à 9 l. de Vannes, p. 153, ſur les côtes de la Bretagne; elle a environ 6 à 7 lieues de long, ſur 2 de large, & eſt éloignée d'environ 7 lieues de terre-ferme; le terroir de cette île eſt agréable, quoiqu'elle ſoit preſque environnée de rochers eſcarpés. Pour défendre l'entrée des lieux abordables, l'on y a fait des fortifications avec une bonne citadelle, où il y a ordinairement une garniſon & état-major. Cette île qui appartenoit à M. Fouquet ſurintendant des finances, eſt à préſent au Roi qui avoit donné en échange à M. le maréchal de Belle-Ile, petit-fils de M. Fouquet, Vernon & Giſors; *voyez* Giſors, page 97. Belle-Ile fut priſe par les Anglois au mois de Juin 1761, après un ſiége de deux mois, mais ils l'ont rendue à la France à la paix de Fontainebleau du 3 Novembre 1762. *Châteaubriant*,

Châteaubriant, petite ville avec un vieux château, à 5 l. d. Breharaie, p. 156.

Cliſſon, petite ville ſur la Seure avec un château ſur un rocher, à 6 l. de Nantes, page 151.

Conquet, (*le*) ville maritime au diocèſe de Léon dans la baſſe-Bretagne, riche & jolie, avec une bonne rade & un bon port, à 5 l. par-de-là Breſt, page 159.

Conquerneau, petite ville maritime au pays de Cornouailles dans la baſſe-Bretagne, avec un bon port, à 3 l. de Roſporden, page 154.

Croiſic, (*le*) port de mer près de l'embouchure de la Loire, à 6 l. de Pontchâteau, page 153.

Fougères, ville de l'évêché de Rennes; ſituée ſur le Coeſnon. Elle a un ancien château où il y a un Gouverneur; le commerce que l'on y fait en cuir eſt conſidérable, à 5 l. de Pontorſon, p. 116.

Guerande, ville à une lieue de la mer dans le comté de Nantes, l'on y fait un commerce conſidérable de chevaux & de ſel blanc, que l'on tire des ſalines de ſon terroir; elle eſt ſituée à l'embouchure de la Vilaine & de la Loire, à 4 l. de Pontchâteau, p. 153.

Guimenée, petite ville & principauté

dans le diocèſe de Nantes, à 2 l. de Derval, page 156.

Machechoux, chef-lieu du duché de Retz, ſur la rivière de Tenu, à 8 l. de Nantes, page 151.

Oueſſant, îles vis-à-vis le Conquet, p. 161. La plus grande de ces îles eſt tellement eſcarpée, qu'il n'y a aucune fortification pour la défendre : les mœurs de ſes habitans ſe reſſentent de l'antiquité, parce qu'ils ſortent rarement de leur île, & ſe contentent de ce qu'elle produit.

Pain-Bœuf, bourg ſur la rive gauche de la Loire, à 6 l. au-deſſous de Nantes, p. 151 les gros vaiſſeaux qui ne peuvent arriver à Nantes y reſtent à la rade.

Paul-de-Léon, (*Saint*) ville de la baſſe-Bretagne proche la mer; elle a titre de vicomté qui appartient à la maiſon de Rohan & un évêché ſuffragant de Tours, à 4 l. de Morlaix, p. 158.

Penthièvre, duché-pairie érigé en 1569, par Charles IX, en faveur de Sebaſtien de Luxembourg; il comprend les terres de Guingamp, Moncontour, la Roche-Eſnard, Lanizu & Jugon, p. 157.

Pontivi, petite ville ſur la rivière de Blavet dans le diocèſe de Vannes, il y a une manufacture de toiles; elle eſt à 6 l. de Hennebon, p. 153.

Oueſt de P. 121 l.) *Port-Louis* ou *Blavet*, ville avec un port, & une citadelle fortifiée par Louis XIII, qui lui a donné ſon nom ; elle eſt ſur des rochers qui font une preſqu'île, entièrement occupée de la ville, au bout de laquelle un large foſſé où la mer entre, en ſépare la citadelle ; ce qui la rend une place d'importance & l'a fait choiſir pour y conſtruire les gros vaiſſeaux du Roi, joint à ce que l'on trouve dans le pays voiſin une quantité de grands arbres propres aux ouvrages de la marine ; il ſe fait dans cette ville où il y a un Gouverneur, garniſon & état-major, un commerce conſidérable de congre & de ſardine ; elle eſt ſituée à l'embouchure de la rivière de Blavet dans le diocèſe de Vannes, à 2 l. de Hennebon, page 153. Long. 14-15, lati. 47-35.

Quintin ou *Lorge*, ville aſſez conſidérable où l'on fait beaucoup de toiles ; il y a un château tout ſemblable à celui du palais du Luxembourg ; la ville eſt ſituée dans un valon ſur la rivière de Goi, auprès de la grande forêt de ce nom : en 1691 elle fut érigée en duché pour le maréchal de Lorge, à 3 l. des Etangles, page 158.

Relec, bourg de la baſſe-Bretagne dans le diocèſe de Saint-Paul-de-Léon, il y a une abbaye ; il eſt à 3 lieues de Pontou, page 158.

Roche-Bernard, (*la*) bourg & baronie, à 4 l. de l'embouchure de la Vilaine, à 9 l. de Vannes, page 153.

Rohan, bourg ſur la rivière d'Août dans le diocèſe de Vannes; il a titre de duché-pairie, il eſt à 9 l. de Montauban, page 157.

Oueſt de Paris 109 lieues) *Treguier*, ville de la baſſe-Bretagne, avec un petit port; elle eſt ſituée dans une preſqu'île, l'on y fait un commerce conſidérable de bled, papier & lin. Elle a un évêché ſuffragant de Tours, à 8 l. de Chatelaudrin, p. 158. Long. 15-25, lati. 48-47.

POITOU.

LE Poitou a un Gouverneur & deux Lieutenans-généraux, ſa longueur eſt de 75 l. ſur 21 de large & ſon circuit de 240; ſes bornes ſont au levant, la Touraine, le Berri & la Marche; au midi, l'Angoumois, la Saintonge & le pays d'Aunis; au couchant, la mer de Gaſcogne; au nord, la Bretagne, l'Anjou & une partie de la Touraine. L'on trouve dans cette province une ſi grande quantité de

vipères propres à faire la thériaque que l'on en tranſporte juſqu'à Veniſe ; le terroir y eſt très-fertile en bled, & pâturages où l'on nourrit beaucoup de beſtiaux ; on la diviſe en haute & baſſe ; la haute, ſituée au levant, eſt plus étendue, plus fertile & plus ſaine, que la baſſe qui eſt vers la mer.

Le Poitou tire ſon nom des Pictons, peuples de la Gaule Celtique, qui défirent trois légions Romaines, avant d'être vaincus par un des lieutenans de Céſar. Les Romains l'avoient placé dans la ſeconde Aquitaine, ils furent obligés dans le cinquième ſiècle de l'abandonner aux Viſigots ; ces derniers en furent chaſſés par le roi Clovis I, qui tua de ſa propre main leur roi Alaric l'an 508. Charlemagne érigea cette province en comté pour Afbon, dont les ſucceſſeurs devinrent ducs de Guienne, le dernier fut Guillaume IX. Il laiſſa ſes Etats à Eleonore que Louis VII répudia, en lui rendant ſes terres ; elle les porta en mariage à Henri II roi d'Angleterre. Philippe-Auguſte l'an 1202 les confiſqua ſur leur fils Jean ſans Terre pour crime de félonie ; les Anglois y rentrèrent par le Traité de Bretigni en 1360 ; mais en 1451, ils en furent tout-à-fait chaſſés ainſi que de toute la France par Charles VII.

Commerce du Poitou.

Les grains, les vins, les châtaignes & le chanvre, ſont les fruits de cette province, dont elle fait quelque négoce avec les provinces voiſines, ainſi que d'une quantité de laines; les prairies dont l'herbe eſt excellente pour les pâturages ſervent aux habitans à élever & nourrir beaucoup de gros & menu bétail, des chevaux & des mulets, dont il ſe fait un commerce conſidérable. Les plus beaux haras ſont dans douze paroiſſes ſituées dans des marais deſſéchés. Il s'y fait auſſi un aſſez bon débit de ſel, que les Anglois enlèvent en échange de charbon de terre.

GÉNÉRALITÉ DE POITIERS.

LA généralité de Poitiers, comprend le gouvernement du Poitou, les évêchés de Luçon, de Poitiers & 1008 paroiſſes; elle s'étend à 75 lieues de long, ſur 30 de large & 230 de circuit: on y compte 9 élections qui ſont:

Châtelerault.
Châtillon, ci-devant Mauléon.
Confoulent.
Fontenai-le-Comte.

Niort.
Poitiers.
Sables d'Olonne. (les)
Saint-Maixant.
Thouars.

Routes de cette Généralité.

(* De Beauvais, p. 143, à * les Ormes-Saint-Martin 2 lieues, village avec un beau château.

* Ingrande 3 l. petite ville ſur la Vienne.

* *Sud-oueſt de P. 89 l.*) *Châtelleraud* 2 l. ville où l'on fait de bonne coutellerie; l'on y travaille auſſi en horlogerie; elle eſt ſituée ſur la Vienne, avec un beau pont, dans un terroir fertile & agréable. Elle a titre de duché-pairie qui appartient à la maiſon de la Trémouille, une ſénéchauſſée, une élection, une juſtice-conſulaire, une maîtriſe des eaux & forêts, un grenier à ſel, une collégiale, un couvent de Minimes, un de Cordeliers & un de Capucins: cette ville fut priſe, repriſe & pillée pluſieurs fois durant la guerre du ſeizième ſiècle. Longitude 19-13, latitude 46-33.

* Barres-de-Nintré 2 l. * La Tricherie 2 l. * Clan 2 l. * Le Grand-Pont 2 l.

* *Sud-oueſt de P. 99 l.*) *POITIERS* 2 l. capitale du Poitou, ſituée ſur une colline au bas de laquelle coule le Clain; c'eſt une des

plus grandes villes du Royaume ; elle a dans ſon enceinte de grands jardins & quelques terres labourables ; mais elle eſt mal-bâtie & point peuplée à proportion de ſa grandeur ; c'eſt à Maupertuis près de cette ville que ſe donna la funeſte bataille de 1356 où le roi Jean fut fait priſonnier par les Anglois. Elle a un évêché ſuffragant de Bordeaux, une univerſité qui a les 4 facultés, un hôtel-des-monnoies, une intendance, une généralité de neuf élections, un bailliage, une juſtice-conſulaire, une ſénéchauſſée, une maréchauſſée, un préſidial, où les Conſeillers portent la robe rouge depuis que le roi Charles VII, y tranſporta le parlement de Paris ; on y compte 22 paroiſſes, 4 chapitres, 2 ſéminaires, 21 couvents entre leſquels il y en a 12 de filles, 3 hôpitaux & un beau collége ci-devant aux Jéſuites ; on voit la ſtatue pédeſtre de Louis XIV, au milieu de la place-royale. Longitude 18, latitude 46-35.

* Croutelle 2 l. * Colombières 3 l.

* *De P. 106 l.*) *Luſignan* 2 l. petite ville ſur la Vienne, elle eſt remarquable par ſes anciens ſeigneurs, qui ont été rois de Chipre, de Jeruſalem & d'Arménie. * Ville-Dieu-du-Peron 3 l. * La Motte-Sainte-Heraie 2 l. gros bourg de l'élection de Niort.

* *De*

* *De P. 113 l.*) *Maixant*, (*Saint*) 2 l. ville où l'on fait grand commerce de bled; elle eſt ſituée ſur la Seure. Elle a une abbaye de Bénédictins, pluſieurs couvens, un bailliage, une élection & une maréchauſſée. * Ville-Dieu-du-Pont-de-Veaux 2 l.

(* *De P. 118 l.*) *Niort* 3 l. ville ſur la Seure qui porte les barques qui remontent de la mer, juſques dans le fauxbourg où eſt le port; elles y viennent chargées de ſel, d'épiceries, de poiſſon & autres marchandiſes; la ville eſt très-commerçante, par ſes trois foires, en chevaux & mulets; on y fabrique des ſerges, des droguets & autres étoffes de laine. Elle a une ſénéchauſſée, un bailliage, une élection, une juſtice-conſulaire, des frères de la charité, un collége tenu par les pères de l'Oratoire, deux paroiſſes & pluſieurs couvens des deux ſexes. Longitude 17-10, latitude 46-20.

* Poitiers, page 167, à * Croutelle 2 l. * Ruffigni 2 l.

* *Vivonne* 2 l. petite ville ſur le Clain, avec un château & titre de comté.

* Les Minières 3 l. * Coué 2 l. * Chaunai 2 l. (Sauſſaie 2 l.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Champigni, petite ville avec titre de baronie, ſituée aux confins de la généralité de Tours; elle avoit un magnifique château dont il ne reſte plus que la belle chapelle & la belle cour, à 4 l. de Grand-Pont, page 167.

Charroux, petite ville près de la Charente. Elle a une abbaye de Bénédictins, à 4 l. de Sauſaye, p. 169.

Confoulent, petite ville qui eſt chef-lieu d'une élection; elle eſt ſituée ſur la Vienne, à 10 l. de Razès, p. 199.

Fontenai-le-Comte, jolie ville ſur la Vendée près de la mer; elle eſt remarquable par ſes foires & ſon commerce; il y a une élection, un Gouverneur & un vieux château où fut renfermé le cardinal de Bourbon dit Charles X, qui y mourut en 1590. On y trouve un collége, trois paroiſſes & pluſieurs maiſons religieuſes, à 6 l. de Niort, page 169.

Ile-Jourdain, ville ſituée dans une île formée par la Vienne, dans le bas Poitou, à 8 l. de Ruffigni, page 169.

Sud-oueſt de P. 107 l.) *Luçon*, petite & vilaine ville ſituée dans des marais où l'on reſpire un air mal-ſain; elle a un évê-

ché ſuffragant de Bordeaux, à 12 l. de Niort, p. 169 & 20 l. de Nantes, p. 151.

La Roche-ſur-Yon, bourg avec titre de principauté; il appartient à la maiſon de Conti: on le trouve près la rivière d'Yon, à 17 l. de Nantes, page 151, & à 8 l. de Luçon.

Luſſac, petite ville avec juſtice-royale, de l'élection de Poitiers, à 8 l. de Poitiers, page 167.

Mauleon, petite ville avec une élection près le ruiſſeau de l'Oint. Depuis 1736, elle porte le nom de Châtillon, ayant été érigée en duché-pairie ſous ce titre. Elle a une abbaye de l'ordre de ſaint Auguſtin, à 16 l. de Saumur, page 143.

Montconcour, petite ville connue par la bataille gagnée en 1569, contre l'amiral de Coligni, par Henri III, alors duc d'Anjou, à 11 l. de Châteleraud, page 167.

Mortagne, petite ville avec titre de baronie, à 16 l. de Varade, page 151.

Partenai, ville ſur la Thoue; l'on y fait un commerce aſſez conſidérable de bled, & de beſtiaux; c'eſt la capitale de la Gatine. Elle a une collégiale, un couvent de Cordeliers & un de Capucins, à 14 l. de Poitiers, page 167.

Roche-Chouart, ville ſur la pente d'une montagne près d'une petite rivière; elle a

titre de duché & un château qui eſt ſur le ſommet de la montagne, à 9 l. de Limoges, page 200.

De P. 107 l.) *Sables-d'Olone*, île, ville, bourg & port, ſituées dans le Poitou, à 20 l. de Nantes, page 151, & 2 l. de Talmont; l'île conſiſte en des marais où dans les grandes marées la mer ſe répand, la ville que l'on appelle Sables-d'Olone eſt à demi-lieue du port. Elle a une élection & un bailliage; le port défendu par un château eſt dans un petit golfe qui peut recevoir des vaiſſeaux de 150 tonneaux, le bourg où il y a peu d'habitans, eſt à 3 l. du port: c'eſt l'ancienne ville.

Talmont, petite ville dans une preſqu'île de la Gironde, avec un petit port qui attire quelques marchands. Elle a titre de principauté & appartient à la maiſon de la Trémouille, Talmont eſt à 8 l. par-delà Luçon, page 170, & à 2 l. des Sables-d'Olone.

Thouars, conſidérable ville avec de hautes murailles entourées de doubles foſſés; elle eſt ſituée au haut d'une colline, ſur la rivière de Thoue. Elle a titre de duché-pairie & appartient à la maiſon de la Tremouille; on y voit un beau château, une élection, trois paroiſſes, pluſieurs couvens d'hommes & de filles, à 6 l. de Saumur, p. 143.

BERRI.

LE Berri a un Gouverneur & un Lieutenant-Général, ſa longueur eſt de 35 l. ſur 29 de largeur, ſon circuit eſt de 144; ſes bornes ſont au levant, le Nivernois; au midi, le Bourbonnois & la Marche; au couchant, la Touraine & le Poitou; au nord, l'Orléannois, le Blaiſois & le Gâtinois.

Cette province, ſituée au milieu de la France, a la ville de Bourges pour ſa capitale; elle fut gouvernée par les Berruyers qui firent de grandes conquêtes en Allemagne & en Italie, & furent enſuite ſoumis par Céſar comme les autres peuples de la Gaule, Auguſte les plaça dans la première Aquitaine. Sous la première Race de nos Rois, elle fit partie du royaume d'Orléans, & ſous la ſeconde, elle fut compriſe dans le royaume d'Aquitaine; ce dernier royaume ayant été éteint; elle fut ſoumiſe à des ſeigneurs qui portoient le titre de comtes de Bourges; le dernier de ces comtes fut Harpin qui la vendit à Philippe I. Le roi Jean érigea le Berri en duché-pairie l'an 1360, en faveur de Jean de France

ſon troiſième fils, depuis ce temps ce duché a ſouvent été donné en appanage aux enfans de France.

Commerce du Berri.

Le commerce de cette province ſeroit conſidérable ſi ſes rivières étoient navigables; car elle produit des grains, du vin, du bois, du chanvre, des huiles de noix; & on y trouve de bonnes mines de fer, ſon principal négoce conſiſte en ſes moutons & ſes laines, dont les plus fines & les médiocres ſont enlevées tous les ans par les marchands de Rouen, ce qui fait que les Fabriquans de cette province ne font que de gros draps que l'on appelle draps de Berri; les autres étoffes que l'on y fabrique, toutes aſſez médiocres pour la bonté & la beauté, ſont des droguets, des pinchinats, des ſerges & pluſieurs ſortes d'ouvrages de bonneteries.

GÉNÉRALITÉ DE BOURGES.

LA généralité de Bourges, comprend le gouvernement du Berri, l'archevêché de Bourges & 723 paroiſſes; elle s'étend à 36 l. de long, ſur 35 de large & 164

de circuit ; on y compte 7 élections qui ſont :

* Bourges.	La Châtre.
Châteauroux.	Le Blanc.
Iſſoudun.	Saint-Amand.
La Charité-ſur-Loire.	

Routes de cette Généralité.

1* De la Loge, page 125, à

* *De P. 56 l.*) *Vierzon* 4 l. ville qui a une abbaye de Bénédictins, des Capucins, des Chanoineſſes & des Hoſpitalières ; elle eſt ſituée dans le plus agréable endroit de la province du Berri, ſur les rivières d'Eure & de Cher ; l'on y travaille en draps, & ſon commerce eſt en bois.

* *Maſſei* 2 l. bourg avec une abbaye de Bénédictins ; il eſt ſitué dans le diocèſe de Bourges.

* *De P. 62 l.*) *Vatan* 4 l. petite ville ſituée dans une grande plaine ; elle a une collégiale.

* L'Epine-Fauveau 3 l.

* *De P. 70 l.*) *Châteauroux* 5 l. ville avec titre de duché-pairie, où il y a une manufacture de draps, 4 paroiſſes, une abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, un couvent de Cordeliers & un château bâti dans un bois qui en eſt tout près ; elle eſt ſituée

ſur l'Indre dans une vaſte & belle plaine; le domaine de cette ville appartient au Roi qui l'a acquis de la maiſon de Condé; on y voit la ſépulture de la princeſſe femme du Grand Condé. Long. 19-22, lati. 46-48. * Lottier 3 l.

* *De P. 76 l.*) *Argenton* 3 l. ville fortifiée qui a titre de comté; elle appartient à la maiſon d'Orléans, la rivière de Creuſe la diviſe en deux parties, ſon château paſſablement fort a été démoli. * Le Fai 3 l. * Boiſremond 2 l. * Boiſmandé 2 l. Montmagné 2 l. (* Mortrolles 2 l.

* De Maltaverne page 126, à

* Pouilly 2 l. petite ville ſur le Loing, connue par ſes bons vins. * Meuves 2 l.

* *Sud de P. 62 l.*) *La Charité* 2 l. ville du Nivernois ſur le Loing, avec un beau pont, une élection & une prieuré de l'ordre de Clugni, dont le Prieur eſt ſeigneur ſpirituel & temporel de la ville.

*Charentonai 3 l. *Beaugis 3 l. *Nohant 3 l.

(* *Sud de P. 74 l.*) BOURGES 3 lieues, grande ville environnée de marais & de prairies, où il y a peu de commerce; c'eſt la capitale du Berri, Charles VII, y fit ſon ſéjour le plus ordinaire pendant les premières années de ſon règne; c'eſt pourquoi les Anglois l'appelloient par dériſion roi de Bourges. Cette ville, où il y a en-

viron 40800 habitans, eſt ſituée ſur les rivières d'Eure & d'Auron. Louis XI, qui y étoit né, y fonda une univerſité en 1463, & accorda le privilége de nobleſſe au Maire & aux Echevins, ce droit n'a été conſervé qu'aux ſeuls Maires. Il y a une intendance, une généralité de 7 élections, un hôtel-des-monnoies, un préſidial, un bailliage, une juſtice-conſulaire, un archevêché, un collége où il y avoit des Jéſuites, 5 chapitres, 16 paroiſſes, une ſainte-chapelle, un grand nombre d'Eccléſiaſtiques & d'Ecoliers, un palais ducal où loge le Gouverneur & où le préſidial tient ſes ſéances ; c'eſt dans ce palais où en 1438, ſous le règne de Charles VII, fut faite la *Pragmatique-ſanction*, ſi célèbre dans l'hiſtoire, qui eſt la baſe des libertés de l'Egliſe Gallicane. Long. 20-3, lati. 47-4.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Blanc, (*le*) petite ville ſur la Creuſe, à 15 l. de Poitiers & 8 l. de Châteauroux, page 175. Elle a une élection & un château.

Henrichemont ou *Bois-Belle*, petite ville qui a titre de principauté & un château ;

elle eſt ſituée ſur la Saudre, à 8 l. de la Celle, p. 126, route de Nevers.

Iſſoudun, ville aſſez conſidérable & la ſeconde du Berri, la fidélité de ſes habitans pour ſes Souverains lui a fait obtenir les priviléges d'exemption de ban, & de tailles ; elle eſt ſituée ſur la rivière de Theols, partie ſur une petite éminence & partie dans une belle plaine ; l'on y fait un grand commerce de draps, de chapeaux, de beſtiaux & de bois. Elle a une élection, un bailliage, 4 paroiſſes, 2 colléges, & pluſieurs communautés de religieux & religieuſes ; elle eſt à 4 l. de Vatan, page 175. Long. 19-38, lati. 46-55.

La Châtre, petite ville où l'on fait un aſſez grand commerce de beſtiaux ; elle eſt ſituée ſur l'Indre dans un terroir très-fertile ; il y a un couvent de Carmes, une collégiale & une élection, à 7 l. de Châteauroux, p. 175.

Paluau, bourg qui a titre de comté ; il eſt ſitué ſur l'Indre, à 4 l. de l'Epine-Fauveau, page 175.

Saint-Aignan, petite ville ſur le Cher ; à 2 l. de Bourges, page 176. Elle a titre de duché-pairie & trois couvens.

Saint-Amand, ville ſur le Cher aux confins du Berri & du Bourbonnois ; elle a un bailliage & une élection, à 10 l. de Bourges, page 176.

Sancerre, petite ville qui a été un des principaux boulevards des Calviniſtes & qui ſouffrit une horrible famine en 1573, pendant le ſiège qu'elle ſoutint contre le roi Charles IX, ſes fortifications ont été détruites. Elle a titre de comté, & appartient à la maiſon de Bourbon-Condé; elle eſt ſituée ſur la Loire aux frontières du Nivernois dans le Berri, à 2 l. de Coſne, page 126.

BOURBONNOIS.

LE Bourbonnois eſt fertile en bled, vins, fruits, gibier, pâturages & bois, Moulins en eſt la capitale; il a un Gouverneur & un Lieutenant-général, ſa longueur eſt de 24 l. ſur 16 de large & ſon circuit de 100; ſes bornes ſont au levant, la Bourgogne & le Forès; au midi, l'Auvergne; au couchant, une partie de la Marche & le Berri; au nord, le Berri & le Nivernois.

Cette province, autrefois habitée par les anciens Boiens qui fondèrent des colonies en Allemagne & en Italie, tomba ſous la domination des Romains, les Goths qui

l'enlevèrent aux Romains en furent chaſſés par les François. Elle fit enſuite partie du royaume d'Aquitaine, & paſſa à des Seigneurs particuliers, juſqu'à ce que Béatrix fille de Jean de Bourgogne & d'Agnès de Bourbon, porta cette riche ſucceſſion à Robert de France, comte de Clermont, quatrième fils de ſaint Louis, Philippe de Valois érigea le Bourbonnois en duché-pairie, l'an 1329 en faveur de Louis petit fils de ſaint Louis; ce duc eut deux fils, Pierre & Jacques; c'eſt du dernier que deſcend la maiſon de Bourbon aujourd'hui règnante ſur les deux plus puiſſantes monarchies de l'Europe.

NIVERNOIS.

LE Nivernois, ſitué entre le Bourbonnois, le Berri & la Bourgogne, a un Gouverneur & un Lieutenant-général, ſa longueur eſt de 26 l. ſur 20 de large & ſon circuit de 90. Cette province aſſez fertile, arroſée de pluſieurs rivières, fut habitée anciennement par les Vadicaſſes & fit enſuite partie du royaume d'Orléans. Sous la ſeconde race de nos Rois, elle eut des Seigneurs particuliers, François I, l'érigea en duché-pairie l'an 1521; ce duché étant venu à la maiſon de Mantoue, le

dernier de ſes ducs ne laiſſa que deux filles de qui le cardinal Mazarin acheta en 1659 le duché de Nevers, qu'il donna à ſon neveu Philippe de Mancini.

MARCHE.

LA Marche, a un Gouverneur & un Lieutenant-général; cette province de 32 lieues de long, ſur 12 de large & 98 de circuit, eſt ſituée entre le Poitou, le Berri, le Bourbonnois & le Limoſin. C'eſt un comté qui appartenoit à Charles de Bourbon, Connétable de France tué devant Rome en 1527, François I, la réunit à la couronne en 1531: ſon nom lui vient de ce qu'elle eſt ſur les marches de pluſieurs autres provinces; l'on y a établi des manufactures de gros draps & de tapiſſeries; ſon terroir élevé ne produit preſque que de l'avoine & du ſeigle; mais il y a de bons pâturages le long de pluſieurs rivières qui y prennent leur ſource.

Commerce du Bourbonnois, du Nivernois & de la haute-Marche d'Auvergne.

Ces provinces font conſiſter leur commerce, dans leurs productions, qui ſont les vins, les chanvres, le charbon de pierre,

les mines de fer & d'acier, & les beſtiaux; on y en nourrit une ſi grande quantité, qu'il en ſort tous les ans un nombre ſurprenant pour les autres provinces; il y a auſſi beaucoup de bois, ſur-tout dans le Morvant le long de l'Ionne, qui fournit preſque tout le bois flotté qui ſe rend à Paris, & de plus du poiſſon & des châtaignes. On y trouve beaucoup de fabriques, ſur-tout dans la haute-Marche d'Auvergne, où ſont les forges & fonderies des canons, des ancres & autres ouvrages de fer; il y a des manufactures de tapiſſeries, de draps, de fer-blanc, de coutellerie, de clincailleries, de verreries & de pluſieurs ſortes d'ouvrages d'émail.

GÉNÉRALITÉ DE MOULINS.

LA généralité de Moulins, qui comprend les gouvernemens du Bourbonnois, du Nivernois, de la Marche & l'évêché de Nevers, s'étend à 32 lieues de long, ſur 30 de large & 185 de circuit; on y compte 1218 paroiſſes & ſept élections qui ſont:

Châteauchinon.
Evaux.
Gannat.
Guèret.
Montluçon.
* Moulins.
Nevers.

Routes de cette Généralité.

* De la Charité, page 176, à * Barbeloup 2 l. * Pougues 2 l. petite ville où il y a des eaux minérales.

* *Oueſt de P. 69 l.*) NEVERS 3 l. ville aſſez conſidérable ſur la Loire; il y a un beau pont de 20 arches conſtruit par Jules Céſar; on en voit une levée qui rend l'entrée de la ville très-belle du côté de Moulins; mais les maiſons y ſont aſſez mal-bâties & les rues étroites; elle eſt capitale du Nivernois & porte le titre de duché; elle a un évêché ſuffragant de Sens, une belle cathédrale, un vieux château, un bailliage qui reſſortit au préſidial de Saint-Pierre-le-Mouſtier, une élection, une juſtice-conſulaire, onze paroiſſes, 2 abbayes, des Minimes, des Dominicains, des Cordeliers, une maiſon ci-devant aux Jéſuites & quelques couvens de religieuſes, environ 8000 habitans & 1800 feux; on y fait de beaux ouvrages de verre & d'émail. Longitude 20-24, lati. 46-59.

* Magni 3 l.

* *Sud de P. 75 lieues*.) *Saint-Pierre-le-Mouſtier* 3 l. petite ville du Nivernois près d'un étang bourbeux; elle eſt environnée de montagnes. Elle a un préſidial, un bailliage, un couvent d'Auguſtins & un d'Urſulines. Long. 21-45, lati. 46-47.

* Chantenai 2 l. * Villeneuve 3 l. * La Perche 2 l.

* *Sud de P. 84 l.*) *MOULINS* 2 l. belle & conſidérable ville ſur la rive gauche de l'Allier, preſque au centre de la France, dans une plaine fertile & agréable; elle eſt la capitale du Bourbonnois. Elle a une généralité de ſept élections, une intendance, un préſidial, un bailliage, une ſénéchauſſée, 3 paroiſſes, pluſieurs belles égliſes & maiſons religieuſes, dans leſquelles on remarque celle des Filles de la Viſitation, enrichie de beaux marbres & de belles peintures, on y voit le magnifique mauſolée de M. de Montmorenci qui eut la tête tranchée à Toulouſe le 30 Octobre 1632. Il y a un château où les ducs de Bourbon faiſoient leur réſidence qui eſt auſſi fort beau, le palais où le préſidial tient ſes aſſemblées eſt un bâtiment-neuf. On voit au-dehors de cette ville, qui dépend pour le ſpirituel de l'évêché d'Autun, une chartreuſe, dont les bâtimens, l'égliſe & les jardins ont plutôt l'apparence d'un palais que d'une

d'une habitation d'hermites. L'on fait de bonne coutellerie à Moulins. Long. 20-59, lati. 46-34.

* Sannes 2 l. * Beſſei 2 l. * Les Echirolles 2 l. * Varennes 2 l. * Saint-Geran 3 l. * La Palice 2 l.

(* Droiturier 2 l.

|* De Moulins, p. 184, à * Chemilli 3 l. * Châtelneuve 2 l.

* *Saint-Pourcain* 3 l. ville de la baſſe-Auvergne, ſituée ſur la Sioule frontière du Bourbonnois. * Vernet 2 l.

* *Gannat* 3 l. petite ville du Bourbonnois, avec une élection, une châtellenie-royale & un chapitre.

(* *De P. 99 l.*) *AIGUEPERSE* 2 l. petite ville capitale du duché de Montpenſier, près de laquelle il y a une fontaine qui bout à gros bouillon quoique l'eau en ſoit froide; on la dit pernicieuſe pour les animaux qui en boivent.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Ahun, petite ville ſur la Creuſe dans la haute-Marche, avec une juriſdiction-royale & une abbaye de Bénédictins de même nom, à 10 l. de Mortrolles, p. 176.

Aubuſſon, petite ville ſur la Creuſe aux

confins du Limoſin, dans la haute-Marche ; elle eſt très-connue par ſa manufacture de tapiſſeries de verdure qui ſe perfectionne de jour en jour, & où l'on commence à bien imiter les tapis de Turquie. Elle a titre de vicomté & a donné ſon nom à l'illuſtre maiſon d'Aubuſſon, à 3 l. de la Vallière, p. 202 & 4 l. d'Ahun, p. 185.

Sud de P. 93 l.) *Bourbon-l'Archambaud* ou *Bourbon-les-Bains*, ville ſituée dans un fond ; elle a donné ſon nom à la maiſon royale de France, dont elle eſt l'ancien domaine ; les eaux de ſes bains ſont ſi chaudes que l'on ne peut y tenir les mains long-tems ſans ſe brûler, les plantes que l'on y met ne ſe flétriſſent cependant point, & ſes eaux, en les mettant ſur le feu au ſortir de leur ſource, ne bouillent pas plutôt que l'eau froide : cette ville a une ſénéchauſſée, un vieux château & environ 1200 habitans, à 7 l. de Moulins, page 184. Long. 20-43, lati. 46-35.

Bouſſac, petite ville avec un château ſur un rocher preſque inacceſſible, à 12 l. de Boiſremond, page 176.

Charoux, petite ville près la rivière de Sioule, ſur une hauteur dans le Bourbonnois ; elle a 2 paroiſſes dont l'une eſt du diocèſe de Clermont & l'autre de ce-

lui de Bourges, à 2 l. de Vernet, p. 185.

CHASTEAU-CHINON, petite ville où il y a une grande manufacture de draps & une élection; c'eſt la capitale du Morvan dans le Nivernois; elle eſt près de la ſource de l'Ionne, à 8 l. de Rouvrai, route de Dijon.

Cuſſet, petite ville du diocèſe de Clermont dans le Bourbonnois; elle a une collégiale dont les canonicats ſont à la nomination de l'abbeſſe d'une abbaye de filles de l'ordre de ſaint Benoît, qui eſt près de la ville, à 3 lieues d'Aigueperſe, page 185.

Deciſe, ancienne & petite ville proche la Loire dans le Bourbonnois; elle a un couvent de Minimes & un de filles de Sainte-Claire, à 6 l. de Chantenai, p. 184.

Ebreuil, petite ville ſur la Sioule avec une abbaye de Bénédictins, à 2 l. de Gannat, page 185.

Evaux, petite ville qui a une élection; elle eſt ſituée ſur les confins de la Marche dans le Bourbonnois; il y a une maiſon de Chanoines-réguliers, à 12 l. de Vernet, page 185.

GUERET, petite ville, capitale de la haute-Marche; ſituée près de la ſource de la Gartempe; elle a un préſidial, une ſénéchauſſée, une élection, une maîtriſe des

eaux & forêts, & un collége de Barnabites, à 9 l. de Mortrolles, p. 176. Long. 19-32, lati. 46-11.

Heriſſon, petite ville vers le Cher ſur le torrent d'Œuil dans le Bourbonnois; elle a une collégiale, à 8 l. de Chantenai, page 184.

Montluçon, c'eſt un pays de bonne-chere & la ſeconde ville du Bourbonnois; elle eſt ſituée ſur le Cher, que l'on y paſſe ſur un pont; elle a une élection, une collégiale, 2 paroiſſes, un couvent de Cordéliers, un de Capucins & un d'Urſulines, à 12 l. de Moulins, p. 184.

Premeri, petite ville de l'élection de Nevers, avec une châtellenie & un chapitre; elle appartient à l'évêque de Nevers, à 4 l. de Barbeloup, page 183.

Vichi, petite ville renommée par ſes eaux minérales; elle a une belle maiſon de Céleſtins, à 2 lieues d'Aigueperce, page 185.

GOUVERNEMENT
DU PAYS D'AUNIS.

LE pays d'Aunis, a un Gouverneur & un Lieutenant-général, ſa longueur eſt de 20 l. ſur 12 de large & 65 l. de circuit; ſes bornes ſont au levant & au midi, la Saintonge; au couchant, l'Océan; au nord, le Poitou. Les rois Philippe-le-Bel & Philippe-de-Valois l'acquirent de divers Seigneurs qui en poſſédoient quelques parties; la Rochelle eſt la capitale de cette province qui eſt très-riche à cauſe de ſes ports de mer.

ANGOUMOIS & SAINTONGE.

L'Angoumois & la Saintonge, ont enſemble un Gouverneur & un Lieutenant-général. L'Angoumois a été gouverné par ſes Seigneurs particuliers, depuis le règne de Charles-le-Chauve juſqu'en 1303, que Hugues-de-Luſignan le dernier de ſes Comtes en fit une donation à Philippe-le-Bel; ſa longueur eſt de 22 lieues, ſur 18 de large; elle en a 78 de circuit; ſes bornes

ſont au levant, la Marche & le Limoſin; au midi, la Saintonge & le Périgord qui la bornent auſſi au couchant; au nord, le Poitou. Cette province eſt eſtimée par ſon climat doux; par ſa fertilité en bled, vin, toutes ſortes d'excellens fruits, & ſafran qui lui procure un grand commerce, quoiqu'il ne ſoit pas ſi bon que celui du Gâtinois; elle a auſſi beaucoup de ſimples: on y trouve de mines de fer.

SAINTONGE.

LA Saintonge a 29 lieues de long, ſur 10 de large & 88 de circuit; elle eſt bornée au levant, par l'Angoumois & le Périgord; au midi, par le Bourdelois & la Gironde; au couchant, par l'Océan; au nord, par le Poitou & le pays d'Aunis; le terroir en eſt fertile en bled, vins, fruits; il y a des chevaux qui ſont très-eſtimés, la Charente la diviſe en méridionale & ſeptentrionale; cette province faiſoit autrefois partie de la Guyenne, elle eſt revenue à la France comme le Poitou, *voyez* page 165.

Commerce de la Rochelle, du pays d'Aunis & de la Saintonge.

Le principal négoce de la Rochelle ſe

ſait du côté de la mer, les productions des provinces & pays qui compoſent ſa généralité, ſont des ſels, des vins, des eaux-de-vie, des chanvres; on y éleve quantité d'excellens chevaux, ſon commerce le plus conſidérable conſiſte dans ſes marais Salants de Brouage, de Marans & de l'île de Ré, qui fourniſſent une ſi grande quantité de ſel, qu'il ſuffit preſque à tout le royaume & que l'on en vend encore aux étrangers; on y fait auſſi un commerce de poiſſons frais pour les provinces de la généralité.

GÉNÉRALITÉ DE LA ROCHELLE.

LA généralité de le Rochelle, comprend les gouvernemens du pays d'Aunis, de l'Angoumois & Saintonge, & 718 paroiſſes; elle s'étend ſur 41 lieues de long, 32 de large & 125 de circuit; on y compte cinq élections qui ſont:

Cognac.	Saintes.
Marenne.	Saint-Jean-d'Angeli.
* La Rochelle.	

Routes de cette Généralité.

* De Niort, page 169, à * Rohan-

Rohan 2 l. * Moſai 2 l. * Courſon 2 l. * Nouaillé 2 l. * Huſſeau 2 l.

* *Sud-oueſt de P. 130 l.*) La ROCHELLE 2 l. jolie ville maritime de médiocre grandeur, capitale du pays d'Aunis ; elle eſt commerçante en vins, eaux-de-vie, ſerges, papiers, toiles, &c. la commodité de ſon port & la ſureté de ſa rade, l'ont rendue fameuſe dès ſon commencement, le plupart de ſes rues ſont aſſez droites & larges, les maiſons propres & belles, ſoutenues d'arcades & de portiques ſous leſquelles on marche à l'abri de la pluie & du ſoleil. Cette ville fut 60 ans la place d'armes des Calviniſtes rebelles ; ils ſoutinrent 13 mois ce fameux ſiège qui couta à Louis XIII, plus de 40 millions, & où le cardinal de Richelieu, pour empêcher tout ſecours par mer fit faire cette célèbre digue de 747 toiſes, le Roi s'étant rendu maître de la ville où la faim fit périr 13 mille ames, en fit raſer les fortifications. Louis XIV, la voulant mettre hors d'inſulte, en a fait faire de nouvelles par le maréchal de Vauban. Le port, où abordent pour l'ordinaire les vaiſſeaux qui commercent en Amérique, eſt défendu par deux tours & enfermé la nuit par une chaîne. Il y a à la Rochelle un évêché ſuffragant de Bordeaux, pluſieurs paroiſſes & cou-

vens

vens, une école de médecine, une académie de littérature, une intendance, une généralité de cinq élections, un hôtel-des-monnoies, un préſidial, une juſtice-conſulaire, un ſéminaire & un collége qui étoient dirigés par les Jéſuites. Long. 16-25, lati. 46-10.

* Le Rocher 4 l.

(* *Sud-oueſt de P. 137 l.*) *Rochefort* 3 l. conſidérable & belle ville de la Saintonge, ſur la Charente, à 2 lieues de ſon embouchure. Louis XIV, la fit bâtir en 1664; pour être un département de la marine. Elle a de belles rues, des maiſons bien-bâties, un port très-commode, pluſieurs forts à l'entrée de la rivière qui la rendent inacceſſible aux vaiſſeaux ennemis, un arcenal, un grand chantier, une corderie, pluſieurs magaſins, un hôpital très-beau pour la marine, des baſſins pour le radoub des vaiſſeaux, une manufacture de toiles à voiles, un magnifique hôtel-des-caſernes, où logent 300 gardes de la marine élevés & inſtruits au dépends du Roi, une des plus belles ſalles d'armes du royaume; il y a auſſi des forges pour les canons & les ancres, différens attéliers pour la menuiſerie, peinture, ſculpture, &c. une intendance, une belle place & un ſéminaire; les habitans de cette ville à cauſe de la

rareté d'eau-douce ſont ſouvent obligés de ſe ſervir de celle de la mer. Long. 16-42, lati. 46-3.

1* De Saufaie, page 169, à Bonnières 2 l. Villefagnan 2 l. bourg de l'élection d'Angoulême. Fond-des-Marais 2 l. Aigre 2 l. Gourville 2 l. bourg de l'élection de Niort. Saint-Cibardeau 2 l. Villars-Marangé 3 l. Châteauneuf 2 l. Nannaville 2 lieues.

* *De P. 136 l.*) *Barbezieux* 3 l. petite ville de la Saintonge, qui a titre de marquiſat, une manufacture de toiles, 2 paroiſſes & un couvent de Cordéliers.

* Reignac 3 l. * La Grole 3 l. * Chevanceaux 3 l. * Monlieu 2 l. (* Cherſac 2 l.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Arvert, île qui produit un grand nombre d'arbres toujours verds; elle eſt ſituée à l'embouchure de la Seudre en Saintonge, à 10 l. de Rochefort au ſud de Brouage, page 193.

Brouage, petite, jolie & forte ville, ſituée à 4 l. de Rochefort, p. 193. Elle a un bon port & de très-belles ſalines qui produiſent un grand revenu.

Cognac, ville ſur la Charente dans l'An-

goumois ; elle eſt ſituée dans un terroir charmant & abondant en vins, dont on fait des eaux-de-vie excellentes ; il y a un château où nâquit François I, & une élection, à 6 l. de Villars-Marangé, page 194.

Ile-de-Ré, île de l'Océan où l'on fait de bon ſel ; elle a 5 lieues de long, ſur 2 de large & environ 14 l. de circuit ; elle eſt fort commode pour le commerce & très-peuplée ; il y a 4 forts qui ſont la citadelle de Saint-Martin, la ville & les forts Martrei & Sablonceaux ; ſon terroir eſt fertile en vin : cette île eſt à 4 l. de la Rochelle, page 192.

Ile d'Oleron, ſur la côte d'Aunis & de Saintonge, de 7 lieues de long, ſur 2 de large & 18 de circuit, à 2 lieues de terre-ferme & 5 de Rochefort, page 193. On y compte 12 mille habitans. Elle a un château bien fortifié où il y a 600 hommes de garniſon ; ſon terroir fertile produit du bled, du vin, du ſel, & ſes habitans ſont bons marins. En 1626, Louis XIII reprit cette île avec celle de Ré, aux Rochelois qui s'en étoient emparés du tems de la ligue.

La Flote, gros bourg de l'île de Ré.

La Rochefoucault, ville de l'Angoumois qui porte titre de duché-pairie, ſituée

ſur la Tardouère, à 5 l. nord-oueſt d'Angoulême, p. 203.

Marans, ville riche du pays d'Aunis, à une lieue de la mer; l'on y fait un grand commerce de bled; elle eſt ſituée près la Sévre-Niortoiſe, dans les Marais Salants. Elle eſt de l'élection & du diocèſe de la Rochelle, à 4 l. de Nouaillé, page 192.

Marennes, petite ville connue par ſes huitres vertes que l'on pêche ſur ſa côte, & par l'abondance des ſels qu'elle fournit. Elle a une élection, à 5 l. de Rochefort, page 193.

Royan, ville à l'embouchure de la Gironde, avec un port, les ſardines que l'on y pêche ſont excellentes; elle étoit autrefois conſidérable, les Huguenots en 1622 y ſoutinrent un ſiége contre Louis XIII, c'eſt à 8 l. de Rochefort, page 193.

Saint-Jean-d'Angeli, ancienne ville ſur la Boutonne; il y a dans ſes dehors les deux meilleurs moulins à poudre du royaume. Louis XIII la prit aux Calviniſtes en 1621, & en fit raſer les fortifications. Elle a une abbaye de Bénédictins, un couvent de Cordéliers, un de Capucins, un d'Urſulines & une élection, à 6 l. de Moſai, page 192.

Saint-Martin, forte & petite ville de l'île de Ré, avec un port & une citadelle; ſes

fortifications ſont de M. de Vauban, *voyez* île-de-Ré, page 195.

Sud-oueſt de P. 134 l.) *SAINTES*, conſidérable & ancienne ville, capitale de la Saintonge ; elle eſt au haut d'une éminence ſur la Charente : cette ville dont les rues ſont étroites & les maiſons mal-bâties a pluſieurs monumens d'antiquité ; on y remarque ſur-tout des acqueducs, un amphithéâtre & un arc de triomphe ſur le pont de la Charente, ſon évêché eſt ſuffragant de Bordeaux ; il y a un ſéminaire tenu par les Lazariſtes, un collége occupé cidevant par les Jéſuites, une riche abbaye de Bénédictins, une ſénéchauſſée, un préſidial & une élection, à 12 l. de Moſai, page 192 & à 6 de Saint-Jean-d'Angeli.

Saujon, bourg avec un château, ſitué ſur la Seudre dans l'élection de Saintes, à 7 l. de Rochefort, page 193.

Surgère, bourg qui a titre de marquiſat dans le pays d'Aunis, à 2 l. de Moſai, page 192.

Taillebourg, bourg ſur la Charente en Saintonge & de l'élection de Saint-Jean-d'Angeli ; il a titre de comté, ce lieu eſt remarquable par la bataille de 1242 gagnée par Saint Louis, ſur Hugue comte de la Marche, près de Saintes, à 10 lieues de Moſai, page 192.

Tonnai-Charente, ville conſidérable ſur la Charente ; elle a titre de principauté & un aſſez bon port, un château & une abbaye de Bénédictins, à 2 l. de Rochefort, page 193.

LIMOSIN.

LE haut & le bas-Limoſin ont un Gouverneur & un Lieutenant-général, la longueur de ces deux pays eſt de 30 l. ſur 29 de large & 108 de circuit ; leurs bornes ſont au levant, l'Auvergne ; au midi, le Querci ; au couchant, le Périgord & l'Angoumois ; au nord, la Marche : ils ont paſſé des Romains aux Goths & des Goths aux François ; après avoir eu des Gouverneurs particuliers, ils furent poſſédés par la maiſon de Bretagne, & enſuite par la maiſon d'Albret. Henri IV, qui les tenoit de Jeanne d'Albret ſa mere, les réunit à la couronne : le terroir en eſt froid & ſtérile, il n'y a des vins que dans quelques cantons ; il y eſt même aſſez mauvais, le froment n'y croît preſque nulle part, le ſeigle, l'orge & les châtaignes compoſent ordinairement le pain dont ſe nourriſſent

les habitans, leſquels ſont ménagers, laborieux & ſupléent par leur travail, à la ſtérilité de leur pays, en allant travailler à des attéliers de maçonerie dans différentes villes du royaume, principalement à Paris: on trouve dans le Limoſin des mines de fer, d'acier, de cuivre, d'étain & de plomb. La nourriture des chevaux y réuſſit aſſez bien; il s'en fait un commerce conſidérable à la foire de Chaſlus.

GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES.

LA généralité de Limoges, comprend le gouvernement du Limoſin, les évêchés d'Angoulême, de Limoges, de Tulles & 907 paroiſſes; elle s'étend à 44 lieues de long, ſur 14 de large & 235 de circuit; on y compte cinq élections qui ſont:

Angoulême.	* Limoges.
Bourganeuf.	Tulles.
Brives	

Routes de cette Généralité.

* De Mortrolles, page 176, à * Razes 4 l. * La Maiſon-rouge 4 l.

* *Sud-ſud-oueſt de P. 97 l.*) **LIMOGES** 3 l. ville capitale du Limoſin, ſituée ſur la Vienne; elle eſt environnée de fortes murailles & de profonds foſſés; les rues en ſont tournoyantes, étroites & les maiſons en général y ſont bâties de torchis, c'eſt-à-dire, de ſable & de foin haché, les toits avancent ſi fort ſur la rue, qu'à peine y voit-on le ſoleil en plein-midi. Cette ville paſſa dans le cinquième ſiècle des Romains aux Goths; & dans le ſixième, les François l'enlevèrent aux derniers; elle ſouffrit beaucoup pendant les guerres des Anglois, en 1371, le Connétable du Gueſclin la prit, mais elle fut repriſe 9 mois après par le prince de Galles, qui fit paſſer au fil de l'épée tous les hommes & plus de 4000 femmes & enfans. Limoges, après avoir eu pluſieurs Seigneurs particuliers, a paſſé dans la maiſon d'Albret environ l'an 1463, & fut réunie à la couronne par Henri le Grand, qui en étoit poſſeſſeur du chef de Jeanne d'Albret ſa mere. Elle a un évêché ſuffragant de Bourges, 3 abbayes, des Carmes, des Cordéliers, des Auguſtins, pluſieurs places avec leurs fontaines, une intendance, une généralité de cinq élections, un préſidial, un hôtel-des-monnoies, une juſtice-conſulaire & un collége ci-devant aux Jéſuites; ſon principal com-

merce eſt en chevaux, qui ſont fort eſtimés, en papiers, en cuirs & en cloux. Long. 18-57, lati. 45-49.

* *Aix* 2 l. petite ville près de la Vienne. * Creuſenet 2 l.

* *Chaſlus* 3 l. petite ville avec un château qui a titre de comté. (* La Coquille 3 l.

| * De Limoges, page 200, à * Boiſſeil 2 l.

* *Pierre Buffière* 2 l. petite ville du bas-Limoſin. * Magnac 3 l. * Fregefond 3 l.

* *De P. 109 l.*) *Uzerches* 4 l. petite ville du Limoſin, ſituée ſur un rocher eſcarpé, la rivière de Veſere coule au pied; elle a une ſénéchauſſée & une riche abbaye de Bénédictins: on remarque dans cette ville, qu'il n'y a point d'habitans qui ne voie la rivière de ſa maiſon ou de ſon jardin, & qu'il n'eſt point de maiſon à les regarder par-derrière qui n'ait l'air d'un petit château à l'antique, avec des pavillons & des tourelles couvertes d'ardoiſes.

* Bariolet 3 lieues. * Donzenac 4 l petite ville.

(* *Sud de P. 118 l.*) *Brives* 2 l. jolie ville du bas-Limoſin, dite la gaillarde, a cauſe de ſa ſituation dans une fertile & belle plaine de 3 lieues, vis-à-vis une île formée par la rivière de Corèze, ſur laquelle elle a deux ponts. On y trouve ſix

communautés religieuſes, un beau collége; un hôpital-général, un préſidial, une élection, une ſénéchauſſée & une belle promenade plantée d'arbres à l'entour. Long. 19-10, lati. 45-15.

| * Uzerches, page 201, à * La Graulière 2 l.

* *Sud de P. 114 l.*) *Tulles* 3 l. ville du bas-Limoſin avec titre de vicomté; elle eſt ſituée en partie ſur une montagne & en partie au bas, dans un pays plein de montagnes & de précipices, au confluent des rivières de Salant & de Corèze. Elle a un évêché ſuffragant de Bourges, un préſidial, une élection, une ſénéchauſſée, un collége où il y avoit des Jéſuites & pluſieurs couvens, les habitans au nombre de 5000 paſſent pour être chicaneurs & mutins; on y fait de très-bonnes armes à feu, & de bon papier. Long. 19-20, latitude 45-15.

* La Garde 2 l. * Argentac 3 l. petite ville du bas-Limoſin. (* Laubage 2 l.

| * De Limoges, page 200, à * Saint-Prieſt de Taurion 3 l. Sauviat 3 l. * La Brugière 2 l. * Compeix 2 l. * La Vallière 3 l. * Felletin 2 l. * Pont Charraut 2 l. (* Croc 2 l.

| * Chaunay, page 169. * Maiſons-blanches 2 lieues.

* *Ruffec* 3 l. petite ville avec titre de duché,

elle appartient à la maiſon de Saint-Simon, elle eſt ſituée ſur le ruiſſeau de Lieu, où il y a de bonnes truites. * Negre 2 lieues. * Manſle 3 lieues. * Touriers 2 l. * Churet 2 lieues.

* *Sud-oueſt de P. 130 l.)* ANGOULÊME, 3 l. ville aſſez belle & capitale de l'Angoumois ; l'on y compte 10 mille habitans ; elle eſt ſituée ſur une montagne environnée de rochers, proche la Charente, qui coule au pied de la montagne. Le roi Charles V, en a annobli le Maire & les Echevins ; mais cet avantage n'eſt reſté qu'au Maire. Elle a un préſidial, une élection, un évêché ſuffragant de Bordeaux, deux abbayes, & un collége ci-devant de Jéſuites. Long. 17-48, lati. 45-40.

* La Couronne 2 l. * Roulet 2 l. * Petignac 2 l. * Pontabrac 2 l. * (Barbeſieux 2 l. page 194.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Aubeterre, petite ville avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, & une collégiale ; elle eſt ſituée ſur la Dronne dans l'Angoumois, à 6 l. de Reignac, page 194.

Beaulieu, petite ville du vicomté de Turenne, ſituée ſur la Dordonne ; il y a

une abbaye de Bénédictins, à 4 l. d'Argentac, page 202.

Bourganeuf, ville avec une élection; elle eſt ſur la rivière de Taurion dans la Marche, à une l. de la Brugière, page 202.

Saint-Germain, petite ville avec un chapitre, dans le diocèſe de Limoges, à 10 l. de Montmagné, p. 176.

De P. 102 l.) *Saint-Léonard-le-Noblet*, ancienne ville ſur la Vienne dans le Limoſin; elle a une prévôté, & une groſſe manufacture de draps & de papier, à 2 l. de Sauviat, page 202 & 5 de Limoges, p. 200.

Saint-Yrier-de-la-Perche, petite ville avec une collégiale & une prévôté, à 4 l. de Pierre Buffière, page 201.

De P. 121 l.) *Turenne*, ville de la ſénéchauſſée de Brives dans le bas-Limoſin; elle étoit au duc de Bouillon, le Roi l'a achetée pour la réunir à la couronne. Elle a un château & titre de vicomté, elle eſt à 3 l. de Brives, page 201.

Vantadour, château qui a titre de duché-pairie, & pour chef-lieu la petite ville d'Uſſel; elle eſt à 6 lieues de la Graulière, page 202.

AUVERGNE.

L'Auvergne a un Gouverneur & deux Lieutenans-généraux, ſa longueur eſt de 42 l. ſur 28 l. de large; on y compte 166 l. de circuit; ſes bornes ſont au levant, le Forès & le Vélai; au midi, le Rouergue & les Cévènes; au couchant, le Limoſin, le Querci & la Marche; au nord, le Bourbonnois: on diviſe l'Auvergne en haute & baſſe; la haute, ſituée vers le midi, eſt un pays peu fertile & montueux, cependant connu par ſes ſimples excellens pour la medécine, & par ſes bons pâturages, où l'on nourrit quantité de beſtiaux, principalement des bœufs que l'on engraiſſe pour la fourniture de Paris & autres villes; on y fait d'excellens fromages, on y entretiens des haras de chevaux & de mulets très-eſtimés qu'on emmene en Eſpagne, en Italie & ailleurs. La baſſe, ſur-tout du côté de Riom que l'on nomme la Limagne, eſt une contrée des meilleures de la France, ſes plaines ſont fertiles en bled, vins, fruits & chanvres que l'on tranſporte à Paris; on y trouve des mines de fer, de charbon & des fontaines minérales.

Les Auvergnacs ſont laborieux & adroits, font beaucoup de tapiſſeries, d'étamines, de camelots, de papier, de dentelles, il en ſort tous les ans environ 10 mille de leur pays, pour aller travailler ailleurs, parmi ces ouvriers, il y a beaucoup de Chaudroniers.

Avant d'être ſous la domination des Romains, l'Auvergne étoit gouvernée par des Rois, le dernier d'entr'eux fut Vercingetorix ; il ſe défendit avec beaucoup de courage contre Céſar, juſqu'à ce qu'il fut pris & conduit à Rome. Cette province, que les Romains avoient compriſe dans l'Aquitaine, leur fut enlevée par les Goths dans la décadence de l'empire, le roi Clovis I, s'en rendit maître en 508. Sous la ſeconde race de nos Rois, elle fut ſoumiſe à des Gouverneurs qui en prirent la qualité de comte, & ſe la rendirent héréditaire. Depuis elle paſſa dans pluſieurs familles juſqu'à l'an 1400 où Charles VI, donna ce duché à la maiſon de Bourbon, qui en a joui juſqu'au Connétable de ce nom tué en aſſiégeant Rome l'an 1527; ſes terres ayant été adjugées à Louiſe de Savoie, mère de François I ; cette princeſſe en 1531 les rendit à la France, & par là l'Auvergne fut réunie à la couronne.

Commerce de l'Auvergne.

Le commerce que l'Auvergne fait en bois de ſapin, charbon de terre, pommes de pluſieurs ſortes, cire, chanvre, ſuif & colle-forte, n'eſt que peu de choſe en comparaiſon des marchandiſes qui ſortent de ſes manufactures, celle de papier eſt ſurtout eſtimée, ſa bonté & ſa blancheur ſont attribuées aux eaux ſur leſquelles les moulins ſont bâtis, le reſte du commerce conſiſte en étamines, camelots, pluſieurs ſortes d'étoffes, & pluſieurs ſortes de points façons de France & d'Angleterre, de la claincaillerie, des tanneries & une ſi grande quantité de cartes à jouer, que cette province en fournit à toute l'Eſpagne & à une partie de la France. Les pâturages, principalement ſur les montagnes, y ſont très-propres pour engraiſſer les bœufs & les vaches, & non-ſeulement l'Auvergne en envoie beaucoup à Paris, mais elle en fournit encore les armées les plus éloignées; il y a auſſi beaucoup de mulets & de chevaux.

GÉNÉRALITÉ DE RIOM.

LA généralité de Riom, comprend le gouvernement de l'Auvergne, les diocèſes de Clermont, de Saint-Flour & 942 paroiſſes; elle s'étend à 34 lieues de long, ſur 28 l. de large & 116 de circuit; on y compte ſept élections qui ſont:

Aurillac.	Mauriac.
Brioude.	* Riom.
Clermont.	Saint-Flour.
Iſſoire.	

Routes de cette Généralité.

1 * De Laubage, page 202, à * Montvert 2 l. * Saint-Paul-des-Landes 3 l.

(* *Sud de P. 128 l.*) *Aurillac* 2 l. jolie ville bien peuplée où l'on fait beaucoup de dentelles, ſituée dans un vallon ſur la Jordane. Elle a une abbaye ſéculière, des carmes, un préſidial, un bailliage, une élection, un collége où il y avoit des Jéſuites, un château bâti dans l'enclos de ſes murailles, ſur une montagne ſi élevée qu'il commande à toute la ville; les rues d'Aurillac ont chacune un canal par lequel les

les immondices s'écoulent dans la rivière. Long. 20-3, lati. 44-55.

| * De Aigueperſe, page 185, à

* *Sud de P. 102 l.*) *RIOM* 3 l. jolie ville bien bâtie & peu commerçante, capitale du duché d'Auvergne, ſituée ſur une colline dans le beau canton de la Limagne d'Auvergne. Elle a des rues larges & de belles maiſons, un ſuperbe château avec de beaux jardins, une généralité de ſept élections, un préſidial, une ſenéchauſſée, un hôtel-des-monnoies, un bureau des finances, une juriſdiction-conſulaire, trois collégiales & un collége des pères de l'Oratoire. Long. 20-47, lati. 45-50.

* *Sud de P. 105 l*) *CLERMONT* 3 l. ville qui a titre de comté, qui eſt riche, bien peuplée, & capitale de toute l'Auvergne, les rues en ſont étroites & les maiſons obſcures. Elle fut réunie à la couronne par Philippe-Auguſte en 1212. Elle s'éleve entre les rivières d'Artier & de Bedat. Elle a un évêché ſuffragant de Bourges, une cour-des-aides, un préſidial, un bailliage, une juſtice-conſulaire, une ſénéchauſſée, un beau collége occupé ci-devant par les Jéſuites, avec une maiſon de penſionnaires, trois chapitres, un grand nombre de communautés religieuſes d'hommes & de filles, & de belles promenades; ſes plus beaux

édifices ſont le palais-royal, le palais-épiſcopal, la cathédrale, & quelques places avec des fontaines ; on y voit dans une abbaye, une fontaine, qui par ſes pétrifications abondantes forme des figures bizarres. Long. 40-45, lati. 45-46.

* Vaire 3 l. * Coude 2 l.

* *De P. 112 l.*) *Iſſoire* 2 l. petite ville près de l'Allier, ſur la Couze dans la baſſe-Auvergne, avec une élection, & une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît ; on y voit une grande place & une rue aſſez large, qui traverſe toute la ville.

* Saint-Germain Lambron 2 l. * Pont-de-Lemps 2 l. * Maſſiac 4 l. * Vieilleſpèce 4 lieues.

(* *Sud de P. 127 lieues*) *Saint-Flour* 3 l. ville de la haute-Auvergne ; ſituée ſur un roc fort élevé & entaillé tout à plomb, au pied du Montcanal, ſur l'Adie ; l'on y fait un grand commerce de grains & de mulets : il y a des fabriques de beaux draps, de beaux tapis & de couteaux de bonne trempe. Elle a un évêché ſuffragant de Bourges, un bailliage & une élection. Long. 20-45, lati. 45-1.

* Du-Pont-de-Lemps, p. 210, à

(* *De P. 119 l.*) *Brioude* 3 l. ville ſur l'Allier avec un pont d'une ſtructure merveilleuſe ; car il eſt très-élevé & n'a qu'une

ſeule arche : on le croit fait par les Romains, on diſtingue deux Brioudes, celle qui eſt ſur l'Allier eſt très-petite & s'appelle Brioude-la-Vieille, l'autre qui eſt éloignée de demi-lieue de celle-ci, eſt connue ſous le nom de Brioude-l'Egliſe. Elle a une juſtice-conſulaire, un chapitre où les chanoines portent le titre de comtes & font preuve de 8 quartiers de nobleſſe. Long. 21, lati. 45-14.

| * De Clermont à Limoges, de Clermont, p. 209, à * Pont-Gibaut 4 lieues. * Pont-au-mur 3 l. * Saint-Avis 3 l. (* Croc 3 l. page 202 & celles qui la précédent juſqu'à Limoges.

| * De Clermont à Lyon, de Clermont, page 209, à * Pont-du-Château 2 l. petite ville de l'élection de Clermont avec titre de marquiſat.

* Lezoux 2 l. petite ville de l'Auvergne.

* Thiers 3 l. ville de l'Auvergne, très-commerçante en claincaillerie, cartons & papier. Elle a juſtice-royale, titre de vicomté, une abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, une collégiale, l'évêque de Clermont y a ſon ſéminaire. Long. 21-12, lati. 45-50.

* Peubru 3 l. * Saint-Thomas 2 l. * Saint-Juſt 2 l. * Cherai 2 l. * Villemontais 2 l. (* Rohane 3 lieues *voyez* Rohane, juſqu'à Lyon.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Alegre, petite ville qui a titre de marquiſat; elle eſt dans l'élection de Brioude, au pied d'une montagne, ſur le ſommet de laquelle il y a un grand lac que l'on dit être un goufre, elle a un grand & fort château qui commande la ville, à 6 l. de Brioude, page 210.

Ambert, petite ville remarquable par ſes manufactures de camelot & de papier; c'eſt le chef-lieu du pays nommé Livradois dans la baſſe-Auvergne, à 7 l. de Peubru, page 211.

Beſſe, petite ville de l'élection de Clermont; avec une collégiale, à 4 l. d'Iſſoire; page 210.

Billom, ville avec un chapitre qui a trois dignités & un collége ci-devant de Jéſuites, à 4 l. de Pont-du-Château, p. 211.

Langeac, petite ville entre des montagnes proche l'Allier dans la baſſe-Auvergne. Elle a une prévôté & un bailliage, à 6 l. de Brioude, page 210.

Maringue, petite ville où l'on fait un grand commerce de bled; elle eſt ſituée près de l'Allier dans l'élection de Riom, à 4 l. d'Aigueperſe, page 185.

Mauriac, petite ville qui eſt chef-lieu

d'une élection ; elle eſt ſituée près de la Dordonne dans la haute-Auvergne ; l'on y fait un commerce de chevaux, qui paſſent pour les meilleurs de France, les Jéſuites avoient un fameux collége dans cette ville qui eſt à 8 l. de la Garde, page 202.

Murat, petite ville qui a titre de vicomté ; elle eſt de l'élection de Saint-Flour ; il y a prévôté, maîtriſe des eaux & forêts & collégiale, la plupart des hommes de cette ville ſont Chaudronniers & les femmes travaillent à la dentelle ; elle eſt ſituée ſur l'Alagnon au pied d'un rocher, à 5 l. de Maſſiac, page 210.

Maurs, petite ville, chef-lieu d'une des quatre prévôtés qui compoſent les Etats de la haute-Auvergne ; elle eſt de l'élection d'Aurillac, à 6 l. de Montvert, page 208.

Montaigut-les-Combrailles, petite ville de l'élection de Riom, avec un bailliage, à 8 l. de Gannat, p. 185.

Salers, petite ville de l'élection de Saint-Flour, ſituée dans les montagnes de la haute-Auvergne ; ſon commerce conſiſte en beſtiaux, à 8 l. de Laubage, p. 202.

Vic-le-Comte, ville de l'élection de Clermont ; l'on y voit un palais où les comtes d'Auvergne réſidoient autrefois ; & à quelque diſtance de la ville, l'on trouve des fontaines d'eaux minérales, à une lieue de Coude, page 210.

GUIENNE & GASCOGNE.

Ces deux provinces, dans leſquelles ſont compriſes pluſieurs petits pays, font preſque trois généralités, elles ont enſemble un Gouverneur & deux Lieutenans-généraux, l'étendue de ce gouvernement eſt de 90 lieues de long, ſur 82 de large & 395 de circuit.

La Guienne que l'on a nommée Aquitaine à cauſe de l'abondance de ſes eaux, appartenoit aux Romains même avant notre Ere; mais les Goths la leur enlevèrent dans le cinquième ſiècle. Ces derniers en furent chaſſés par le roi Clovis I. Charlemagne l'érigea en royaume pour Louis le plus jeune de ſes fils, qui eut l'Empire après lui; Charles le Chauve y établit des Ducs, dont le gouvernement étoit à vie, & qui s'érigèrent en ſouverains pendant les troubles qui ſurvinrent. Lors du règne de Charles-le-Simple, les Gouverneurs devenus Duc propriétaires, eurent pluſieurs ſucceſſeurs dont le dernier fut Guillaume IX, père d'Eléonore, femme de Louis VII, roi de France; le Roi l'ayant repudié & lui ayant rendu la Guienne; elle la porta

pour dot à Henri roi d'Angleterre qu'elle épouſa ; ce qui occaſionna entre les deux couronnes, une guerre qui dura près de 300 ans, & ne finit qu'après que les François en eurent chaſſé les Anglois l'an 1453, ſous le règne de Charles VII, dit le Victorieux.

Les bornes de ces provinces, ſont au levant, le Limoſin, l'Auvergne & le Languedoc ; au midi, les Pyrénées, la baſſe-Navarre & le Bearn ; au couchant, l'Océan ; au nord, la Saintonge, l'Angoumois & le Limoſin : on la diviſe en haute & baſſe ; la haute, comprend le Querci, le Rouergue, l'Armagnac, le pays de Comminges & le comté de Bigorre ; la baſſe, comprend, le Bourdelois, le Bazadois, les Landes & la Gaſcogne propre. L'air y eſt généralement aſſez doux ; le terroir fertile en bled, vins, fruits, excepté dans les Landes, vers les côtes & les Pyrenées, où il ne produit que des Bruyères & des pâturages ; l'on y nourrit un grand nombre de beſtiaux, & on y trouve preſque partout des fontaines d'eaux chaudes.

La Gaſcogne, eſt dans la Guienne entre les Pyrénées, l'Océan & la Garonne, quoique ſouvent on comprenne, ſous le nom de Gaſcogne toute la Guienne & le Languedoc, elle ne contient que huit petit

pays, les Landes vers la mer, le Condomois, l'Armagnac, la Chaloſſe, le pays des Baſques, le Bigorre, le Comminges & le Conſérans.

Commerce de la Guienne.

Cette province, où il y a peu de manufactures, fait un commerce très-conſidérable ſur-tout en vins & eaux-de-vie, l'on remarque qu'en tems de paix, lorſque les années ſont abondantes, il s'y en peut charger près de cent mille tonneaux, & année commune 50 mille, avec 12 mille d'eau-de-vie, dont l'élection de Bordeaux fournit une partie, & l'autre ſe recueille & ſe brûle dans l'élection de Condom, dans l'Agenois, dans la généralité de Montauban, & dans le Languedoc; les autres marchandiſes du cru de la province, que les Anglois, Hollandois & les autres nations du nord enlevent, ſont, outre les vins & les eaux-de-vie, des prunes, du vinaigre, de la graine de lin, de la réſine, des châtaignes, de l'huile, des fruits frais, & autres denrées ſemblables, les Hollandois laiſſent en échange, du Bardillon, des planches, des mats de navire, du chanvre, du gaudron, du cuivre, du fromage, l'excédent du compte s'acquite en argent ou

ou en lettres-de-change ; cette province fournit auſſi pour le commerce quantité de fer & de cuivre, ouvré ou non ouvré, beaucoup de papier, de cuirs & de chanvre.

Il y a aux environs de Périgueux juſqu'à 39 forges où l'on fabrique des canons & autres gros ouvrages de fer, ſans compter pluſieurs autres forges qui ſont du côté de Dax, & un grand nombre de martinets pour le cuivre qui ſont à Bergerac, à Ortez & à Nerac. Du côté d'Oleron, il y a quatre moulins à papier, & ſept autres aux environs de Bergerac & de Caſtelljeloux, qui en fourniſſent la province & en envoient en Hollande, pour les impreſſions; l'on cultive auſſi quantité de chanvre aux environs de Tonneins, & en quelques endroits le long de la Garonne & du Lot.

GÉNÉRALITÉ DE BORDEAUX.

LA généralité de Bordeaux, comprend une partie du gouvernement de la Guienne, l'archevêché de Bordeaux, les évêchés d'Agen, de Bazas, de Condom, de Périgueux, de Sarlat, d'Uzès & 1073 paroiſſes; elle s'étend à 70 lieues de long, ſur 56 de large

& 330 de circuit; on y compte cinq élections qui ſont:

Agen.	Périgueux.
* Bordeaux.	Sarlat.
Condom.	

Routes de cette Généralité.

|* De la Coquille, p. 201, à * Thiviers, petite ville 3 l. * Paliſſoux 3 lieues. * Les Tavernes 2 l.

* *Sud-oueſt de P. 114 l.*) **PÉRIGUEUX** 2 l. ville ancienne & capitale du Périgord, où l'on voit les reſtes d'un amphithéâtre Romain; elle eſt ſituée ſur l'île. Elle a un évêché ſuffragant de Bordeaux, un préſidial, un bailliage, une élection, une ſénéchauſſée, un collége appartenant ci-devant aux Jéſuites, un couvent d'Auguſtins, un de Jacobins, un de Cordéliers, & un de filles de Sainte-Claire. Long. 18-16, lati. 45-17.

* Maraval 2 l. * Grignols 2 l. * Muſſidan 4 l. petite ville qui en 1579 ſoutint un fameux ſiége. * Montpont 4 l. * Couſſeaux 2 l. * Saint-Méard 2 l. * Les Chapelles 2 l.

* *De P. 134 l.*) *Libourne* 2 l. ville de la Guienne, fort agréable, marchande, principalement en ſel, bien peuplée & ſituée

ſur la Dordonne. Elle a un préſidial, une ſénéchauſſée & pluſieurs couvens, il y a auprès de cette ville un tournant d'eau appellé *Marcaret*, qui eſt très-dangereux. Long. 17-24, lati. 44-55.

* Martinat 3 l. * Carbonblanc 2 l.

* *Sud-oueſt de P. 142 l.*) *BORDEAUX ou BOURDEAUX* 3 l. belle, grande, riche, marchande & l'une des principales villes de France, capitale de la Guienne; l'on y entre par douze portes, les maiſons en ſont bien bâties, mais les rues étroites; elle eſt ſituée ſur la Garonne, avec un des beaux ports du royaume, le reflux de la mer y croît près de trois toiſes, ce qui fait que les plus gros vaiſſeaux de l'Océan y peuvent aborder facilement, la rivière eſt bordée d'un grand quai où aboutiſſent preſque toutes les grandes rues; elle a trois forts, un à l'embouchure de la Garonne, ſur un rocher iſolé nommé la *Tour de Cordouan*, qui ſert de fanal, un fort château du côté de la campagne appellé *Han* & le troiſième dit le *Château-Trompette*, qui commande le port, les vaiſſeaux étrangers, dont ce port eſt toujours couvert, laiſſent leurs canons à *Blaie*, petite place qui commande la rivière par ſa citadelle. On tient tous les ans à Bordeaux deux foires franches de 15 jours chacune, l'une en Mars & l'autre

en Octobre. Elle a un archevêché, un parlement, une cour des aides, une univerſité, une généralité de cinq élections, un hôtel-des-monnoies, une amirauté, une juſtice-conſulaire, environ 100 familles Juives, qui n'ont point de ſynagogue, une académie des ſciences & des arts, une belle place avec la ſtatue équeſtre de Louis XV. Les Jéſuites y avoient un collége, un noviciat & une maiſon profeſſe; l'on y remarque le parlement, une belle chartreuſe, l'hôtel-de-ville où s'aſſemble le Maire, qui eſt toujours un ſeigneur de la première nobleſſe, & les quatre Jurats ou Echevins, l'univerſité fondée en 1441, la monnoie, l'arcenal, la Douane, l'horloge ou beffroi, &c. L'on y voit encore de beaux reſtes d'antiquités romaines. Long. 16-55, lati. 44-50.

* Gradignan 3 l. * L'Eſtaule 2 l. Putz de la Gubatte 2 l. * Barps 2 l. * L'hoſpitalet 2 l. (* Belin 2 l.

| * De Bordeaux, page 219, à Agen & Montauban: de Bordeaux, à * Bouſcaut 3 lieues.

* La Prade 2 l. * Caſtres 2 l. * Birlade 2 l. * Barſac 2 l. bourg de l'élection de Bordeaux.

* *Langon* 2 l. petite ville ſur la Garonne, avec titre de marquiſat; ſes vins ſont eſtimés,

* *La Réole* 4 l. petite ville du Bazadois ſur la Garonne, avec une abbaye de Bénédictins, le parlement de Bordeaux y fut transferé, & y reſta pendant quelque tems ſous Louis XIV.

* La Motte 2 l.

* *Marmande* 2 l. ville ſur la Garonne où l'on fait un grand commerce de bled & d'eau-de-vie.

* *Tonneins* 4 lieues, petite ville ſur la Garonne.

* *Aiguillon* ou *Eguillon* 3 l. ville avec titre de duché qui appartient à la maiſon de Richelieu ; elle eſt ſituée au confluent de la Garonne & du Lot, dans une vallée très-fertile.

* Port Sainte-Marie 2 lieues. * Luſignan 2 lieues.

* *Sud-oueſt de P. par Montauban 158 l.*) *AGEN* 2 l. c'eſt une des plus anciennes villes de France, belle, riche, capitale de l'Agénois ; elle eſt ſituée dans un beau pays ſur la Garonne : cette ville qui a paſſé des Romains aux Goths, & des Goths aux François, a ſouvent été pillée dans les premiers ſiècles par les Huns, les Vandales, les Sarraſins, les Normands & enſuite par les Anglois, les Religionnaires ne l'ont point épatgnée pendant les guerres de la ligue. Elle a un évêché ſuffragant de Bor-

deaux, un préſidial, une élection, une ſénéchauſſée, une collégiale, une collége ci-devant de Jéſuites, & pluſieurs couvens d'hommes & de filles. Long. 18-15, lati. 44-12.

* Croquelardi 2 l. (* La Magiſtère 2 l. * De Cherſac, page 194, à * Pierre-Brune 2 l. * Cavignac 2 l. * Bois-Martin 2 l. * Cubſac 2 l. * Carbon-blanc 2 l. (* Bordeaux 3 l. page 219.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Bazas, petite ville ſur un rocher en Gaſcogne, & capitale du Bazadois. Elle a un évêché ſuffragant d'Auch, à 4 l. de Berſac, page 220.

Bergerac, petite ville bien peuplée, ſituée ſur la Dordonne dans le Périgord; elle eſt marchande & très-riche, Louis XIII, en fit démolir les fortifications en 1621, après l'avoir repriſe aux Religionnaires, elle eſt à 6 l. de Grignols, p. 218.

Biron, bourg dans le Périgord qui a titre de duché-pairie, & un château, à 12 l. de Maraval, page 218.

Blaie, très-forte ville de la Guienne dans le Bourdelois, ſur la Garonne, vis-à-

vis du fort de Médoc, à 4 l. de Pierre-Brune, page 222 : cette ville, où il y a un bon port fréquenté par les étrangers, eſt diviſée en haute & baſſe ; la haute eſt bâtie ſur un rocher avec une citadelle qui en occupe une partie, le rocher eſt eſcarpé du côté du grand golfe qui a trois lieues de large & plus de 15 de long, la ville baſſe moins étendue que la haute, eſt habitée par de riches marchands qui ont de grands magaſins de vins, dont ils font trafic avec les peuples du nord. Les vaiſſeaux qui vont à Bordeaux ſont obligés de laiſſer leurs armes & leurs canons à Blaie. Long. 16-53, lati. 45-6.

Cadillac, petite ville proche la Garonne dans le Bazadois ; il y a un bon château, un couvent de Capucins & une collégiale, à une lieue de Barſac, p. 220.

Caſtel-Moron, petite ville de l'Agénois ſur le Lot, à 7 l. d'Aiguillon, p. 221.

Caſtillon, petite ville du Couſerans en Gaſcogne qui contient 1000 habitans, à 4 l. de Couſſeaux, page 218.

Clerac, ville ſur le Lot dans l'Agénois ; l'on y fait un commerce conſidérable de vin, eaux-de-vie & tabac, à une l. d'Aiguillon, p. 221.

Sud-ſud-oueſt de P. 164 l.) CONDOM ;

ville où l'on fait peu de commerce ; elle eſt ſituée ſur la Géliſe en Gaſcogne ; c'eſt la capitale du Condomois. Elle a un évêché ſuffragant de Bordeaux, un préſidial & une élection, à 6 l. d'Agen, page 221. Long. 18-2, lati. 44.

Domme, petite ville avec juſtice-royale ; elle eſt de l'élection de Sarlat ; ſituée ſur une montagne près de la Dordonne dans le haut Périgord, à 5 l. de Souillac, p 233.

Duras, perite ville de l'Agénois. Elle a titre de duché & un château, à 10 l. de Muſſidan, page 218.

GABARET, petite ville ſur la Géliſe en Gaſcogne, & capitale du petit pays nommé le Gabardan, à 9 l. d'Aiguillon, page 221.

Lauzun, petite ville de l'Agénois qui a titre de duché, à 14 lieues de Grignols, page 218.

Saint-Aſtier, bourg avec une abbaye de Bénédictins, à 3 lieues de Périgueux, page 218.

Saint-Macaire 2 lieues, petite ville avec une juſtice-royale, à une lieue de Barſac ; page 220.

Sud-ſud-oueſt de P. 132 l.) *Sarlat*, ville très-pauvre qui ne commerce qu'avec de l'huile de noix ; elle eſt ſituée dans un

fond environné de montagnes ſur le ruiſſeau de Sarlat dans le Périgord ; il y a un évêché ſuffragant de Bordeaux, un préſidial, une ſénéchauſſée, un bailliage, une élection & une abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, à 6 l. de Creſſenſac, p. 233. Long. 18-50, lati. 45-6.

Terraſſon, petite ville du diocèſe de Sarlat dans le Périgord, ſituée ſur la Vézere, avec un beau pont ; il y a une abbaye de Bénédictins, à 4 lieues de Donzenac, page 201.

Verteuil, bourg du diocèſe de Bordeaux, avec une abbaye de l'ordre de ſaint Auguſtin, à 10 l. de Pierre-Brune, p. 222.

GÉNÉRALITÉ D'AUCH.

CETTE généralité comprend une partie du gouvernement de la Guienne, l'archevêché d'Auch, les évêchés de Lombez, de Tarbes, de Comminge, de Aire, de Dax, de Baionne, de Couſerans, de Leictoure & 2226 paroiſſes ; elle s'étend à 85 l. lieues de long, ſur 40 de large & 365 de circuit : c'eſt un pays mêlé d'états & d'élections ; celui d'états, comprend la baſſe-Navarre, le Beam, le Bigore, la Soule & le Nebouzan.

Les pays & villes abonnés ſont :

Dax, Baſtilles de Marſan, Bayonne, Gabardan, le pays de Labour, Leictoure, Mont-de-Marſan, Turſan & les 4 Vallées.

Les ſix élections ſont :

Aſtarac.	Lomagne.
* Auch *ou* Armagnac.	Comminge.
Les Landes.	Rivière-Verdun.

Routes de cette Généralité.

* De Belin, page 220, à * Muret 2 l. * L'Hiſpotey 3 l. * La Bouchaire 3 lieues. * Belloc 3 l. * La Harie 3 l. * L'Eſperon 3 l. * Caſtets 4 l. * Majex 4 l. * Monts 3 l. * Saint-Vincent 2 l. * La Cabane 2 l. * Ondres 4 l.

* *Sud-oueſt de P. 194 l.*) **BAYONNE** 3 l. ville de médiocre grandeur, mais de grande importance, parce qu'elle eſt une des clefs du Royaume, elle eſt riche, commerçante ; elle a un bon port, elle envoie tous les ans pluſieurs bâtimens à la pêche de la morue & de la baleine ; c'eſt la capitale du Labour & d'une partie du pays des Baſques, dans le gouvernement de Gaſcogne ; elle eſt fortifiée d'une citadelle, d'un château, de trois demi-lunes, le tout entouré d'un bon foſſé ſec & d'un

chemin couvert; elle eſt ſituée ſur les frontières d'Eſpagne, à une lieue de la mer, & à l'embouchure de l'Adour : on y fait un grand débit de très-bons jambons, & un commerce conſidérable de toutes ſortes de marchandiſes : cette ville fournit de bons armateurs ; elle a un évêché ſuffragant d'Auch, un collége, des Dominicains, des Capucins, une juſtice-conſulaire & environ 700 familles Juives qui demeurent dans les fauxbourgs; l'on remarque en cette ville le palais de l'audience ſur le quai, dans une place d'où l'on voit le port toujours rempli des vaiſſeaux de toutes les nations de l'Europe. Long. 16-9, lati. 43-29. * Bidars 3 l.

* *Saint-Jean-du-Luz* 3 l. dernière ville de France du côté de l'Eſpagne, dans le pays de Labour en Gaſcogne, avec un port; elle eſt ſituée près de la mer, ſur la petite rivière de Ninette.

(* *De P.* 202 *l.*) *Orogne* 2 l. village près de l'Eſpagne, à 4 l. de Fontarabie qui en eſt regardé comme la clef ; l'on y arrive par un chemin à travers les Pirenées.

1 * De Caſtets, p. 226, à * Tallers 2 l.

(* *Sud-oueſt de P.* 181 *l.*) *DAX* 3 l. ville exempte de taille & remarquable par ſes bains; c'eſt la capitale des Landes en Gaſcogne; elle eſt ſituée ſur l'Adour, il

y a un évêché ſuffragant d'Auch, un préſidial, une élection & une ſénéchauſſée. Long. 16-36, lati. 43-42.

Villes de cette généralité où il n'y a pas de poſtes.

Sud-oueſt de P. 196 l.) AIRE, ville épiſcopale qui ne vaut pas mieux qu'un bourg; elle eſt ſituée ſur la pente d'une montagne ſur l'Adour; c'eſt la capitale de la Gaſcogne. Elle a un évêché ſuffragant d'Auch, à 15 l. de Dax, p. 227. Long. 17-49. lati. 43-45.

Albret, petite ville dans les Landes de Gaſcogne au pays d'Albret; c'eſt un duché qui appartient à la maiſon de Bouillon, à 10 l. de la Bouchaire, p. 226.

Sud-ſud-oueſt de P. 171 l.) AUCH, ville ſituée près de la rivière de Gers, ſur le haut & le penchant d'une montagne; on la diviſe en haute & baſſe ville, toutes deux ſont aſſez mal bâties, pour aller de l'une à l'autre, il faut monter un eſcalier de 200 marches; c'eſt la capitale du comté d'Armagnac, & la métropole de toute la Gaſcogne. Elle a un archevêché, un préſidial, une élection, un bureau des finances, un collége ci-devant de Jéſuites & pluſieurs couvens de l'un & l'autre ſexe, les environs de cette ville qui ſont ſouvent

maltraités de la grêle, produiſent du bled & du vin, la cathédrale d'Auch eſt une des plus belles du royaume, à 13 l. d'Agen, page 221. Long. 18-10, lati. 43-40.

De P. 187 l.) *Bagnères*, petite ville ſur l'Adour en Gaſcogne, dans le comté de Bigore; elle eſt connue par ſes eaux minérales, à 22 l. de Toulouſe.

Barége, village très-connu par ſes eaux minérales; il eſt ſitué au comté de Bigore, à 8 l. de Bagnères & 29 de Caſtanet.

Caſtelnau-de-Magnoac, petite ville ſur le Gers dans l'Armagnac Cap. des 4 vallées, les Etats du pays s'y aſſemblent; elle a 2000 habitans, un couvent de Clariſtes & une collégiale, à 15 l. de Toulouſe.

Gimont, petite ville ſur la rivière de Gimone, dans la Lomagne en Gaſcogne. Elle a une abbaye de l'ordre de Cîteaux & un collége des pères de la Doctrine, à 3 l. de Saint-Jorri.

Sud-eſt de P. 164 l.) *Leictoure*, forte & aſſez grande ville, ceinte de triple murailles & munie d'un bon fort; elle eſt ſituée ſur une montagne au pied de laquelle paſſe la rivière de Gers, dans l'Armagnac, il y a un évêché ſuffragant d'Auch, un préſidial & une ſénéchauſſée; cette ville étoit la capitale des comtes d'Armagnac,

à 6 l. d'Agen, page 221. Long. 18-16, lati. 43-55.

L'Ile-Jourdain, ville qui a titre de comté; elle eſt ſituée au bas-Armagnac, dans une île formé par la Seve, à 6 l. de Saint-Jorri.

Sud-ſud-oueſt de P. 173 l.) *Lombez*, petite & déſagréable ville ſur la Sève dans le Comminge en Gaſcogne. Elle a un évêché ſuffragant de Toulouſe, à 8 l. de Toulouſe. Longitude 18-34, latitude 43-32.

MIRANDE, petite ville en Gaſcogne près de la Baiſe; elle eſt ſur une montagne, c'eſt la capitale du comté d'Aſtarac, à 18 l. d'Agen, page 221.

De P. 186 l.) *Saint-Beat*, ville dont les maiſons ſont bâties de marbre, dont abondent ſes environs; elle eſt ſituée au confluent de la Garonne & de la Pique dans le Comminges, à 19 lieues de Caſtanet.

Sud-eſt de P. 181 l.) *SAINT-BERTRAND*, petite & jolie ville ſur la Garonne, capitale du comté de Comminge en Gaſcogne; elle a un évêché ſuffragant d'Auch, à 16 l. de Toulouſe. Long. 18-8, lati. 43-3.

SAINT-GAUDENS, ville très-peuplée ſituée ſur la Garonne, & capitale du Ne-

bouſan ; les Etats du pays ſe tiennent dans cette ville, à 15 l. de Toulouſe.

Saint-Girons, ville qui a pluſieurs foires, où l'on vend quantité de mulets & beſtiaux ; elle eſt ſituée ſur la rivière de Salat dans le Couſérans ; il y a un couvent de Jacobins, un de Capucins & un ſéminaire occupé par les Pères de la Doctrine-Chrétienne, à 13 l. de Caſtanet.

Sud-oueſt de P. 178 l.) *SAINT-LIZIER*, ville ſur la Salat, & capitale du Couſérans dans la Guienne. Elle a un évêché ſuffragant d'Auch, une chapelle qui attire beaucoup de Pélerins, & deux cathédrales, à 13 l. de Caſtanet. Long. 18-46, lati. 43-2.

Saint-Sever, ville ſur l'Adour au diocèſe d'Aire en Gaſcogne. Elle a une célèbre abbaye de Bénédictins, à 18 l. de Caſtres, page 220.

Sammatan, ville du Comminges, ſituée dans un vallon ſur la Sève ; elle a un château très-fort ſur le ſommet de la montagne ; c'étoit autrefois une place conſidérable, à 8 l. de Saint-Jorri.

Su-ſud-oueſt de P. 184 l.) *TARBES*, ville bien peuplée ; ſituée dans une plaine ſur l'Adour, & capitale du comté de Bigorre en Gaſcogne. Elle a un château pour la défendre, une ſénéchauſſée, un

évêché ſuffragant d'Auch, un ſéminaire & un collége, tous deux dirigés par les Pères de la Doctrine, un couvent de Carmes & un de Cordeliers, outre la cathédrale, il y a une paroiſſe, à 26 lieues d'Agen, page 221.

Tartas, petite ville du pays d'Albret en Gaſcogne; ſituée ſur une colline, ſur la Midouze, qui ſe jette dans l'Adour; cette ville eſt bâtie en forme d'amphithéâtre; ſes fortifications ont été démolies, c'étoit une place forte des Huguenots, à 8 l. de Belloc, page 226.

Verdun, petite ville ſur la Garonne dans le bas-Armagnac. Elle eſt chef-lieu du pays appellé rivière-Verdun; elle a une élection, à une l. de Griſolles.

Vic-Fezenſac, ville qui a donné le nom au comté de Fezenſac; elle eſt ſituée ſur la Douze dans le bas-Armagnac, à 12 l. d'Agen, page 221.

GÉNÉRALITÉ DE MONTAUBAN.

LA généralité de Montauban, comprend une partie du gouvernement de la Guienne, les évêchés de Montauban, de Cahors, de Rhodez, de Vabres & 1001 paroiſſes; elle

elle s'étend à 48 lieues de long, ſur 27 de large & 154 de circuit : on y compte ſix élections qui ſont :

Cahors.	* Montauban.
Figeac.	Rhodez.
Millau.	Villefranche.

Routes de cette Généralité.

* De Brives, page, 201, à * Creſſenſac 4 l. * Souillac 4 l. * Peyrat 4 l. * Pont-de-Rhodez 4 l. * Pouſſat 3 l.

* *Sud de P. 142 l.*) CAHORS 5 l. grande ville du Languedoc, capitale du Querci & très-ancienne; il y reſte encore pluſieurs veſtiges des des ouvrages Romains; elle eſt ſituée ſur le Lot dans une preſqu'île que forme cette rivière que l'on y paſſe ſur trois ponts, & qui ſert aux habitans pour diverſes manufactures : la ville eſt ſur un rocher eſcarpé; il y avoit autrefois une citadelle. Elle fut priſe d'aſſaut en 1580 par Henri IV, quoiqu'elle eût 2000 hommes de garniſon & que ce Prince n'en eût que 1500; on s'y battit dans les rues cinq jours & cinq nuits, & le petard y ſervit pour la première fois. Elle a environ 8000 habitans, un évêché ſuffragant d'Alby, une univerſité, un préſidial, une élection, un

collége où il y avoit des Jéſuites, & pluſieurs maiſons religieuſes. Longi. 19-7, latitude 44-26.

* L'Hoſpitalet 2 l. * Caſtelnau de Montratier 3 l. * Molières 2 l. petite ville du Querci, élection de Montauban. * Saint-Romans 2 l.

(* *Sud de P. 154. l.*) *Montauban* 3 l. très-belle ville, bien bâtie, ſituée ſur le Tarn dans le Querci; on la diviſe en trois parties, qui ſont la ville Bourbonne, la Ville & la Nouvelle-Ville; ſes fortifications furent raſées en 1629, après avoir ſoutenu pluſieurs ſièges en faveur des Religionaires. Elle a un évêché ſuffragant de Toulouſe, une généralité de ſix élections, un préſidial, une cour des aides, une juſtice-conſulaire, une académie de littérature, un ſéminaire régi par les Pères de S. Lazare, un collége où il y avoit des Jéſuites, une belle cathédrale nouvellement bâtie, un beau palais épiſcopal, un quai qui forme une belle promenade, une grande place environnée d'arcades, comme celles de la place-royale de Paris & pluſieurs manufactures. Long. 19-6, lati. 44-3.

| D'Agen à Montauban; on reprend à la Magiſtere, page 222. De la Magiſtere, à * Malauſe 2 l. * Moiſſac 3 l. * La Pointe 2 l. (* Montauban 2 l.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Cauſſade, petite ville du bas-Querci près de l'Aveirou dans la Guienne; on fait cas de ſes chapons; il y a une juſtice-royale, à 4 l. de Molières, page 234.

Figeac, petite ville du Querci, ſur la Seule avec une abbaye de Bénédictins, & une élection; elle avoit autrefois une citadelle & des fortifications qui ont été démolies, à 8 l. de Montvert, page 208.

MILLAU, ville ſur le Tarn, que l'on paſſe ſur un pont; il y a une élection, un bailliage & environ 6000 habitans; c'eſt la capitale de la haute-Marche de Rouergue; en 1629, elle fut démantelée par les ordres de Louis XIII, après qu'il eut ſoumis les Calviniſtes, à 20 l. de Saint-Flour, page 210.

Mur de Barez, petite ville de l'élection de Rhodez dans le Rouergue, avec deux couvens & une collégiale, à 8 l. de Saint-Flour, p. 210.

Negrepeliſſe, petite ville qui a titre de comté; elle eſt ſituée ſur l'Aveirou dans le Querci, dans l'élection & le diocèſe de Montauban. Le 11 Juin 1622, Louis XIII la prit d'aſſaut ſur les Calviniſtes, qui

l'avoient fortifiée ; elle fut livrée au pillage & au feu, à 4 l. de Saint-Romans, p. 234.

Peyruſſe, ancienne ville du Rouergue, ſituée auprès de la Dige qui paſſe au pied d'une montagne ſur laquelle cette ville eſt bâtie. Elle a un château, à 13 l. de Montvert, page 208.

Sud de P. 142 l.) *RODEZ*, ancienne ville ſur l'Aveirou & capitale de toute la province du Rouergue, & en particulier du comté. Elle a environ 8000 habitans, un évêché ſuffragant d'Alby, un préſidial, une élection, une ſénéchauſſée, un beau collége ci-devant de Jéſuites, un couvent de Jacobins, un de Cordéliers, un de Capucins, deux couvens de filles, un de l'Annonciade & un autre de Notre-Dame de l'ordre de Saint-Dominique. Il y a une chartreuſe & une abbaye de filles à quelque diſtance de la ville, le palais épiſcopal eſt bien bâti, la cathédrale, quoique dans un gout gothique, eſt un bel édifice ; on y voit deux places aſſez belles, les rues y ſont étroites & les maiſons mal-bâties, il s'y tient quatre foires par an, à 14 l. d'Aurillac, p. 208. Long. 20-15, lati. 44-21.

De P. 141 l.) *Roquelaure*, petite ville qui a titre de duché-pairie ; elle eſt ſituée dans l'Armagnac, à 13 lieues d'Aurillac, page 208.

Roquemadour, petite ville du diocèſe de Cahors dans le Querci. Elle a une abbaye de l'ordre de S. Benoît, à 5 l. de Souillac, page 233.

Severac-le-Châtel-Arpajon, petite ville qui a titre de duché & qui eſt de l'élection de Millau dans le Rouergue, à 15 l. de Saint-Flour, p. 210.

Sud de P. 154 l.) *Vabres*, petite ville mal-peuplée du Rouergue, ſituée au confluent de deux petites rivières qui ſe jettent un peu plus bas dans le Tarn, ſon évêché eſt ſuffragant d'Alby; elle eſt à 27 l. de Saint-Flour, p. 210.

Villefranche, ville bien bâtie ſur l'Aveirou; elle a un préſidial, une élection, une collégiale, une chartreuſe & un collége tenu par les Pères de la Doctrine, à 12 l. de Cahors, page 233.

NAVARRE & BEARN.

LA Navarre & le Bearn, compoſent un pays où les États ſe tiennent tous les ans; leur longueur eſt de 35 lieues, ſur 23 de large & leur circuit eſt de 91 lieues. Il y a un Gouverneur & un Lieutenant-général. Cette province n'eſt qu'une très-petite par-

tie du royaume de Navarre, & ne comprend que ce qui eſt en deça des Pyrénées, Henri IV, tenoit la baſſe Navarre & le Bearn, du chef de Jeanne d'Albret ſa mère, ſon fils Louis XIII les réunit à la Couronne en 1620.

Le pays eſt montagneux & ne produit preſque que de l'orge, du millet, du gibier, des poires & des pommes; les habitans font du cidre, les vallées nourriſſent beaucoup de chèvres; il y a des mines d'or, d'argent & de plomb, qui ne ſont point travaillées.

Commerce de la Navarre & du Bearn.

Le commerce de cette province ne conſiſte que dans ſes mines de fer, de cuivre & de plomb, dans ſes ſapins pour les mâts de vaiſſeaux, & dans les chevaux que l'on y élève, ainſi que les beſtiaux, dont les laines ſont auſſi bonnes que celles d'Eſpagne.

GÉNÉRALITÉ DE PAU,

Eſt un pays d'Etat: voyez *Auch, page 225.*
C'eſt le même Intendant.

LA généralité de Pau, comprend le gouvernement de la Navarre & le Bearn, les évêchés de Leſcar & d'Oléron.

Routes de cette Généralité.

1* De Dax, page 227.

* *Orthez* 8 l. petite ville & place du Bearn, ſituée ſur le penchant d'une colline; ſon univerſité pour les Proteſtans a été abolie par Louis XIV.

(* *Sud-oueſt de P. 196 l.*) PAU 7 l. jolie ville, paſſablement grande, bien bâtie & capitale du Bearn; elle eſt ſituée ſur une hauteur, le Gave Bearnois paſſe au pied. L'on y voit le château où naquit Henri IV, en 1557. Elle a un parlement, une cour des aides, unie au parlement, une chambre des comptes, un hôtel des monnoies, une ſénéchauſſée, une académie des ſciences & des beaux arts, un beau collége où il y avoit des Jéſuites, & un couvent de Capucins établi par Henri IV. Long. 17-8, lati. 43-14.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Sud-oueſt de P. 195 l.) *Leſcar*, ville ſituée ſur une colline auprès de Pau dans le Bearn. Elle a un évêché ſuffragant d'Auch, à 6 l. d'Orthez, page 239. Long. 17-6, lati. 43-24.

De P. 198 l.) *MAULÉON*, ville capitale du pays de Soule en Gaſcogne, entre le Bearn & la baſſe-Navarre, à 9 l. d'Orthez, page 239.

Morlas ou *Morlac*, petite ville dans le Bearn, avec une ſénéchauſſée, à 4 l. d'Orthez, page 239.

Navarreins, petite ville du Bearn, ſituée dans une pleine fertile ſur le Gave. Elle a état-major, à 5 l. d'Orthez, p. 239.

De P. 201 l.) *Oléron*, ville conſidérable & fort peuplée, ſituée ſur le Gave. Elle a une ſénéchauſſée & un évêché ſuffragant d'Auch, à 5 lieues de Pau, page 239.

Saint-Palais, ville de la baſſe-Navarre; ſur la Bidouze; les Etats s'y aſſemblent alternativement, avec Saint-Jean-de-Pied-Port, à 10 lieues de Bayonne, page 226.

De P. 205 l.) *SAINT-JEAN-DE-PIED-PORD*, forte ville capitale de la baſſe-Navarre, ſituée ſur la Nive au pied des monts Pyrénées à l'entrée d'un paſſage pour entrer en Eſpagne. Elle a une citadelle bâtie ſur un hauteur, à 11 l. de Bayonne, page 226.

Sauveterre, petite ville du Bearn. Elle a un vieux château, à 4 l. d'Orthez, p. 239.

GÉNÉRALITÉ

GÉNÉRALITÉ DE SOISSONS.

LA généralité de Soiſſons, enclavée dans les gouvernemens de l'Ile-de-France, de Picardie & de Champagne, comprend les évêchés de Soiſſons, de Laon, de Noyon & 1119 paroiſſes; elle s'étend à 30 lieues de long, ſur 19 de large & 104 de circuit; on y compte ſept élections qui ſont:

Château-Thierri.	Laon.
Clermont.	Noyon.
Creſpi.	* Soiſſons.
Guiſe.	

Routes de cette Généralité.

1 * De Compiègne, p. 72, à * Bac-à-Bellerive 3 l.

* *Nord-nord-eſt de P. 24 l.*) *Noyon* 3 l. ville ſituée ſur une pente douce & en bon air dans le Vermandois, aux confins de la Picardie, près la Verſe. Elle a une élection & un évêché ſuffragant de Rheims. Cette ville fut rendue à Henri IV, après avoir été priſe & repriſe pluſieurs fois pendant la Ligue, & punie pour ainſi dire

du funeſte préſent qu'elle avoit fait à la France, en donnant la naiſſance à Jean Calvin qui a cauſé tant de malheurs à l'Egliſe, & fait répandre tant de ſang dans le royaume; il mourut à Genève en 1564. On y compte 8 paroiſſes, un ſéminaire occupé par les Pères de S. Lazare, un collége par les Chanoines réguliers de ſaint Auguſtin: on fait dans cette ville beaucoup de toiles, le commerce principal, eſt en bled & en avoine. Long. 20-40, lati. 49-34.

* Magni Guiſcard 3 l.

(* *Nord de P. 29 l.*) *Ham* 2 l. petite & aſſez belle ville du Vermandois en Picardie, fortifiée d'un bon château où l'on renferme quelquefois des priſonniers d'état; elle eſt ſituée ſur la Somme, qui la baigne d'un côté, il y a un marais de l'autre; les Eſpagnols la prirent en 1595, après la bataille de Saint-Quentin; mais enſuite elle fut repriſe par les François qui taillèrent en pièces la garniſon Eſpagnole. Elle a un état-major, une vicomté, une châtellenie, une collégialle, une abbaye de l'ordre de ſaint Auguſtin, 3 paroiſſes & un bailliage. Long. 20-44, lati. 49-45.

* De Nanteuil, p. 73, à * Levignan 3 lieues.

* *De P. 18. l.*) *Villers-Coterets* 4 lieues,

petite ville du Valois, ſituée dans la forêt de Retz ou de Villers-Coterets, de trois lieues de longueur. Elle a un beau château & une abbaye de Prémontrés ; cette ville & la forêt appartiennent à la maiſon d'Orléans. * Vertefeuille 3 l.

* *Nord-eſt de P. 24 l.*) **SOISSONS** 3 l. belle & conſidérable ville, capitale du Soiſſonnois & du gouvernement de l'Ile-de-France, ayant titre de comté & qui étoit anciennement la capitale d'un royaume de ce nom ; elle eſt ſituée ſur la rivière d'Aîne, qui porte de très-gros bâteaux, & dans un vallon fertile & agréable. Elle a un évêché ſuffragant de Reims, une généralité de ſept élections, une univerſité, un préſidial, un bailliage, une juſtice-conſulaire, une académie françoiſe, un bureau des finances, une maîtriſe des eaux & forêts, une maréchauſſée, ſix abbayes, pluſieurs communautés religieuſes, & un ancien château à la place de celui où les Rois de la première race faiſoient leur réſidence. Long. 20-59, la. 49-22. Vauzain 3 l.

* *Nord-eſt de P. 31 l.*) **LAON** 4 lieues, ville qui a été le lieu de la réſidence de pluſieurs de nos Rois : elle eſt commerçante en bled & en vin ; c'eſt la capitale du Laonnois ; elle eſt ſituée ſur une montagne ; elle a de belles rues & des mai-

ſons bien bâties, un évêché ſuffragant de Reims, un préſidial, un bailliage, une élection, un ancien château qui ſert aux différentes juriſdictions, pluſieurs abbayes & communautés religieuſes. On eſtime les artichaux provenans de ſon terroir. Long. 21-17, lati. 49-33. * Creſſi 3 lieues.

* *De P. 39 l.*) *GUISE* 5 l. petite ville de Picardie, capitale de la Thierache; elle eſt ſituée ſur l'Oiſe, & porte le titre de duché-pairie; elle a un bailliage, une élection, un très-fort château, une collégiale & un couvent de Minimes. Elle eſt à la maiſon d'Orléans.

* *Origni-Sainte-Benoiſte* 3 l. petite ville de l'élection de Guiſe en Picardie, avec une abbaye de Bénédictines; elle eſt ſituée ſur l'Oiſe dans une grande prairie.

|* De Noyon, p. 241, à * Chauny 4 l.

(* *La Fère* 3 l. ville de la Thierache en Picardie, ſituée ſur l'Oiſe & ſur la Serre, & autrefois fortifiée; les environs en ſont marécageux: elle eſt remarquable par ſon école d'artillerie & ſon moulin à poudre; il y a auprès de cette ville au château de Saint-Gobin, une manufacture de glaces qui paſſent pour les plus belles de l'Europe.

|* De Laon, page 243, à (* Corbeni 4 lieues.

|* De Soiſſons, page 243, à (* Braine 4 lieues.

| * De Laon, page 243, à
* *Marle*, 5 l. petite ville de la Thierache en Picardie, ſituée ſur la Serre; elle a titre de comté.

(* *Moncornet* 5 l. bourg du Laonnois où il y a une manufacture de ſerges; il eſt ſur une montagne au bord de la Serre.

| * De Nanteuil, p. 73. * Betz 3 l.

De P. 17 l.) *La Ferté-Milon* 3 l. petite ville du Valois, ſituée dans un fond ſur une petite rivière, avec un ancien château ſur une hauteur; il y a un grenier à ſel, 2 paroiſſes & 2 couvens.

| * De Montreuil, p. 74. * Vivrai 2 l.

* *De P. 21 l.*) *Château-Thierri* 2 lieues, ville de la Brie Champenoiſe, ſituée ſur la Marne. Elle a titre de duché-pairie, un préſidial, un bailliage, une élection, une prévôté, un grenier à ſel & un aſſez beau château. (* Paroy 2 l.

| * De Lingueville, p. 72. à (* *Clermont* 2 l. petite ville ſur une montagne, avec une élect. Elle fut donnée en appanage à Robert de France, tige de la maiſon de Bourbon.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

De P. 16 l.) CRESPI-EN-VALOIS; ville capitale du duché de Valois, dans

l'Ile-de-France. Elle a un préſidial, une élection, une prévôté & un bailliage, à 2 l. de Levignan, p. 242.

De P. 28 l.) *Couci*, ville du Laonnois, diviſée en ville haute & baſſe, que l'on appelle Couci la Ville & Couci le Châtel; elle eſt ſituée entre la rivière d'Oiſe & la ville de Laon. Elle a un vieux château & appartient à la maiſon d'Orléans, à 4 l. de Noyon, page 241.

Neuilli-Saint-Front, petite ville du Soiſſonnois avec une juſtice-royale, une prévôté & un château, à 4 l. de la Ferté-ſous-Jouarre, p. 74.

Nogent-l'Artaut, bourg de l'élection de Château-Thierri, p. 245. Il a une abbaye de Clariſtes.

De P. 39 l.) *Vervins* 3 l. petite ville ſur la Serre dans la haute-Picardie, commerçante en bled, & connue par le Traité de paix de 1598, entre Henri IV roi de France & Philippe II roi d'Eſpagne, qui fut conclu dans cette ville. Elle a titre de marquiſat & une châtellenie, à 3 lieues de Marle, p. 245.

CHAMPAGNE & BRIE-CHAMPENOISE.

LA Champagne & Brie, ont enſemble un Gouverneur & quatre Lieutenans-généraux ; la longueur de ce gouvernement eſt de 65 lieues, ſur 44 de large & ſon circuit de 305 ; ſes bornes ſont au levant, la Lorraine ; au midi, la Bourgogne ; au couchant, l'Ile-de-France ; au nord, la Flandre & le duché de Luxembourg : une partie de cette province, entre Vitri & Seſanne ſe nomme la Champagne pouilleuſe, à cauſe qu'elle renferme de grandes plaines qui ne produiſent preſque que du Sarrazin, de l'avoine & du ſeigle ; les autres ont d'excellens vins, dont on fait commerce, ainſi que de toutes ſortes de grains, d'étoffes de laine & de fil, toiles, beſtiaux & principalement de moutons ; les forêts ſont rares du côté du midi ; mais aſſez fréquentes vers le nord, où l'on trouve pluſieurs mines de fer. On diviſe ce pays en haut & bas ; il comprend huit parties, la Champagne-propre, le Rémois, le Réthelois, le Pertois, le

Vallage, le Baſſigni, le Senonois & la Brie-Champenoiſe.

Cette province que l'on nomme Champagne, à cauſe de l'étendue de ſes plaines, fut anciennement habitée par les Rémois, peuples connus dans les Commentaires de Céſar. Dans la diviſion des Gaules en dix-ſept provinces, elle fit partie de la première, de la quatrième Lyonnoiſe, & de la ſeconde Belgique. Dans le partage des enfans de Clovis, elle fut compriſe dans le royaume d'Auſtraſie.

Charlemagne y établit des Gouverneurs qui prirent le titre de comtes, le premier qui rendit cette province héréditaire en 953 fut Robert II comte de Vermandois; ſes deſcendans demeurèrent paiſibles poſſeſſeurs de la Champagne; ils avoient le titre de comtes & pairs de France, & furent ſi puiſſans qu'ils ont ſouvent ſoutenus de longues guerres contre les rois de France & les ducs de Bourgogne; cette ſucceſſion ſe perpétua juſqu'à ce que la Champagne fut réunie à la Couronne en 1285, par le mariage de Philippe-le-Bel roi de France, avec Jeanne de Navarre fille unique d'Henri III, ſurnommé le Gros, quinzième comte de Champagne & roi de Navarre. La Brie dont une partie eſt du gouvernement de l'Ile-de-France & l'autre

de la Champagne, ſe diviſe en haute, baſſe & pouilleuſe; Meaux eſt capitale de la haute, Provins de la baſſe, & Château-Thierri de la pouilleuſe.

Ce pays produit beaucoup de bled & de chanvre; on y fait quantité de fromages qui ſont envoyés à Paris.

Commerce de la Champagne & du Soiſſonnois.

Il y a dans ces provinces pluſieurs mines, les unes de fer & les autres d'acier, quelques carrières d'ardoiſes preſque auſſi bonnes & auſſi belles que celles d'Anjou; on y cultive du lin & du chanvre, dont on fait des toiles de toutes ſortes, & des fils qu'on emploie en diverſes manufactures de point & de dentelles. Les pâturages y ſont ſi abondans qu'outre les foins que l'on conduit à Paris par la rivière d'Oiſe; on y nourrit plus de 1600 mille moutons ou brebis; les rivières & les ruiſſeaux de ces provinces font travailler juſqu'à 80 forges, 90 fourneaux, 16 fonderies & environ huit moulins pour le papier. Le plus grand commerce de grains du Soiſſonnois, ſe fait dans les villes de Soiſſons, de Laon, de la Fère, de Vervin & de Couci; celui de Champagne pour le bled,

les avoines & les autres grains que l'on y recueille, ſe fait dans les villes de Fiſmes, Chaulni, Noyon, Villers-Coterets, la Ferté, Château-Thierri, Châlons, Vaſſi & Bar-ſur-Aube; les vins les plus eſtimés ſont ceux de Reims, de Silleri, d'Hautevillier, d'Epernai & une infinité d'autres moins délicats, cependant très-bons; il y a auſſi des fabriques de draps, de ſerges, d'étamines, de toiles & autres ouvrages de tiſſeranderies; les villes où elles ſont en plus grand nombre ſont Troies & Reims.

GÉNÉRALITÉ DE CHALONS.

La Généralité de Châlons, comprend le gouvernement, de Champagne, l'archevêché de Rheims, les évêchés de Châlons, de Troies, de Langres & 2252 paroiſſes; ſon étendue eſt de 35 lieues de long, ſur 24 de large & 242 de circuit: on y compte douze élections qui ſont:

Bar-ſur-Aube.	Reims.
* Châlons-ſur-Marne.	Rethel.
Chaumont.	Sainte-Menehoult.
Epernai.	Sezanne.
Joinville.	Troies.
Langres.	Vitri.

Routes de cette Généralité.

| * De Braine, p. 244, à

* *Fiſmes* 3 l. ville de Champagne, ſituée ſur la Veſle; ſon ancienneté eſt remarquable par les Conciles qui s'y ſont tenus. * Joncheri 2 l.

* *Nord-eſt de P. 37 l.*) REIMS 4 l. ville du Rémois dans la haute-Champagne, la plus grande & la plus peuplée de toute la province. Les Romains y tenoient un magaſin d'armes; c'étoit la capitale des peuples Rémois; elle eſt ſituée ſur la rivière de Veſle, dans une plaine entourée de montagnes qui produiſent d'excellens vins. Elle a un archevêché, cinq abbayes tant d'hommes que de filles, dont la plus remarquable eſt celle de Saint-Remi où l'on garde la Sainte-Ampoule; il y a un collége autrefois de Jéſuites & quantité de belles Egliſes, des Cordeliers, des Dominicains, des Capucins & pluſieurs autres monaſtères des deux ſexes, une univerſité, un hôtel des monnoies, une chambre ſouveraine où l'on juge les Contrebandiers en dernier reſſort, un préſidial, une élection, une juſtice-conſulaire, pluſieurs belles places, ſur-tout celle du magnifique hôtel-de-ville, où l'on vient d'élever la ſtatue de Louis XV, une compagnie d'arquebuſiers conſidéra-

ble, laquelle a fait ériger en 1687, dans le jardin de l'arquebuſe, la ſtatue pédeſtre de Louis XIV. La métropolitaine conſtruite dans le douzième ſiècle, paſſe pour un édifice des plus parfaits dans le goût gothique, le commerce de cette ville, où ſe tiennent pluſieurs belles foires, conſiſte en vins, excellent pain-d'épice & toutes ſortes de petites étoffes, comme flanelles, bazins, ſerges, étamines, camelots, &c. Long. 21-43, lati. 49-15. * Ile 4 l.

* *De P. 45 l.*) *Rethel* 4 l. petite ville de Champagne fort mal-bâtie, qui a été priſe & repriſe pluſieurs fois par les Eſpagnols & les François; elle eſt reſtée aux derniers depuis 1635; elle eſt élevée ſur une montagne proche de l'Aîne & fut érigée en duché-pairie ſous le nom de Mazarin en 1663. Il y a un château, une paroiſſe & un couvent de Capucins. * Launoi 5 l.

(* *Nord-eſt de P. 54 l.*) *Mezières & Charleville* 4 l. Mezières qui a titre de marquiſat, eſt une ville forte du Rhételois dans la haute-Champagne, avec une citadelle & autres fortifications, il y a un Gouverneur pour la ville, pour la citadelle & pour Charleville; elle eſt ſituée ſur la Meuſe, partie dans un vallon & partie ſur une colline. En 1521, une forte armée de l'empereur Charles V, mit le ſiège devant

cette ville & fut obligée de ſe retirer, par la vigoureuſe réſiſtance du brave Chevalier Bayard qui la défendoit.

Charleville n'eſt ſéparée de Mezières que par un pont ſur la Meuſe, & une chauſſée; c'eſt une des plus jolies villes de la Champagne, les rues en ſont tirées au cordeau, & leurs noms écrits en lettres d'or ſur du marbre noir, les maiſons d'égale hauteur ſont toutes couvertes d'ardoiſes. Il y a une belle place avec une fontaine au milieu, & une nouvelle promenade en patte d'oie; les princes de Condé l'ont eu par héritage des ducs de Mantoue à qui elle appartenoit. Long. 22-24, lati. 49-45.

1* De Montcornet, p. 245, à Buire-Fontaine 6 l.

(* *Nord-eſt de P. 52 l.*) *Rocroi* 5 l. petite & forte ville du Rhétélois dans la haute-Champagne, avec état-major; elle eſt ſituée à-demi-lieue de la Meuſe ſur les confins du Hainaut, dans une plaine environée de forêts. Elle eſt très-connue par la grande victoire que le duc d'Enguien, depuis prince de Condé, gagna ſur les Eſpagnols le 19 Mai 1643. L. 22-12, l. 49-56.

|* De Launoi, page 252, à Aubigni 3 l. (* Rocroi 4 lieues.

|* De Rhetel, page 252, à (* Chaine-le-Pouilleux 6 l.

1 * De Paroi, page 245, à

* *Dormans* 3 l. petite ville qui a un château & titre de comté; elle eſt ſituée ſur la Marne.

* Port-à-Binſon 2 l. * La Cave 2 lieues. * Epernai 2 l. petite ville ſur la Marne, avec une élection.

* Plivaux 2 l. * Jalons 2 l. * Maſtogne 2 l.

* *Eſt de P. 40 l.*) *Châlons-ſur-Marne* 2 l. grande ville de la baſſe-Champagne où l'Intendant de la province fait ſa réſidence; elle eſt ſituée ſur trois rivières, la Marne, le Nau & le Mau, leſquelles forment une île & donnent de grandes commodités aux habitans; une muraille avec des foſſés preſque toujours pleins d'eau la renferment, & y facilitent la viſite des marchandiſes qui s'y fait avec exactitude à cauſe de la contrebande: on la diviſe en ville, île & bourg qui communiquent par pluſieurs ponts à une très-belle promenade nommée le jard; il y a à Châlons une manufacture de raz-pinchinat, une généralité de douze élections, un préſidial, un bailliage, une juſtice-conſulaire, un évêché ſuffragant de Reims, 12 paroiſſes, 2 collégiales, 2 abbayes, un collége autrefois de Jéſuites, un ſéminaire occupé par les Pères de S. Lazare, 4 couvens d'hommes & 4 de filles; de belles places & des rues lar-

ges; les maiſons y paroiſſent blanches parce qu'elles ſont bâties de craie. Le commerce de cette ville eſt en avoines. C'eſt dans les plaines de Châlons, que l'an 450 ou 451, Attila fut défait par Merouée, Théodoric & Aëtius; ce Barbare y perdit 200 mille hommes. Long. 22-2, lati. 48-57.

* Chepi 2 l. * La Chauſſée 2 l. * Saint-Amand 2 l.

* *Eſt de P. 48 l.*) *Vitri-le-François* 2 l. conſidérable ville de Champagne, ainſi nommée à cauſe que François premier la fit rebâtir, après que Charles V l'eut réduite en cendres. Elle eſt marchande, bien peuplée, & ſituée ſur la Marne que l'on y paſſe ſur un pont, quoique ſes maiſons ſoient de bois; elle eſt aſſez bien bâtie; il y a une belle égliſe paroiſſiale & collégiale dans une grande place, un préſidial, un bailliage, une élection, une maîtriſe des eaux & forêts, un grenier à ſel, un couvent de Récolets & un de Minimes. Long. 22-16, lati. 44-29.

Vitri-le-Brulé, autrefois ville conſidérable, qui n'eſt à préſent qu'un village; elle n'eſt qu'à une lieue de la précédente. * Faremond 2 l. * Pertes 2 l.

* *De P. 54 l.*) *SAINT-DIZIER* 2 l. ville de Champagne, capitale du Pertois, autrefois fortifiée; elle eſt ſituée ſur la Mar-

ne où elle commence à porter bâteau. En 1544, elle ſoutint un ſiège contre Charles V; on y fait un aſſez grand commerce de fer. * La Neuville 3 l.

* *Eſt de P. 60 l.*) *Joinville* 3 l. ville aſſez conſidérable de la Champagne, qui a été érigée en principauté en faveur de François de Guiſe; ce fut dans cette ville où fut conclue en 1584, cette fameuſe ligue du ſeizième ſiècle; elle eſt ſituée ſur la Marne; il y a un beau & grand château, & une élection. Elle appartient aujourd'hui à la maiſon d'Orléans. Long. 22-24, lati. 48-20.

* Vignoris 5 l. (* Chaumont en Baſſigni 4 l. p. 258.

* De Nogent-ſur-Seine, page 78, à * les Granges 5 l. * Gros 3 l.

* *Sud-eſt de P. 36 l.*) TROIES 4 lieues, ville ancienne, grande, riche, très-commerçante par ſes manufactures en toiles, draps, merceries & clinquailleries: c'eſt la capitale de toute la Champagne; elle eſt ſituée ſur la Seine dans un terroir abondant, entre de belles prairies. Elle a un évêché ſuffragant de Sens, un ancien château où les comtes faiſoient leur ſéjour, aujourd'hui le lieu où l'on rend la juſtice, de bonnes murailles, un hôtel-de-ville bien bâti où l'on voit ſur la porte la ſtatue pédeſtre

pédeſtre de Louis XIV en mabre blanc; il y a un hôtel des monnoies, un préſidial, une élection, un bailliage, une juſtice-conſulaire, une bibliothéque publique, 14 paroiſſes, 3 abbayes, environ 60 mille habitans, pluſieurs communautés d'hommes & de filles, trois belles égliſes, qui ſont la cathédrale, l'abbaye de S. Loup, & celle de S. Etienne, où l'on voit un riche tréſor; les autres égliſes les plus remarquables ſont celles des Carmélites, des Chartreux, de la collégiale de S. Urbain, des Capucins, de l'abbaye des filles de Notre-Dame, des Jacobins, des Pères de l'Oratoire, des Mathurins, des Cordeliers & de la Magdelaine qui a une tour d'une très-grande hauteur. On aſſure que dans la ſaiſon où il y a le plus de mouches, il n'en entre point dans la boucherie de cette ville. Parmi les belles promenades dont Troies eſt ornée, on cite le mail. Long. 21-45, lati. 48-19.

* *Montieramé* 4 lieues; village avec une abbaye d'hommes de l'ordre de S. Benoît.

* *Vandœuvre* 3 lieues, petite ville ſur la Barſe, avec titre de marquiſat & un château.

* *De P. 47 l.*) *BAR-SUR-AUBE* 4 l. ville capitale du Vallage en Champagne; elle eſt ſituée au pied d'une montagne qui

produit de très-bons vins ; il y a une élection, des maiſons bien bâties ; mais l'égliſe de ſa paroiſſe eſt en très-mauvais état. * Suzaincourt 4 l.

* *De P. 54 l.*) CHAUMONT 3 l. jolie ville ſituée ſur une montagne proche la Marne & capitale du Baſſigni en Champagne. Elle a un préſidial, un bailliage, une élection, une paroiſſe, un collége ci-devant de Jéſuites, une abbaye de filles, une collégiale & un couvent de Carmélites. Long. 22-46, lati. 48-5. * Veſigné 3 l.

* *Sud-eſt de P. 60 l.*) *Langres* 3 lieues, ville conſidérable de Champagne, qui paſſe pour la plus haute de toutes celles de France, cinq ou ſix rivières prennent leurs ſources, dans ſes environs ; cette ville où l'on fait de très-bonne coutellerie, a pris ſon nom de Langho ſixième roi des Celtes qui la fit bâtir 1832 ans avant Jéſus-Chriſt. Auguſte la comprit dans la première Lyonnoiſe : en 1145, Louis VII la prit & la ruina ; François I la fit rebâtir environ l'an 1545 ; elle eſt ſituée ſur une montagne près de la Marne. Elle a un évêché ſuffragant de Lyon, un préſidial, un bailliage, une élection, une juſtice-conſulaire, 3 paroiſſes, un collége ci-devant de Jéſuites, un ſéminaire, pluſieurs couvens, qui ſont les Carmes Déchauſſés, les Ca-

pucins, les Dominicains, les filles de la Viſitation, de l'Annonciade, de S. Dominique & les Urſulines ; les murs ou remparts de la ville ſont couverts d'un toît, par le moyen duquel on peut tourner tout autour, ſans ſe mouiller lorſqu'il pleut, le côté du dehors eſt revêtu d'un parapet qui monte juſqu'au toît, ce qui eſt cauſe que l'on ne voit la campagne que par de petites fenêtres. Il y a au bas de la ville une grande fontaine intariſſable qui fournit de l'eau ſuffiſamment aux habitans pour toutes leurs néceſſités. Long. 22-59, lati. 47-52.

(* Prothoi 4 l.

l * De Langres, p. 258, à.(* Les Griffonettes 3 l.

| * De Langres, p. 258, à * Montigni-le-Roi 4 l. (* Cleſmont 3 l.

l * De Châlons, p. 254, à * Notre-Dame-de-l'Epine 2 lieues. * Belai 3 lieues. * Orbeval 3 lieues.

* *De P. 50 l.*) *Sainte-Menehoult* 2 l. ville du Rémois en Champagne, autrefois fortifiée, & qui a ſoutenu pluſieurs ſiéges ; elle eſt ſituée ſur l'Aîne dans un marais entre deux rochers. Elle a titre de comté, un bailliage, une élection, une maîtriſe des eaux & forêts, un grenier à ſel, une maréchauſſée & un château bâti ſur un rocher.

Elle a été depuis peu brûlée en partie par le feu du ciel. Long. 22-34, lati. 49-11.

(* Les Iſlettes 2 l.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Andelot, bourg, autrefois grande ville, ſitué ſur la rivière de Rougnon dans le Baſſigni; il a une prévôté à 6 l. de Joinville, p. 256.

Arcis-ſur-Aube, bourg ſitué ſur l'Aube en Champagne; il a une manufacture de bas, à 10 l. de Nogent-ſur-Seine, p. 78.

Ay, petite ville près de la Marne, remarquable pour ſes bons vins, à 2 l. d'Epernai, p. 254.

Nord-eſt de P. 60 l.) *Bouillon*, ville du duché de même nom, enclavée dans le Luxembourg, à 6 l. de Mezières, page 252, & 4 l. de Sédan. Elle a un château bien fortifié, ſitué ſur un rocher preſque inacceſſible; les François prirent cette place en 1676, Louis XIV, en rendit le duché au duc de Bouillon en 1678 & garda le château. Elle a ſon Gouverneur particulier. Long. 22-55, lati. 49-45.

De P. 67 l.) *Bourbonne-les-Bains*, bourg du Baſſigni en Champagne, célèbre par ſes

taux chaudes minérales, à 7 l. de Langres, page 258.

Brienne, petite ville avec titre de comté, partagée en deux bourgades, éloignées l'une de l'autre d'un petit quart-de-lieue, dont l'une s'appelle Brienne-le-Château & l'autre Brienne-la-Ville; elle eſt ſituée près la rivière d'Aube en Champagne, à 7 l. de Troies, p. 256.

Châtillon ſur-Marne, petite ville remarquable par ſes anciens ſeigneurs; elle fut érigée en duché en 1736, à 2 l. de Dormans, p. 253.

Château-Portien, petite ville qui a un château bâti ſur un rocher; elle fut érigée en principauté par Charles IX, en faveur de Charles de Crouy l'an 1561; elle eſt ſituée ſur l'Aîne dans le Réthelois en Champagne, à 2 l. de Rethel, p. 252.

Château-Vilain, petite ville avec un château; elle fut érigée en duché-pairie l'an 1703 par Louis XIV, pour le comte de Toulouſe; elle eſt ſituée ſur la rivière d'Aujon, à 5 l. de Bar-ſur-Aube, page 257.

Domremi, village ſur la Meuſe, à 2 l. de Neuchâteau; on l'a ſurnommé la Pucelle, à cauſe que c'eſt le lieu de la naiſſance de la pucelle d'Orléans, nommée Jeanne d'Arc, qui changea ſon nom en

celui de *du Lis*, ſuivant les titres de nobleſſe accordés à ſa famille.

Doncheri, petite & jolie ville du Réthelois en Champagne ſur la Meuſe, avec quelques fortifications ; il y a un Gouverneur, à 2 l. de Sédan.

Grancei-le-Châtel, bourg de Champagne, avec titre de baronie, une collégiale, une fabrique de bas & un château, à 6 l. de Langres, p. 258.

Grandpré, petite ville qui a titre de comté-pairie ; elle eſt ſituée auprès des prairies ſur la petite rivière d'Air, dans le diocèſe de Reims, à 9 l. d'Iſle, p. 252.

Muſſi-l'Evêque, petite ville ſur la Seine où l'évêque de Langres fait ſa réſidence, à 8 l. de Troies, p. 256.

Nogent-le-Roi, petite ville où mourut le Roi Philippe de Valois en 1350 ; elle eſt de l'élection de Langres, à 4 l. de Chaumont, p. 258.

Pinei, petite ville qui a titre de duché-pairie ; elle eſt de l'élection & à 4 lieues de Troies, p. 256.

Planci, petite ville qui a titre de marquiſat & un chapitre ; elle eſt ſituée ſur l'Aube dans le diocèſe de Troies, à 7 l. de Nogent-ſur-Seine, p. 78.

Revin, petite ville qui appartient à la France depuis 1679 ; elle eſt ſituée ſur

la Meuſe aux frontières du Hainaut & de la Champagne, à 2 lieues de Rocroi, page 253.

De P. 26 l.) *Sezanne*, ville de la Brie, avec un bailliage & une élection : elle eſt ſituée dans une plaine ſur une petite rivière aux confins de la Champagne au diocèſe de Troies ; elle appartient à la maiſon d'Harcourt, à 6 lieues de Provins, page 77.

Signi-l'Abbaye, bourg avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux ; il eſt de l'élection de Reims, à 2 l. de Launoi, p. 252.

Vaſſi, ancienne ville ſur la Blaiſe en Champagne & l'une des principales du Vallage, à 2 l. de la Neuville, p. 256.

Vaucouleurs, ville ſur la Meuſe dans le Baſſigni ; elle eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, au pied de laquelle il y a une belle prairie d'une très-grande étendue, à 5 l. de Neuchâteau. C'étoit autrefois une ſouveraineté que Philippe de Valois acquit de Jean de Joinville l'an 1335. Il y a une collégiale, un prieuré ſimple, un couvent de Picpus & un couvent d'Annonciades. Cette ville, chef-lieu d'une prévôté, eſt très-connue, à cauſe que Domremi où nâquit la Pucelle d'Orléans, étoit alors de ſa dépendance. Longit. 23-18, latitude 48-31.

Villenoxe, petite ville, à 4 l. de Provins; page 77. Elle a un beau château & un parc.

BOURGOGNE.

LA Bourgogne a un Gouverneur & trois Lieutenans-généraux; ſa longueur eſt de 55 lieues, ſur 32 de large, & ſon circuit de 223; ſes bornes ſont au levant, la Franche-Comté; au midi, le Lyonnois; au couchant, le Bourbonnois & le Nivernois; au nord, la Champagne. Cette province, qui a titre de duché-pairie, ſe donne ſouvent pour appanage au fils aîné du Dauphin: c'eſt un pays d'Etats; ils s'y tiennent tous les trois ans à Dijon ſa capitale. C'étoit la huitième partie de l'ancien royaume de Bourgogne: elle eſt diviſée en huit grands bailliages, qui ſont le Dijonnois, l'Auxois, l'Auxerrois, le pays des montagnes, l'Autunois, le Châlonnois, le Mâconnois & le Charollois.

Cette province fut réunie à la Couronne de France, comme fief maſculin, par Louis XI, à la mort de ſon dernier Duc qui fut tué devant Nanci l'an 1477, & ne laiſſa

laiſſa qu'une fille mariée à Maximilien archiduc d'Autriche, depuis Empereur. Le terroir en eſt fertile en grains, fruits, & ſur-tout en excellens vins; on y rencontre pluſieurs forêts & bois-taillis où l'on fait de bonnes chaſſes; ſes beaux pâturages nourriſſent un grand nombre de beſtiaux; ce pays a des mines de fer: les principales rivières qui l'arroſent ſont, la Seine, la Saone, la Loire, l'Ionne; elle en a pluſieurs autres petites, leſquelles y prennent toutes leurs ſources.

BRESSE.

LA Breſſe a un Gouverneur & un Lieutenant-général; ſa longueur eſt de 24 lieues, ſur 10 de large & ſon circuit de 90; ſes bornes ſont au levant, la Savoie; au midi, le Viennois; au couchant, la Saone & la principauté de Dombes; au nord, la Bourgogne & la Franche-Comté; Bourg eſt la capitale de cette province qui a titre de comté, & ſes Etats particuliers; elle étoit autrefois au duc de Savoie, qui la donna avec le Bugei, le Varomei & la baronie de Gex à Henri IV, en échange du marquiſat de Saluces l'an 1601.

GÉNÉRALITÉ DE DIJON.

LA généralité de Dijon, comprend les gouvernemens de Bourgogne & de la Breſſe, les évêchés d'Autun, d'Auxerre, de Dijon, de Chalons-ſur-Saone, de Bellei, de Mâcon & 2412 paroiſſes; ſon étendue eſt de 55 lieues de long, ſur 24 de large & 240 de circuit; c'eſt un pays d'états, où l'on compte 23 bailliages qui ſont.

Ayalon.
Arnai-le-Duc.
Autun.
Auxerre.
Auxonne.
Bar-ſur-Seine.
Beaune.
Bourbon-Lanci.
Breſſe, élection.
Bugei, élection.
Chalons.
Charolles.
Châtillon.
* Dijon.
Gex, élection.
Mâcon.
Montcenis.
Noyers.
Nuits.
Saint-Laurent.
Semur en Auxois.
Semur en Briennois.
Valromei, élection.

Routes de cette Généralité.

| * Baſſou, page 77, à
* *Sud-eſt de P. 42 l.*) **AUXERRE** 3 l. ville capitale de l'Auxerrois en Bourgogne;

elle eſt ſituée ſur l'Ionne, l'on y embarque tout ce que la province commerce avec Paris; il y a un évêché ſuffragant de Sens, un préſidial, une juſtice-conſulaire, une prévôté-royale, une élection, un grenier à ſel, un pont de pierre ſur l'Ionne: on remarque dans ſa cathédrale, la ſtatue coloſſale de ſaint Chriſtophe. Le palais épiſcopal & pluſieurs égliſes ſont de beaux bâtimens. Long. 21-14, lati. 47-54.

* Saint-Brix 2 l. * Vermanton 3 l. petite ville. * Petit-Liſſard 2 l. * Luci-les-Bois 2 l. * Cuſſi-les-Forges 3 l. *Rouvrai 2 l. *La Maiſon-neuve 3 l.

* *De P. 63 l.*) *Viteaux* 4 l. petite ville bâtie entre des montagnes, où l'on trouve du marbre, elle eſt ſur la Braine; il y a une mairie, un hôpital, deux couvens, un grenier à ſel. Elle députe aux Etats de Bourgogne. Long. 21-2, lati. 47-22.

* La Chaleure 3 l. * Pont de Panis 3 l. * La Cude 2 l.

* *Sud-eſt de P. 73 l.*) *DIJON* 2 lieues, grande & belle ville, riche, bien peuplée, fermée de bonnes murailles, entourée de larges foſſés & fortifiée de 12 baſtions; c'eſt la capitale de Bourgogne, où ſe tiennent les Etats de la province; elle eſt ſituée ſur la rivière d'Ouche, dans une plaine fertile en excellens vins, la forme de

cette ville eſt un ovale ; on y entre par cinq portes ; les rues en ſont larges, droites, bien pavées, les maiſons baſſes & bien bâties. Il y a un évêché ſuffragant de Lyon, un parlement, une chambre des comptes, un hôtel-des-monnoies, une intendance, un bailliage, une juſtice-conſulaire, une académie des ſciences, une univerſité pour le droit, un château en forme de citadelle ; dans une de ſes places, on voit la ſtatue équeſtre de Louis XIV ; il y a auſſi 3 hôpitaux, pluſieurs belles égliſes & autres édifices, un ſéminaire, 2 abbayes d'hommes & 2 abbayes de filles, une commanderie de Malthe, 7 paroiſſes, des Dominicains, des Carmes, des Cordeliers, des Pères de l'Oratoire, des Minimes, des Urſulines, des Carmelites, des Jacobins, des filles de la Viſitation, des filles du Bon-Paſteur où l'on met les repenties, & celles de Notre-Dame du Refuge, un collége occupé ci-devant par des Jéſuites, de belles promenades : la charge de Maire de cette ville donne le titre de vicomte, il eſt en cette qualité chef d'armes de la ville & du tiers-état ; la milice bourgeoiſe eſt compoſée de trois mille hommes diviſés en ſept compagnies. Il y a au-dehors de la ville, une très-riche Chartreuſe où ſont les magnifiques tombeaux des ducs de Bour-

gogne. Long. 22-42, lati. 47-19. * La Baraque 3 lieues.

* *De P. 78 l.*) *Nuits* 2 l. ville ſituée au pied d'une montagne ; elle eſt renommée pour ſes bons vins. Elle a un bailliage & tient le troiſième rang aux Etats de Bourgogne. Longitude 22-28, latitude 47-10.

* *De P. 81 l.*) *Beaune* 3 l. jolie ville ſituée dans un pays fertile & agréable ; elle eſt renommée pour ſes bons vins : il y a un bailliage, un hôpital très-beau, une célèbre abbaye où réſide l'Abbé-général de l'ordre de Cîteaux, une collégiale deſſervie par 30 Chanoines, qui ſont Curés primitifs de la ville & des fauxbourgs, une abbaye de Bénédictines, 3 paroiſſes, pluſieurs couvens, qui ſont ceux de Saint-Dominique, de Saint-François, des Chartreux, des religieuſes de la Viſitation, des Urſulines, des Carmélites & des Dominicains. Longitude 22-20, latitude 47-2.

* Chaigni 3 l.

* *Sud-eſt de P. 88 l.*) *CHALONS-SUR-SAONE* 4 l. ville de Bourgogne, avec une bonne citadelle bâtie ſur une hauteur, où il y a une belle promenade : c'eſt la capitale du Châlonnois, ſituée ſur la Saone, laquelle forme une île qu'on appelle le fauxbourg Saint-Laurent, où il y a deux ponts, l'un de

pierre & l'autre de bois; ce fauxbourg eſt fermé & aſſez bien fortifié de même que la ville, qu'on diviſe en vieille & neuve. Elle a un évêché ſuffragant de Lyon, un préſidial, une juſtice-conſulaire, un bailliage conſidérable, un collége ci-devant de Jéſuites, une abbaye, des Cordeliers, des Dominicains, des Carmes & autres couvens. L'on y remarque la maiſon de ville & le palais du Prince. Cette ville très-ancienne, où l'on voit encore les reſtes d'un amphithéâtre, d'un grand nombre de ſtatues & de quelques égliſes qui ont enſeveli leurs noms en tombant, étoit un lieu où les Romains aſſembloient leurs troupes; ils y avoient établi un magaſin de bled. Long. 22-31, lati. 46-46.

* Sennecei 4 lieues.

* *De P. 94 l.*) *Tournus* 2 l. ville aſſez jolie du duché de Bourgogne, ſituée dans un terroir fertile & agréable; il y a tout auprès une abbaye de Bénédictins ſecularisés & une collégiale: on y trouve une carrière de pierres qui reſſemblent à du marbre. * Saint-Albin 4 l.

(* *Sud-eſt de P. 101 l.*) *Mâcon* 3 lieues, ville ſituée près de la Saone, ſur le penchant d'une colline connue par les bons

vins qu'elle produit : il y a un Gouverneur particulier, un Lieutenant de roi, un évêché ſuffragant de Lyon, une collégiale où les Chanoines font preuve de nobleſſe, une commanderie de ſaint Jean, un palais épiſcopal d'une grande étendue, un préſidial, un bailliage, pluſieurs communautés religieuſes & un collége ci-devant occupé par des Jéſuites. Long. 22-23, lati. 46-20.

| * De Dijon, p. 267, à * Genlis 3 l.

(* *De P. 79 l.*) *Auxonne* 3 l. petite ville autrefois fortifiée qui nous ſervoit de barrière avant que Louis XIV, eût conqui la Franche-Comté ; elle eſt ſituée ſur la Saone, avec un pont & une levée de 23 arcades pour l'écoulement des eaux dans l'inondation. Elle a titre de comté, un bailliage, un hôpital & quelques couvens. Long. 23-4, lati. 47-11.

| * De Protoi, p. 259, à * Thil 4 l. * Norge-le-Pont 3 l. (* Dijon 2 l. p. 267.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Arc en Barrois, petite ville ſur la rivière d'Aujon ; il y a un grenier à ſel, à 4 lieues de Suzaincourt, p. 258.

Arnai-le-Duc, petite ville commerçante, ſituée dans un vallon près de la rivière

d'Aroux, dans l'Auxois. Elle a un bailliage & députe aux Etats, de la province; à 10 l. de la Maiſon-neuve, p. 267.

Avalon, ancienne & petite ville commerçante, ſituée ſur le Couſain dans l'Auxois. Elle a un bailliage, une maîtriſe des eaux & forêts, une prévôté-royale, un grenier à ſel & pluſieurs communautés religieuſes, à 2 l. de Luci-les-Bois, p. 267.

Sud-eſt de P. 92 l.) *AUTUN*, ancienne ville où il y a de plus beaux reſtes d'antiquités & en plus grand nombre que dans aucun autre lieu de France; c'eſt la capitale de l'Autunois en Bourgogne; elle eſt ſituée près de l'Aroux au pied de trois grandes montagnes. Elle a un évêché ſuffragant de Lyon, un préſidial, des Juges-conſuls, un bailliage, ſix grandes fontaines & quantité de maiſons religieuſes, à 8 l. de Chaigni, p. 269.

Bar-ſur-Seine, petite ville de Bourgogne qui députe aux Etats de cette province; elle a titre de comté, un bailliage, une maîtriſe des eaux & forêts, une élection, un grenier à ſel & pluſieurs communautés religieuſes, à 5 l. de Troies, page 256.

Sud-eſt de P. 131 l.) *BELLEI*, ville capitale du Bugei, qui fut cédée à la France en 1601, par Charles-Emmanuel

duc de Savoie. Elle a un évêché ſuffragant de Beſançon, une élection pour le Bugei & quelques communautés religieuſes; elle eſt ſituée près du Rhône, à 7 l. de la Verpillière, p. 304.

De P. 90 l.) *Bourbon-Lanci*, ville à une lieue de la Loire, dans l'Autunois, très-connue par ſes bains chauds & ſes eaux minérales. Elle a un bailliage & un grenier à ſel; on y voit une enceinte de 60 pieds de diametre, pavée de marbre, que l'on appelle le grand Bain: il y a trois paroiſſes, un couvent de Capucins & un d'Urſulines, à 6 l. de Moulins, page 184.

De P. 108 l.) *Bourg-en-Bresse*, ville autrefois épiſcopale ſur la rivière de Reſſouze, capitale & preſqu'au centre de la Breſſe. Elle a état-major, préſidial, bailliage, collége, un couvent de Cordeliers, un de Jacobins, un de Capucins, un de filles de la Viſitation, un d'Hoſpitalières, un d'Urſulines & un de Clariſtes; cette ville qui a trois portes, eſt partagée en ſept quartiers; elle eſt à 7 l. de Mâcon, page 270.

Charolles, petite ville ſur la Réconce; c'eſt la capitale du Charolois: ce comté qui appartient à la maiſon de Condé, a 13 l. de long, ſur 8 l. de large. Charolles eſt à 11 l. de Châlons-ſur-Saone, page 269.

Châtillon-ſur-Seine, ville coupée en deux parties par la Seine, dont l'une s'appelle Chaumont & l'autre le Bourg; elle eſt à 8 l. de Vandœuvre, p. 257: c'eſt dans cette jolie ville, où eſt le bailliage du petit pays qu'on appelle le Pays de Montagne, où il n'y a que la petite ville d'Aignei-le-Duc qui ſoit un peu remarquable.

Cluni, petite ville ſur la rivière de Groſne, à 4 l. de Mâcon, p. 270; elle a une célèbre abbaye de Bénédictins.

Coulanges-les-Vineuſes, petite ville renommée pour ſes bons vins, à 3 l. d'Auxerre, page 266.

Cravant, petite ville du diocèſe d'Auxerre, proche le confluent de l'Ionne & de la Cure, dans un terroir fertile en bons vins; en 1423, il s'y donna une bataille entre les Anglois & les François, à 1 l. de Vermanton, p. 267.

GEX, petite ville, capitale de la baronie de ce nom, à 4 l. de Coulonge, p. 295.

Montcenis, petite ville du diocèſe d'Autun; il y a un bailliage & un grenier à ſel, à 8 l. de Chaigni, p. 269.

Noyers, petite ville ſur le Serein, avec un collége aux Religieux de la Doctrine-chrétienne, à 3 l. de Vermanton, p. 267.

Saint-Gengoux-le-Royal, ville près de la rivière de Groſne, au pied d'une mon-

tagne dans le diocèſe de Chalons, ſes vins ſont très-bons. Elle a une châtellenie-royale & députe aux Etats de Mâcon, à 4 lieues de Châlons-ſur-Saone, p. 269.

SAINT-JEAN-DE-LOSNE, petite ville qui députe aux Etats; elle eſt ſituée ſur la Saone; c'eſt la capitale d'un bailliage de même nom, dans le Dijonnois, à 2 lieues d'Auxonne, p. 271.

Sainte-Reine, bourg connu par la quantité de pélérins qui s'y rendent; il eſt ſur une montagne dans le bailliage de Semur en Auxois, à 1 l. de Viteaux, p. 267.

Saint-Seine, bourg près de la ſource de la rivière de Seine, dans le diocèſe de Dijon; il a une abbaye de Bénédictins, à 4 l. de Viteaux, p. 267.

Saint-Sorlin, bourg qui a titre de marquiſat; il eſt ſitué dans le Bugei, à 3 l. de Maximieux, p. 295.

SAULIEU, ville de Bourgogne, ſituée ſur une hauteur dans un terroir fertile en grains & abondant en bétail; elle eſt la capitale d'un bailliage de l'Auxois; il y a pluſieurs communautés & un petit collége, à 5 l. de Rouvrai, p. 267.

Seignelai, petite ville de Bourgogne, avec titre de marquiſat, un château, des manufactures de ſerges & un grenier à ſel; elle eſt ſituée ſur un côteau à un quart

de-lieue des rivières d'Ionne & Senain, à 1 l. de Baſſou, p. 77.

De P. 60 l.) *SEMUR-EN-AUXOIS*; ville capitale de l'Auxois en Bourgogne, ſur la rivière d'Armançon, avec deux beaux ponts, la ville eſt diviſée en trois parties, le château, le bourg & le donjon qui eſt une place forte qui ſert de citadelle au château & au bourg. Elle a une magnifique égliſe, une manufacture de draps, un préſidial, une prévôté-royale, une juſtice-conſulaire, une maréchauſſée & un grenier à ſel; c'eſt la ſeule ville de Bourgogne qui reſta fidéle au roi Henri IV, pendant la ligue, à 1 l. de Maiſon-neuve, page 267. Long. 21-43, lati. 47-25.

SEMUR-EN-BRIENNOIS, ville capitale du Briennois, à 1 l. de la Loire, qui a titre de baronie, un bailliage & un grenier à ſel, à 6 l. de Droiturier, p. 185.

Toulon, petite ville ſur la rivière d'Arroux au diocèſe d'Autun, avec un prieuré de Bénédictins, à 11 l. de Chaigni, p. 269.

Val-Romei, petit pays de Bugei, au nord de Bellei, p. 272.

Verdun, petite ville qui a titre de comté & une foire qui dure 15 jours; il y vient beaucoup de marchands; elle eſt ſituée au confluent de la Saone & du Doux, à 5 l. de Baune, p. 269.

FRANCHE-COMTÉ.

LA Franche-Comté, a un Gouverneur & un Lieutenant-général: ſa longueur eſt de 50 l. ſur 30 de large & ſon circuit de 145 l. ſes bornes ſont au levant, le Montbelliard & la Suiſſe; au midi, la Breſſe; au couchant, la Breſſe, le Baſſigni & la Bourgogne; au nord, la Lorraine. La Franche-Comté, anciennement appellée la province des Séquanois, fut ſoumiſes aux Romains juſques ſous l'empire d'Honorius, alors les Bourguignons s'en emparèrent & en firent une partie de leur royaume; elle fut enſuite de celui d'Auſtraſie; & ſous la ſeconde race de nos Rois, elle fut compriſe dans la Bourgogne Transjuranne, qui fut unie à celui d'Arles en 933.

Cette province, après avoir eu différens Seigneurs, a paſſé de la maiſon de Bourgogne à celle d'Autriche, par Marie de Bourgogne, fille unique de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, qui épouſa l'Archiduc Maximilien depuis Empereur; Maximilien unit la Franche-Comté, ou comté de Bourgogne, aux Pays-Bas;

Charles-Quint l'avoit réuni à l'Eſpagne ; qui l'a gardée juſqu'à Louis XIV ; ce Prince en fit la conquête pendant l'hiver en 1668, & la rendit à l'Eſpagne par le Traité d'Aix-la-Chapelle ; mais l'ayant repriſe en 1674 : elle eſt reſtée à la France par le Traité de Nimégue 1678. Son terroir abonde en grains & en vins ; il y a de bons chevaux, des beſtiaux, des mines de fer & de plomb.

Commerce de la Franche-Comté.

Cette province n'a point de manufactures, elle fait conſiſter ſon principal commerce dans ſes haras, qui ſont ſi conſidérables, que l'on y compte 80 étalons, près de neuf mille cavales propres à porter poulains, & qui en font année commune aux environs de 5000. A l'égard de ſes marchandiſes ; il n'y a preſque que la ville de Grai qui faſſe un commerce un peu étendu, parce que c'eſt-là que l'on embarque ſur la Saone celles que l'on envoie au-dehors. Elles conſiſtent dans les ſels, tirés de la montagne dorée, où il y a deux puits ou écoulemens d'eau intariſſables ; non-ſeulement ces ſalines en fourniſſent la province, mais encore les pays étrangers, ſur-tout la Suiſſe : en ſalpêtre, qui ſe monte à plus de 12 cens milliers :

en grains principalement en bled & en avoine ; en bois propre à la marine ; en beurre, fromage & beſtiaux.

GÉNÉRALITÉ DE FRANCHE-COMTÉ.

LA Généralité de Franche-Comté, eſt un pays d'Etats, qui comprend le gouvernement de Franche-Comté, l'archevêché de Beſançon, l'évêché de Saint-Claude & 1972 paroiſſes ; ſon étendue eſt de 36 l. de long, ſur 24 l. de large & 122 de circuit. On y compte 14 bailliages, qui ſont :

Arbois.	Orgelet.
Baume.	Poligni.
* Beſançon.	Pontarlier.
Dole.	Quinzei.
Grai.	Reſſorts-d'Ormans.
La Terre de Saint-Claude.	Salins.
Lons-le-Saunier.	Veſoul.

Routes de cette Généralité.

1 * De Auxonne, page 271, à * *Sud-eſt de P. 82 l.*) DOLE 3 l. ville

ancienne, autrefois fortifiée & ſituée dans un terroir fertile & agréable ſur le Doux: les rues en ſont larges, droites & remplies de grands édifices, dans leſquels on diſtingue la principale égliſe dédiée à la Vierge; le palais où étoit le parlement, la maiſon où étoit l'univerſité, tous les deux transférés à Beſançon, le palais de la chambre des comptes, le collége de Saint-Jérôme & celui qui étoit occupé par les Jéſuites. Dole a un bailliage, pluſieurs couvens d'hommes & de filles, & un aſſez grand nombre de beaux reſtes d'antiquités Romaines. Long. 23-10, lati. 47-5.

* Orchamps. 3 l. * Saint-Wit 3 l.

* *Eſt-ſud de P. 92 l.*) **BESANÇON** 4 l. ancienne, belle & très-forte ville, où l'on compte 40 mille habitans; c'eſt la capitale de la Franche-Comté: elle eſt ſituée ſur la rivière du Doux, qui la diviſe en haute & baſſe ville; la plus grande de ces deux parties forme une preſqu'île, l'entrée en eſt fermée d'une haute montagne ſur laquelle on a bâti une grande citadelle qui commande ſur toute la ville; elle eſt élevée ſur un rocher, au bout de la partie la plus grande de Beſançon, que le Doux environne en façon de fer à cheval; mais elle eſt commandée de la montagne de Candane. Beſançon fut une ville impériale

impériale avant l'échange que l'Empereur en fit pour Frankendal, avec le roi d'Eſpagne. Louis XIV l'a aſſiégée & priſe à chacune des fois qu'il a fait la conquête de la Franche-Comté. Elle a un archevêché, pluſieurs égliſes collégiales & paroiſſiales, une abbaye de Bénédictins, pluſieurs couvens d'hommes & de filles, un grand collége ci-devant occupé par les Jéſuites, une univerſité, un parlement, un hôtel-des-monnoies, une généralité, une intendance, un état-major, un gouverneur de la citadelle; l'on y remarque quatre beaux bâtimens qui ſont l'hôtel-de-ville, celui du gouverneur de la province, celui de la Granvelle, le grand hôpital & cinq belles fontaines. Long. 23-44, lati. 47-18.

* Merei 4 l.

**ORMANS* 3 l. petite ville ſur la Louve; capitale d'un bailliage; il y a auprès un puits profond qui dans les grandes pluies ſe dégorge ſi abondamment qu'il inonde les campagnes voiſines, & jette à ce que l'on dit quantité de poiſſons; il n'y a qu'une paroiſſe, un couvent de Minimes & un d'Urſulines. * La Grange-d'Alaine 4 lieues.

(**De P. 107 l.*) *Pontarlier* 4 lieues, ville commerçante défendue par un bon château ſur un rocher; elle eſt ſituée ſur le Doux,

près du Mont-Jura ; c'eſt un paſſage commode pour aller en Suiſſe ; elle a un bailliage & trois couvens de filles ; il y avoit ci-devant une maiſon de Jéſuites. On y trouve beaucoup de vipères dont on fait uſage dans la pharmacie & qui ſe débitent dans les pays voiſins.

1 * Des Griffonettes, p. 259, à * Faibillot 3 l. * Saintrei 3 l. * Combeau-Fontaine 3 l. * Port-ſur-Saone 3 l.

* *De P. 78 l.*) *Véſoul* 3 l. ville de Franche-Comté, ſituée au pied d'une montagne ; elle fut autrefois conſidérable, mais les guerres l'ont ruiné ; elle demeura à la France en 1679. Il y a un préſidial, un bailliage & un collége ci-devant de Jéſuites.

* Calmoutier 3 l. * Lure 4 l. * Ronchamps 2 l. (* Frayet 3 l.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Arbois, petite ville bien peuplée, avec un bailliage ; elle eſt ſituée entre Poligni & Salins ; elle eſt renommée par les bons vins de ſes environs, à 6 l. de Dole, p. 279.

Baume, petite ville ſur le Doux, à 5 l. de Beſançon, page 280.

Châtel-Châlons, petite ville avec une abbaye de Bénédictines, où les filles font preuve de nobleſſe, à 8 l. de Dole, p. 279.

Chaſſin, petite ville avec titre de mar-

guiſat dans le vicomté d'Auxone, à 4 l. de Dole, page 279.

Clerval, petite ville qui releve de la couronne de France, & appartient à la maiſon de Wirtemberg, qui poſſéde le comté de Montbelliard; elle eſt ſituée ſur le Doux, à 9 l. de Beſançon, p. 280.

Grai, ville ſur la Saone; elle eſt très-commerçante & fut autrefois une des plus fortes villes de la Franche-Comté; Louis XIV en a fait démolir les fortifications en 1668. Elle a un préſidial, un collége, une collégiale & pluſieurs communautés religieuſes, à 5 l. de Thil, p. 271.

LONS-LE-SAUNIER, petite ville, à 8 l. de Dole, p. 279, capitale d'un bailliage.

Luxeuil, petite ville au pied du Mont-Voſge en Franche-Comté; il y a des eaux minérales & une célèbre abbaye de Bénédictins de même nom, à 6 l. de Véſoul, p. 282.

MONTBELLIARD, jolie ville au pied d'un rocher proche le Doux & l'Alaine, entre la Franche-Comté & l'Alſace: elle eſt capitale d'une principauté de même nom; la ſouveraineté en a été conſervée au prince de Montbelliard, par les Traités de Bade & de Riſwick, Louis XIV, en a fait démolir les fortifications en 1674; cette ville eſt à 2 l. de Frayet, p. 282.

Orgelet, petite ville où il y a un bail-

liage & environ 3000 habitans ; elle eut le malheur au mois de Novembre 1752, d'être preſque réduite en cendres ; elle eſt ſituée à la ſource de la Valouze en Franche-Comté, à 12 lieues de Châlons-ſur-Saone ; page 269.

POLIGNI, petite & jolie ville du diocèſe de Beſançon, capitale d'un bailliage de la Franche-Comté ; elle eſt ſituée ſur un ruiſſeau, à 8 l. de Dole, p. 279.

Quinzei, petite ville ſur la Louve qui ſe jette dans le Doux auprès de Dole. Elle a environ 4000 habitans, une collégiale, une communauté de Pères de l'Oratoire, 5 couvens d'hommes & un de filles : il y a une grotte où l'on trouve des congellations étonnantes, à 2 l. de Saint-Wit, page 280.

Saint-Claude, ville ſur la petite rivière de Liſon. Elle a un évêché : *voyez* diocèſe de Saint-Claude ; à 16 lieues de Tournus, page 270.

Salins, ville conſidérable de Franche-Comté, qui tire ſon nom d'une ſource d'eau ſalée avec laquelle on fait du ſel ; le produit en eſt grand pour le Roi ; la grande ſaline eſt au milieu de la ville & forme une petite place fortifiée ; le bâtiment en eſt magnifique, il ſert à renfermer les eaux ſalées, à tirer, conſerver le ſel & à

loger les Officiers qui y ſont employés. Salins eſt ſitué entre deux montagnes dans une vallée fertile, ſur la petite rivière Furieuſe; il y a une citadelle preſque imprenable, bâtie ſur un rocher, avec des murailles flanquées de tours & deux châteaux qui la défendent, quatre paroiſſes, un collége de Pères de l'Oratoire, 3 chapitres & pluſieurs communautés religieuſes, à 8 l. de Dole, page 279. Long. 23-35, lati. 46-57.

LYONNOIS, FORÈS & BEAUJOLOIS.

LE Lyonnois a paſſé des Romains aux François & enſuite aux rois de Bourgogne ou d'Arles, juſqu'à Raoul III. Mais après ſa mort, l'empereur Conrad donna la ſeigneurie de Lyon à l'Archevêque & à l'égliſe de Lyon, Philippe-le-Bel acquit cette ſeigneurie d'un de ſes archevêques en 1312.

Le Lyonnois, auquel on a joint le Forès & le Beaujolois, ont enſemble un Gouverneur & un Lieutenant-général : la longueur de ces trois provinces eſt de 30 lieues,

ſur 21 lieues de large, elles en ont 190 de circuit.

Le Lyonnois propre eſt un pays très-agréable, ſur-tout aux environs de Lyon où l'on voit quantité de belles maiſons de campagne : ſes bornes ſont au levant, le Dauphiné, la Breſſe & la principauté de Dombes ; au midi, le Vivarais & le Velai ; au couchant, l'Auvergne & une partie du Bourbonnois ; au nord, la Bourgogne : le terroir en eſt fertile en bled, bons vins, fruits & excellens marons.

Le Forès, ſituée entre le Velai, le Beaujolois, l'Auvergne & le Lyonnois, eſt ainſi nommé à cauſe de la quantité de bois que l'on en tiroit autrefois : il fut ſoumis aux Romains, enſuite aux François ; il fut gouverné par des Seigneurs particuliers, juſqu'à la mort du connétable de Bourbon, à qui il appartenoit, François I le réunit à la Couronne l'an 1531. Ce pays eſt une grande vallée, agréable, traverſée par la Loire, fertile en bled, mais il y croît peu de vin ; ſes prairies nourriſſent beaucoup de beſtiaux ; on fait avec leur lait d'excellens fromages & de bon beurre : on trouve dans le Forès des mines de charbon de terre, ce qui fait que l'on y fabrique quantité de clinquailleries que l'on tranſporte dans toute l'Europe.

Le Beaujolois, ſitué entre la Bourgogne, le Lyonnois, la Loire & la Seine; eſt un pays montagneux, où les plaines ſont aſſez fertiles; il paſſa de la maiſon de Beaujeu à celle des ducs de Bourbon; François I en 1531, le réunit à la Couronne, après la mort du connétable, à qui il appartenoit.

Commerce du Lyonnois, Forès & Beaujolois.

Le Lyonnois, où l'on recueille peu de ſoie, eſt cependant le lieu du monde où il ſe fait un plus grand commerce de cette marchandiſe, parce que toutes les ſoies qui ſe tirent du levant & autres pays, & qui ſont deſtinées pour la France, ſont envoyées à Lyon comme dans une eſpèce d'entrepôt, & c'eſt delà qu'elles ſe diſtribuent à Tours, à Paris & dans les autres villes du royaume, où il y a des manufactures de ſoierie & où il ne ſe recueille point de ſoie. Les productions de ces trois provinces ſont partie de leur commerce & ſont, le chanvre qui ſe recueille dans la plaine du côté de la Saone & dans celle du Forès, cette dernière n'en produit que de très-petit, mais qui eſt très-bon pour la marine; les autres ſont hauts & fins,

& s'emploient en toiles; leur vin le plus eſtimé eſt celui de Milleri, à 4 lieues de Lyon; le charbon de terre, qui ſe tire près de Saint-Etienne en Forès, ſe conſomme dans la fabrique que l'on y a établie pour les armes & autres ouvrages de fer. On tire de ces pays beaucoup de ſafran, de vitriol & de couperoſe.

GÉNÉRALITÉ DE LYON.

LA Généralité de Lyon, comprend les gouvernemens de Lyon, Forès & Beaujolois, l'archevêché de Lyon & 719 paroiſſes: ſon étendue eſt de 25 lieues de long, ſur 23 de large & 92 de circuit; on y compte cinq élections qui ſont:

*Lyon.	Saint-Etienne.
Montbriſſon.	Villefranche.
Roane.	

Routes de cette Généralité.

(* De Mâcon, p. 270, à * la Maiſon-blanche 4 lieues. Saint-George-de-Regnaut 3 lieues.

* *De P. 110 l.*) *VILLE-FRANCHE* 2 l. jolie ville entourée de bonnes murailles; elle

elle eſt capitale du Beaujolois & ſituée ſur le Morgon, qui ſe jette dans la Saone. Elle a un bailliage, une élection & une académie de beaux eſprits. Long. 22. 24, lati. 45-58.

*Les Echelles 3 l. *La Chaux 2 l.

(* *Sud-eſt de P. 117 l.*) LYON 2 l. grande & belle ville, la ſeconde du royaume, où l'on compte près de 200 mille habitans. Elle a ſix portes, 4 fauxbourgs, 5000 maiſons dont une grande partie à quatre étages & l'autre à cinq ou ſix. Elle fut fondée par un Conſul-Romain 41 ans avant Jéſus-Chriſt; elle eſt ſituée au confluent du Rhône & de la Saone, ce qui la rend une des plus floriſſantes villes de l'Europe, ce confluent du Rhône & de la Saone eſt remarquable par la différente couleur des eaux & la rapidité avec laquelle le Rhône en précipitant ſon cours, arrête celui de la Saone qui en eſt engloutie, & perd ſon nom dans ce fleuve. Le quai bordé de pluſieurs rangées d'arbres qui règnent juſqu'à Bellecourt, ſert de promenade; la ville eſt bornée par deux hautes montagnes, & les deux fleuves y forment une preſqu'île, dont l'Abbaye d'Aiſnai fait la pointe; la montagne de Saint Sebaſtien lui ſert de boulevard contre les vents du nord, qui s'y font ſouvent ſentir avec violence

cette preſqu'île ne fait qu'une partie de Lyon ; mais c'eſt la plus grande & la plus habitée ; la Saone avec ſes ponts partage la ville, qui, du côté que l'on nomme de Fourvière, eſt adoſſé à la haute montagne de Saint-Juſt. Pour bien voir la forme de ſon aſſiète, l'on monte à Notre-Dame de Fourvière, dont la montagne avec celle des Chartreux forme le long de la Saone, un amphithéâtre de plus de demi-lieue de circuit. Les environs de Lyon ſont très-agréables par les maiſons, les jardins, les prés & les vignes qui bordent le Rhône & la Saone. Cette ville eſt diviſée en 35 quartiers appellés pénonages ; chacun a ſon capitaine & ſes penons ou officiers ; le ſervice du guet & garde vaut titre de Bourgeoiſie : il y a auſſi un Capitaine des Arquebuſiers de la ville, avec ſon Lieutenant & ſon Enſeigne, il y a de grandes fabriques d'étoffes de ſoie, d'or & d'argent ; il s'y tient quatre foires par an, pendant leſquelles toutes les marchandiſes qui ſortent ne payent point de droits. Cette ville a un archevêché, un préſidial, une cour des monnoies, une généralité de cinq élections, un tribunal du commerce annexé au conſulat, deux académies, celle des ſciences établie en 1700 & celle des beaux arts en 1736 ; on y compte 50

maiſons religieuſes, 13 paroiſſes, 4 abbayes, 3 ſéminaires, 5 collégiales, 2 hôpitaux, 2 colléges qui appartenoient aux Jéſuites & qui ont été donnés par Lettres-Patentes du Roi, aux pères de l'Oratoire en 1763, une troiſième maiſon pour le noviciat: le grand collége eſt remarquable par la beauté de ſon bâtiment & ſa bibliothèque publique compoſée de plus de 40 mille volumes. L'on admire à Lyon la place de Bellecourt où l'on voit la ſtatue équeſtre de Louis XIV; ſes façades ſont ornées de maiſons ſymmétriques, d'allées d'arbres & de fontaines jailliſſantes: l'hôtel-de-ville eſt un des plus beaux de l'Europe; il y a divers tribunaux qui ſont la chambre du Conſulat, la chambre de la Conſervation, qui juge gratis toutes les affaires du négoce juqu'à la ſomme de 500 livres, & deux chambres pour la police & pour maintenir l'abondance: les charges de prévôts des Marchands & d'Echevins annobliſſent à Lyon ceux qui en ſont revêtus: à l'hôtel-Dieu, il y a une ſale en forme de croix de 560 pieds de longueur; l'hôpital de la Charité a neuf cours entourées de grands corps de-logis. Les beaux quais ſont auſſi un des ornemens de la ville; le château de *Pierre-Encis*, où l'on met quelquefois des priſonniers d'état, étoit originairement

le palais de l'archevêque; il eſt ſitué ſur un rocher très-eſcarpé du côté de la Saone qui paſſe tout auprès, de l'autre côté; il eſt défendu par un large foſſé & autres ouvrages; la plate-forme eſt garnie de canons, qui défendent l'entrée de la porte de Veze & de la Saone. Dans l'égliſe métropolitaine de Lyon, on voit une horloge à divers cadrans, à préſent fort dérangée. Il y a dans la ville un beau palais, un arcenal, pluſieurs forts outre celui de Pierre-Encis, quantité d'antiquités romaines; & une infinité de choſes rares, que l'on ne peut inſérer dans un abrégé, y attirent les regards des curieux. Ses portes que l'on ferme ordinairement après le ſoleil couché, ſont gardées par les Bourgeois; mais plus particulièrement celle du pont du Rhône ou de la Guillotière, ainſi nommée parce qu'elle conduit à ce fauxbourg; il y a au milieu du pont, une croix & une tour qui font la ſéparation du Lyonnois & du Dauphiné; il a 260 toiſes de long, ſur 19 ou 20 arcades; il eſt aſſez étroit & bâti de groſſes pierres de taille: ce fut en cet endroit qu'arriva un funeſte accident en 1712, jour de Saint-Denis de Bron, fête de ce lieu au-delà de la Guillotière; le ſergent qui commandoit le corps de garde de cette porte, la fit fer-

mer une demi-heure plutôt que de coutume; c'eſt-à-dire, avant que la cloche eût ſonné & au moment que chacun s'empreſſoit d'arriver, la multitude fut ſi grande en très-peu de tems, les chevaux & les caroſſes arrivèrent en ſi grand nombre, ſans que les uns & les autres puſſent avancer ou reculer, malgré les cris que l'on faiſoit pour faire ouvrir la porte qui eſt très-éloignée, qu'il y eut plus de 400 perſonnes d'étouffées & beaucoup d'autres qui ſe jettèrent dans le Rhône; le ſergent fut rompu vif & pluſieurs de ſes camarades pendus. C'eſt à Lyon que ſe forma cette ſociété de Chrétiens ſi fameux dans l'hiſtoire Eccléſiaſtique, qui furent appellés Vaudois du nom d'un certain Pierre Valdo, marchand de cette ville; ceux qui ſe joignirent à lui, furent d'abord nommés les pauvres de Lyon. Cette ville eſt à 7 l. au nord de Vienne, 25 nord-oueſt de Grenoble, 32 ſud-oueſt de Genève, 43 au ſud de Dijon & 57 au nord d'Avignon. Long. 22-30, lati. 45-45.

* De Droiturier, page 185, à * Saint-Martin d'Eſtreaux 2 l. La Pacaudière 2 l. * Saint-Germain-de-l'Epinace 3 l.

* *Sud-eſt de P. 109 lieues*) *Rohane* ou *Roanne* 3 l. ancienne & conſidérable ville dans le Forès, ſur la rive gauche de la

Loire & où cette rivière commence à porter bâteau : elle a titre de duché-pairie, une élection, un collége occupé ci-devant par des Jéſuites, des Minimes & des Capucins ; l'embarquement que l'on y fait ſur la Loire de toutes ſortes de marchandiſes qu'on y envoie de Lyon, y attire quantité de marchands, qui l'embelliſſent de pluſieurs grands édifices & de belles maiſons dont es principales ſont dans la grande rue. L'on s'embarque à Rohane, dans des cabanes ou bâteaux couverts, pour deſcendre cette rivière juſqu'à Orléans, Tours & Nantes. Long. 21-43, latitude 46-3.

* L'Hôpital 2 l. * Saint-Siphorien de Lai 2 l. * La Fontaine 3 l.

* *Sud-eſt de P. 119 l.*) *Tarare* 3 lieues, bourg dans une vallée au pied de la montagne de Tarare, ſur la rivière de Tardine, élection de Lyon : cette montagne qui a été coupée nouvellement, étoit remarquable par ſa longueur d'une lieue & ſon chemin difficile.

* Bully 3 l. La Breſle, petite ville dans un fond, entre des montagnes & ſur la petite rivière de Tardine, qui en 1715 la ſubmergea en partie.

* La Tour 4 lieues. * Lyon 3 lieues, page 291. * Mirebel 3 lieues.

* *De P. 134 l.*) *Montluel* 2 lieues, petite ville de la Breſſe, ſituée ſur la Séraine dans un terroir agréable & fertile. Elle a titre de comté, une châtellenie-royale, une collégiale & deux couvens. * Maximieux 3 l. * Saint-Denis 3 l. * Saint-Jean-le-Vieux 2 l. * Cerdon 2 lieues. * Saint-Martin-du-Frêne 3 lieues.

* *De P. 149 l.*) *Nantua* 2 lieues, petite ville ſur un lac de même nom, avec un riche prieuré de l'ordre de ſaint Benoît.

* Saint-Germain-le-Joux 2 l. * Châtillon 2 l. petite ville de la Breſſe. Avranchi 3 l. * Coulonges 4 l. Saint-Jean 2 l. (* Saint-Genis 2 l. delà à Genève 2 l.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

De P. 107 l.) *Beaujeu*, petite & jolie ville peu peuplée, ſituée ſur l'Ardière au pied d'une montagne; elle a donné ſon nom à la province de Beaujolois dont autrefois elle étoit capitale; c'eſt delà que l'ancienne maiſon de Beaujeu a pris ſon nom. Elle a un château qui a été célèbre dans l'antiquité & une collégiale; on voit au-deſſus du portail de la principale égliſe, un bas relief très-ancien qui repréſente le ſacrifice d'un porc, d'une brebis & d'un

taureau; elle eſt à 2 l. de Maiſon-blanche, page 288.

Belleville, petite ville près de la Saone dans le Beaujolois, qui a une abbaye de Bénédictins, à 2 l. de Maiſon-blanche, p. 288.

Condrieu, petite ville du Lyonnois, renommée pour ſes vins, à 7 l. de Lyon, page 289.

DOMBES.

Pays beau & fertile qui a 10 lieues de long, ſur 8 de large & 34 de circuit, entre le Mâconnois & le Lyonnois, il a titre de principauté; on le diviſe en onze châtellenies, qui ſont Beauregard, Mont-Merle, Toiſſai, Lans, Châlamon, Châtelet, Ligneux, Saint-Trivier, Villeneuve, Amberieu & Trévoux. Le Roi en a acheté la ſouveraineté de M. le comte d'Eu, à qui elle appartenoit.

Trevoux, ville aſſez belle & capitale de la principauté de Dombes; il y a un parlement qui étoit autrefois à Lyon, mais le duc du Maine, qui en étoit ſouverain depuis le donation que lui en fit Mademoiſelle de Montpenſier, obligea tous les Officiers de juſtice de faire leur ſéjour dans cette ville; il y a à Trevoux un hôtel-des-monnoies, une collégiale, une imprimerie très-connue & un collége où il y avoit des

Jéſuites, à 5 l. de Lyon; p. 289. Long 22-24, lati 45-57.

De P. 123 l.) **MONT-BRISON**, ville capitale du Forès, ſituée ſur la Veziſe. Elle a un bailliage, un château, une collégiale, un collége de Pères de l'Oratoire & pluſieurs communautés religieuſes, à 8 l. de Peubru, page 211.

Saint-Bonnet, petite ville du Forès, connue par ſes bons ciſeaux & ſes ouvrages de clincaillerie. Elle a un couvent de Capucins & un d'Urſulines, à 12 l. de Peubru, page 211.

Saint-Etienne-de-Furens, ville conſidérable du Forès; elle eſt ſituée ſur le ruiſſeau de Furens, dont les eaux ſont très-bonnes pour la trempe des ouvrages d'acier & de fer; il y a dans les environs des mines de charbon de terre, à 7 l. de Vienne, p. 301.

Saint-Galmir, petite ville du Forès; il y a auprès une fontaine appellée la *Font-forte* dont l'eau à ce que l'on dit a un gout de vin qui s'affoiblit très-peu, lorſqu'on la mêle avec d'autre eau, à 8 l. de Lyon, page 289.

Saint-Germain-Laval, ville du Forès; ſituée dans un terroir fertile en bons vins. Elle a une châtellenie-royale, à 5 l. de Rohane, page 293.

DAUPHINÉ.

LE Dauphiné a un Gouverneur & un Lieutenant-général, ſa longueur eſt de 42 lieues, ſur 41 de large & 170 de circuit: ſes bornes ſont au levant, les Alpes; au midi, la Provence; au couchant, le Rhône; au nord, le Rhône & la Savoie. On le diviſe en haut & bas-Dauphiné; le haut eſt plein de montagnes, cependant le terroir y eſt aſſez fertile; les montagnes produiſent d'excellens pâturages, des ſimples, du gibier, & les vallées quelques grains; il y a des mines de fer & autres métaux; on y compte ſix petits pays, le Gréſivaudan, le Roiennez, les Baronnies, le Gapençois, l'Embrunois & le Briançonnois, le bas-Dauphiné principalement le long du Rhône eſt le plus fertile; on y recueille du bled, du vin, des olives; il eſt diviſé en quatre petits pays, le Viennois, le Diois, le Valentinois & le Tricaſtin. Les deux tiers de cette province où on trouve beaucoup de fontaines minérales, ſont preſque ſtériles, ce qui fait ſortir un grand nombre de ſes habitans pour aller travailler ailleurs une partie de l'année. Le Dau-

phiné fut anciennement gouverné par des Rois qui conduiſoient leurs peuples à la guerre, & par un Sénat compoſé de la nobleſſe qui régloit toutes leurs affaires, ce ſénat prit le parti d'Annibal contre les Romains; ces derniers, pour ſe venger d'un ſi mauvais ſervice, aſſemblèrent une forte armée & ſubjuguèrent tout ce pays environ cent ans avant Jéſus-Chriſt; dans le cinquième ſiècle, il fit partie de l'ancien royaume de Bourgogne & dans le neuvième du royaume d'Arles. Le Dauphiné a eu ſes Seigneurs particuliers qui ont porté le titre de comtes d'Albon & de Grenoble, & enſuite celui de comtes de Vienne juſqu'à Gui VIII, à qui on donna le nom de Dauphin, parce que dans une occaſion où il avoit fait paroître ſon adreſſe & ſa valeur, ſa deviſe étoit un dauphin; ce nom lui fut ſi agréable qu'il ſe fit un honneur de le porter & de le donner à ſes Etats: le dernier de ſes Princes qui fut Humbert II, Dauphin de Viennois, ayant perdu ſon fils aîné à la bataille de Creci en 1346 & laiſſé tomber l'autre encore enfant du haut d'une fenêtre, réſolut en 1348 de quitter le monde, pour ſe faire Prêtre; & en même-temps, pour ſe venger des attaques continuelles que lui faiſoit Amédée duc de Savoie, il

vendit ſa principauté *cent mille florins d'or* à Philippe de Valois, l'an 1349, à condition qu'il jouiroit encore pendant ſa vie des revenus de la province qu'il lui vendoit. Les fils aînés de France portent le nom de Dauphin & ont les armes du Dauphiné écartelées avec celles de France. Charles V fut le premier Dauphin.

Commerce du Dauphiné & de ſa Généralité.

Le commerce de cette province conſiſte, dans ſes ſapins & autres arbres propres à la marine & aux bâtimens, en divers métaux & minéraux; le grand nombre de rivières & de ruiſſeaux qui ſortent de ſes montagnes font tourner les moulins des forges & des fonderies, dans leſquelles on travaille le cuivre, l'acier, le fer & le plomb; de toutes ſes fonderies, les principales ſont celles des ancres & des canons. Le commerce du Dauphiné conſiſte encore dans ſes fromages de Saſſenage, & en pluſieurs autres qui ſe débitent ſous ce nom, en toiles toutes faites avec le chanvre du pays, en papier, beau & commun, en étoffes groſſières mais aſſez bonnes, en chapeaux & en ſoie: il y a dans ce pays beaucoup de muriers pour la nourriture des vers à ſoie.

GÉNÉRALITÉ DE GRENOBLE.

LA généralité de Grenoble, comprend le gouvernement du Dauphiné, les archevêchés de Vienne & d'Embrun, les évêchés de Die, de Grenoble, de Gap, de Valence, de Saint-Paul-trois-Châteaux & 990 paroiſſes; elle s'étend à 40 lieues de long, ſur 36 de large & 154 de circuit; on y compte ſix élections qui ſont:

Gap.	Romans.
* Grenoble.	Valence.
Montlimart.	Vienne.

Routes de cette Généralité.

|* De Lyon, page 289, à * Saint-Fons 2 l. * Saint-Saphorin-d'Ozun 2 l.

* *Sud-eſt de P. 124 l.*) *VIENNE* 3 l. ancienne & célèbre ville, capitale du Viennois dans le bas-Dauphiné: elle l'étoit des Allobroges ſes fondateurs; les Romains la firent colonie du droit italique & y établirent un Sénat. Cette ville a des maiſons mal-bâties & des rues étroites, où il faut monter & deſcendre; elle eſt ſituée ſur

la rive gauche du Rhône, où il y avoit autrefois un pont; les hautes montagnes auxquelles elle eſt adoſſée ne lui permettent de s'étendre que le long du rivage. Elle a un archevêché, une métropole aſſez belle quoique gothique, trois autres chapitres, un ſéminaire, un collége qui appartenoit aux Jéſuites, ſept paroiſſes, deux abbayes, des Auguſtins, des Jacobins, des Carmes, des Minimes, des Urſulines, des Filles-bleues & des Filles de ſainte-Claire, un bailliage, une juſtice-conſulaire, une élection, une papeterie, & quantité d'ouvriers en fer & en acier; l'on attribue la bonté des lames d'épées que l'on y fabrique aux eaux de la petite rivière de Guerre, laquelle traverſe la ville & la diviſe en deux parties inégales. Il ſe tint un Concile à Vienne en 1311 où fut aboli l'ordre des Templiers; leurs maiſons, ſous le nom de commanderies, furent données aux Chevaliers de Malte. Long. 22-30, lati. 45-33.

* Auberive 3 l. * Peage de Rouſſillon 2 l. * Saint Rambert 3 l.

* *Saint-Vallier* 3 l. petite ville de l'élection de Romans, avec un prieuré. * Tain renommé par ſes bons vins de l'hermitage 3 l. * Sillard 2 l.

* *Eſt-ſud de P. 142 l.*) VALENCE 2 l. ancienne & conſidérable ville, ayant une

citadelle & de bonnes murailles ; cette capitale du Valentinois en Dauphiné, eſt ſituée ſur la rive gauche du Rhône, ſes rues ſont étroites & toutes ſerpentantes. Elle a un évêché ſuffragant de Vienne, une chambre ſouveraine pour juger les contrebandiers, une univerſité fondée par Louis XI, un préſidial, un bailliage, une élection, une ſénéchauſſée, une abbaye de Chanoines réguliers de ſaint Auguſtin, des Cordeliers, des Dominicains, pluſieurs paroiſſes, un collége de Medecine avec un grand jardin rempli de plantes rares. Long. 22-28, lati. 44-55.

* La Paillaſſe 3 l. * Loriol 3 l. * Laine 3 lieues.

* *De P. 154 l.*) *Montlimart* 3 l. ville bien peuplée, marchande & grand paſſage pour la Provence, l'Italie & la Catalogne; elle eſt ſituée dans une plaine fertile au duché de Valentinois près des petites rivières de Robin & Dalron. Elle a une ancienne citadelle, une ſénéchauſſée, une élection, des Capucins, des Récolets, des Urſulines, des Filles de ſainte-Marie & une maiſon qui étoit occupée par des Jéſuites. Long. 22-25, lat. 44-33. * Donzère 3 l.

* Pierre-Latte 2 l. (* La Palu 2 l.

l * De Lyon à Grenoble, de Lyon, p. 289, à * Bron 2 l. * Saint-Laurent de Mures 2 l.

* La Verpillière 3 lieues. Bourgoin 3 l. ville du Dauphiné, avec un couvent d'Auguſtins-Déchauſſés & un d'Urſulines. *Ecloſe 3 l. * La Frette 4 lieues. * Rives 3 lieues. * Vorepes 3 l. bourg de l'élection de Grenoble.

* *Eſt-ſud de P. 143 l.*) GRENOBLE 3 l. ancienne ville, capitale du Dauphiné, munie de fortes murailles, flanquée de bonnes tours & ſituée ſur l'Isère qui la partage en deux ; il y a deux ponts l'un de pierre & l'autre de bois ; l'on y a formé un cours qui donne une agréable promenade, les rues de Grenoble ſont belles, bien percées, mais les édifices n'y ſont pas beaux, excepté le palais épiſcopal ; la cathédrale eſt un bâtiment gothique. Elle a un évêché ſuffragant de Vienne, pluſieurs paroiſſes, des Jacobins, des Auguſtins, des Cordeliers, des Récolets, des Capucins, des Carmes-Déchauſſés, des Minimes, des Urſulines, des Carmelites, des Bénédictines, des Filles de ſainte-Marie, de ſainte-Claire, de la Viſitation, des Filles repenties, pluſieurs hôpitaux conſidérables, un collége qui étoit occupé par des Jéſuites, un parlement, une cour des aides, une chambre des comptes, un hôtel-des-monnoies, une juſtice-conſulaire & une généralité de ſix élections ; on en eſtime les

les gants & les peaux. Lon. 23-24, la. 45-51.

| * De Grenoble à Valence, de Grenoble, page 304, à * Vorepes 3 l. * Tullins 3 l. * La Legrerie 3 l. * Saint-Marcelin 3 l. * Les Fories 3 l. * Romans 3 l. ville dans une belle plaine ſur l'Isère à 3 l. du Rhône. * Valence 4 l. p. 304.

| * De Lyon au pont Beauvoiſin, de Lyon, page 289, à * Bron 2 l. * Saint-Laurent 2 l. * La Verpillière 3 l. * Bourgoin 3 l. * Vachères 2 l.

* *De P. 131 l.*) *La Tour-du-Pin* 2 l. petite ville aſſez jolie, avec titre de baronnie, dans le Viennois.

* Gas 2 lieues.

* *De P. 135 l.*) *Pont-Beauvoiſin* 2 l. petite ville ſituée ſur le Guier, rivière qui ſépare le Dauphiné d'avec la Savoie; on y trouve des eaux minérales.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

BARCELONETTE, ville autrefois appartenante au duc de Savoie, qui la céda à la France par la Traité d'Utrecht; c'eſt la capitale de la vallée de Barcelonette dans l'Embrunois, à 27 l. de Grenoble, page 304.

De P. 162 l.) *BRIANÇON*, ville très-forte du haut-Dauphiné, & capitale du

Briançonnois. Elle eſt bâtie ſur une montagne qui paſſe pour la plus haute de l'Europe; il y a trois forts ſur la montagne pour la défendre. Elle a un bailliage, une belle égliſe paroiſſiale, un couvent de Cordeliers, un de Jacobins & un d'Urſulines: dans les environs de cette ville, on recueille de la manne ſur les feuilles d'une eſpèce de pin nommé *Melles*, ce qui eſt fort rare en Europe, à 19 l. de Grenoble, page 304.

Chorges, petite ville du diocèſe d'Embrun, qui fut brûlée en 1692, par le duc de Savoie, à 19 lieues de Grenoble, page 304.

Creſt, petite ville ſur la Drome; elle appartient au prince de Monaco, à 4 l. de Paillaſſe, page 303.

Sud-ſud-eſt de P. 150 l.) **DIE**, ville qui a beaucoup ſouffert avant la révocation de l'Edit de Nantes, parce que les Religionnaires y étoient très-puiſſans; elle eſt capitale du Diois en Dauphiné. Elle a un évêché ſuffragant de Vienne & un bailliage; cette ville eſt ſur la Drome, à 8 l. de Valence, p. 302.

Eſt-ſud-eſt de P. 163 l.) **EMBRUN**, ville conſidérable & capitale de l'Embrunois dans le Dauphiné; elle eſt ſituée ſur un rocher près de la Durance, les murail-

les en ont été démolies par le duc de Savoie, qui la prit en 1692. Elle a un archevêché, un bailliage, un collége ci-devant de Jéſuites, une belle métropole & un beau palais épiſcopal, à 20 l. de Grenoble, page 304. Long. 22-9, lati. 44-40.

Sud-eſt de P. 158 l.) *GAP*, ville ſituée au pied d'une montagne; c'eſt la capitale du Gapençois en Dauphiné; elle a été brûlée en partie par le duc de Savoie qui la prit en 1692. Elle a un évêché ſuffragant d'Aix, un bailliage & une élection, à 16 l. de Grenoble, page 304. Long. 23-44, lati. 44-36.

Guilleſtre, château & bourg dans les Alpes; le prince Eugène en 1692 le prit après trois jours de tranchée ouverte; ce lieu eſt un paſſage pour aller aux montagnes du Piémont, à 3 l. d'Embrun, page 306 & 23 de Grenoble, page 304.

Mont-Dauphin, petite place que Louis XIV, fit fortifier en 1693, pour mettre le Dauphiné en ſureté du côté d'Embrun; elle eſt bâtie ſur une montagne eſcarpée & preſque entourée de la Durance, à 4 l. d'Embrun & 24 de Grenoble, p. 304.

Sud-ſud-eſt de P. 160 l.) *SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX*, ancienne ville ſituée ſur le penchant d'une colline, au duché de Valentinois dans le Dauphiné; c'eſt la capi-

tale du Tricaſtinois. Elle a un évêché ſuffragant d'Arles ; cette ville eſt à une lieue du Rhône & à une l. de Pierre-Latte, page 303. Long. 22-30, lati. 44-20.

Tallard, bourg qui a titre de comté & un bailliage ; il eſt ſitué ſur la Durance, à 20 l. de Valence, p. 302 & à 6 l. de Gap.

LANGUEDOC.

LE Languedoc a un Gouverneur & trois Lieutenans-généraux, ſa longueur eſt de 90 lieues, ſur 36 de large & ſon circuit de 320 ; ſes bornes ſont au levant, le Dauphiné & la Provence, au midi, la Mediterranée & le Rouſſillon ; au couchant, la Gaſcogne ; au nord, le Querci, le Rouergue, l'Auvergne & le Lyonnois.

Cette province, ſous le nom de Gaule Narbonnoiſe, appartenoit aux Romains ; elle paſſa aux Viſigoths l'an 412, qui la réunirent à l'Eſpagne ; mais ils en furent dépouillés par les François ; il y eut des comtes de Toulouſe qui poſſédoient preſque tout le Languedoc ; le dernier d'entr'eux nommé Raimond, maria ſa fille unique à Alphonſe frère de S. Louis. Alphonſe & ſa femme étant morts ſans enfans,

Philippe-le-Hardi, fils de S. Louis en prit poſſeſſion & le réunit à la Couronne, en conſéquence du Contrat de mariage de la fille de Raimond, qui, pour rentrer dans ſes Etats, avoit été obligée de conſentir que, ſa fille venant à mourir ſans enfans, le comté reſteroit à la France. Le Languedoc eſt un pays d'Etats, l'aſſemblée de ſes Etats s'y tient tous les ans; ſon Clergé eſt le plus nombreux & le plus riche du royaume; il eſt compoſé de trois archevêchés & de 20 évêchés.

Cette province maritime & méridionale, eſt une des plus fertiles & des plus agréables, principalement le bas-Languedoc, où l'on trouve en abondance tout ce qui eſt néceſſaire pour paſſer la vie délicieuſement, bled, excellens vins, gibier, beſtiaux, bons poiſſons, huile d'olive, figues, raiſin muſcat & autres fruits délicieux; il y a auſſi des mines de fer, de turquoiſes, des carrières de marbre, une quantité de plantes médécinales & curieuſes, un grand nombre de fontaines minérales. Le canal-royal, qui commence au port de Cette & va ſe rendre à la Garonne au-deſſous de Toulouſe, lui procure une grande facilité pour le commerce, par la communication qu'il donne aux deux mers.

Commerce du Languedoc & de ſes deux généralités Toulouſe & Montpellier.

Cette province eſt une des plus riches & des plus agréables du royaume, ſon commerce ne conſiſte pas ſeulement dans toutes ſortes de denrées du crû du pays, mais encore dans ſes manufactures, où l'on fait des draps, des ratines, des droguets, des ſerges & beaucoup d'autres étoffes de ſoie & de laine, les principales ſont à Toulouſe, à Niſmes, à Alais & à Montpellier; à toutes ces manufactures, il faut ajouter les moulins à papier, la fabrique des chapeaux, du parchemin, des cartes à jouer, des dentelles, des clouteries & plus de 25 bonnes tanneries, le verd-de-gris qui ſe fait à Montpellier & ſes environs, & les ſels de ſes deux marais ſalans, l'un à Periac & l'autre à Sigean.

Le Languedoc, comprend les Généralités de Toulouſe & de Montpellier, elles ont enſemble 1183 paroiſſes.

GÉNÉRALITÉ DE TOULOUSE.

LA généralité de Toulouſe, comprend une partie du gouvernement de Languedoc, ſon étendue eſt de 40 lieues de long, ſur 36 de large & 175 de circuit; c'eſt un pays d'Etats diviſé en dix diocèſes qui ſont:

Albi.	Lavaur.
Aleth.	Mirepoix.
Carcaſſonne.	Montauban-en-partie.
Caſtres.	Rieux.
Comminge-en-partie.	* Toulouſe.

Routes de cette Généralité.

| * De Montauban, page 234, à * la Baſtide-Saint-Pierre 3 l. * Griſolles 2 lieues. * Saint-Jorri 2 l. * Courtanſoul 2 l.

* *Sud-ſud-oueſt de P. 167 l.*) TOULOUSE 2 l. belle & célèbre ville avec titre de comté & capitale du Languedoc, peu com-

merçante quoique avantageuſement ſituée ſur la Garonne ; on l'y paſſe ſur un pont large & très-long, pour aller au fauxbourg Saint-Cyprien, à la fin du canal qui communique aux deux mers. Elle n'eſt point aſſez peuplée à proportion de ſa grandeur, une partie des maiſons y eſt bâtie de brique, l'égliſe des Cordeliers y a un caveau qui conſerve les corps morts ſans pourriture, en deſſéchant les chairs ſans gâter la peau, ni déranger les membres; on les met debout appuyés contre le mur & contre des barres de fer poſées à hauteur d'appui ; on y en voit un grand nombre ainſi deſſéchés. Il y a un bel hôtel-de-ville devant lequel on a formé une belle place-royale très-ſpacieuſe, & dans l'hôtel une ſalle appellée la ſalle des illuſtres ; l'on voit le buſte des ſçavans en tout genre qui ont pris naiſſance dans cette ville ; cet hôtel porte le nom de Capitole : la charge de Capitoul ou d'Echevin annoblit ceux qui en ſont revêtus. Il y a à Toulouſe un archevêché, avec un beau palais épiſcopal bâti par M. Colbert, frère du Miniſtre, une univerſité, un parlement, un préſidial, une ſénéchauſſée, une intendance, une généralité, un hôtel-des-monnoies, une juſtice-conſulaire, pluſieurs académies, dont une fort ancienne eſt connue ſous le nom des

Jeux-floraux

Jeux-floraux, qui diſtribue quatre prix par an; une académie des ſciences, une de ſculpture, une d'architecture & de peinture, pluſieurs maiſons appartenantes ci-devant aux Jéſuites, qui ſont le noviciat, le collége, la maiſon profeſſe, la maiſon des penſionnaires, celle de retraite & un ſéminaire; il y a une collégiale remarquable par le grand nombre de reliques qu'on y revère; un couvent de Dominicains qui eſt le plus ancien de leur ordre, un ſéminaire des Pères de la Miſſion, un collége appellé l'Eſquille qui appartient aux Pères de la Doctrine-Chrétienne, & un très-grand nombre de communautés d'hommes & de filles. Long. 23-35, lati. 43-8.

* *Caſtanet* 2 l. petite ville près le canal du Languedoc. * Baſſiège 3 l.

* *De P. 174 l.*) *Villefranche* 2 l. ville où l'on fait un grand commerce de toiles. Elle a un préſidial & une ſénéchauſſée. * La Baſtide d'Anjou 3 l.

* *Sud de P. 179 l.*) CASTELNAUDARI 2 l. ville capitale du duché de Lauragais; ſituée dans un terrein fertile, ſur une petite éminence près du canal; elle eſt célèbre par la déroute d'une armée de mécontens, que commandoit Gaſton duc d'Orléans, elle arriva en 1632; le duc de Montmorenci y fut pris & conduit à Tou-

louſe où il eut la tête tranchée. Caſtelnaudari a un préſidial, une ſénéchauſſée, des manufactures de draps & de ſoie; les maiſons ont des toîts qui avancent ſi fort qu'ils couvrent preſque toute la grande rue qui fait le principal de cette ville, avec ſes deux places; on y voit deux belles égliſes, la collégiale & les Carmes. Long. 19-38, lati. 43-19.

* *De P. 183 l.*) *Saint-Papoul* 4 l. ville qui ne vaut pas mieux qu'un bourg; elle eſt ſituée ſur la Lambe dans le haut-Languedoc; il y a un évêché ſuffragant de Toulouſe.

* *Sud de P. 186 l.*) *Carcaſſonne* 3 lieues, ville du haut-Languedoc, très-riche par le produit de ſes manufactures de draps & autres étoffes de laines; elle eſt ſituée ſur l'Aude qui la diviſe en haute & baſſe ville; dans la haute que l'on nomme Cité, eſt renfermée l'égliſe cathédrale, avec un château fortifié & pluſieurs groſſes tours qui accompagnent ſes épaiſſes murailles; la baſſe eſt bien percée & bien bâtie. Elle a un évêché ſuffragant de Narbonne, un préſidial, une ſénéchauſſée, un collége & un ſéminaire regi ci-devant par les Jéſuites: les environs de cette ville ſont remplis d'oliviers; les montagnes ont de très-beaux marbres. Long. 20-49, lati. 43-10.

* *De P. 190 l.*) *Limoux* 4 l. ville du bas-Languedoc commerçante & bien peuplée; ſituée ſur l'Aude. Elle a un préſidial, une ſénéchauſſée & une fabrique de draps de ratines.

Sud de P. 191 lieues) *Alet*, cette ville eſt ſituée ſur l'Aude au pied des Pyrenées dans le bas-Languedoc; elle eſt remarquable par ſes bains & par les paillettes d'or & d'argent que l'on trouve dans les ruiſſeaux qui y coulent des Pyrenées; il y a un évêché ſuffragant de Narbonne. Long. 19-52, lati. 42-59.

* Couiſſa 2 l. (* Aunat 4 l.

* De Carcaſſonne, page 314, à (* Baſſebeyrac 3 lieues.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Sud de P. 170 l.) ALBI, ville mal-bâtie, qui a cependant un air riant; on y compte 10 mille habitans; elle eſt ſituée ſur le Tarn; c'eſt la capitale de l'Albigeois qui comprend les diocèſes de Caſtres & d'Albi; les promenades & les environs ſont des plus agréables. Elle a des Juges-conſuls, un archevêché, une belle cathédrale, un collége, un ſéminaire, pluſieurs couvens d'hommes & de filles; c'eſt en cette ville

que les anciens Vaudois ſe retirèrent au douzième ſiècle pour y vaquer à leur religion, & d'où ils eurent le nom d'Albigeois, à 14 l. de Montauban, p. 234

Sud de P. 173 l.) *Caſtres*, ville conſidérable du haut-Languedoc ; ſituée ſur l'Agout qui la diviſe en deux parties ; elle fut autrefois fortifiée ; les religionnaires y avoient fait une eſpèce de République ; Louis XIII les ayant vaincus en 1629, ils furent obligés de raſer les fortifications de cette ville ; une grande partie de ſes habitans ſont encore Calviniſtes. Elle a un évêché ſuffragant d'Albi, un collége ci-devant de Jéſuites, deux paroiſſes, des Cordeliers, des Jacobins, des Trinitaires, des Capucins & deux couvens de religieuſes ; une ſénéchauſſée, un très-beau palais épiſcopal, avec de magnifiques jardins, une belle promenade appellée le Jeu-de-mail ; des manufactures de petites étoffes de laine, de couvertures fines & de bonnets ; les teintures que l'on y fait en bleu-foncé ſont très-eſtimées, à 17 l. de Montauban, page 234. Longi. 19-55, lati. 43-37.

Gaillac, petite ville de l'Albigeois, ſur le Tarn dans le haut-Languedoc : on y fait un commerce aſſez conſidérable de ſes vins blancs. Elle a une abbaye de Bénédictins : à 10 l. de Montauban, p. 234.

La Grâce, petite ville ſur la rivière d'Orbien au pied des montagnes de la Courbière, dans le diocèſe de Carcaſſonne ; il y a auprès une abbaye de Bénédictins, à 5 l. de Carcaſſonne, page 314.

La Guépie, petite ville du diocèſe d'Albi dans le haut-Languedoc ; elle eſt ſituée ſur le Biaur qui le ſépare du Rouergue. Elle a une châtellenie & un bailliage, à 11 l. de l'Hoſpitalet, p. 234.

Sud de P. 164 lieues) *Lavaur*, ville ſur l'Agout dans le haut-Languedoc. Elle a un évêché ſuffragant de Toulouſe, à 8 l. de Montauban, page 234. Long. 19-30, lati. 43-41.

Mazères, ville du comté de Foix ; elle eſt aſſez conſidérable ; il y avoit un château où les comtes de Foix faiſoient leur réſidence, à 5 l. de Villefranche, p. 313.

Sud de P. 185 l.) *Mirepoix*, ville aſſez belle ſur le Gers dans le haut-Languedoc ; elle a titre de marquiſat, qui appartient à la maiſon de Lévi ; c'eſt en cette ville que les ducs de ce nom ont leur ſepulture ordinaire. Elle a un évêché ſuffragant de Toulouſe, à 6 l. de Caſtelnaudari, p. 313.

Penes ou *Pennes*, petite ville avec un château près de l'Aveirou, au diocèſe d'Albi, à 7 l. de Saint-Romans, p. 234.

Puylaurens, petite ville du Lauragais,

ſur les frontières du Rouſſillon dans le haut-Languedoc. Elle a titre de duché, à 12 l. de Toulouſe, p. 311.

Quillan, petite ville qui a titre de baronnie, ſituée ſur l'Aude dans le diocèſe d'Alet, à 4 l. de Couiſſa, p. 315.

Rabaſtens, ancienne ville où eſt le ſiège de judicature de l'Albigeois; elle eſt ſituée ſur le Tarn au diocèſe d'Albi; il y a un vieux château & une collégiale; les rues y ſont étroites, les maiſons aſſez jolies bâties en brique, à 6 lieues de Montauban, page 234.

Sud-oueſt de P. 178 l.) *Rieux*, petite ville du haut-Languedoc ſur la Riſe, qui ſe jette dans la Garonne un peu au-deſſous de cette ville. Elle a un éveché ſuffragant de Toulouſe; le palais épiſcopal eſt ce que l'on y voit de plus beau, à 9 l. de Caſtanet, page 313. Longit. 18-50, latitude 43-15.

De P. 212 lieues) *SAINT-PAUL-DE-FENOUILLETES*, petite ville du Languedoc, entre des montagnes ſur la rivière d'Egli dans le diocèſe d'Alet; c'eſt la capitale du petit pays de Fenouilletes, à 8 l. de la Palme, p. 326.

GÉNÉRALITÉ DE MONTPELLIER.

LA généralité de Montpellier, comprend une partie du gouvernement de Languedoc; elle s'étend à 52 lieues de long, ſur 24 l. de large & 198 de circuit; c'eſt un pays d'états diviſé en 12 diocèſes qui ſont:

Agde.	*Montpellier.
Alais.	Narbonne.
Beziers.	Niſmes.
Le Pui.	Saint-Pons.
Lodève.	Viviers.
Mende.	Uzès.

Routes de cette Généralité.

1* De la Palu, page 303, à

* *Eſt-ſud de P. 163 lieues*) *Pont-Saint-Eſprit* 2 l. ville & grand lieu de paſſage en Languedoc, avec une bonne citadelle; elle eſt connue par la beauté de ſon pont de 22 arches & de 420 toiſes de long, ſur le Rhône, où les bâteaux paſſent avec une rapidité incroyable: les voyageurs prudens y mettent pied à terre à cauſe du danger qu'il y a de paſſer deſſous. L'archi-

tecture de ce pont eſt admirable ; chacune de ſes piles eſt percée d'une petite arche pour faciliter la rapidité du fleuve quand les eaux ſont groſſes ; la ville eſt aſſez grande, mais mal-bâtie & les rues étroites ; il y a une abbaye & pluſieurs couvens. Long. 22-20, lati. 49-3.

* *Bagnols* 2 l. petite ville auprès de la Cèſe, rivière qui roule des paillettes d'or, dans le bas-Languedoc ; il y a une belle place au milieu de la ville, où ſortent de terre deux fontaines.

* Connaut 2 l. * Valiguières 3 l. * Remoulins 3 l. * Saint-Gervaſi 2 l.

* *Sud-eſt de P. 177 l.*) *Niſmes* 2 lieues, belle & floriſſante ville du Languedoc ; ſituée dans une plaine abondante & fertile en bons vins, bétail, gibier, huile & vermillon avec lequel on compoſe le kermès & la garance : ſon antiquité eſt prouvée par un amphithéâtre & autres beaux reſtes d'ouvrages faits par les Romains ; on y fabrique quantité de ſerges & de bas de ſoie. Elle a un évêché ſuffragant de Narbonne, un préſidial ; une ſénéchauſſée, une juſtice-conſulaire, une académie françoiſe, un collége ci-devant dirigé par des Jéſuites avec une égliſe, & un ſéminaire occupé par les Pères de l'Oratoire. Il y a beaucoup de Calviniſtes ; ils y avoient un temple que

Louis XIV, fit abattre pour bâtir en ſa place un château par lequel il les intimida, il eſt compoſé de pluſieurs baſtions qui commandent la ville; l'on y tient toujours garniſon; vis-à-vis & auprès de ce château, eſt un beau cours qui ſert de promenade. Le plus beau quartier de Niſmes, eſt aux environs de la halle couverte, ſous laquelle eſt le marché au bled & celui aux poiſſons; toutes les rues qui aboutiſſent à ce marché ſont belles & longues, de même que celle qui eſt du côté du collége; on y trouve pluſieurs croix d'un marbre très-blanc, ſur leſquelles ſont pluſieurs figures qui les rendent admirables. A quatre lieues de Niſmes près d'un village nommé Remoulins, ſur le Gardon rivière du bas-Languedoc, entre deux montagnes de 15 toiſes de hauteur; l'on voit le pont du Gard, bâti par les Romains pour ſoutenir l'acqueduc qui conduiſoit des eaux juſques dans la ville de Niſmes; tout l'ouvrage eſt d'ordre toſcan, formé de trois rangs d'arches bâtis l'un ſur l'autre de pierre de taille; ouvrage admirable pour la ſolidité & la légèreté, & le plus parfait, comme le plus entier, de toutes les antiquités qui ſont en France. Long. 22-4, lati. 43-50.

* Uchaut 2 l.

* *De P. 182 l.*) *Lunel* 3 l. jolie petite ville ſituée dans un terroir qui produit d'excellent vin muſcat, près de la rivière de Vidourle que l'on paſſe ſur un pont.

* Collombière 2 l.

* *Sud-ſud-eſt de P. 187 l.*) *Montpellier* 3 lieues, ville du Languedoc avec une citadelle flanquée de quatre grands baſtions royaux; elle eſt à 2 lieues de la mer, dans un terroir couvert de vignes & d'oliviers, près de la rivière de Lez; c'eſt l'une des plus belles villes de France, où ſe tiennent les Etats de la province, & où il y a toujours des étrangers attirés par l'affabilité des habitans, la bonté des vivres & la pureté de l'air. On admire ſon jardin-royal des plantes & ſon école de Médecine qui paſſe pour la plus célèbre de l'Europe; on y conſerve la robe & le bonnet du fameux Rabelais, dont on revêt ſept fois les nouveaux Docteurs. Cette cérémonie ſe fait en reconnoiſſance de ce qu'il leur procura le rétabliſſement de leurs priviléges : pour y réuſſir, il ſe préſenta en habit de docteur, chez le chancelier Duprat, où il épuiſa la ſcience de tous les ſavans qui s'y trouvèrent; il répondoit Grec à celui qui lui parloit Latin, Arabe au Syriaque, Hebreu à l'Arabe; de ſorte que le Chancelier en étant

averti, le fit entrer pour lui parler, Rabelais lui fit une harangue avec tant d'éloquence qu'il obtint ce qu'il demandoit. Montpellier a de fort beaux édifices, & des rues toujours fort nettes par le moyen de la pente & des petits cannaux ſouterreins qui ſe déchargent hors la ville; il y a un évêché ſuffragant de Narbonne & trois paroiſſes; du grand nombre de couvens qu'il y avoit avant les troubles de 1561, qui causèrent la ruine de 36, il n'eſt reſté que des Jacobins, des Trinitaires, des Capucins, des Obſervantins, des Pénitens & quelques communautés de Filles. Il y a une intendance, un hôtel-des-monnoies, un préſidial, une cour des aides & des comptes, une ſénéchauſſée, une juſtice-conſulaire, une ſociété-royale des ſciences, un collége occupé ci-devant par des Jéſuites, un ſéminaire; & pour promenades, l'eſplanade devant la citadelle & la place du Peirou, dans laquelle il y a la ſtatute équeſtre en bronze de Louis XIV. Le commerce que l'on fait en cette ville eſt très-conſidérable, ſur-tout en liqueurs, verd-de-gris, cuirs, futaines & couvertures de laines. Long. 21-32, lati. 43-36.

* *Fabregues* 3 l. petite ville ſur le ruiſſeau de Caulazon.

* *Gigean* 2 lieues, petite ville avec une

abbaye de Filles de l'ordre de ſaint Benoît.

* *Loupian* 2 lieues, petite ville du bas-Languedoc.

* *Villemagne* 2 l. village où il y a une abbaye de l'ordre de ſaint Benoît.

* *De P. 199 l.*) *Pezenas* 3 l. jolie ville ſur la Pein qui lave ſes murailles, & ſur une hauteur, dans une plaine fertile & des plus agréables, où il y a de belles avenues & de belles promenades : ſes places publiques ſont ornées de fontaines, avec de grands baſſins & des coupes portées ſur des piedeſtaux & de grandes piramides au-deſſus, tout entourées de baluſtrades : elle a titre de comté ; elle appartient au prince de Conti, avec une belle maiſon : on y trouve une collégiale, un collége de Pères de l'Oratoire, un couvent de Cordeliers & un de Capucins ; l'on y fait un grand commerce de draperie dans le temps de ſes foires. Longitude 21-5, lati. 43-26.

* La Begude de Jordi 2 l.

* *Sud de P. 204 l.*) *Béziers* 3 l. ancienne & belle ville du bas-Languedoc, avec titre de vicomté : ſa ſituation eſt ſi agréable qu'elle a donné lieu au proverbe : *Si Deus viveret in terris viveret Biterris*, c'eſt-à-dire, ſi Dieu vouloit habiter viſiblement ſur terre, il choiſiroit le ſéjour de Bézieis ; elle eſt ſur une colline près de l'Orbe,

ſon terroir eſt fertile en bled, bon vin & huile; les rues en ſont grandes & larges: l'on y remarques trois places, celles du marché, de l'hort & de la fontaine. Elle a un évêché ſuffragant de Narbonne, une viguerie, un palais épiſcopal bien-bâti & en belle-vue, un ſéminaire de Lazariſtes, un collége occupé ci-devant par les Jéſuites, une collégiale, une abbaye, pluſieurs paroiſſes & maiſons religieuſes. Long. 20-52, lati. 43-30. * Niſſan 2 l.

* *Sud de P. 210 l. par Toulouſe 198 l.*)

NARBONNE 4 l. ville du bas-Languedoc avec de bonnes fortifications & défendue par des foſſés pleins d'eau; elle eſt mal-bâtie & mal-peuplée: ce fut la capitale de la Gaule-Narbonnoiſe, où fut établie la première colonie des Romains: elle eſt à 2 lieues de la mer; il y a un canal qui traverſe la ville qu'on nomme la Robine & va ſe jetter dans le canal-royal; un bras de l'Aude porte à Narbonne des barques chargées qui viennent de la mer. Cette ville eſt ſituée entre des montagnes, de ſorte que quand il pleut pluſieurs jours de ſuite, on n'en peut ſortir qu'avec peine, à cauſe que tous les environs ſont inondés. Il y a un hôtel-des-monnoies, une juſtice-conſulaire, un bon arcenal, un archevêché, une belle métropole, avec un beau chœur

où l'on voit le tombeau de Philippe-le-Hardi ; il y a auſſi un ſéminaire occupé par les Pères de la Miſſion, un collége par les Pères de la Doctrine-chrétienne, & quantité d'anciens ouvrages des Romains, entre leſquels on remarque le capitole & les acqueducs; on fait grand cas du miel de Narbonne. Long. 20-41, la. 43-11.

* Sijean 4 l. remarquable par ſes ſalins.

(* La Palme 2 l.

| * De Narbonne à Carcaſſonne, de Narbonne, page 325, à * Villedaigne 2 l. * Cruſcades 2 l. * Mons 3 l. * Barbayrac 2 l. (*Carcaſſonne 3 l. & delà à Toulouſe, p. 314.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Sud-ſud-eſt de P. 200 *l.*) *Agde*, ville du bas-Languedoc, ſituée à un bout du canal-royal, ſur la rivière d'Airaut à une demi-lieue de ſon embouchure dans le golfe de Lyon, où il y a un petit fort pour en défendre l'entrée, les groſſes barques y arrivent facilement le long du quai qui borde le port. Cette ville mal-bâtie, où il n'y a preſque que des mariniers, étoit anciennement une colonie des Maſſiliens. Elle a des Juges-conſuls, un évêché ſuffragant de Narbonne, un collége de Pères de

l'Oratoire, les Capucins qui ſont au-dehors de la ville deſſervent une chapelle qui eſt en grande réputation & que l'on appelle Notre-Dame du Grau, à 4 lieues de Villemagne, page 324.

Aigue-Morte, petite ville fortifiée & bien peuplée, où ſaint Louis s'embarqua pour l'Afrique; ſon port eſt devenu inutile depuis que la mer s'eſt éloignée du bord: elle eſt ſituée à 5 l. de Niſmes, page 320.

Sud de P. 170 l.) *Alais*, ville du bas-Languedoc, avec titre de comté qui appartient à la maiſon de Conti, riche & bien peuplée quoique médiocrement grande: elle eſt ſituée ſur la rivière de Gardon, au pied des Sévennes près d'une belle prairie; on y fait des ſerges & autres petites étoffes qui rendent cette ville commerçante. Louis XIII en fit le ſiége en 1629, lorſque ſes habitans ſe revoltèrent contre les Catholiques; Louis XIV y fit bâtir une citadelle en 1689. Elle a un évêché ſuffragant de Narbonne & un collége à 6 l. de Connaut, page 320.

Argentière, petite ville du Vivarais, qui prend ſon nom de ſes mines d'argent que l'on ne travaille plus, à 8 l. de Montlimart, page 303.

Aubenas, petite ville du Vivarais, au

pied des Sévennes ; il y a un collége ci-devant de Jéſuites, à 6 l. de Montlimart, page 303.

Barjac, petite ville qui a titre de baronnie, du diocèſe d'Uzès, à 5 l. du Pont-Saint-Eſprit, p. 319.

De P. 176 lieues) *Beaucaire*, ville plus peuplée que grande, ſur le bord du Rhône, vis-à-vis de Taraſcon dans le bas-Languedoc : elle eſt très-renommée par la foire qui s'y tient en Juillet à la fête de la Magdelaine ; il y vient un grand nombre de marchands Allemands, Italiens, Eſpagnols & de toutes ſortes de nations ; cette foire ſe tient non-ſeulement dans la ville, mais encore dans des prairies le long du Rhône ; elle eſt franche de tous droits & dure ſix jours ; on prétend qu'il s'y fait un débit de toutes de ſortes de marchandiſes pour plus de ſix millions ; il y a auprès de Beaucaire une voûte ſouterraine, qui va ſous le Rhône & le traverſoit anciennement, à 3 l. de Remoulins, p. 320.

Capeſtan, petite ville près du canal-royal & de la rivière d'Aude, les archevêques de Narbonne à qui elle appartient y ont fondé un chapitre, à 2 l. de Niſſan, page 325.

CANAL de Languedoc ou *Canal-Royal*, ce canal fait pour la communication de la

la Méditerranée & de l'Océan, eſt regardé comme le chef-d'œuvre de la magnificence de Louis XIV, qui le fit commencer par le célèbre Riquet en 1667 & le finit en 1680. L'intention de ce Monarque étoit de pratiquer un paſſage aux deux mers ſans faire le tour de l'Eſpagne & du Portugal. Son utilité n'a pas été auſſi grande qu'on l'avoit eſpéré, puiſque juſqu'à préſent l'on n'a pu le rendre navigable pour les vaiſſeaux de guerre, joint à l'incommodité de ce qu'en été, les eaux ſont ordinairement ſi baſſes que les vaiſſeaux s'enſablent dans pluſieurs endroits, ſans compter les frais conſidérables qu'il faut faire pour l'ouverture & l'entretien des écluſes, & les réparations continuelles des éboulemens des terres occaſionnés par les vents: ce canal a 45 lieues de long, ſur 30 pieds de large & 104 écluſes de différentes inventions: ce que l'on y trouve de ſurprenant eſt la ſtructure de l'endroit appellé *Malpas*, où il a fallu couper une montagne de roche dure d'un quart de lieue de long, pour donner paſſage aux eaux & percer le deſſus à certaine diſtance pour avoir du jour, la dépenſe de ce canal s'eſt montée à plus de 13 millions, dont la moitié a été donnée par le Roi & le reſte par la province.

Il commence au port de Cette, ſitué entre Montpellier & Agde, & ſe perd dans la Garonne un peu au-deſſous de Toulouſe.

Clermont-de-Lodève, petite ville qui a titre de comté, à 9 l. de Montpellier, page 322.

Florac, petite ville qui a titre de baronnie dans le Gevaudan, à 16 l. de Saint-Flour, page 210.

Ganges, petite ville qui a titre de marquiſat, ſituée ſur l'Aude au diocèſe de Montpellier: les moutons de Ganges ſont d'un gout délicieux, à 14 l. de Conſaut, page 320.

Gignac, ville qui députe aux Etats & qui eſt chef-lieu d'une viguerie, à 4 l. de Montpellier, page 322.

Joyeuſe, petite ville qui a titre du duché-pairie, dans le bas-Vivarais, à 9 l. de Montlimart, page 303.

La Salvetat, petite ville de l'élection de Villefranche, dans le Rouergue. Elle a une juſtice-royale & un prieuré de Bénédictins, à 10 l. de la Begude de Jordi, page 324.

Leucate, petite ville autrefois fortifiée & ſituée auprès d'un étang de même nom; elle eſt remarquable par le ſiége qu'elle ſoutint contre les Eſpagnols qui y furent

battus par le maréchal de Schomberg en 1637, à 2 l. de Sijean, p. 326.

Sud-ſud-eſt de P. 152 lieues) *Lodève*, ancienne ville, mal-bâtie, riche par ſes manufactures de chapeaux, de draps & autres étoffes de laines ; elle eſt ſituée dans un pays ſec & ſterile au pied des Sévennes, ſur la Largue dans le bas Languedoc. Elle a un évêché ſuffragant de Narbonne, à 25 lieues de Saint-Flour, page 210 & 11 l. de Montpellier, p. 322.

Maguelone, eſt un étang de 8 l. de long, ſur 2 l. de large, à une lieue de Montpellier ; il porte le nom d'une ville épiſcopale qui étoit ſur ſa côte méridionale ; ſon évêché fut transféré en 1536, à Montpellier.

Marvejols ou *Marange*, jolie ville & fort marchande, avec une collégiale : elle eſt ſituée ſur la rivière de Colagne, dans un beau vallon en Languedoc ; c'eſt la ſeconde du Gevaudan, à 6 l. de Saint-Flour, page 210.

Sud-eſt de P. 137 lieues) *MENDE*, ancienne ville bien peuplée & mal-bâtie, capitale du Gévaudan, ſituée ſur le Lot. Elle a un êvêché ſuffragant d'Albi & un collége de Pères de la Doctrine-chrétienne ; ſes fontaines & les clochers de la cathédrale ſont ce qu'il y a de plus remar-

quable, à 10 l. de Saint-Flour, page 210. Long. 21-9, lati. 44-30.

Pradelles, petite ville ſur un rocher, près des ſources de l'Allier dans le Vivarais; ſes environs nourriſſent quantité de bétail, à 17 l. de Brioude, page 210.

Privas, petite ville ſur un côteau au bas duquel ſe fait la jonction de trois petites rivières, près du pas d'Aleyrou dans le Vivarais; cette ville étoit la retraite des Calviniſtes de la province: en 1629 Louis XIII en fit le ſiége en perſonne; elle eſt à 4 l. de Loriol, p. 303.

Sud eſt de P. 129 l.) *PUI-EN-VELAI*, grande ville du Languedoc, capitale du Velai, bien peuplée & bien bâtie; mais où il faut ſouvent monter & deſcendre: elle eſt ſituée ſur la montagne d'Aunis près de la Loire & de la Borne. Elle a un évêché qui ne relève que du Pape, un préſidial, une ſénéchauſſée, un collége où il y avoit des Jéſuites, un ſéminaire régi par les MM. de Saint-Sulpice, pluſieurs couvens de religieux & religieuſes, à 10 l. de Brioude, page 210. Long. 21-34, lati. 45-25.

Saint-Gilles, petite ville où il y a un grand-prieuré de Malte, avec un chapitre dont le chef a titre d'abbé, à 5 lieues de Nîmes, page 320.

Saint-Hippolite, jolie petite ville qui a un bon fort, un gouverneur & état-major; elle eſt ſituée ſur la petite rivière de Vidourle dans les Sévennes au diocèſe d'Alais; elle a pluſieurs fontaines dans ſes différens quartiers & un canal qui traverſe la ville & fait tourner pluſieurs moulins, les habitans de cette ville, pour avoir inſulté un Prêtre qui portoit le S. Viatique, ont été la cauſe de la révocation de l'Edit de Nantes, à 10 l. de Bagnols, p. 320.

Sud de P. 210 l.) *Saint-Pons de Tomières*, petite ville du bas-Languedoc, ſituée dans un vallon entouré de montagnes où il y a de belles carrières de marbres: ſon évêché eſt ſuffragant de Narbonne; il y a une manufacture de laines, à 6 l. de Béziers, page 324. Long. 20-29, lati. 43-32.

Sauves, petite ville ſur la Vidourle dans le diocèſe d'Alais; elle a une abbaye de Bénédictins, à 9 l. de Valiguieres, page 320.

Sommières, petite ville ſur la Vidourle, les Calviniſtes en avoient fait une place de ſûreté; elle a un gouverneur particulier, à 5 l. de Niſmes, page 220.

Tournon, ville du Vivarais, ſituée près du Rhône ſur le penchant d'une montagne. Elle a un château ſur la hauteur,

un beau collége ci-devant de Jéſuites, un couvent de Cordeliers, un de Carmes, un de Capucins & un de Filles, à une l. de Tain, page 302.

De P. 155 l.) *Vals*, bourg très-connu par les fontaines minérales qui ſont auprès: il eſt ſituée ſur la rivière d'Ardeſche, dans le Vivarais, à 7 l. de Loriol, p. 303.

Sud-eſt de P. 158 l.) *VIVIERS*, ancienne, mal-propre & petite ville, capitale du Vivarais; elle eſt ſituée ſur la rive droite du Rhône entre des rochers, ſur un deſquels la cathédrale eſt bâtie. Elle a un évêché ſuffragant de Vienne, un bailliage, à une l. de Donzère, p. 303.

Sud-ſud-eſt de P. 172 l.) *UZÈS*, petite ville qui a titre de duché-pairie; c'eſt la capitale de l'Uſége dans le haut-Languedoc: elle eſt ſituée dans un pays abondant en bled, bons vins, beſtiaux, huile & ſoie. En 1629, les habitans de cette ville qui avoient embraſſé le Calviniſme, furent obligés de ſe ſoumettre & perdirent tous les grands priviléges dont ils jouiſſoient. Uzès a un évêché ſuffragant de Narbonne, un bailliage, une manufacture de ſerges, & trois ſeigneurs différens, le Roi, l'Evêque & le duc d'Uzès, à 2 l. de Valiguières page 320. Long. 22-6, lati. 41-4.

PAYS DE FOIX.

CE petit gouvernement, qui ne comprend que le comté de Foix, eſt un pays d'états; il eſt peu fertile à cauſe des montagnes; ſa longueur eſt de 20 lieues, ſur 15 de large & ſon circuit de 70; il eſt ſitué entre les Monts-Pyrenées, le Rouſſillon, le Comminge & le Languedoc.

ROUSSILLON.

LE Rouſſillon a un Gouverneur & un Lieutenant-Général; ſa longueur eſt de 26 lieues, ſur 14 de large & ſon circuit eſt de 80 lieues: ſes bornes ſont au levant, la Méditerranée; au midi, la Catalogne ſéparée par les Pyrénées; au couchant, la Cerdagne; au nord, le bas-Languedoc. Cette province, qui a titre de comté, a ſouvent été le théâtre de la guerre, entre la France & l'Eſpagne; elle fut réunie à la couronne, par Louis XIII, qui la reprit aux Eſpagnols; ils la cédèrent à la France, par le Traité des Pyrénées en 1659. Son terroir eſt montagneux & peu fertile; il y

a cependant beaucoup de pâturages, des oliviers & de très-bons vins ; mais on n'y trouve point de rivières navigables.

Commerce du Rouſſillon.

Le commerce de cette province ne conſiſte que dans quelques mines de fer, des huiles d'olives, des laines preſque auſſi bonnes que celles d'Eſpagne, du gros bétail, quelques petites manufactures où l'on ne fabrique que des gros draps & des toiles aſſez groſſières.

GÉNÉRALITÉ DE PERPIGNAN.

LA généralité de Perpignan, comprend les gouvernemens de Foix & du Rouſſillon, les diocèſes de Perpignan & de Pamiers, & 1130 paroiſſes ; ſon étendue eſt de 48 l. de long, ſur 10 de large & 116 de circuit ; c'eſt un pays d'Etats où l'on compte trois Vigueries, qui ſont les comtés de Rouſſillon & Valeſpir, Conflent & Capſir, la Cerdagne-Françoiſe, indépendamment des pays de Foix & de Donnezan.

Routes

Routes de cette Généralité.

(* De Aunat, page 315, à * Puivalador 3 lieues.

* *Sud de P. 202 l.*) *Mont-Louis* 3 lieues, petite & très-forte ville du Rouſſillon, qui n'a que huit rues bien percées, toutes tirées au cordeau & des maiſons d'égale ſymétrie: l'arcenal, les caſernes, les magaſins & la maiſon du gouverneur ſont de beaux bâtimens; la citadelle eſt très-forte, l'enceinte eſt compoſée de quatre baſtions qui forment autant de fronts. Cette ville ſituée ſur un roc eſcarpé, au pied des Pyrénées & qui fait la ſéparation de la Cerdagne & du Conflans, fut bâtie par Louis XIV, en 1681, pour couvrir de ce côté les frontières de la France. Longitude 22-43, lati. 45-50.

(* De la Palme, page 326, à * Salces, 4 lieues.

* *Sud-eſt de P. 211 l.*) *PERPIGNAN* 3 l. ville paſſablement grande, aſſez peuplée, très-forte, avec une bonne citadelle, & capitale du Rouſſillon; elle fut priſe aux Eſpagnols en 1642; elle eſt ſituée en partie ſur une colline, & en partie dans une plaine ſur le Tech, que l'on paſſe ſur un beau pont: ſon terroir eſt fertile en bons vins: c'eſt le ſiége d'un con-

ſeil ſupérieur; le corps de l'hôtel-de-ville compoſé de cinq Conſuls, a le droit de créer tous les ans deux nobles. Cette ville a un évêché ſuffragant de Terragone, archevêché d'Eſpagne, une univerſité, une intendance, un hôtel-des monnoies, un hôpital, une fonderie de canons, trois maiſons occupées ci-devant par des Jéſuites, pluſieurs couvens d'hommes & de filles. Long. 20-35, lati. 42-41. * Le Boulou 5 lieues.

(* *De P. 219 lieues*) *La Jonquière* 3 l. ancienne ville de Catalogne au pied des Pyrénées.

| * De Perpignan, page 337, à * Prades 8 l. *Aulette 3 l. *Mont-Louis 4 l. page 337.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Arles, petite ville du Rouſſillon, où il y a un tombeau célèbre dans lequel certains jours de l'année, on prétend que l'eau vient miraculeuſement; il y a une abbaye de Bénédictins, à 6 lieues de Boulou, page 338.

De P. 199 l.) *Ceret*, petite ville du Rouſſillon, où en 1660 s'aſſemblèrent les Commiſſaires de France & d'Eſpagne, pour

régler les limites des deux royaumes ; elle eſt ſituée ſur le Tech, avec un beau pont d'une ſeule arche, à 2 lieues de Boulou, page 338.

Elne, petite ville du Rouſſillon près de la Méditerranée, ſur le Tech ; ſon évêché fut transferé en 1604 à Perpignan, à 4 l. de Perpignan, p. 337.

FOIX, petite ville du haut-Languedoc & capitale du comté de Foix, où l'on tient les Etats ; elle eſt ſituée au pied des Pyrénées ſur l'Ariège, que l'on paſſe ſur un pont de pierres. Elle a une abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, à 2 l. de Villefranche, p. 313.

Mas-d'Azil, petite ville du comté de Foix, ſituée dans un beau vallon, ſur le torrent de la Riſe : on y voit une abbaye de Bénédictins ; aupres de cette ville eſt un roc où le torrent paſſe à travers, à 12 l. de Villefranche, page 313.

Sud-oueſt de P. 182 l.) *Pamiers*, ville ſur l'Ariège au comté de Foix, dans le haut-Languedoc ; elle étoit autrefois conſidérable & n'eſt point aujourd'hui peuplée à proportion de ſa grandeur. Elle a un évêché ſuffragant de Toulouſe, un collége, un préſidial & une ſénéchauſſée, à 8 l. de Villefranche, page 313. Long. 19-14, lati. 43-10.

Prats-Malo, petite & forte place avec un château appellé le fort de la Garde, qui contient la maiſon du gouverneur, trois corps de caſernes & quelques cantines: la ville eſt bâtie en amphithéâtre ſur le Tech, au milieu des montagnes dans le Rouſſillon, à 8 lieues de Mont-Louis, page 337.

Saverdun, ville autrefois fortifiée; ſituée ſur l'Ariège dans le comté de Foix: on la diviſe en haute & baſſe-ville, à 6 l. de Villefranche, page 313.

PROVENCE.

LA Provence a un Gouverneur & un Lieutenant-général; ſa longueur eſt de 55 l. ſur 37 de large, & ſon circuit de 187; ſes bornes ſont au levant, les Alpes & le Var; au midi, la Méditerranée; au couchant, le Rhône qui la ſépare du Languedoc; au nord, le Dauphiné.

Cette province très-agréable & très-fertile, fut anciennement habitée par divers peuples qui furent ſubjugués par les Romains, ces derniers en firent une province particulière: en 416 les Viſigoths l'enlevèrent aux Romains, les Bourguignons s'en rendirent les

maîtres en 450. En 534, Childeric & Clotaire s'emparèrent de tout le royaume de Bourgogne, & ſous les deſcendans de Charlemagne la Provence devint une partie du royaume d'Arles; des rois d'Arles, elle paſſa à des Comtes héréditaires qui fondirent dans la maiſon des comtes de Barcelone; le dernier qui la poſſéda fut Raimond Beranger V, qui laiſſa quatre filles, dont Béatrix la plus jeune porta en 1245, le comté de Provence à Charles de France comte d'Anjou; les Comtes d'Anjou en jouirent juſqu'en 1481, qu'il fut réuni à la couronne par Louis XI, inſtitué héritier de Charles d'Anjou comte du Maine & de Provence.

Son terroir produit quantité de plantes medécinales, aſſez de bled, du vin, des citrons, des oranges, des grenades, des amandes, des avelines, du raiſin & autres excellens fruits, des huiles très-douces: on y fait de très-bon ſel; il y a des mines de pluſieurs eſpeces & des eaux minérales.

Cette province avoit autrefois des Etats-généraux; mais depuis 1639, elle ne tient tous les ans que des aſſemblées à Lambeſc, par ordre du Roi. En 1747, elle fut affligée d'une grande famine qui ne fut pas de longue durée par les ſoins que l'on prit pour y remettre l'abondance.

Commerce de la Provence.

Toutes les productions de cette province, ſont autant d'objets de commerce, à cauſe de ſes ports de mer; elles ne conſiſtent pas ſeulement dans la bonté de ſes huiles d'olives, de ſes excellens vins muſcats, de ſes fruits de toutes ſortes, & dans le grand nombre de vers à ſoie que l'on y nourrit & qui fourniſſent beaucoup de ſoie; mais encore dans une infinité de très-bonnes ſavonneries, de tanneries, de fabriques de chapeaux, de martinets pour le cuivre & toutes ſortes d'étoffes de lainerie, dont les unes ſont faites avec des laines d'Eſpagne & d'autres avec celles du pays; l'on prétend que Marſeille qui eſt le lieu où ſe fabrique le meilleur ſavon, en fait un commerce ſi conſidérable en tems de paix, qu'il ſort de cette ville, année commune, pour les différentes parties du monde, juſqu'à 400 mille quintaux de ſavon en caiſſe; ce qui fait un fond d'environ huit millions qui circulent en papier dans notre commerce.

GÉNÉRALITÉ D'AIX.

LA généralité d'Aix, comprend le gouvernement de Provence, les archevêchés d'Aix, d'Arles; les évêchés d'Apt, de Siſtéron, de Digne, de Riez, de Senez, de Marſeille, de Toulon, de Fréjus, de Graſſe, de Vence, de Glandèves & 710 paroiſſes; ſon étendue eſt la même que celle de ſon gouvernement: c'eſt un pays d'états, ſous le ſimple nom d'aſſemblées, où l'on compte 20 vigueries qui ſont:

* Aix.	Forcalquier.
Annot.	Graſſe.
Apt.	Hières.
Barjols.	Saint-Maximin.
Barrèmes.	Seine.
Brignols.	Aups.
Caſtellane.	Siſtéron.
Colmars.	Saint-Paul.
Digne.	Taraſcon.
Draguignan.	Toulon.

Routes de cette Généralité.

De Bagnols, p. 320, à * la Begude Saint-Laurent 3 l. * Pujeau 2 l. Villeneuve, petite

ville ſur le Rhône. * Avignon 2 l. ville appartenante au Pape, enclavée dans cette généralité ; on en trouvera la deſcription dans les Etats du Pape. * Saint-Andiol 4 l. * Orgon 2 l. * Pont-Royal 4 l. * Saint-Canat 4 l.

* *Eſt-ſud de P. 190 l.)* **AIX** 4 l. ville capitale de la Provence, autrefois le ſéjour ordinaire de ſes Comtes ; elle eſt belle & regulièrement bâtie ; mais d'une grandeur médiocre, les rues en ſont larges & remplies de beaux bâtimens, ſur-tout du côté de la place d'Orbitello, où il y a un magnifique cours, environné de beaux édifices, & qui eſt formé par des allées d'arbres, avec quatre fontaines ornées de figures & de beaux baſſins. Aix fut fondée l'an de Rome 630, dans un lieu où l'on trouvoit des eaux chaudes près de la petite rivière d'Arc, dans une grande plaine. Elle a un archevêché, un parlement, une cour des aides unie à la chambre des comptes, une univerſité, une intendance, un hôtel-des-monnoies, une ſénéchauſſée, une viguerie, de belles égliſes, un collége occupé ci-devant par les Jéſuites, un prieuré de l'ordre de Malte, deux collégiales compris la métropole, trois paroiſſes, un grand nombre de couvens qui ſont des Chartreux, des Minimes, des Trinitaires, des

Carmes & des Carmes-déchauſſés, des Jacobins, des Cordeliers, des Servites, des Obſervantins, des Récolets, des Capucins, des Auguſtins & des Auguſtins-déchauſſés, des Feuillans, des Picpuces, des Pères de la Merci, des Prêtres de l'Oratoire & de la Doctrine-chrétienne, des Urſulines, des Bénédictines, des Dominicaines, des filles de la Viſitation, du Bon-Paſteur, de Sainte-Claire & de la Miſéricorde. Dans le nombre de ſes beaux édifices, on remarque le palais, l'hôtel de-ville & ſon Beffroi, l'une des plus curieuſes horloges de France; elle eſt dans une rue adjacente à la place du marché, très-curieuſe à voir par la diverſité des fruits que l'on y trouve. Long. 23-6, lati. 43-31. *Pin 4 l.

* *Eſt-ſud de P. 198 l.*) *Marſeille* 4 l. c'eſt une ville de Provence très peuplée & très-marchande à cauſe de ſon port qui paſſe pour un des plus ſûrs de la Méditerranée; il eſt toujours couvert de vaiſſeaux marchands, dont il peut contenir juſqu'à 600; mais les plus gros ne pouvant y entrer, s'arrêtent à l'île d'If, à une demi-lieue de Marſeille où il y a un château. De cet endroit on voit la ville qui s'élève comme une grande terraſſe ſur le bord de la mer; elle fut fondée par une colonie de Phocéens 500 ans avant Jéſus-Chriſt; on la

diviſe en vieille-ville & en ville-neuve: en 1720, elle fut attaquée de la peſte apportée par un vaiſſeau venant de Seide, & il y périt environ 80 mille ames; il y a un évêché ſuffragant d'Arles, une académie-françoiſe, un préſidial, une ſénéchauſſée, une juſtice conſulaire, des écoles publiques pour la marine; une célèbre abbaye que l'on nomme Saint-Victor, & de beaux édifices, entre leſquels on remarque la bourſe vers le milieu du port: quatre paroiſſes dont trois ſont chapitres, pluſieurs ſéminaires & hôpitaux, un grand arcenal compoſé de ſix grands pavillons & autant de corps de logis, accompagné d'une grande place où l'on peut bâtir pluſieurs galères; on y voit deux grands baſſins d'eau qui ſervent à les pouſſer en mer en ouvrant une écluſe; un collége de l'Oratoire & un autre qui appartenoit aux Jéſuites avec deux autres maiſons, une commanderie de l'ordre de Malte, une quantité de maiſons religieuſes qui ſont, des Chartreux, des Auguſtins & des Auguſtins-déchauſſés, des Jacobins, des Carmes & des Carmes-déchauſſés, des religieux de Saint-Antoine, des Cordeliers, des Minimes, des Servites, des Récolets, des Capucins, des Pères de la Merci, de la Miſſion & de l'Oratoire, des Feuillans, des Carmélites, des

Capucines, des Urſulines, des Dominicaines, des Bénédictines, des filles de la Viſitation, de Sainte-Claire, du Bon-Paſteur & de la Miſéricorde : le fort de Saint-Jean & la citadelle ont été bâties en 1660 par les ordres de Louis XIV, pour contenir les habitans qui prétendoient être libres ; on fabrique en cette ville des étoffes de ſoie, d'or & d'argent ; il y a des raffineries de ſucre, des manufactures de ſavons, & on y trouve de toutes les marchandiſes les plus précieuſes du levant. Cette ville qui a ſouffert pluſieurs ſièges conſidérables, fut priſe & pillée par Alphonſe IV, roi d'Arragon en 1427 ; mais elle réſiſta en 1556, à Charles-Quint, qui fut contraint de ſe retirer avec perte d'une partie de ſon armée ; on compte juſqu'à 2000 maiſons de campagne, aux environs de Marſeille, appartenantes aux bourgeois de la ville & que l'on nomme *baſtides ;* elles ſont compoſées ſimplement d'un pavillon, d'un jardin orné de fleurs, orangers, oliviers & vignes. Long. 23-2, lati. 43 17.

* Aubagne 4 l. * Cuges 3 l. * Bauſſet 4 lieues.

* *Eſt-ſud de P. 213 l.*) *Toulon* 4 lieues, jolie ville & place forte en Provence, avec un bonne citadelle ; ſon port eſt deſtiné

pour les vaiſſeaux de guerre & défendu par pluſieurs forts ; ce qui en fait un des plus beaux, des plus grands & des meilleurs de la Méditerranée : ce port le ſecond département de la marine, règne le long de la ville où il y a un quai très-uni pavé de brique ; ſon entrée étroite fait que les vaiſſeaux n'y peuvent entrer que l'un après l'autre ; il eſt ſi conſidérable que lorſque la marine eſt en état, on y voit des gros vaiſſeaux de guerre, des frégates, des brulots, des corvettes, des galiottes à bombes, des flûtes & toutes ſortes de bâtimens : on y trouve de beaux magaſins, entre leſquels on remarque l'arcenal rempli de toutes ſortes de munitions propres à équiper les vaiſſeaux que l'on y bâtit ; la ſale des armes où l'on fabrique les fuſils, piſtolets & toutes ſortes d'armes ; le parc-d'artillerie, la fonderie, la ſainte-barbe où ſont tous le uſtenſiles des canoniers ; la ſale des voiles, la corderie, en général l'on y trouve de tout ce qui concerne la marine. Les Alliés firent en 1707 une entrepriſe ſur Toulon qui leur coûta plus de dix mille hommes, & des ſommes immenſes à la Hollande & à l'Angleterre qui en avoient fait les frais : il y a à Toulon une école de gardes-marines établie par Louis XIV, un hôtel-de-ville aſſez beau,

une cathédrale remarquable par ſon maître-autel, un évêché ſuffragant d'Arles, une ſénéchauſſée, une viguerie, un ſéminaire, un collége; les Jéſuites avoient le ſéminaire, les Pères de l'Oratoire ont le collége; il y a auſſi des Jacobins, des Auguſtins-déchauſſés, des Minimes, des Carmes-déchauſſés, des Pères de la Merci, des Capucins, des Récolets, des Barnabites, des Urſulines, des Filles-repenties & des Filles de la Viſitation. Long. 23-35, latitu. 43-8.

1 * D'Aix à Nice, d'Aix, page 344, à * Rouſſet 4 l. * Porcioux 3 l. Tourves 3 l.

* *De P.* 202 *l.*) *Brignols* 2 l. ville ſituée dans un beau terroir entre des montagnes; elle eſt renommée pour ſes bonnes prunes. Elle a une ſénéchauſſée. * La Cabaſſe 2 l.

* *Luc* 2 l. bourg qui a titre de comté; il appartient à la maiſon de Vintimille.

* Vidauban 2 l. * Mui 3 l.

* *Eſt-ſud de P.* 214 *l.*) *Fréjus* 3 l. ville autrefois port de mer qui s'eſt comblé; elle eſt ſituée ſur la rivière d'Argens près de la mer, dans des marais qui en rendent l'air mal-ſain; l'on y voit des rues entières qui n'ont que des mâſures. Elle a un évêché ſuffragant d'Aix, un petit collége ci-devant aux Jéſuites, un couvent de Cordeliers, un de Jacobins & un de Bar-

nabites ; cette ville fut priſe en 1707, par le duc de Savoie. Long. 24-28, lati. 43-24. * L'Eſtrelles 4 l.

* *Cannes* 4 l. petite ville avec un château & un port ſur la Méditerranée.

* *De P. 224 l.*) *Antibes* 2 l. ville très-marchande de Provence, ſur les confins du Piémont, avec un bon port de mer, fortifié d'un bon château. Long. 24-48, lati. 43-34, * Loup 2 l.

* *De P. 228 l.*) NICE 2 l. ville autrefois conſidérable ; ſituée aux confins de la France & capitale du comté de ce nom ; elle appartient au roi de Sardaigne.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

ANNOT, petite ville ſur le Vaire ; capitale d'une viguerie dans les montagnes de Provence, à 11 l. de Loup, p. 350.

Sud-eſt de P. 185 lieues) *Apt*, ancienne ville, chef-lieu d'un bailliage aſſez étendu ; elle eſt ſituée dans un terroir avantageux ſur la petite rivière de Calcron ; l'on y voit pluſieurs beaux monumens d'antiquités romaines. Elle a un évêché ſuffragant d'Aix, à 9 l. de Saint-Andiol, page 344.

Sud-eſt de P. 181 l.) *Arles*, belle & ancienne ville, célèbre du tems de Jules-

Céſar, & où Conſtantin fit long-tems ſa réſidence : on y trouve pluſieurs beaux monumens d'antiquités : on y remarque ſurtout un obéliſque & un amphithéâtre: la ville eſt ſituée ſur le Rhône, où il y a un pont de bateaux ; ſes dehors ſont des plus agréables qu'il y ait dans le royaume ; il y a du froment, de bon vin, des fruits de toutes eſpèces, de la manne, du vermillon & de l'huile ; l'air que l'on y reſpire eſt très-ſain. Elle a un archevêché, ſept paroiſſes, des Trinitaires, des Carmes, des Auguſtins, des Carmes & des Auguſtins-déchauſſés, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des Récolets, des Prêtres de l'Oratoire, des Carmélites, des Urſulines, des Bénédictines, des filles de la Viſitation & des filles de Sainte-Claire, une ſénéchauſſée, une univerſité, des Juges-conſuls, ſon académie de belles-letres eſt compoſée de 30 gentilshommes, à 5 l. de Saint-Andiol, p. 344. Long. 22-18, lati. 43-40.

Barjols, petite ville aſſez peuplée ; elle a droit de députer aux Etats ; il y a une collégiale, à 5 l. de Porcioux, p. 349.

Bregancon, fort château entre Toulon & Saint-Tropez ; il eſt ſitué ſur un rocher, dans une petite île, près des îles

d'Hières ſur la côte de la Méditerranée, à 8 l. de Toulon, p. 347.

Cadenet, petite ville près de la Durance, avec un vieux château & titre de vicomté, à 3 l. de Pont-Royal, p. 344.

Caſtellane, ville qui a droit de députer aux Etats; ſituée dans un terroir agréable & fertile, ſur la rivière de Verdon au diocèſe de Senez; c'eſt le lieu de la réſidence de l'évêque, à 20 l. d'Aix, p. 344.

Colmars, petite ville qui a le droit de députer aux Etats; ſituée près des Alpes, à 32 l. de Grenoble, page 304.

Cotignac, petite ville renommée pour ſes confitures; elle a titre de baronie, à 2 de la Cabaſſe, p. 349.

Sud-ſud-eſt de P. 207 l.) *Digne*, belle ville, renommée par les bains qui ſont auprès; elle eſt ſituée ſur la Bléone. Elle a un évêché ſuffragant d'Embrun, un bailliage & une ſénéchauſſée. Cette ville eſt partagée en bourg & en cité, le Roi en eſt le ſeul ſeigneur, à 17 lieues d'Aix, page 344.

Draguignan, ville ſituée dans un terrein agréable & fertile, ſur la rivière de Pis; elle a une collégiale; ſa viguerie eſt très-étendue, à 2 l. de Mui, p. 349.

Entrevaux, petite ville où l'évêque de Glandève fait ſa réſidence ordinaire; elle eſt

eſt ſituée ſur le Var près de Glandève, à 8 l. de Loup, p. 350.

FORCALQUIER, ville conſidérable, ſituée ſur une montagne où l'air eſt ſain & le terroir fertile ; c'eſt la capitale du comté célèbre de même nom. Elle a une ſénéchauſſée & une collégiale, à 24 l. de la Palu, p. 303.

Sud-eſt de P. 234 l.) *Glandève*, ville preſque détruite par les débordemens du Var. Elle a un évêché ſuffragant d'Embrun; mais ſon évêque fait ſa réſidence à Entrevaux où eſt ſon chapitre : Glandève eſt à 8 l. de Loup, p. 350.

Sud-eſt de P. 224 l.) *Graſſe*, petite & jolie ville, ſituée ſur une hauteur. Elle a un évêché ſuffragant d'Embrun, une ſénéchauſſée, une viguerie & pluſieurs couvens d'hommes & de filles, à 2 l. de Cannes, page 350. Longitude 24-36, lati. 43-38.

Hières, eſt une ville dans une belle ſituation ſur une colline : il y a deux couvens d'hommes, deux de filles & un collége; les îles de ce nom, ſont vis-à-vis, à 4 lieues de Toulon, p. 347.

De P. 208 l.) *La Ciotat*, ville maritime entre Marſeille & Toulon ; elle eſt bien peuplée, marchande, & renommée pour ſes bons vins muſcats, l'on voit dans l'en-

clos d'un couvent de Servites, qui eſt auprès de cette ville, une fontaine où l'eau hauſſe & baiſſe comme le reflux de la mer; le ville eſt à 3 l. de Cuges, p. 347.

Lambeſc, petite & jolie ville où l'on tient les aſſemblées de la province; elle donne titre de prince à l'aîné de la branche d'Armagnac de la maiſon de Lorraine, à 2 l. de Pont-Royal, p. 344.

Manoſque, ville ſituée dans un fertile & très-beau pays ſur la Durance. Elle a une commanderie de l'ordre de Malte, dont le Bailli eſt grand-croix, un château, deux paroiſſes & pluſieurs couvens, à 10 l. de Pont-Royal, p. 344.

Martigues, ville qui a titre de principauté; elle eſt ſituée entre Arles & Marſeille, auprès d'un étang qui fournit de bon ſel & qui eſt par-tout navigable; il a ſix lieues de longueur, ſur quatre de large; par ce même étang, il n'y a que 2 l. à Pont-Royal, p. 344.

Olioules, petite ville ſituée en un lieu planté d'oliviers, dans la viguerie d'Aix; elle a un collége de Pères de l'Oratoire, à une l. de Bauſſet, p. 347.

Sud-eſt de P. 166 l.) ORANGE, conſidérable & ancienne ville, avec un évêché ſuffragant d'Arles; elle eſt ſituée dans une belle plaine arroſée de pluſieurs ri-

vières : c'eſt la capitale d'une principauté de même nom qui appartenoit autrefois à la maiſon de Naſſau. Elle fut cédée avec tous ſes droits à Louis XIV, l'an 1713, par le Traité d'Utrecht ; il y a pluſieurs reſtes d'antiquités, une univerſité & une belle manufacture de toiles peintes, à 3 lieues du Pont-Saint-Eſprit, page 319.

Sainte-Beaume, (*la*) grotte ſur un rocher eſcarpé d'une hauteur prodigieuſe, entre Marſeille, Aix & Toulon, Sainte-Magdelaine y fit dit-on, pénitence pendant 30 ans ; l'on y a bâti une petite égliſe, où des cierges & des lampes brûlent nuit & jour ; cette grotte, près de laquelle on a bâti un petit couvent où il y a quelques Dominicains, avec un Concierge qui reçoit les pélerins dans un petit corps de logis, eſt à 3 l. de Porcioux, p. 349.

Saint-Tropès, forte ville maritime avec une citadelle & un port, dans le diocèſe de Fréjus ; elle eſt ſituée ſur le golfe de Grimauld, à 5 l. de Vidauban, p. 349.

Salon, ville où eſt né le fameux Noſtradamus ; l'on y voit ſon tombeau dans l'égliſe des Cordeliers : la ville eſt ſur un canal qui communique avec la Durance, à 1 l. de Pont-Royal, p. 344.

Sault, bourg qui eſt chef-lieu d'une vallée & d'un comté de même nom, dans

le diocèſe de Carpentras, à 10 lieues de la Palu, p. 303.

Sud-eſt de P. 192 l.) *Senez*, petite & vilaine ville, ſituée ſur des montagnes dans un terroir ſterile. Elle a un évêché ſuffragant d'Embrun, à 31 l. de la Palu, p. 303.

Sud-eſt de P. 174 l.) *SISTERON*, ville ſur la Durance, avec une bonne citadelle; elle eſt peuplée & riche: c'eſt la capitale du bailliage de même nom; elle a un évêché ſuffragant d'Aix, un gouverneur, un lieutenant-de-roi, & une ſénéchauſſée, à 20 l. de Montlimart, p. 303. Long. 23-35, lati. 44-12.

Sud eſt de P. 174 l.) *TARASCON*, jolie, grande & ancienne ville fortifiée d'un bon château & bien peuplée: c'eſt la capit. d'une viguerie de même nom; elle eſt ſituée dans un terrein fertile & délicieux ſur le Rhône, vis-à-vis la ville de Beaucaire, avec laquelle elle communique par un pont de bâteaux; il y a pluſieurs couvens d'Hommes & de Filles, un chapitre de 15 Chanoines où l'on voit les reliques de Sainte-Marthe, dans une châſſe d'or pur enrichie de pierreries, peſant 22 mille ducats; elle paſſe pour la plus belle de France, à 4 l. d'Avignon, p. 344. Long. 22-20, lati. 43-48.

Eſt-ſud de P. 228 l.) *Vence*, ancienne ville ſur les frontières du Piémont, avec un évê-

ché ſuffragant d'Embrun, & titre de baronie qui appartient à la maiſon de Villeneuve, à 2 l. de Loup, p. 350.

LORRAINE & BARROIS.

LA Lorraine & le Barrois, ont un Gouverneur & un Lieutenant-général ; la longueur de ces provinces, en y comprenant le Trois-évêchés, eſt de 50 lieues, ſur 46 de large & ſon circuit de 195 ; elles ſont bornées au levant, par l'Alſace & le duché des Deux-Ponts ; au midi, par la Franche-Comté ; au couchant, par la Champagne ; au nord, par le Luxembourg & l'archevêché de Trèves.

Cette province eſt compoſée de trois grands bailliages, Nanci, Vauge, Vaudrevange, avec leſquels ſont compris, le duché de Bar & les trois évêchés qui y ſont enclavés, ce qui en fait une des plus conſidérables de l'Europe.

La Lorraine anciennement habitée par des Médiomatrices & des Luces, fut compriſe dans la première Belgique. Sous la première race de nos Rois, elle fit partie du royaume d'Auſtraſie ; & ſous la ſeconde

de celui de Lorraine, qui comprenoit les diocèſes de Mets, Toul, Verdun, Straſbourg, Trèves & le Brabant. L'empereur Henri l'Oiſeleur profitant des troubles de la France, ſous le règne de Charles-le-Simple, s'empara de la Lorraine: alors ſes ſucceſſeurs la donnèrent à différens Princes qui en rendirent foi & hommage; Louis XIII, mécontent de Charles IV duc de Lorraine s'empara de ſes Etats en 1634. Ce Prince y rentra par le Traité qu'il fit avec Louis XIV, qui lui tranſportoit après ſa mort les duchés de Lorraine & de Bar; mais par le Traité de 1679, conclu entre la France & l'Empire: on rendit au prince Charles de Lorraine, les Etats dont jouiſſoit ſon oncle Charles IV, à la réſerve de Nanci & ſa banlieue, cependant ce Prince n'ayant pas accepté ces propoſitions, le Roi demeura en poſſeſſion de la Lorraine juſqu'en 1697, alors il la remit à Léopold I, fils de Charles V. François-Etienne Empereur, fils de Léopold mort en 1724, ayant épouſé la reine d'Hongrie, fille du dernier Empereur de la maiſon d'Autriche, conſentit à l'échange de la Lorraine, contre le grand-duché de Toſcane, par le Traité de Vienne de 1736, qui en fit le roi Staniſlas poſſeſſeut & la rend reverſible à la France. Son terroir produit abon-

damment toutes ſortes de grains, navettes, vins, chanvres, gibier, poiſſons; il y a de belles prairies, de grandes forêts, des puits ſalés qui fourniſſent quantité de ſel, des mines de fer & d'argent.

DES TROIS-ÉVÊCHÉS.

LA Lorraine-Françoiſe, ou les Trois-Evêchés, Mets, Toul & Verdun, avec leurs dépendances; ont un Gouverneur & trois Lieutenans généraux; ils ſont enclavés dans la Lorraine & appartiennent à la France, depuis 1552 que Henri II s'en empara en marchant au ſecours des princes Allemands, avec leſquels il s'étoit ligué contre Charles-Quint; la terre y produit abondamment du bled, du vin & tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

Commerce de la Lorraine, du Barrois & des Trois-Evêchés.

Le commerce de cette province conſiſte en grains, vins, ſels, fourages, eau-de-vie, fruits, dragées, confitures, huiles de navette, en bois dont il y en a de propres aux uſages de la marine, & en beſtiaux; ſes mines de fer occupent quantité de for-

ges : il y a des manufactures de dentelles, de fil, de toiles & de lainage où l'on fabrique des draps en façon de pinchinats, des étamines, des droguets & autres étoffes qui occupent un grand nombre d'ouvriers : l'on fait auſſi en cette ville quantité d'ouvrages en bois de Sainte-Lucie, qui ſe trouve en pluſieurs cantons d'Eſpinal, & des chapeaux, des cloux & du papier ; il y a des verreries établies en pluſieurs endroits & un grand nombre de tanneries. Les Juifs établis à Mets, la ſeule ville en France où ils aient une ſynagogue, font la plus grande partie du commerce de cette province, ſur-tout en chevaux, qu'ils tirent de Suiſſe & autres lieux ; ce négoce eſt pour eux ſi conſidérable, qu'ils font des entrepriſes pour fournir de très-grandes armées.

GÉNÉRALITÉ DE LORRAINE.

LA Généralité de Lorraine & celle de Mets, qui y eſt enclavée ; ont enſemble la même étendue que leurs gouvernemens : la Lorraine a 2563 paroiſſes ; on y compte vingt-ſix bailliages en Lorraine & dix en Barrois.

Ceux

Ceux de la Lorraine ſont :

Bitche.
Blamont.
Boulai.
Bouzonville.
Bruyères.
Charmes.
Château-Salins.
Châté.
Commerci.
Darnei.
Dieuze.
Eſpinal.
Feneſtrange.
Lixheim.
Luneville.
Mertzick.
Mirecourt.
* Nanci.
Neuf-Châtea..
Nomeni.
Remiremont.
Rozieres.
Sargaw.
Schambourg.
Saint-Diez.
Vezellize.

Ceux du Barrois ſont :

Bar-le-Duc.
Bourmont.
Briei.
Eſtaing.
La Marche.
Longuyon.
Pont-à-Mouſſon.
Saint Michel.
Thiaucourt.
Vilers-la-Montagne.

GÉNÉRALITÉ DE METS, ou DES TROIS-ÉVÊCHÉS.

LA généralité de Mets enclavée dans la Lorraine, comprend 226 paroiſſes & ſix bureaux de recettes de finances, qui ſont:

* Mets, Sédan, Thionville, Toul, Verdun & Vic.

Ces bureaux renferment les juriſdictions ſuivantes.

Bailliages-royaux.

Mouzon, Longwi, Thionville.

Bailliages-préſidiaux.

Mets, Sarre-Louis, Sedan, Toul, Verdun, le bailliage-ſeigneurial de l'évêché de Mets, qui a ſon ſiége à Vic, & le bailliage du duché-pairie de Carignan.

Prévôtés-royales.

Phalsbourg, Sarrebourg, Sierck.

Prévôtés-royales & bailliages.

Château-Regnault, Chauvenci, Damvillers, Marville, Montmedi.

Routes de ces deux Généralités.

| * Des Iſlettes, page 260, à * Clermont 2 l. * Dombale 2 l.

* *Eſt de P. 59 l.*) *VERDUN* 3 lieues, ville conſidérable de la Lorraine qui a environ 20 mille habitans; c'eſt la capitale du Verdunois : elle eſt très-forte, ayant une bonne citadelle à cinq baſtions : elle eſt ſituée au milieu de belles prairies ſur la Meuſe qui la coupe en deux, & forme en cet endroit pluſieurs îles où l'on trouve d'agréables promenades; on la diviſe en ville haute, ville-baſſe & ville-neuve. Elle a un évêché ſuffragant de Trèves, un gouverneur pour la citadelle, un bailliage, un préſidial, neuf paroiſſes, un collége ci-devant de Jéſuites & pluſieurs abbayes : on y remarque le palais-épiſcopal, l'hôtel-de-ville & ſon horloge. Les confitures de Verdun, ſur-tout celles d'anis ſont en réputation. Long. 23-4, lati. 49-10. * Samoigneux 2 l. * Sivri-ſur-Meuſe 2 l.

(* *Stenai* 5 l. ville fortifiée, ſituée ſur la Meuſe, aux frontières du Luxembourg.

| * De Samoigneux, page 363, à * Damvillers 3 l.

(* *Nord-eſt de P. 67 l.*) *Montmedi* 3 l. forte ville du Luxembourg-françois, dans

le duché de Carignan, ſur la rivière de Chier ; on y diſtingue deux villes, l'une haute & l'autre baſſe ; les rues en ſont étroites & les maiſons mal-bâties, la baſſe eſt coupée par la rivière de Chier en pluſieurs parties. Cette place eſt une des fortes du Luxembourg-françois, ſa citadelle qui eſt ſur un roc & ſes bonnes fortifications en rendent l'accès très-difficile ; Louis XIV en 1657, la prit en perſonne après un ſiège de deux mois ; elle fut cédée à la France par le Traité des Pyrénées. Long. 23-6, lati. 49-35.

| * De Verdun, page 363, à * Morgemoulin 3 l. * Spincourt 4 l. * Pierrepont 3 l.

(* *De P. 72 l.*) *Longwi* 3 l. petite & forte ville avec un château ; elle eſt ſituée ſur une hauteur aux frontières du Luxembourg & fut bâtie après la paix de Nimégue par Louis XIV, pour l'oppoſer à celle de Luxembourg ; on la diviſe en vieille-ville & en ville-neuve. Long. 23-26, lati. 40-31.

| * De Verdun, page 363, à * Manheulle 4 l. * Harville 2 l. * Marſlatour 3 l. * Gravelotte 2 l.

* *Eſt de P. 73 l.*) **METS** 3 l. grande, belle, forte & une des plus agréables villes du royaume, qui contient environ 25 mil' habitans. Elle eſt preſque imprenable d puis ſes nouvelles fortifications ; c'eſt

capitale du pays Meſſein en Lorraine : elle eſt ſituée au confluent de la Moſelle & de la Seille, entre Toul, Verdun & Trèves ; la Moſelle environne cette ville à l'occident & au nord : une digue de pierre de 160 toiſes de longueur détourne le cours de cette rivière & la partage en deux canaux, dont l'un entre dans la ville & l'autre en baigne les murailles ; cette digue a ſept ou huit pieds de haut, & l'eau de la rivière qui paſſe par-deſſus dans toute ſa longueur, forme par ſa chute des napes d'eau admirables ; le midi & l'orient de la ville ſont environnés de la Seille qui ſe partage auſſi en deux pour baigner ſes murailles ; il y a pluſieurs ſources d'eau vive dans le foſſé qui eſt du côté de la campagne. L'Empereur Charles V, avec une armée de cent mille hommes, mit le ſiège devant Mets en 1552 & fut obligé de le lever après de groſſes pertes, par la vigoureuſe réſiſtance du duc de Guiſe & de la nobleſſe du royaume. Mets a un évêché ſuffragant de Trèves, un parlement, un hôtel-des-monnoies, un bailliage, un état-major, un gouverneur particulier, 16 paroiſſes, 5 abbayes d'hommes & 3 de filles, un collége ci-devant de Jéſuites, un grand nombre de maiſons religieuſes des deux ſexes, une cathédrale très-belle où

la cuve des fonds baptiſmaux eſt d'une ſeule pierre de porphire d'environ 10 pieds de long ; la maiſon du gouverneur & la place Coiſlin y ſont remarquables : les Juifs y ont une ſynagogue & un quartier particulier que l'on appelle Saint-Féron ; ils ſont ſoufferts dans toute la France, mais ils n'ont de ſynagogue que dans cette ville : on eſtime les confitures de framboiſe-blanche & de mirabelle qui ſe font à Mets. Long. 23-51, lati. 49-7.

* Les Etangs 4 l. * Le Boulai 2 l. * Tromborne 3 lieues.

(* *Eſt-nord de P. 85 l.*) *Sarre-Louis* 3 l. ville & place fortifiée à la Vauban : elle eſt ſituée ſur l'Iſtme d'une preſqu'île formée par la rivière de Sare, vers les frontières de l'électorat de Trèves, entre les villes de Mets, de Thionville & de Deux-Ponts. Louis XIV la fit bâtir en 1680 : on y entre par deux portes diamétralement oppoſées ; les rues en ſont fort régulières & laiſſent entr'elles une grande place ; le rempart eſt planté de trois allées d'arbres qui fourniſſent une agréable promenade. Long. 24-28, lati. 49-22.

| De Verdun, page 363, à * Troyon 4 l. * Saint-Michel 3 l. * Beaumont 4 l. Roſieres 4 l.

(* *Eſt de P. 78 l.*) *NANCI* 4 l. belle & grande ville, capitale de la Lorraine &

autrefois le ſéjour des Ducs de ce nom ; on voit leurs tombeaux dans l'égliſe des Cordeliers. Elle eſt ſituée ſur la Meurte ; on la diviſe en vieille-ville & ville-neuve : la dernière a de belles maiſons, une belle place où l'on voit le beau palais de la Cour ſouveraine ; les rues en ſont tirées au cordeau : ces deux villes ne ſont ſéparées l'une de l'autre que par un foſſé. Elles ont un chapitre où il y a une égliſe magnifique & dont le chef prend le titre de Primat, une cour ſouveraine, une chambre des comptes, trois maiſons qui appartiennent aux Jéſuites, le collége, le noviciat & la maiſon-royale qui a été fondée par le roi Staniſlas. Long. 23-51, lati. 48-51. Le ſoleil s'y lève aux plus longs jours à 3 h. 57 m. & s'y couche à 8 heur. 3 m. les plus courts y ſont de 8 h. 7 m.

1 * De Saint-Dizier, p. 255, à Nanci, de Saint-Dizier, à * Sauldrup 3 l.

* *Eſt de P. 60 l.*) **BAR-LE-DUC** 3 l. jolie ville, capitale du duché de Bar, qui relève de la couronne de France : les ducs de Lorraine le donnoient en appanage à leurs fils aînés & ils en rendoient hommage au Roi ; la ville eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, dans un terroir qui fournit d'auſſi excellent vin que celui de Champagne. Elle a un beau château, une

chambre des comptes, un bailliage, une ſénéchauſſée, une égliſe collégiale & un collége. Long. 23, lati. 48-35.

* *De P. 63 l.*) *Ligni* 3 l. jolie ville du duché de Bar, ſituée ſur l'Ornei ; elle a titre de comté, une collégiale, deux couvens d'hommes & trois de filles, un château & un parc aſſez beau.

* Saint Aubin 2 l.

* *Void* 3 l. bourg ſitué ſur un ruiſſeau de même nom ; l'on y tient cinq foires par an ; il eſt du diocèſe de Toul. * Layes 2 lieues.

* *Sud-eſt de P. 72 l.*) *Toul* 2 l. ville fortifiée capitale du Toulois : elle a un gouverneur particulier, un lieutenant-de-roi & un major ; on y compte environ 6000 habitans : elle eſt enclavée dans la Lorraine & ſituée ſur la Moſelle, dans une plaine environnée de montagnes qui produiſent quantité de bons vins. Henri II la prit aux Impériaux en 1555. Elle a un évêché ſuffragant de Trèves, une belle cathédrale, un beau palais épiſcopal nouvellement bâti, un préſidial & un bailliage. Long. 23-34, lati. 48-40. * Velaine 2 l. (* Nanci 3 l. p. 364.

| * De Mets, page 364, à * Azondange 3 lieues.

* *Nord eſt de P. 78 l.*) *Thionville* 2 l.

ville & place très-forte du gouvernement du Luxembourg-françois, avec un gouverneur & état-major: elle eſt ſituée avantageuſement ſur la Meuſe, que l'on y paſſe ſur un pont défendu par un ouvrage à corne. En 1643, cette ville fut priſe aux Eſpagnols, par le prince de Condé, & ils la cédèrent aux François, par le Traité des Pyrénées. Longit. 23-48, lati. 49-20.

(* Rouſſi 3 l.

| * De Mets à Nanci, de Mets, page 364, * Corni 3 l.

* *Eſt de P. 79 l.*) *Pont-à-Mouſſon* 3 l. ville conſidérable de la Lorraine, aſſez belle, & portant titre de marquiſat: elle eſt ſituée ſur la Moſelle qui la partage en deux, un côté dépend du diocèſe de Mets & l'autre de celui de Verdun; il y a un bailliage, une univerſité, un collége de Jéſuites, une collégiale, trois paroiſſes, beaucoup de maiſons Religieuſes dans leſquelles on remarque la belle égliſe des Prémontrés. Long. 23-40, lati. 48-56.

* Belleville 2 l. (* Nanci 3 l. p. 364.

| * De Mets, p. 364, à * Pontachauſſi 4 l. * Fouligni 2 l. * Saint-Avold 4 l. * Forback 4 l. * Sarguemines 4 l. * Rhorback 4 l.

(* *BITCHE* 4 l. petite ville fortifiée & capitale du comté de même nom; elle eſt

ſituée au pied des montagnes qui ſont auprès de la rivière de Schwolbe.

| * De Mets à Phalzbourg, de Mets, page 364, à * la Horgne 3 l. * Solgne 2 l. * Delme 3 l.

* *Vic* 4 l. petite ville du pays Meſſin; ſituée ſur la Seille. * La Bourdonnaye 4 l. * Azondange 2 l. * Heming 3 l. * Sarebourg 2 l. Hommartin 2 l.

(* *De P. 100 l.*) *Phaltzbourg* 2 lieues, petite ville avec titre de principauté, place forte & d'importance pour la communication avec les Trois-évêchés de Lorraine; elle eſt ſituée ſur une hauteur qui commence les montagnes de Voſge entre la Lorraine & l'Aſace.

| * De Nanci à Plombières, de Nanci, page 366, à * Flavigni 3 l. * Roville 3 l. * Charmes 2 l. * Ignei 3 l.

* *Eſpinal* 2 l. ville conſidérable, ſituée ſur la Moſelle, près des Montagnes de Voſge. Elle a une abbaye de Chanoineſſes où l'on ne reçoit que des demoiſelles, & elle eſt fort connue par ſes papeteries qui ſont auprès * Xertigni 3 l.

(* *De P. 96 lieues*) *Plombières* 2 l. petite ville environnée par les montagnes de Voſge dans la Lorraine, & très-connue par ſes bains & ſes eaux minérales. Elle n'a

qu'une paroiſſe & un couvent de Capucins.

| De Nanci à Sarbruck, de Nanci, page 366, à * Champenoux 3 l.

* *Moyenvic* 3 l. petite ville du pays Meſſin, qui a été aſſurée à la France, par le Traité de Munſter 1648.

* *Dieuſe* 4 l. ville remarquable pour ſes puits d'eau ſalée, avec laquelle on fait beaucoup de ſel; elle eſt ſituée ſur la Seille, entre Saverne & Mets. * Altroff 4 l. * Putelange 3 l. * Sarguemines 3 l. (* Sarbruck 3 l. p. 365.

| De Nanci, page 366, à Dombale 3 l.

* *Eſt de P. 84 l.*) *Luneville* 3 l. jolie ville, avec un magnifique château, qui étoit la maiſon de plaiſance des ducs de Lorraine: elle eſt ſituée ſur la Meurte & la Vezoule, dans une agréable plaine. Elle a une riche abbaye de Chanoines-réguliers, un chapitre de Dames nobles, un bel hôpital, 4 paroiſſes, un ſéminaire, dirigé par les Pères de la Miſſion, deux abbayes de Bénédictins, grand nombre d'égliſes & de couvens. Cette ville eſt embellie aujourd'hui par la réſidence de Staniſlas roi de Pologne, & par les belles fondations que ce Prince y a fait de l'académie des ſciences & belles-lettres, d'une nombreuſe bibliothèque, & d'une académie de jeunes

gentilshommes que l'on inſtruit dans l'art militaite. Long. 24-10, lati. 48-34.

* Azerailles 4 lieues.

* *Raon* 3 l. petite ville de Lorraine, ſituée au confluent de la rivière d'Etape, avec la Meurte, proche le mont de Voſge. * Saint-Diei 4 l. ville ſur la Meurte, avec un célèbre chapitre où les Chanoines font preuves de nobleſſe. (* Gemingoth 3 l.

l * De Cleſmont, p. 259, à * Saint-Thibaut 3 l. * Harville 2 l. * Neuchâteau 2 l. * Martigni 2 l. * Colombei 2 lieues. * Bainville 3 l. (* Nanci 3 l. p. 364.

| * De Cheſne-le-Pouilleux, page 253, à

* *Nord-eſt de P. 56 l.*) SEDAN 5 l. ville qui eſt une des clefs de la France; il y a un gouverneur & un lieutenant-de-roi: elle eſt ſituée aux confins du Luxembourg: c'eſt une place très-forte qui n'a que deux portes, l'une du côté de la Champagne & l'autre du côté du Luxembourg; il y a une citadelle qui paſſe pour un chef-d'œuvre de l'art militaire, pluſieurs baſtions, différens ouvrages à corne & à tenaille, & des foſſés taillés dans le roc, ſi profonds & ſi larges qu'il eſt impoſſible de les combler, ou d'y ouvrir une mine. On voit dans l'arcenal de cette ville beaucoup d'anciennes armes; elle eſt la capitale de la

principauté de même nom, qui étoit autrefois ſouveraine & appartenoit à la maiſon de la Tour d'Auvergne; en 1642 Frédéric-Maurice de Bouillon, la céda au Roi en échange des duchés d'Albret & de Château-Thierri avec le comté d'Evreux. Elle a un préſidial, un bailliage, une juſtice-conſulaire, un collége autrefois de Jéſuites, un ſéminaire dirigé par les Pères de la Miſſion, une école de génie, une fabrique de dentelles, deux manufactures de draps noirs fort eſtimés ſous les noms de Pagnons & de Rouſſeau, dont les bâtimens ſont très-beaux, ſur-tout celui de Pagnon qui eſt un château à pont-levis, il a vingt-cinq croiſées de face. Les réformés avoient autrefois une univerſité à Sedan. Cette ville a vu naître le maréchal de Turenne. Long. 22-36, lati. 49-43.

(* *Mouzon* 3 l. jolie petite ville autrefois fortifiée; elle eſt ſituée ſur la Meuſe, dans un lieu où il y a de belles prairies; elle a un bailliage & une abbaye de Bénédictins.

Villes de ces deux Généralités où il n'y a pas de poſtes.

De P. 66 l.) *Commerci*, petite & jolie ville ſur la Meuſe dans le duché de Bar:

elle a titre de principauté & un magnifique château bâti par le cardinal de Retz; lorſque la Lorraine eſt revenue à la France, l'uſufruit de cette principauté fut cédé à la ducheſſe douairière de Lorraine, qui y mourut en 1745. Commerci eſt à 6 l. de Bar-le-Duc, page 367.

Carignan, ci-devant *Ivoi*, petite ville qui fut cédée à la France, par la paix de Riſwick; elle eſt ſituée ſur le Chier dans le Luxembourg, à 2 l. de Sedan, p. 372.

Danvilliers, petite ville démantelée qui fut cédée à la France, par la Traité des Pyrénées; elle eſt ſituée ſut une montagne au duché de Luxembourg, dans un pays marécageux, à une l. de Sivri ſur Meuſe, p. 363.

FENESTRANGE, petite ville ſur la Sarre, capitale d'un petit pays de même nom, à 4 l. d'Azondange, p. 368.

Gondrecourt, petite ville dans le duché de Bar, ſur la rivière d'Ornei, où l'on pêche de très-bonnes truites, à 8 l. de la Neuville, p. 256.

JAMETZ, petite ville du Verdunois, capitale d'une ſeigneurie de même nom, à 3 l. de Sivri ſur Meuſe, page 363.

La Marche, petite ville qui a donné ſon nom au collége de la Marche à Paris;

elle eſt ſituée dans le duché de Bar, à 4 l. de Cleſmont, p. 259.

Marſal, ville forte ſur la Seille au milieu d'un marais, rendu ſolide par un briquetage de 192000 toiſes ſur une épaiſſeur de trois juſqu'à ſept pieds; il s'eſt formé un ſecond marais deſſus. Elle avoit une ſaline abandonnée: auprès de Moyenvic, p. 371.

MIRECOURT, conſidérable ville ſur la rivière de Maidon; capitale d'un bailliage de Voſge en Lorraine, renommée par ſes dentelles, ſes turletaines & ſes violons, à 3 l. de Charmes, p. 370.

Nomeni, ville qui a titre de marquiſat & un bailliage; elle eſt ſituée ſur la Seille, à 3 l. de Pont-à-Mouſſon, p. 369.

Remiremont, ville du diocèſe de Toul, très-connue par ſon illuſtre Chapitre de dames Chanoineſſes; elle eſt ſituée au pied du mont de Voſge, ſur la rive gauche de la Moſelle, à 4 l. d'Eſpinal, page 370.

Salm, petite ville avec titre de principauté & un château; elle eſt ſituée à la ſource de la Sarre, près de la rivière de Brush au pied du mont de Voſge, à 2 l. de Raon, page 372.

Vaudemont, petite ville qui a titre de comté; elle eſt ſituée dans un lieu des plus fertiles en bled de la Lorraine. Elle a une égliſe collégiale & un château, à 4 l. de Martigni, page 372.

ALSACE.

L'Alſace, a un Gouverneur & un Lieutenant-général : la longueur de cette province eſt de 46 l. ſur 12 de large & ſon circuit de 125 l. Ses bornes ſont au nord, le Palatinat du Rhin ; au levant, le Rhin ; au midi, la Suiſſe & la Franche-Comté ; au couchant, la Lorraine. On la diviſe en haute & baſſe ; la haute eſt enfermée entre le Rhin & les montagnes de Voſge : la baſſe comprend le reſte qui eſt au nord. Elle eſt variée par d'agréables côteaux, des montagnes couvertes de grandes forêts ; ſon terroir, des plus excellens, eſt fertile en grains de toute eſpèces, en vins & en fourrages ; l'on y nourrit quantité de beſtiaux ; il y a des fruits, du ſafran, des légumes & des choux qui peſent juſqu'à 50 livres, du lin, du tabac ; il y a des eaux minérales, des mines d'argent, de plomb, de cuivre & de très-beaux marbres ; les Proteſtans y ont libre exercice de leur religion : on y parle Allemand parmi le vulgaire, & François parmi ceux qui ont de l'éducation.

L'Alſace

L'Alſace étoit le pays des anciens Triboces ; ils furent vaincus par Céſar environ 50 ans avant Jéſus-Chriſt. L'Alſace fit partie de la Germanique juſqu'au cinquième ſiècle, où les Bourguignons s'en emparèrent & en firent une province de leur royaume ; les deſcendans de Charlemagne poſſédèrent l'Alſace ſelon les difrens partages qu'ils firent entr'eux. Cette province étant venue par héritage à la maiſon d'Autriche, elle la céda à la paix de Munſter en 1648, aux François qui en avoient conquis une grande partie depuis 1630 ; le Traité de Munſter fut confirmé par celui de Riſwick.

Commerce de l'Alſace.

La grande fertilité de cette province, fait que les habitans naturellement pareſſeux en négligent le commerce ; ce qui eſt cauſe qu'il eſt fait en plus grande partie par des étrangers ; les Juifs y font comme ailleurs toutes ſortes de négoces, mais ils n'ont pas la liberté de coucher dans la ville de Strasbourg & ne peuvent y entrer qu'en payant chacun 20 ſous. Les principaux objets du commerce de l'Alſace conſiſtent en ſafran, tabac, chanvre, lins, vins, eaux-de-vie, fruits, cuirs, garance,

pour la teinture en écarlarte, bois dont une partie eſt propre aux uſages de la marine, & toutes ſortes de grains. Ses manufactures en aſſez grand nombre, ne conſiſtent que dans des étoffes d'un prix médiocre, qui ſont moitié fil & moitié laine; les mines de fer y ſont les plus abondantes, & celles qui occupent le plus d'ouvriers dans pluſieurs forges établies dans les forêts; il y a auſſi pluſieurs fonderies & martinets pour le cuivre.

GÉNÉRALITÉ D'ALSACE.

CETTE généralité comprend le gouvernement d'Alſace, l'évêché de Strasbourg & 1027 paroiſſes: ſon étendue eſt de 38 lieues de long, ſur 10 de large & 112 de circuit; ce pays eſt diviſé en trois parties qui ſont:

La haute-Alſace comprend les bailliages de

Altkirck.	Delle.
Befford.	Enſisheim.
Bolweiller.	Ferrette.
Colmar.	Fort-de-Mortier.
Comté d'Horbourg.	Gebweiller.

Huningue.
Landſer.
Landkſcrol.
Markolsheim.
Neuf-Briſach.
Ribauvillé.
Ruffach.
Scheleſtat.
Tann.
Villée.

La baſſe-Alſace comprend :

Ban-de-Roche, prév.
Benfeld.
Dabo, comté, *directoire de la Nobleſſe.*
Hactein, B.
Kokersberg.
La petite-Pierre, principauté.
Marmoutier.
Multzig.
Saint-Jean-des-Choux, prév.
Saverne.
*Strasbourg.
Terre du gr. chapit.
Tettviller.
Wantzenau.

Le comté de Hanau comprend :

Altenſtatt.
Barbelſtein, prév.
Benheim.
Biſchweiller, prév.
Bouxviller, B.
Brumpt.
Dahn.
Flekenſtein.
Guttemberg.
Haguenau.
Hatten.
Hochbarg, prév.
Kutzenhauſen, prévôté.
Lauterbourg.
Madebourg.
Niderbronn.
Oberbronne.
Offendoff, prév.
Paſſenhoffen.

Saint-Remi. Wert.
Schoneck, prév. Wetſthoffen.
Seltz.

Routes de cette Généralité.

1* De Phalsbourg, page 370, à

* *Eſt de P. 103 l.*) *Saverne* 3 l. petite ville ſur la rivière de Soor, qui remplit ſes foſſés d'un côté & de l'autre, dans un lieu agréable & fertile en bons vins, au pied des montagnes de Voſge, frontière de la Lorraine; elle n'a qu'une grande rue remplie de maiſons peintes en-dehors & occupée par de riches marchands, une collégiale dans une place où il y a une fontaine & une maiſon-de-ville; l'on y voit une très-belle maiſon de plaiſance, qui appartient aux évêques de Strasbourg qui en ſont ſeigneurs; ils y font ſouvent leur réſidence. Long. 25-3, lati. 48-45.

* Wilten 3 l. * Stiſſen 2 l.

(* *Eſt de P. 111 l.*) STRASBOURG 3 l. ville autrefois impériale, où il y a un gouverneur de place & état-major: elle eſt très-forte & preſque imprenable à cauſe de ſa citadelle & de pluſieurs forts qui s'étendent juſqu'à cent pas du Rhin; c'eſt la capitale de toute l'Alſace: elle eſt belle, grande, marchande, & l'on y compte 40

mille habitans & 4000 maiſons, les rues en ſont pour la plûpart un peu étroites; mais la grande rue & pluſieurs autres ſont très-belles, droites & bien percées; cette place une des plus conſidérables de la France, eſt ſituée dans un lieu agréable ſur la rivière d'Ill, qui la diviſe en vieille & nouvelle-ville, à un quart-de-lieue du Rhin; il y a ſur ce fleuve un pont de bois d'une ſtructure admirable qui traverſe pluſieurs îles. Louis XIV s'en rendit maître en 1681, la poſſeſſion lui en fut confirmée à la paix de Riſwik. Elle a un évêché ſuffragant de Mayence; l'évêque doit être pris dans le chapitre de la cathédrale, où les chanoines font preuves de ſeize quartiers; quant aux ſix premiers magiſtrats, il ne peuvent au contraire être reçus qu'en faiſant preuve de roture. L'égliſe de la cathédrale paſſe pour un chef-d'œuvre, non-ſeulement par ſa magnificence, par la grandeur de ſon bâtiment & par ſon architecture, & ſes portes d'airain; mais encore par ſa tour de 574 pieds de hauteur, avec 700 marches; la plus haute & peut-être la mieux travaillée de l'Europe, où il y a ſur la plate-forme, une grande citerne pour fournir de l'eau en cas d'incendie; l'on y voit un horloge admirable par la quantité de machines qui font mouvoir divers

cadrans où ſont repréſentés le cours des planettes, les heures du jour & les phaſes de la lune, l'on en trouve la deſcription dans un imprimé qui ſe vend dans la ville ; le clocher eſt garni de ſeize cloches parmi leſquelles il y en a une qui pèſe 18 mille livres & un autre 15 mille ; cette dernière eſt faite d'argent allié : les égliſes les plus remarquables après la cathédrale, ſont Saint-Pierre-le-Jeune, collégiale qui ſert aux Luthériens, après que les Catholiques ont fini leur Office. Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Laurent, Saint-Etienne ; l'on n'y trouve que ſix couvens, trois d'hommes & trois de filles : on remarque auſſi le beau collége qui a appartenu aux Jéſuites, l'arcenal, l'hôtel-de ville, l'évêché, l'intendance, les magaſins de la ville, la comédie, l'hôpital des bourgeois & celui de la garniſon ; il y a un hôtel-des-monnoies & une univerſité compoſée des quatre facultés & régie par les Proteſtans qui y ſont en grand nombre ; ils y ont pluſieurs égliſes. L'on voit aux environs de cette ville quantité de maiſons de campagne & de très-belles promenades, entre leſquelles la plus belle eſt celle de l'arbre-verd où l'on a pratiqué des ſales qui peuvent contenir juſqu'à 80 perſonnes en différentes tables. Long. 25-27, lati. 48-34.

(De Frayet, page 282, à

* *Eſt-ſud-eſt de Paris 91 lieues*) BEFFORT 2 lieues, petite & très-forte ville avec un bon château; c'eſt la capitale du Suntgaw en Alſace : elle eſt ſituée au pied d'une montagne, à 4 l. de Montbelliard; c'étoit un boulevard du pays, eſtimée importante par ſa ſituation même avant qu'elle fût fortifiée, par M. de Vauban; ſa figure pentagonale & les hauteurs dont cette place eſt commandée, ont obligé ce grand homme à inventer un nouveau ſyſtême de fortifications : en 1648 la maiſon d'Autriche, par le Traité de Weſtphalie, la céda à la France. Long. 24-32, lati. 47-38.

* La Chapelle 3 l. * Aſpach 3 l. * Iſenheim 4 lieues.

* *Eſt de P. 105 l.*) COLMAR 4 lieues, ville conſidérable & qui a de beaux priviléges; c'eſt la capitale de la haute-Alſace, où réſide le ſiége ſupérieur de la province; les Luthériens y ont liberté de conſcience, la moitié des magiſtrats auſſi-bien que de la bourgeoiſie eſt Catholique-romaine, & l'autre partie profeſſe la religion Luthérienne; elle eſt ſituée près de l'Ill; ce fut autrefois une forte ville impériale; les François en ont raſé les

fortifications. Long. 25-2, latitu. 48-4.

* Ortheim 2 lieues.

* *De P. 110 l.*) *Scheleſtat* 3 lieues, forte ville de la baſſe-Alſace; elle eſt ſituée ſur l'Ill; Louis XIV en fit démolir les fortifications en 1677 & les fit rétablir ſix ans après, en y faiſant faire ſept baſtions.

* *Benfeld* 3 l. petite ville autrefois fortifiée; elle eſt ſituée ſur l'Ill.

Feigersheim 3 l. (Strasbourg 3 lieues, page 382.

| * De Beffort, page 383, à * Chavanne 3 l. * Alkirk 3 l. * Trois-Maiſons 3 l.

* *Eſt de P. 103 l.*) *Huningue* 3 l. petite & très-forte ville ſur le Rhin, dans le Suntgaw en Alſace, ſur la frontière de la Suiſſe; ce n'étoit autrefois qu'un village, Louis XIV, pour s'aſſurer de l'Alſace, en a fait faire une place importante: cette ville dont les fortifications ſont de M. de Vauban, n'a que deux portes, environ 80 maiſons & 500 habitans. Long. 25-14, lati. 47-40.

(* *De P. 105 l.*) *BALE* 2 l. ville de Suiſſe & la capitale du Canton de même nom. On en trouvera la deſcription dans l'article de la Suiſſe, dans la ſeconde partie.

| * De Huningue à Strasbourg, de Huningue, page 384, à * Gros-Kempt 3 l. *Otmarsheim 3 lieues. *Feſſenheim 3 lieues. *Briesheim

* Briesheim 3 l. * Markelsheim 3 l. Friemheim 4 l. * Krafft 3 l. (*Strasbourg 4 l. p. 380. 1 *De Strasbourg à Landau, de Strasbourg, page 380, à * Brumpt 4 lieues.

* *Eſt de P. 118 l.*) *Haguenau* 3 lieues; ville fortifiée, ſituée dans la baſſe-Alſace, & autrefois impériale, où les Archiducs faiſoient ſouvent leur réſidence: elle eſt ſur le Motter qui la partage en deux, proche la forêt d'Haguenau. Cette ville a été priſe & repriſe ſept fois depuis 1673, juſqu'à 1706, que les François la reprirent, les Impériaux l'avoient cédée à la France, par la Paix de Munſter en 1648, avec tout ſon bailliage; il y a dans ſes environs de gras pâturages: on y cultive quantité de tabac & du ſafran pour les teintures. Long. 25-27, lati. 48-47.

* Surbourg 3 l. Wiſſenbourg 4 l. * Niderotterbac 2 l.

(* *Nord-eſt de P. 131 l.*) *Landau* 4 l. ville autrefois impériale, & place très-forte; ſituée à l'extrémité de la baſſe-Alſace & enclavée dans le bas-Palatinat, ſur la rivière de Queich dans l'endroit le plus agréable de la province; elle eſt environnée de prairies & d'un grand nombre de petites villes, bourgs & villages; elle n'a que deux portes; ſes rues pour la plupart ſont belles, les maiſons neuves & bien

bâties ; on trouve une grande place au milieu de cette ville : elle a de bonnes fortifications & deux écluſes, par le moyen deſquelles on peut inonder les environs. Elle a été priſe & repriſe quatre fois depuis 1702 juſqu'en 1713, qu'elle fut priſe par le maréchal de Villars, après un ſiège d'environ deux mois. Elle avoit été cédée à la France, par le Traité de Munſter ; elle lui eſt reſtée, par le Traité de Bade en 1715. Long. 25-47, lati. 49-11.

| * De Strasbourg à Fortlouis, de Straſbourg, page 384, à * Gambs 4 l. * Druſenheim 2 l.

(* *Eſt de P. 120 l.*) *Fortlouis* 3 lieues, forte place de la baſſe-Alſace, ſituée dans une île du Rhin, entre Strasbourg & Landau ; elle fut bâtie par Louis XIV. Le maréchal de Villars fit lever le blocus de cette place en 1706, en s'emparant des retranchemens de Druſenheim, qui avoient été abandonnés par le prince de Bade. Long. 25-44, lati. 48-48.

| * De Fortlouis à Landau, de Fortlouis, page 386, à * Bienheim 2 l.

* *Lauterbourg* 4 l. petite ville de la baſſe-Alſace, à demi-lieue du Rhin.

* Candel 3 lieues. (* Landau 3 lieues, page 385.

1* De Luneville à Scheleſtat, de Luneville, page 375, à * Azerailles 4 l. * Raon 3 l. page 371.

* Saint-Diei 4 l. p. 375, à * Gemingoth 3 lieues.

* *Sainte-Marie-aux-Mines* 3 l. petite ville renommée par ſes mines d'argent & ſituée aux confins de l'Alſace & de la Lorraine, ſur le vivier de Lebu, qui la partage en deux.

* Liepvre 2 l. (* Scheleſtat 3 l. page 384.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Briſach (*le neuf*) jolie ville de l'Alſace, à une demi-lieue en deçà du Rhin, vis-à-vis de l'ancien Briſach : elle fut bâtie par les ordres de Louis XIV, & fortifiée par le maréchal de Vauban : on entre dans cette place, qui eſt un octogone régulier, par quatre portes oppoſées les unes aux autres & qui aboutiſſent par de belles rues tirées au cordeau, à une grande place quarrée; les caſernes qui ſervent également à la cavalerie & à l'infanterie, ſont à deux étages & bâties ſur les côtés de la ville ; le fort du Mortier, où il y a une batterie qui défend le paſſage du Rhin, eſt bâti ſur ce fleuve, à 3 l. de Colmar, p. 383. Long. 25-21, lati. 48-5.

Dachſtein, petite ville avec un château dans la baſſe-Alſace. Elle appartient à l'évêque de Strasbourg, à 2 l. de Feigersheim, page 384 & 3 l. de Strasbourg, p. 380.

PICARDIE.

LA Picardie a un Gouverneur & un Lieutenant-général; ſa longueur eſt de 45 lieues, ſur 38 de large. Cette province autrefois compriſe dans la Gaule Belgique, n'a jamais été aliénée de la couronne; ſon nom vient, à ce que l'on prétend, de ce que ſes peuples ont été les premiers qui ſe ſoient ſervis de piques à la guerre; on l'appelle auſſi le grenier de la France, par rapport à la grande quantité de bled qu'elle produit: ſes bornes ſont au levant, la Champagne; au midi, l'Ile-de-France; au couchant, la Normandie & la Manche; au nord, la Mer, l'Artois & le Hainaut. On la diviſe en haute & baſſe; la haute qui eſt vers le levant a quatre parties, la Picardie-propre, le Santerre, le Vermandois & la Thiérache; la baſſe vers le couchant, a trois parties, le pays reconquis, le Boulonnois & le Ponthieu.

La rareté du bois dans la Picardie, fait que le peuple y eſt obligé de brûler de la tourbe, (terre noire qui donne une fumée déſagréable).

Commerce de la Picardie.

Cette province fait conſiſter ſon commerce, non-ſeulement dans ſes productions de grains, chanvres & laines, mais encore dans ſes manufactures & fabriques de verreries, entre leſquelles on remarque celle des Glaces qui eſt dans la forêt de la Ferre, au château de Saint-Gobin, d'où on les tranſporte à Paris, pour les polir; ſes autres manufactures ſont, les laineries, les toiles, la bonneterie, les tapiſſeries, les ſavons. Les villes les plus commerçantes en draperies & étoffes de laines après Amiens, ſont Beauvais & Abbeville; & pour les toiles, les villes de Saint-Quentin, Péronne & Neſle.

PAYS RECONQUIS.

LE pays reconquis ou gouvernement de Calais, ainſi nommé parce qu'il a été reconquis ſur les Anglois en 1558, a 7 l. de long, ſur 2 & demie de large & 14 de circuit; il ne s'étend que ſur 24 paroiſſes, ſans comprendre celle de la ville de Calais.

BOULONNOIS.

LE Boulonnois a un Gouverneur & un Lieutenant-général ; la longueur de cette province eſt de 15 lieues, ſur 10 de large & ſon circuit de 50. C'eſt une contrée de la Picardie unie à la couronne par Louis XI ; ſon commerce conſiſte en beurre & charbon de terre.

GÉNÉRALITÉ D'AMIENS.

LA généralité d'Amiens, comprend les gouvernemens de Picardie, du Boulonnois & pays reconquis, les évêchés d'Amiens, de Boulogne & 1451 paroiſſes ; ſon étendue eſt de 35 lieues de long, ſur 16 de large & 140 de circuit ; on y compte ſix élections qui ſont :

Abbeville.	Montdidier.
* Amiens.	Péronne.
Dourlans.	Saint-Quentin.

Quatre Gouvernemens.

Ardres, Boulogne, Calais, Montreuil.

Routes de cette Généralité.

| * Dorigni, p. 244, à (* Saint-Quentin, p. 398.

| * De Clermont, page 245, à

* *Saint-Juſt* 3 l. bourg avec une abbaye de Prémontrés. * Warigni 2 l.

* *De P. 23 l.*) *Breteuil* ; l. bourg avec une abbaye de Bénédictins. * Flers 3 lieues. * Hebecourt 2 l.

* *Nord de P. 30 l.*) *AMIENS* 2 lieues, ville ſur la Somme qui l'environne, capitale de la province de Picardie : elle a été le ſiége de nos premiers Rois. Cette ville eſt aſſez fortifiée, grande & bien peuplée, à cauſe de ſa riche fabrique de toutes ſortes de petites étoffes de laines & de poil de chévres ; comme camelots, pluches & pannes à ramages en façon de velours d'Utrecht : on y compte 40 mille habitans, 10 paroiſſes, un collége autrefois aux Jéſuites, pluſieurs couvens d'hommes & de filles, avec de belles égliſes. Elle a cinq portes, une grande partie de ſes rues ſont larges, droites & embellies de grandes places & de beaux bâtimens ; il y a un évêché ſuffragant de Reims, une intendance, une généralité de ſix élections, un préſidial, un bailliage, un hôtel des-monnoies & des Juge-conſuls ; l'égliſe de Notre-Dame ſa cathédrale paſſe pour une des plus grandes & des plus belles de la France ; l'on y admire les pilliers, le chœur, les chapelles, les tombeaux, les peintures, le jubé, le portail accompagné

de deux grandes tours, où l'on voit dix mille ſtatues, & la belle nef qui a 213 pas de long ; on remarque auſſi deux ſépulchres de fonte, où les corps de deux évêques repoſent, & on conſerve dans cette égliſe le chef de S. Jean-Baptiſte, qui fut trouvé à la priſe de Conſtantinople en 1204. On y voit un cours nommé l'Autois, promenade charmante, bien plantée & bien percée, avec un canal & autres belles pièces d'eau naturelles, formées par la Somme. En 1597, les Eſpagnols ſurprirent Amiens ; des ſoldats déguiſés en payſans conduiſoient une charette chargée de noix ; la porte étant ouverte ils en délièrent un ſac ; la garde s'amuſa à les ramaſſer ; les prétendus payſans s'étant ſaiſis d'eux & de la porte, & étant ſoutenus par des troupes en embuſcade, ſe rendirent maîtres de la ville : Henri IV la reprit la même année & y fit bâtir une citadelle flanquée de cinq baſtions. Long. 20-2, lati. 49-54.

* *De P. 33 l.*) *Pecquigni* 3 l. petite ville remarquable par l'aſſaſſinat de Guillaume-longue-épée duc de Normandie, & par l'entrevue de Louis XI roi de France, & d'Edouard roi d'Angleterre, ſur un pont fait exprès : elle eſt ſituée ſur la Somme. Elle a titre de duché & une collégiale ;

ſes environs fourniſſent quantité de terre à brûler que l'on appelle tourbe.

* Flixcourt 2 l. * Ailli-le-haut-Clocher 2 lieues.

* *Nord de P. 40 l.*) *ABBEVILLE* 3 l. ville flanquée de baſtions & de larges fôſſés, ſurnommée la pucelle, à cauſe qu'elle n'a jamais été priſe : c'eſt la capitale du comté de Ponthieu ; elle eſt ſituée ſur la Somme qui la partage en deux ; il y arrive de la mer des barques qui la rendent très-marchande ; elle eſt la plus peuplée de la Picardie, après Amiens, par rapport à ſa riche manufacture de bouracans, de ſerges, de pluches & de ſes beaux draps de Vanrobès ; on emploie pour ces draps des laines d'Angleterre & d'Eſpagne ; les bâtimens de la manufacture ſont beaux, vaſtes & commodes ; l'on y fabrique par an pour plus de cinq cent mille livres, & il règne parmi le grand nombre d'ouvriers un ordre admirable. Elle a un bailliage, un préſidial, une ſénéchauſſée, une élection, un grenier à ſel, une juſtice-conſulaire, 13 paroiſſes & pluſieurs maiſons religieuſes d'hommes & de filles. La collégiale de Saint-Wulfran a deux hautes tours, ſur l'une deſquelles il y a toujours un ſentinelle qui donne du cor à toutes les heures de la nuit, & qui ſonne une cloche

lorſqu'il voit du feu ou des troupes. Long. 19-29, lati. 50-7. * Nouvion 3 l. * Bernai 2 l. * Nampont 2 l.

* *Nord de P. 50 l.*) *Montreuil-ſur-Mer* 3 l. ville aſſez conſidérable, ſituée dans le Ponthieu en Picardie, ſur une colline près de l'embouchure de la rivière de Canche; les barques de la mer y viennent par le moyen du reflux. Elle a environ 5000 habitans, une bonne citadelle & un bon rempart, un bailliage, 8 paroiſſes, une collégiale, un ſéminaire, un hôpital & pluſieurs couvens. Long. 19-25, lati. 50-27. * Cormont 3 lieues.

* *Samers* 2 l. bourg avec une abbaye de Bénédictins.

* *Nord de P. 58 l.*) **BOULOGNE** 3 l. ville capitale du Boulonnois en Picardie; elle eſt ſituée ſur la Manche à l'embouchure de la petite rivière de Liane, qui la partage en haute & baſſe-ville, ayant un port très-fréquenté des Anglois & des Flamands, il eſt défendu par un mole qui le met à l'abri des vents. Le mouillage devant Boulogne eſt très-mauvais pour toutes ſortes de bâtimens, à moins que le vent ne ſoit depuis le nord juſqu'au ſud-eſt; on ne peut y tenir de tous les autres vents, parce que la mer y eſt fort groſſe: il y a un évêché ſuffragant de Reims, un

préſidial, une ſénéchauſſée, un ſiège d'amirauté, un ſéminaire occupé par les Pères de Saint-Lazare, un collége de Pères de l'Oratoire & pluſieurs communautés d'hommes & de filles. Long. 19-16, lati. 50-42. * Marquiſe 3 l. Haut-Buiſſon 2 l.

(* *Nord de P. 65 l.*) *Calais* 2 l. petite & très-forte ville de la baſſe-Picardie, avec un port & de belles rues larges; elle eſt fortifiée de neuf grands baſtions royaux, & d'une citadelle entourée de foſſés remplis de l'eau de la mer, de même que ceux qui environnent la ville; ſa ſituation eſt au bord de la Manche, qui étant étroite en cet endroit eſt appellée le Pas-de-Calais; c'eſt le grand paſſage & le plus court de la France en Angleterre. Cette ville eſt plus conſidérable par le commerce que l'on y fait avec la Hollande & l'Angleterre que par le grand nombre de ſes habitans; en temps de paix, il y entre régulièrement deux fois la ſemaine deux bâtimens appellés paquebotes, qui vont de Douvres à Calais, & de Calais à Douvres. En 1346, Edouard III roi d'Angleterre, mit le ſiège devant cette ville; les habitans ſe défendirent courageuſement une année entière, & ne ſe rendirent que faute de vivres: les principaux bourgeois donnèrent en cette occaſion un grand exem-

ple de généroſité pour leurs concitoyens; ils ſe préſentèrent en chemiſe, la corde au cou devant Edouard & lui demandèrent la mort pour ſauver la vie aux habitans à qui il ne vouloit plus accorder de capitulation : cette belle action fut cauſe qu'il leur accorda la vie, mais ils furent dépouillés & chaſſés ; toutes les villes du royaume à l'envi l'une de l'autre les reçurent généreuſement. Cette ville fut reprise aux Anglois, par le duc de Guiſe en 1558. En 1696, les Alliés la bombardèrent ſans beaucoup d'effet. Elle a un bailliage, une juſtice-conſulaire; mais il n'y a qu'une paroiſſe, quoiqu'elle ait environ 5000 habitans & 4 couvens; on y remarque l'hôtel-de-ville, la tour du guet, le palais de l'auditoire & pluſieurs belles égliſes. Long. 19-30, lati. 50-57.

1 * D'Aumale, page 101, à * Lignieres 2 l. * Poix 2 l. bourg du bailliage d'Amiens; il a titre de principauté, un prieuré & deux paroiſſes. * Quevauvilliers 2 lieues. (* Amiens 4 l. p. 391.

1 * D'Amiens, page 391, à * Tallemart 4 lieue.

(* *De P. 37 l.*) *Dourlans* 3 l. petite ville fortifiée : elle a une élection, & une abbaye de l'ordre de S. Benoît, avant la con-

quête de l'Artois, c'étoit le boulevard de la Picardie.

| * De Pont-Sainte-Maixance, p. 72, à * Bois-de-Liheu 3 l. * Gournai 2 l. * Cuvilli 2 l. * Couchi-les-Pots 2 l.

* *De P. 25 l.*) *ROYE* 3 l. ville avec un gouverneur & quelques fortifications: elle eſt mal-bâtie & ſituée au pays de Santerre dans la haute-Picardie; c'eſt la capitale d'un bailliage de même nom. Elle a une collégiale, trois paroiſſes & un hôpital. * Fonches 2 l. Marché-le-Pot 2 l.

* *Nord-nord-eſt de P. 32 l.*) *PERONNE* 3 l. forte ville, capitale du Santerre dans la Picardie: on la ſurnomme la Pucelle à cauſe qu'elle n'a jamais été priſe; elle eſt ſituée ſur la Somme dans des marais, qui joint à ſes fortifications la rendent très-forte. Cette ville qui a ſes coutumes particulières eſt remarquable par la détention de Charles-le-Simple qui y finit ſes jours, enfermé dans un château l'an 929, & par celle de Louis XI, qui y fut fait priſonnier par Charles duc de Bourgogne. Elle a environ 17000 habitans, une collégiale, un collége occupé par les Pères de la Trinité, cinq paroiſſes & une élection. Long. 20-35, lati. 46-56. (* Sailli-en-Arouaiſe 3 lieues.

| * De Peronne, p. 397, à (* Fins 3 l.

(* De Ham, page 242, à * Roupi 3 l. * *Nord-nord-eſt de P. 34 l.*) SAINT-QUENTIN 2 l. très-forte ville capitale du Vermandois en Picardie; on y compte près de 10 mille habitans; il y a une fabrique de batiſte qui lui procure un grand commerce: cette ville eſt bâtie en amphitéâtre ſur la Somme; les Eſpagnols y mirent le ſiége en 1557, l'armée Françoiſe s'étant approchée le jour de Saint-Laurent pour y jetter du ſecours, elle fut attaquée dans ſa retraite & miſe entièrement en déroute, quelques jours enſuite la ville fut priſe d'aſſaut, & ne fut rendue que deux ans après. Elle a une des belles égliſes de France dédiée à Saint-Quentin, avec un chapitre de 56 chanoines, & une autre collégiale de 12 chanoines, une prévôté, une maîtriſe des eaux & forêts, un grenier à ſel, des Juge-conſuls & une maréchauſſée. Long. 28-58, lati. 49-51.

(* *Catelet* 4 l. petite ville du Vermandois en Picardie, autrefois fortifiée.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

Ardres, petite mais forte ville, ſituée dans des marais, à 2 l. de Marquiſe, page 395 & 4 l. ſud-oueſt de Gravelines. C'eſt

dans cette ville qu'en 1520, ſe fit l'entrevue de François I & de Henri VIII roi d'Angleterre.

Ambleteuſe, petite ville maritime du Boulonnois en Picardie, avec un port & un fort défendu par une tour : Jacques II en quittant l'Angleterre, aborda dans cette ville, à 1 l. de Marquiſe, p. 395.

Corbie, petite ville du Santerre, avec une abbaye de Bénédictins, à 4 l. d'Amiens, page 391.

Crotoi, petite ville du Ponthieu en Picardie autrefois fortifiée, ſituée à l'embouchure de la Somme, à 3 l. de Nouvion, page 394.

Gamache, bourg de deux diocèſes, une partie eſt de celui d'Amiens & l'autre de celui de Rouen ; il eſt ſitué ſur la Breſle aux confins de la Picardie & de la Normandie ; il a titre de marquiſat, une collégiale & un beau château, à 5 l. de Lignieres, p. 396.

Montdidier, ville à 7 l. d'Amiens p. 391 : elle a cinq paroiſſes, élection, bailliage, prévôté, maréchauſſée & grenier à ſel.

Oiſemond, bourg de Picardie avec un bailliage & une commanderie de Malte, à 4 l. de Poix, p. 396.

Rue, petite ville autrefois fortifiée, où l'on commerce toutes ſortes de beſtiaux ;

elle eſt ſituée ſur la rivière de Maye dans le comté de Ponthieu en Picardie ; elle a un gouverneur, deux paroiſſes, un couvent de Cordeliers & un de filles, à 2 l. de Bernai, p. 394.

Saint-Riquier, petite ville avec un bailliage & une belle abbaye : elle eſt ſituée ſur la petite rivière de Cardon dans un terroir fertile au comté de Ponthieu en Picardie, à 2 l. d'Ailli-le-haut-Clocher, page 393.

Saint-Valleri, ville ſituée à l'embouchure de la Somme, dans le petit canton nommé le Vimeux en Picardie, avec un petit port dont l'entrée eſt très-périlleuſe : elle a une abbaye de Bénédictins, à 5 l. d'Abbeville, page 393.

ARTOIS.

L'ARTOIS, borné par la Picardie, le Hainaut, la Flandre & le Cambreſis, a 25 lieues de long, ſur 12 de large : l'on y compte 12 villes, quantité de villages & 28 abbayes. Il a un Gouverneur & un Lieutenant-général. Cette province, très-fertile en grains, houblon & lin ; eſt un pays d'états.

d'états. Arras en eſt la capitale : ſes habitans ſont laborieux, ſincères & fort attachés à leurs anciennes coutumes & priviléges ; les François en firent la conquête en 1640 ſur la maiſon d'Autriche, la poſſeſſion leur en fut aſſurée par le Traité des Pyrénées l'an 1659.

FLANDRE & HAINAUT.

LA Flandre & le Hainaut ont enſemble un Gouverneur & un Lieutenant-général ; la longueur de ces deux provinces eſt de 52 lieues, ſur 10 de large, & leur circuit de 130. La Flandre eſt bien peuplée & fertile ; ce pays eſt ordinairement le théâtre de la guerre, parce qu'il eſt poſſédé par trois puiſſances, qui ſont la France, la maiſon d'Autriche & la Hollande. Le Hainaut ſe diviſe en deux, il eſt ſéparé par la rivière de Haine qui a donné ſon nom à cette province ; elle appartenoit autrefois à la maiſon d'Autriche qui en céda une partie à la France, par la Paix de Nimégue faite en 1678. Valenciennes eſt capitale du Hainaut François, & Mons du Hainaut Autrichien. Le voiſinage des Ardennes lui donne un climat froid & pluvieux ; ce

gouvernement eſt entre les Pays-Bas, le Luxembourg & la Picardie.

Commerce de la Flandre.

La Flandre, fait en général conſiſter ſon commerce dans ſes productions, qui ſont une quantité de grains de toutes ſortes, du foin, du houblon, du beurre, du fromage, du lin, des fruits, des huiles de colſat & de navette, des chevaux & des beſtiaux; il y a un grand nombre de manufactures de draps, ratines, ſerges, bouracans & autres étoffes, dont pluſieurs ſont mêlées de ſoie & de fil : on y fait auſſi des toiles, unies & ouvrées, des tapiſſeries & toutes ſortes d'ouvrages de bonneteries au métier & à l'éguille.

GÉNÉRALITÉ DE LILLE OU DE FLANDRE.

LA généralité de Lille, comprend les évêchés d'Arras, de Saint-Omer, & 1293 paroiſſes; elle s'étend à 29 lieues de long, ſur 24 de large & 87 de circuit; on y

compte deux gouvernemens & huit bailliages dans l'Artois, qui ſont:

Aire, bailliage.	Lens, bailliage.
Arras, gouvern.	Lilliers, bailliage.
Bapaume, baill.	Saint-Omer, gouv.
Bethune, baill.	Saint-Pol, bailliage.
Heſdin, bailliage.	Saint-Venant, baill.

La Flandre Walonne comprend:

Bouchain.	Cambrai.	Douai.
*Lille.	Orchie.	

La Flandre maritime comprend:

Bailleul, Bergues-Saint-Vinock, Bourbourg, Caſſel, Dunkerque, Gravelines, Hazebrouck, Hondſchoote, Merville.

Routes de cette Généralité.

) *De Dourlans, page 396, à * Frevent 3 lieues.

* *De P. 43 l.*) *Saint-Pol* 3 l. petite ville du comté d'Artois, avec titre de comté & un bailliage; Louis XI, en 1475 fit trancher la tête à Louis de Luxembourg qui étoit comte de Saint-Pol.

* *Nord de P. 50 l.*) *Aire* 7 l. très-forte ville des Pays-Bas dans le comté d'Artois; elle eſt ſituée au confluent de la Lis & de la Deule; elle communique à Saint-

Omer, par un canal de trois lieues tiré de la rivière d'Aa à la Lis ; c'eſt par ce canal que ſe tranſportent toutes les marchandiſes qui viennent de Dunkerque. En 1676 les François prirent aux Eſpagnols la ville d'Aire, après s'en être rendus les maîtres ; ils la firent ſi bien fortifier qu'elle eſt aujourd'hui une des meilleures places des Pays-Bas. En 1710, le duc de Marlboroug & le prince Eugène en firent le ſiége, la place ne ſe rendit qu'après avoir ſoutenu 52 jours de tranchée ouverte. La poſſeſſion en fut rendue à la France en 1713, par le Traité d'Utrecht ; les bourgeois de la ville en témoignèrent une ſi grande joie que la belle tour de leur égliſe qui avoit été percée de pluſieurs coups pendant le ſiège, fut renverſée à force de ſonner leurs cloches. Elle a un bailliage très-étendu, une maiſon qui appartenoit aux Jéſuites, une collégiale, pluſieurs couvens d'hommes & de filles. Aire a une vicomté qui appartenoit au prince de Robecque qui eſt de la maiſon de Montmorenci. Long. 20-3, lati. 58-38.

* *Nord de P. 53 l.*) *Saint-Omer* 3 l. belle, grande & forte ville de l'Artois ſur les frontières de la Flandre Françoiſe : elle eſt ſituée dans un marais ſur la rivière d'Aa ; la nature & l'art conſpirent à la rendre

une des plus fortes villes, ſur-tout par des inondations qu'elle peut étendre fort-loin. Elle a un évêché ſuffragant de Cambrai, une belle cathédrale, de beaux édifices, une riche abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, un hôpital, ſix paroiſſes, un ſéminaire d'Anglois & un collége, tous deux étoient occupés par les Jéſuites. On voit auprès de Saint-Omer une choſe ſingulière; ce ſont des îles flotantes, ſoutenues ſur les eaux du marais & que l'on fait mouvoir preſque comme un bâteau de telle manière que l'on veut. Long. 19-55, lati. 50-44.

(* *Nord de P. 57 l.*) *CASSEL ou MONT-CASSEL* 4 l. jolie ville de la Flandre-Françoiſe & capitale de la châtellenie de même nom: c'étoit autrefois une des plus fortes places des Pays-bas; mais aujourd'hui elle eſt ſans fortifications ouverte de tous côtés; ſa ſituation eſt la plus agréable du monde, entre Dunkerque, Saint-Omer, Aire & Lille, ſur une montagne d'où l'on découvre 32 villes, 400 villages & un grand eſpace de mer; ce qui procure une des plus belles vues qu'il y ait. En 1677 le onze Avril, Monſieur, frère unique de Louis XIV, qui faiſoit le ſiège de Saint-Omer, pendant que le Roi faiſoit celui de Cambrai, battit à plate-couture près de

cette ville l'armée des Eſpagnols, commandée par le prince d'Orange; Caſſel fut cédée à la France en 1678, par le Traité de Nimégue. Long. 20-9, lati. 50-47.

1 * De Saint-Pol, page 403, à

(* *De P. 49 l.*) *Bethune* 6 l. ville fortifiée dans le comté d'Artois; elle eſt ſituée ſur la petite rivière de Biettes, & fut priſe aux Eſpagnols par Gaſton d'Orléans, en 1614; les Alliés la reprirent en 1710: elle a été rendue à la France, par la Paix d'Utrecht. C'eſt une ville importante par ſa ſituation avantageuſe ſur un roc, & ſes fortifications régulières faites par M. de Vauban.

| * De Saint-Pol, page 403, à

* *Nord de P. 48 l.*) *Heſdin* 5 l. forte ville du comté d'Artois; elle eſt ſituée ſur la rivière de Canche qui la traverſe, de ſorte qu'il faudroit deux corps d'armée pour l'aſſiéger, parce qu'une partie de la ville étant priſe, l'autre ſeroit encore en état de ſe défendre; ſes fortifications conſiſtent en un hexagone régulier environné d'un bon foſſé & d'une bonne contreſcarpe, avec des demi-lunes & autres ouvrages qui ſont du côté, où il n'y a point de marais; les Eſpagnols la cédèrent à la

France, par le Traité des Pyrénées. Long. 19-47, lati. 50-20.

* De Sailli en Arouaiſe, page 397, à * Hervillé 4 lieues.

* *Nord de P. 42 l.*) *ARRAS* 3 l. belle, forte & grande ville, capitale du comté d'Artois; elle eſt ſituée ſur la Scarpe qui y reçoit la petite rivière de Crinchon & la diviſe en deux parties que l'on nomme l'une la cité & l'autre la ville. Elle appartenoit autrefois à l'Eſpagne, qui la croyoit ſi fort imprenable qu'elle avoit fait mettre ſur une de ſes portes cette inſcription : *Quand les François prendront Arras, les ſouris mangeront les chats.* Louis XIII s'en étant rendu maître en 1640, cette inſcription fit dire à un François qu'il n'en falloit ôter que le P. En 1654, le prince de Condé qui tenoit le parti de l'Eſpagne vint en faire le ſiège avec l'Archiduc; ils furent forcés dans leurs lignes, par les maréchaux de Turenne, de la Ferté & de Hoquincourt, qui les obligèrent à lever le ſiège, leur prirent leur canon, leur bagage & firent deux mille priſonniers: en 1659, la poſſeſſion de cette ville fut aſſurée à la France, par le Traité des Pyrénées. Ses fortifications ſont en grande partie de M. de Vauban; l'on y remarque ſur-tout ces lunettes à la Vauban qui

conſiſtent en une demi-lune triangulaire couvertes de deux demi-contre-gardes ſéparées l'une de l'autre par un foſſé, la citadelle qui eſt d'une moyenne grandeur, paſſe pour une des plus fortes du royaume. Arras eſt le ſiége d'un évêché ſuffragant de Cambrai; l'on y voit la célèbre abbaye de Saint-Waſt, ſa nombreuſe bibliothèque, & ſon bâtiment qui eſt conſidérable, onze paroiſſes, un collége ci-devant de Jéſuites, pluſieurs communautés religieuſes qui ſont, les Jacobins, les Carmes, les Cordeliers, les Récolets, les religieuſes de Sainte-Claire & l'hôpital de Saint-Jean, les édifices les plus remarquables ſont l'hôtel-de-ville & le palais du gouverneur, tous les deux bâtis dans la grande place. Long. 20-26, lati. 50-18.

* *De P. 46 l.*) *Lens* 4 l. petite ville où le prince de Condé remporta en 1648, une victoire ſur les Eſpagnols: elle fut cédée à la France, par le Traité des Pyrénées; les fortifications en ont été raſées. * Carvins 2 lieues.

(* *Nord de P. 52 l.*) *LILLE* 4 l. grande, belle, bien peuplée & forte ville, la plus marchande des Pays-bas après Amſterdam: c'eſt la capitale de la Flandre-françoiſe; elle eſt ſituée ſur le Deule, dans un terrein agréable & fertile: elle a de magnifiques places, & de beaux

beaux édifices, de bonnes fortifications, ſept portes, une citadelle la plus belle qu'il y ait en Europe; il y a un grand nombre de baſtions dans ſon enceinte, une hôtel-des-monnoies, une juſtice-conſulaire, des fabriques de toutes ſortes d'étoffes, un état-major, un collége ci-devant de Jéſuites, une célèbre collégiale, des hôpitaux bien rentés, dix paroiſſes, pluſieurs couvens; en tout l'on y compte 50 égliſes: on remarque la grande place qui eſt environnée de beaux bâtimens, la belle promenade de l'eſplanade plantée de quatre rangs d'arbres, qui ſont entre la ville & la citadelle. Cette place, que l'on croyoit imprenable, fut aſſiégée en 1708, par le prince Eugène de Savoie; après un ſiége de neuf ſemaines, la ville fut obligée de ſe rendre, la citadelle ne fit ſa capitulation que 35 jours après. Ce ſiége, fait avec vigueur, eſt mémorable par ſon grand nombre d'aſſiégeans compoſé d'Allemands, Anglois & Hollandois, où il y avoit juſqu'à 40 Princes règnans, dans le nombre deſquels Auguſte roi de Pologne étoit comme ſpectateur; tous ces Princes, à l'envi les uns des autres, ſe firent un honneur de donner des preuves de leur expérience dans l'art militaire: cette ville fut rendue à la

France en 1713, par la Paix d'Utrecht. Longitude 20-44, latitude 50-38.

* De Calais, page 395, à

* *Nord de P. 69 lieues*) *Gravelines* 4 l. très-forte ville des Pays-Bas dans la Flandre-françoiſe, étoit autrefois à l'Eſpagne, qui la céda à la France par le Traité des Pyrénées : elle eſt ſituée ſur la rivière d'Aa, à un quart-de-lieue de la mer, avec un port où les plus groſſes barques peuvent arriver à la faveur de cette rivière, & de la marée qui remonte ſouvent juſques dans ſes foſſés. Son terrein marécageux eſt entrecoupé de pluſieurs canaux qui en rendent l'entrée difficile ; l'air y eſt mal-ſain, ce qui fait que l'on y change ſouvent la garniſon : cette place eſt très-importante par ſes belles fortifications qui ſont en partie du chevalier des Ville, & en partie du maréchal de Vauban. Elle a pluſieurs communautés religieuſes, deux belles égliſes, qui ſont celle de Saint-Wilbrod & la paroiſſe, un château bâti par Charles V, & un hôtel-de-ville aſſez beau. Long. 19-47, lati 50-59.

* *Nord de P. 73 l.*) *Dunkerque* 4 l. ville avec un port : c'étoit autrefois une des plus conſidérables de la France, le rang de gouvernement de province qu'elle

avoit, a été ſupprimé & réuni à celui de Flandre en 1728 : cette ville, qui a ſouvent été priſe & repriſe par les Anglois, les Eſpagnols & les François, eſt reſtée à Louis XIV, qui y fit bâtir des fortifications prodigieuſes, après la vente que le roi d'Angleterre lui en avoit faite en 1662, pour la ſomme de cinq millions. On a été obligé de les démolir & de combler le port après la Paix d'Utrecht, confirmée par celle d'Aix-la-Chapelle en 1748. Depuis la déclaration de guerre avec l'Angleterre en 1756, le Roi les fit rétablir ; mais elles ont été remiſes dans l'état précédent, après la Paix de Fontainebleau du 3 Novembre 1762. Elle a une juſtice - conſulaire, des rues larges, droites & bien pavées, avec des maiſons preſque toutes en briques & fort hautes, un collége ci-devant aux Jéſuites, des Bénédictins, des Minimes, des Récolets, des Capucins, des Bénédictines & des filles de ſainte-Claire. Long. 20-2, lati. 51-2.

Mardick, ville à une l. en deçà de Dunkerque, où il y avoit un bon port : Louis XIV, fit fortifier cette ville après la Paix d'Utrecht ; les Anglois qui prévoyoient que Mardick ſeroit dans peu, ce que Dunkerque étoit avant qu'on l'eût démoli, regardèrent cette action comme une in-

fraction à la Paix; on ne ſçait ſi cela auroit occaſionné une nouvelle guerre; mais le Roi étant mort en 1715, au même-temps où les fortifications furent achevées; les Anglois firent de ſi grandes inſtances auprès de M. le duc d'Orléans régent de France, qu'en 1717 il fit raſer tous ces ouvrages qui avoient coûté des ſommes conſidérables.

(* *Nord de P. 75 l.*) *Bergues-Saint-Vinox* 2 l. petite & forte ville, avec état-major: elle eſt ſituée dans la Flandre-Françoiſe, qui a appartenu aux Hollandois & enſuite à l'Eſpagne: elle fut priſe par M. de Turenne en 1658, les Eſpagnols la cedèrent à la France avec ſa châtellenie, l'année ſuivante à la Paix des Pyrénées: on la trouve au pied d'une montagne ſur la petite rivière de Colme; Louis XIV en a fait augmenter les fortifications par M. de Vauban, qui l'a rendue une place importante. Long. 20-5, lati. 50-57.

Villes de cette Généralité où il n'y a pas de poſtes.

De P. 55 l.) *Armentieres*, jolie petite ville démantelée ſur la Lis, dans le territoire d'Ipres en Flandre; elle appartient à la France depuis 1668, Louis XIV s'en

étoit emparé en l'année 1667, à 3 l. de Lille, page 408.

Bailleul, petite ville autrefois fortifiée, ſituée au comté de Frandres, avec une châtellenie, à 4 l. de Caſſel, page 405.

Nord de P. 36 l.) *Bapaume*, très-forte ville de l'Artois, ſituée dans un lieu ſec où il n'y a ni fontaines, ni rivières; ce défaut d'eau contribue à ſa principale défenſe. Elle a un château & de bonnes fortifications dont une partie ſont du chevalier des Ville, & l'autre du maréchal de Vauban : on y entre par deux portes diamétralement oppoſées; l'on y trouve deux places, dont l'une eſt au milieu de la ville & l'autre ſous le château: les dedans de cette ville ſont aſſez reguliers, le maréchal de la Meilleraie la prit aux Eſpagnols en 1641; la poſſeſſion en a été aſſurée à la France, par le Traité des Pyrénées, à une l. de Sailli-en-Arouaiſe, page 397. Long. 20-30, lati. 50-6.

De P. 71 l.) *Bourbourg*, petite ville de Flandre autrefois fortifiée; ſituée ſur un canal qui conduit à Dunkerque : les François la prirent en 1657, la poſſeſſion leur en a été aſſurée par le Traité des Pyrenées, à 2 l. de Gravelines, p. 410.

De P. 49 lieues) *La Baſſée*, petite ville autrefois fortifiée; ſituée ſur un canal qui

ſe rend à la Deule, aux confins de l'Artois, dans le comté de Flandre : les Eſpagnols la cédèrent aux François, par le Traité d'Aix-la-Chapelle de 1668, à 3 l. de Lens, page 408.

Crequi, à 2 l. au nord d'Heſdin, page 406 : cette terre a donné ſon nom à une illuſtre maiſon du royaume, dont il n'exiſte plus qu'une foible branche cadette ; la maiſon qui poſſédoit le duché fut éteinte en 1711, par la mort du duc Alphonſe.

Humières, à 2 l. au nord d'Heſdin, p. 406. Le titre de duché d'Humières, n'eſt pas ſur ce bourg, mais ſur la terre de Mouchi, à 2 l. de Compiègne, p. 72 ; il appartient à la maiſon d'Aumont.

Renti, bourg ſur la rivière d'Aa en Artois, aux confins de la Picardie ; il a titre de premier marquiſat de l'Artois, à 7 l. de Montreuil p. 394.

Robeck, baronie du bailliage d'Aire, érigée en principauté en 1530, en faveur d'une branche de la maiſon de Montmorenci.

Saint-Venant, ville à 2 lieues au levant d'Aire, page 403 ; ſituée ſur la Lis : elle a titre de comté, de bonnes fortifications & des écluſes qui ſont ſa ſûreté ; les Alliés la prirent en 1710, & la rendirent à la France, par la Paix d'Utrecht.

GÉNÉRALITÉ DU HAINAUT.

LA généralité du Hainaut, de 26 lieues de long, ſur 10 de large & 74 de circuit; comprend l'archevêché de Cambrai, 231 paroiſſes, 7 gouvernemens & 3 prévôtés qui ſont:

Avenes, gouv. Marienbourg, prév.
Bavay, prév. Maubeuge, gouv.
Charlemont, gouv. Philippeville, gouv.
Landreci, gouv. Queſnoi, gouv.
Le Comte, prév. * Valenciennes, gouv. dans Valenciennes.

Routes de cette Généralité.

[* De Fins, page 397, à * Bons-Avis 3 lieues.

* *Nord de P. 40 l.*) CAMBRAI 2 l. belle & très-forte ville, qui a ſon gouverneur particulier & état-major: elle étoit autrefois impériale; c'eſt la capitale du Cambreſis dans les Pays-Bas; elle eſt ſituée ſur l'Eſcaut qui la partage en deux: on y entre par quatre portes du côté d'Arras, de Douai, de Valenciennes & de Péronne; les rues en ſont droites, belles &

les maiſons aſſez bien bâties. Louis XIV, en fit la conquête en 1677, la poſſeſſion lui en fut aſſurée par le Traité de Nimégue. Elle eſt à préſent ſi bien fortifiée par de bons baſtions, entourée de foſſés très-profonds, ſur-tout du côté de la citadelle dont on a taillé les foſſés dans le roc, enfin elle a un fort qui la défend tellement du côté de la rivière, qu'elle paſſe pour une des plus fortes places de l'Europe. Son principal commerce ſe fait en toiles très-eſtimées que l'on y fabrique. Elle a un archevêché, neuf paroiſſes, pluſieurs couvens de l'un & de l'autre ſexe, trois abbayes entre leſquelles on remarque l'égliſe & le bâtiment de celle de Saint-Aubert; il y a dans cette ville une place d'armes aſſez grande pour contenir toute la garniſon en bataille, un hôtel-de-ville très-beau, où l'on voit le beffroi ou horloge dont l'heure eſt ſonnée par deux grandes figures que l'on appelle Martin & Martine. La métropole dédiée à la Vierge, paſſe pour une des plus belles de l'Europe; il y a dans une tour un horloge fort ſinguliere qui ſonne, à toutes les heures & demi-heures, un carillon en muſique; on aſſure que cette horloge a été faite par un Berger auquel on creva les yeux pour le mettre hors d'état d'en faire une

ſemblable ; on y voit auſſi une cloche appellée Marie-Françoiſe, qui paroît preſque auſſi groſſe que celle de George-d'Amboiſe à Rouen : le vaiſſeau de l'égliſe eſt très-grand, les chapelles en ſont des plus riches : on y remarque les pilliers ornés de ſculptures & de tombeaux de marbre des mieux travaillés ; la porte du chœur & l'un de ſes deux jubés qui ſont de cuivre ſont parfaitement bien cizelées. Long. 89, lati. 23-3.

* *Nord de P. 43 l.*) *Bouchain* 3 l. forte ville des Pays-Bas dans le Hainaut ; ſituée ſur une pente ; la rivière de l'Eſcaut la diviſe en haute & baſſe-ville ; il y a deux écluſes, par le moyen deſquelles on peut faire monter l'eau dans les foſſés des dehors. En 1711, le 13 Septembre, les Alliés s'en rendirent maîtres à la vue du maréchal de Villars, qui ne put la ſecourir ; mais l'année ſuivante après neuf jours de tranchée ouverte, il la reprit le 19 Octobre. Long. 20-58, lati. 50-17.

* *Nord de P. 47 l.*) *VALENCIENNES* 4 l. grande & très-forte ville qui contient environ 5000 habitans ; c'eſt la capitale du Hainaut-François ; elle eſt à 7 l. de Mons, de Tournai, de Douai, de Cambrai & de Maubeuge. En 1677, Louis XIV en fit le

ſiége en perſonne, & après cinq jours de tranchée-ouverte, il la prit d'aſſaut en plein-midi ; la poſſeſſion lui en fut aſſurée en 1678, par le Traité de Nimégue ; elle eſt ſituée ſur un terrein un peu penchant ſur l'Eſcaut qui la coupe en deux parties & forme de belles écluſes ; l'abondance de ſes eaux eſt auſſi très-commode, parce qu'elles ſont portées par des petits canaux, dans pluſieurs maiſons particulières : les fortifications de la citadelle & de la ville, ſont du maréchal de Vauban, les rues ſont mal-percées, étroites & tortues ; l'on fabrique à Valenciennes, de la batiſte, de la dentelle & des camelots ; il y a un gouverneur particulier, un autre pour la citadelle & une juſtice-conſulaire. Longitude 21-45, lati. 50-22.

(* *Nord-nord-eſt de P. 49 l.*) *Condé* 2 l. petite ville du Hainaut-François, avec titre de principauté : c'eſt une des plus fortes places du royaume : elle eſt ſituée auprès du confluent de la Haiſne avec l'Eſcaut, la Haiſne y forme des marais qui s'étendent d'un côté juſqu'à Mons, & de l'autre juſqu'à Valenciennes. Condé a ſouvent eſſuyé les fureurs de la guerre. En 1676, elle ſe rendit à Louis XIV, qui en fit le ſiége en perſonne, la poſſeſ-

ſion en a été aſſurée à la France, par le Traité de Nimégue ; depuis ce temps elle a été fortifiée régulièrement par des baſtions, des demi-lunes & des foſſés à fond de cuve, dans leſquels on peut faire couler l'eau des deux rivières, par le moyen des écluſes ; il y a un collége & état-major, & une magnifique égliſe ; Condé appartient au comte de Solre, de la maiſon de Croi, lequel y a un ſuperbe palais: c'eſt le Roi qui nomme les membres de la magiſtrature. Long. 21-15, lati. 50-26.

* De Saint-Quentin, page 398, à * Sequart 2 l. * Maraie 3 l. * Forêt 3 l. (* *Nord-nord-eſt de P. 45 l.*) *Queſnoi* 3 l. petite & très-forte ville du Hainaut-François où l'on compte 3000 habitans: elle eſt ſituée dans une grande plaine entre Maubeuge & Cambrai ; on y entre par trois portes, les rues en ſont aſſez bien percées : cette place eſt fortifiée de huit baſtions, d'un château & d'un foſſé extrêmement large & plein d'eau: elle fut priſe le 4 Juillet 1712, par les Alliés, & repriſe par le maréchal de Villars, le 4 Octobre de la même année ; il y a un bailliage : elle tire ſon nom d'une quantité de chênes qui ſe trouvent aux environs. Long. 21-19, lati. 50-15.

1 De Cambrai à Douai, de Cambrai ; page 415, à * Bac-à-Bincheux 2 l.

(* *De Paris 45 l.*) *Douai* 3 l. forte & grande ville ; ſituée ſur la Scarpe, à 5 l. au levant d'Arras. Elle a ſix portes, ſept paroiſſes, un parlement, une univerſité, un ſéminaire ci-devant occupé par les Jéſuites ; l'on y remarque l'arcenal, la fonderie des canons & le fort de Scarpe qui en eſt éloigné d'un quart-de-lieue : les Alliés en 1710, ſe rendirent les maîtres de cette place ; mais deux ans après les François la reprirent, & la poſſeſſion leur en eſt reſtée par le Traité d'Utrecht : les environs de cette ville ſont ſi fertiles en grains, que l'on appelle le bailliage de Douai, le grenier de la Flandre. Long. 20-44, latitude 50-21.

(* De Guiſe, page 244, à * *Nord-nord-eſt de P. 45 l.*) *Landrecies* 6 l. petite & très-forte ville du Hainaut-François ; elle eſt ſituée ſur la Sambre dans une plaine baſſe & unie. Elle n'a que deux portes, ſes dedans n'ont rien de remarquable : c'eſt à cette place que le prince Eugène vit borner le cours de ſes proſpérités contre la France ; car y ayant mis le ſiége en 1712, il fut obligé de le lever par l'habileté du maréchal de Villars, qui le mit à ſon tour ſur la défenſive, en for-

çant le poſte de Denain & en prenant Marchiennes. Longitu. 21-19, lati. 50-4. * Bachant 4 lieues.

(* *Nord-eſt de P. 51 l.*) *Maubeuge* 2 l. ville fortifiée à la Vauban, & ſituée ſur la Sambre, avec de belles caſernes & de beaux ſouterreins; il y a toujours une garniſon nombreuſe : cette place qui eſt une des plus fortes du Hainaut-François, fut cédée à la France en 1678, par le Traité de Nimégue. Elle a un fameux chapitre de chanoineſſes qui doivent prouver trente-deux quartiers de nobleſſe paternelle & maternelle. Long. 21-36, lati. 50-14.

[* De Landrecies, page 420, à

(* *De Paris 49 lieues*) *Aveſnes* 4 lieues, petite ville avec titre de comté : elle n'a que deux portes, les dedans en ſont mal-bâtis, les places petites & les rues mal-percées & mal-diſtribuées; elle eſt ſituée entre Landrecies, Maubeuge, Philippeville & Marienbourg, ſur la rivière de Heſpres, dans un pays inégal & couvert de bois : toute petite qu'eſt cette place, elle ne laiſſe pas d'être très-forte par la quantité d'ouvrages qui la défendent & qui ont été reparés & augmentés par le maréchal de Vauban; elle fut cédée à la France en 1659.

1 * De Rocroi, page 253, à

* *De P. 56 l.*) *Marienbourg* 4 l. petite ville entre les rivières de Blanche & Noire, bâtie en 1542, par Marie reine d'Hongrie, ſœur de Charles-Quint & gouvernante des Pays-Bas; elle fut cédée à la France, par le Traité des Pyrénées, Louis XIV la fit démanteler.

(* *Nord-nord-eſt de P. 60 l.*) *Givet* 4 l. petite & jolie ville des Pays-Bas-François: elle a de bonnes fortifications & de belles caſernes; c'étoit autrefois deux villages dont le maréchal de Vauban a fait deux villes fortifiées; elles ſont ſituées ſur la Meuſe qui les ſépare, l'une ſe nomme Givet-Notre-Dame, & l'autre Givet-Saint-Hilaire. Long. 22-21, lati. 50-4.

Charlemont, à une demi-lieue de Givet, eſt une ville des Pays-Bas enclavée dans le comté de Namur & cédée à la France, par le Traité de Nimégue; elle eſt ſituée près de la Meuſe ſur un rocher des plus inacceſſibles; ſa ſituation jointe aux fortifications du maréchal de Vauban, en font une des meilleures places ſur les frontières des Pays-Bas.

1 * De Maubeuge, page 421, à * Couſors 3 l. * Barbençon 3 l.

(* *Nord-nord-eſt de P. 61 l.*) *Philippeville*

4 l. très-forte & jolie petite ville du Hainaut, ſituée ſur une hauteur dont la pente eſt aſſez douce: on y entre par deux portes, les rues aboutiſſent toutes à une grande place; elles ſont percées & tirées au cordeau; ces fortifications ſont en partie de M. de Vauban & en font une des plus fortes places qu'il y ait. Long. 26-6, lati. 50-10.

Denain, village entre Valenciennes & Bouchain, remarquable par la bataille de 1712, remportée par le duc de Villars; il y a une abbaye de chanoineſſes.

Fin du premier Volume de la France.